

**PROCES VERBAL ANALYTIQUE**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 À 14 H 30**  
(Convocation du 19 septembre 2024)

Aujourd'hui jeudi vingt-six septembre deux mil vingt-quatre à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole et s'est poursuivi le 27 septembre à partir de 9h30.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCIINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET  
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :**

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre  
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre  
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre  
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre  
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre  
Mme Anne-Eugénie GASPAR à Mme Andréa KISS le 26 septembre  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre  
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre  
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre  
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre  
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre  
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre  
M. Jérôme PESCIINA à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAR le 27 septembre  
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre  
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :**

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 12h05 le 27 septembre  
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Christian BAGATE à partir de 17h20 le 26 septembre  
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Myriam BRET à partir de 17h le 26 septembre  
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h30 le 27 septembre  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 17h le 26 septembre  
Mme Pascale BRU à Mme Françoise FREMY à partir de 18h24 le 26 septembre  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Isabelle RAMI jusqu'à 17h11 le 26 septembre  
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 11h21 le 27 septembre  
M. Olivier CAZAUX à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 17h le 26 septembre  
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE à partir de 12h30 le 27 septembre  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Amandine BETES jusqu'à 10h43 le 27 septembre  
Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h25 le 26 septembre  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Michel POIGNONEC jusqu'à 12h50 le 27 septembre et à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h51  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 18h24 le 26 septembre  
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT jusqu'à 15h23 le 26 septembre  
M. Jean-François EGRON à M. Nordine GUENDEZ à partir de 18h le 26 septembre  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h26 le 26 septembre  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON jusqu'à 10h30 le 27 septembre  
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 17h20 le 26 septembre  
M. Pierre HURMIC à M. Patrick PAPADATO à partir de 18h23 le 26 septembre et à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 12h17 le 27 septembre  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 11h40 le 27 septembre  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 18h05 le 26 septembre  
M. Michel LABARDIN à M. Max COLES à partir de 17h26 le 26 septembre  
M. Patrick LABESSE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 17h39 le 26 septembre  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h08 le 26 septembre

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Delphine JAMET à partir de 17h10 le 26 septembre  
Mme Zeineb LOUNICI à M. Jacques MANGON à partir de 17h02 le 26 septembre et à Mme Pascale PAVONE à partir de 12h50 le 27 septembre  
M. Jacques MANGON à M. Dominique ALCALA jusqu'à 15h23 le 26 septembre et à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 12h50 le 27 septembre  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h26 le 26 septembre  
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 11h30 le 27 septembre  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Radouane-Cyrille JABER à partir de 18h20 le 26 septembre et à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 12h11 le 27 septembre  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h36 le 26 septembre et à partir de 12h50 le 27 septembre  
M. Patrick PUJOL à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h36 le 26 septembre et à M. Christian BAGATE à partir de 12h50 le 27 septembre  
M. Benoit RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 15h38 et excusé à partir de 18h23 le 26 septembre  
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PESKINA jusqu'à 15h12 et à partir de 16h03 le 26 septembre  
M. Fabien ROBERT à M. Thierry MILLET à partir de 17h26 le 26 septembre  
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI à partir de 18h23 le 26 septembre  
Mme Nadia SAADI à Mme Sylvie JUSTOME jusqu'à 11h50 le 27 septembre  
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Béatrice SABOURET à partir de 11h20 le 27 septembre  
M. Thierry TRIJOLET à M. Alexandre RUBIO à partir de 18h08 le 26 septembre  
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Fabrice MORETTI à partir de 12h03 le 27 septembre

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Les convocations à ce Conseil et la communication des dossiers le composant ont satisfait aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les opérations d'affichage correspondantes.**

*La séance est ouverte à 14 heures 39 sous la présidence de Madame Christine BOST*

**Mme la Présidente Christine BOST** : Mes chers collègues, si vous voulez bien prendre place afin que nous puissions débiter ce Conseil de Métropole.

Avant d'entrer dans l'ordre du jour du Conseil, je souhaitais adresser mes sincères félicitations à certains de nos collègues qui siègent encore dans cet hémicycle et d'autres qui n'y siègent plus. Je voudrais adresser mes félicitations à Madame Marie RÉCALDE, députée de Gironde depuis le mois de juillet. Mes félicitations également à Monsieur Sébastien SAINT-PASTEUR prenant ses fonctions de député et ayant souhaité exercer pleinement son mandat de député et de conseiller départemental. Nous avons le plaisir d'accueillir son remplaçant, Monsieur Michaël RISTIC, bienvenue dans cet hémicycle.

*Applaudissements*

Féliciter également notre nouvelle Ministre Madame Nathalie DELATTRE dont on comprend bien qu'elle doit être occupée par ailleurs en cette journée, lui souhaitant beaucoup de courage et d'abnégation dans ses nouvelles missions. Je pense qu'elle n'aura pas la tâche facile dans la délégation qui est la sienne.

Remercier également Monsieur Michel LABARDIN qui, comme de tradition, nous invite intelligemment au Salon du livre de poche, le week-end du 11 au 13 octobre, et nous offre cette année l'ouvrage de Gaëlle JOSSE.

**M. LABARDIN** : Je vous convie à l'excellent salon national « Lire en poche ». Vous apprécieriez cet ouvrage et si vous aimez son écriture, je vous conseille un deuxième ouvrage de Gaëlle JOSSE qui s'appelle *Une femme à contre-jour*, une très belle histoire. J'attire aussi votre attention sur l'affiche de l'évènement qui pourrait peut-être préfigurer les formes urbaines de Bordeaux demain en termes de densification et de diversification de l'habitat. Cela peut être intéressant. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : C'est bien pour cela que l'on vous a confié les nouvelles formes urbaines.

Féliciter également Monsieur Thomas CAZENAVE pour son élection en tant que député.

Parmi les propos introductifs, vous dire aussi que le mois d'octobre sera le mois de la résilience, mission confiée à Monsieur Alexandre RUBIO à qui je propose de prendre la parole pour nous parler du programme que nous avons concocté.

**M. RUBIO** : Merci, Madame la Présidente Christine BOST. Bonjour à toutes et à tous. Vous avez sur vos tables deux programmes du mois de la résilience qui vont nous accompagner durant tout le mois d'octobre. Il s'agit de la deuxième édition. L'année dernière, la thématique était la résilience. Cette année, un mois entièrement consacré aux effets du réchauffement

climatique, à essayer tous ensemble de comprendre ce qui se passe pour agir. Nous aurons une conférence introductive avec la présence de Monsieur Arthur Keller qui va nous parler des « risques systémiques : comprendre pour réagir », ce sera un temps particulièrement fort pour lancer ce programme.

Ce programme dédié à la fois au grand public, aux agents, aux différents partenaires et professionnels, représente près de 140 manifestations qui vont se produire sur l'ensemble de nos 28 communes.

C'est un programme dont nous sommes particulièrement fiers car il est issu d'un programme partenarial. En effet, l'ensemble des communes a contribué à l'élaboration de ce programme. 55 partenaires nous ont accompagnés, des partenaires à la fois locaux, nationaux, internationaux puis aussi plus de 30 directions de Bordeaux Métropole, c'est vous dire la transversalité et la dynamique impulsées autour de cette démarche de résilience.

Ces programmes s'adressent également à tous, grâce à une diversité des offres à la fois à destination des citoyens, des entrepreneurs, des étudiants, des élus, des agents, des aménageurs et des universitaires. Toutes les classes d'âges sont concernées, tous les profils que l'on soit acculturés ou novices sur le sujet, chacun pourra y trouver son compte. Puis, ce sera l'occasion au cours de ce mois de pouvoir mettre en avant la richesse des différents projets portés sur notre territoire métropolitain :

- à la fois les projets en cours, je pense notamment à l'observatoire des vulnérabilités en cours de construction au sein de Bordeaux Métropole,
- des projets plus aboutis, mis à l'honneur, des projets autour de risques et résilience avec notamment tout le parcours de formation que nous sommes en train de construire notamment avec le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), nos collègues du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) aussi pour permettre de former et d'acculturer un maximum de public,
- et puis ce sera également l'occasion de mettre en lumière des projets réalisés, notamment notre réserve citoyenne. Ce programme s'appuie sur de nombreux réservistes et nous avons lancé la deuxième vague de recrutement.

Puis, cela nous permettra, car c'est l'objectif, de nous projeter ensemble sur, à la fois l'anticipation, la connaissance de nos risques, les postures à adopter et comment in fine, rendre notre offre de service public résiliente, à savoir comment demain nous allons pouvoir continuer à produire du logement totalement adapté aux effets notamment du changement climatique. Il s'agissait là de quelques exemples mais aussi vous indiquer que ce programme fait l'objet d'un label reconnu par l'État, labellisé par le Ministère de la transition écologique, Label Journée nationale de la résilience. C'est aussi l'occasion de remercier Madame Valérie SABERAN et toute l'équipe qui assure la coordination autour de notre DGS (Directeur général des services) afin d'impulser la dynamique au sein de la Métropole.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Alexandre. Un mois d'octobre relativement intense.

### **Procès-verbal de la séance du 5 juillet 2024 – Adoption**

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je vous propose d'ouvrir la séance par l'adoption du procès-verbal de notre dernier conseil qui s'est tenu le 5 juillet, est-ce que vous avez des remarques à formuler ? Monsieur POUTOU ?

**M. POUTOU** : Salut à toutes et tous. C'est pour annoncer que je ferai NPPV (Ne prend pas part au vote) sur le PV puisque j'ai manqué la séance du 5 juillet. J'ai vu que j'étais excusé de toute façon, mais c'était pour préciser que je n'ai pas pu venir parce qu'à ce moment-là j'étais en campagne dans l'Aude, dans la circonscription de Carcassonne pour le NFP (Nouveau Front Populaire).

**Mme la Présidente Christine BOST** : Cela ne nous a pas échappé, Monsieur Philippe POUTOU. Nous sommes heureux de vous retrouver.

**M. POUTOU** : J'ai vu que vous en avez profité pour faire un Conseil très court et puisque vous avez fini en début d'après-midi et j'étais assez déçu d'avoir manqué...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Croyez bien que nous regrettons que vous n'ayez pas gagné cette élection.

**M. POUTOU** : J'imagine bien. Justement par rapport aux conséquences de ces élections.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Cela dit, nous sommes quand même ravis que vous ayez réintégré la famille de Gauche.

**M. POUTOU** : Tout à fait contre l'extrême droite pour empêcher Bardella et le RN (Rassemblement national) de prendre le Gouvernement. Mais bon, on a quand même une petite déception puisque l'on a un Gouvernement pas de Gauche malgré le fait que la Gauche soit arrivée en tête. C'est pour cela que je ne féliciterai pas la nouvelle Ministre puisqu'elle fait partie d'un Gouvernement qui est une grosse « entourloupe » très réac et très droitier que cela va nous poser un problème pour la suite. Il y a une bataille politique à mener. On espère bien que la Gauche restera unie pour défendre les idées progressistes, antifascistes, antiracistes, anticolonialistes aussi. Il y a pas mal de choses à défendre et on pourra peut-être le faire ensemble dans la période qui vient.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur Philippe POUTOU. Monsieur Jean-Claude FEUGAS a également demandé la parole.

**M. FEUGAS** : Bonjour à tous. Simplement je signale des votes contre sans intervention sur les 11 VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) que l'on nous a présentés, à savoir les numéros 7, 8, 17, 18, 20, 21, 24, 25, 29, 30 et 31. Et ce n'est pas un Loto.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Nous en étions au procès-verbal, le Conseil portera sur 159 affaires, 22 ont été dégroupées, 137 sont regroupées si les calculs sont bons. Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Monsieur Jean TOUZEAU et comme secrétaire adjointe Madame Marie-Claude NOËL.

**M. TOUZEAU** : Je pense que c'étaient des observations qui faisaient suite aux affaires regroupées et qui seront présentées dans quelques instants.

Tout d'abord, deux informations. Dans la délégation de Madame la Présidente Christine BOST, le rapport n° 1 à l'ordre du jour, Désignation dans les organismes, représentation, ce sont des documents qui ont été déposés sur table. Ainsi que dans la délégation de Madame Andréa KISS, l'annexe Protocole transactionnel rattachée au rapport 126 qui est à l'ordre du jour. Ce sont des précisions que je me permets d'apporter et ce protocole transactionnel concerne

Bassens, le bâtiment Inno Garonne avec la compensation financière de désordre affectant l'immeuble propriété de Bordeaux Métropole et vous avez le protocole transactionnel sur vos tables. Avant d'énumérer les 137 affaires regroupées, je vous rappelle que :

« Sous réserve de leur accord, afin de garantir la conformité de nos décisions, nous devons considérer par principe que les élus ne participent ni au débat ni au vote de la délibération concernant un organisme, dont ils ou elles sont membres des instances décisionnelles. Les dispositions proposées visent non seulement à préserver les élus du risque de conflit d'intérêts tel que défini par l'article 432-12 du Code pénal, mais elles ont également pour objet de garantir la légalité des délibérations au regard des dispositions du CGCT (Code général des collectivités territoriales). »

C'est un rappel. Avant que Madame la Présidente Christine BOST m'y autorise, nous pouvons rentrer dans la liste des délégations des délibérations regroupées.

- ✓ Délégation de Madame BOST : 1, 2, et 4.
- ✓ Madame FERREIRA : 6, 8 à 36.
- ✓ Monsieur ROSSIGNOL-PUECH : 37 à 39.
- ✓ Monsieur DELPEYRAT-VINCENT : 40, 42, 44 à 47.
- ✓ Monsieur LABESSE : 48 et 49.
- ✓ Monsieur GARNIER : 50 à 56.
- ✓ Madame NOËL : 58 à 60.
- ✓ Monsieur ÉGRON : 61 à 64.
- ✓ Madame CASSOU-SCHOTTE : 66.
- ✓ Madame DE FRANÇOIS : 69.
- ✓ Madame BICHET : 70 à 74 et 78.
- ✓ Monsieur PUYOBRAU : 79 à 82.
- ✓ Madame MELLIER : 84, 85 et 87.
- ✓ Madame BLOCH : 89 à 93.
- ✓ Madame KISS : 94 à 118, 120 et 122 à 126.
- ✓ Madame PAPIN : 128 à 131.
- ✓ Ancienne délégation de Madame RECALDE : 133, 135 à 137.
- ✓ Monsieur PAPADATO : 138 à 141, 143 à 146.
- ✓ Madame JAMET : 147, 149 à 151.
- ✓ Monsieur PFEIFFER : 152.
- ✓ Monsieur RUBIO : 153.
- ✓ Madame RAMI : 154 et 155.
- ✓ Monsieur TONY : 156 et 157.
- ✓ Monsieur BOBET : 158.
- ✓ Monsieur CABRILLAT : 159.

Voir les affaires regroupées Madame la Présidente Christine BOST.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je mets aux voix l'ensemble des affaires regroupées. Monsieur FEUGAS nous a fait part des votes contre sur les VEFA. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole pour des explications de vote ? Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Je ne vais pas faire comme d'habitude la liste de nos abstentions ou de nos contres parce qu'il y en a beaucoup. Je me suis entendu avec les services comme d'habitude. Je vais remettre, si cela ne dérange personne, le document de tous nos votes. Et puis, pour dire aussi que pour éviter le nombre d'interventions, je sais que vous en êtes très sensibles, on a fait 80 notes écrites qui iront sur le PV, qui correspondent à des explications de vote sur

nombre de délibérations. C'est aussi une manière de montrer que, comme on fait beaucoup d'abstentions, qu'on n'est pas sur un désintérêt des choses qui sont traitées, mais que l'on a un avis malgré tout et que l'on tient à l'exprimer. Il y a une trace comme ça sur le PV sans que cela vous dérange puisque ça ne prend pas de temps de réunion, mais sachez que ce sera acté sur le PV, donc si vous voulez, vous pourrez toujours lire nos explications de vote sur un certain nombre de délibérations.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur Philippe POUTOU. Monsieur BOBET.

**M. BOBET** : Merci, Madame la Présidente. Vous informer de l'abstention de tout notre groupe sur la 63, délégation de Monsieur Jean-François ÉGRON, fixation des tarifs de l'espace cafétéria du T1. On ne s'en désintéresse pas du tout, au contraire, c'est bien pour cela que l'on s'abstient.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Madame FAHMY.

**Mme FAHMY** : Merci, Madame la Présidente Christine BOST. Pour le groupe Renouveau Bordeaux Métropole, une abstention sur les délibérations n° 1 et n° 4. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Les délibérations sont adoptées.

**Mme BOST**

(n°1) Désignations dans les organismes - Désignations - Représentations

**Unanimité des suffrages exprimés –  
Désignations effectuées**

**Abstention : Monsieur CAZENAVE,  
Madame FAHMY, Madame HELBIG,  
Monsieur MARI, Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
ANFRAY, Monsieur CHAUSSET,  
Madame GASPAS, Madame LE  
BOULANGER, Monsieur MAURIN,  
Monsieur RISTIC, Monsieur  
TRIJOLET, Madame ZAMBON**

**Mme BOST**

(n°2) Liste des arrêtés pris par la Présidente - Information au conseil

**Communication effectuée**

**Mme BOST**

(n°4) Modification de la composition des commissions ordinaires - Election -  
Décision - Autorisation

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur CAZENAVE,  
Madame FAHMY, Madame HELBIG,  
Monsieur MARI, Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°6) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Exonération facultative des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux - Reconduction pour 2025  
Liste des établissements exonérés - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous sommes opposé-es à cette exonération de la TEOM pour les entreprises qui n'utilisent pas les services de la métropole et donc qui utilisent un service privé. Il y a la perte des recettes pour la Métropole de plus d'un million d'euros, autant de moyens financiers en moins pour le service public. On ne sait pas si ce choix d'exonérer correspond à une volonté de diminuer les structures publiques en personnel et en outils, une volonté de gérer le moins possible ce service pour laisser faire une privatisation de la collecte. Il nous semble nécessaire que ces délibérations soient plus politiques, c'est-à-dire qu'il y ait un souci d'expliquer les enjeux de la situation, notamment en ce qui concerne les services publics, qui explique les motivations de tel ou tel choix. Il faudrait préciser encore comment font les entreprises exonérées, quels services utilisent-elles. Et quel regard, quel avis à la métropole sur ces services de ramassage privé. Nous votons contre la délibération.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°8) GRADIGNAN - SA D'HLM ERILIA - Acquisition dans le cadre d'une VEFA de 165 logements collectifs locatifs sociaux, sis, Résidence étudiante "Paulin de Nole", rue Naudet - Emprunts de type PLS d'un montant global de 13 789 954 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°9) BORDEAUX - AQUITANIS, OPH METROPOLITAIN - Charge foncière et construction de 51 logements collectifs locatifs sociaux, sis, opération "L'Estuaire", 45 quai Deschamps - Emprunts de types PLAI, PLUS et PLS d'un montant global de 5 350 597 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
GAUSSENS, Monsieur GUENDEZ,  
Monsieur HURMIC, Monsieur N'JIKAM  
MOULIOM, Monsieur PFEIFFER,  
Monsieur PUYOBRAU**

**Mme FERREIRA**

**(n°10) EYSINES - AQUITANIS, OPH METROPOLITAIN - Charge foncière et  
construction de 14 logements collectifs locatifs sociaux, sis, opération "Bois  
Salut", 3 avenue de Picot - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant global  
de 1 117 239 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
GAUSSENS, Monsieur GUENDEZ,  
Monsieur HURMIC, Monsieur N'JIKAM  
MOULIOM, Monsieur PFEIFFER,  
Monsieur PUYOBRAU**

**Mme FERREIRA**

**(n°11) BORDEAUX - SA D'HLM DOMOFRANCE - Réhabilitation de 11 logements  
collectifs locatifs sociaux situés 117 rue Sainte Catherine - Emprunt de type PAM  
d'un montant de 483 471 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision -  
Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

**Mme FERREIRA**

**(n°12) BORDEAUX - SA D'HLM DOMOFRANCE - Réhabilitation de 92  
logements collectifs locatifs sociaux situés résidence "Le Lac", avenue Laroque -  
Emprunt de type PAM d'un montant de 3 187 393 euros souscrit auprès de la CDC -  
Garantie - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER

**Mme FERREIRA**

(n°13) BORDEAUX - SA D'HLM DOMOFRANCE - Réhabilitation de 299 logements collectifs locatifs sociaux situés résidence "Les Aubiers", 47 rue Charles Tournemire - Emprunt de type PAM d'un montant de 10 901 614 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés  
Abstention : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER

**Mme FERREIRA**

(n°14) BORDEAUX - SA D'HLM DOMOFRANCE - Réhabilitation de 238 logements collectifs locatifs sociaux situés résidence "Le Lac", avenue Laroque - Emprunt de type PAM d'un montant de 7 947 798 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés  
Abstention : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER

**Mme FERREIRA**

(n°15) BORDEAUX - SA D'HLM DOMOFRANCE - Réhabilitation de 9 logements collectifs locatifs sociaux situés 8 rue des Faussets - Emprunt de type PAM d'un montant de 960 080 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER

**Mme FERREIRA**

(n°16) BORDEAUX - SA D'HLM DOMOFRANCE - Réhabilitation de 60 logements collectifs locatifs sociaux situés 55 rue des Ayres - Emprunt de type PAM d'un montant de 7 273 512 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés  
Abstention : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER

**Mme FERREIRA**

(n°17) BLANQUEFORT - SA d'HLM CLAIRSIENNE - Acquisition en VEFA de 11 logements collectifs locatifs sociaux, sis, opération "La Taste de Claouey", 30 rue Michel de Montaigne - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant global de 917 544 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur  
FEUGAS, Madame MELLIER,  
Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur  
TOUZEAU

**Mme FERREIRA**

(n°18) SAINT-MEDARD-EN-JALLES - Office foncier solidaire procivis en Nouvelle Aquitaine - Acquisition foncière en VEFA de 21 logements dans le cadre d'un bail réel solidaire (BRS), sis, opération "Unity", 98 Avenue Montaigne - Emprunt de type Prêt GAÏA LT d'un montant de 1 109 805,62 euros souscrit auprès de la CDC - Annule et remplace la délibération n° 2024-140 du 12/04/2024 - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur  
FEUGAS, Madame MELLIER,  
Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur  
PFEIFFER

**Mme FERREIRA**

(n°19) BLANQUEFORT - SA D'HLM DOMOFRANCE - Construction de 11 logements individuels en location-accession, sis, opération "Villa Blanca", 49 à 59 rue Dupaty - Emprunt de type PSLA d'un montant de 2 012 840 euros à souscrire auprès de ARKEA Banque entreprises et institutionnels - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

**Mme FERREIRA**

**(n°20) BASSENS - Office foncier solidaire Procivis en Nouvelle Aquitaine - Acquisition foncière en VEFA de 6 logements individuels dans le cadre d'un bail réel solidaire (BRS), sis, opération "Villas Lamartine", 12 rue Lamartine - Emprunt de type Prêt GAÏA LT d'un montant de 176 161,92 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur  
FEUGAS, Madame MELLIER,  
Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°21) MERIGNAC - SA d'HLM 1001 VIES HABITAT - Acquisition en VEFA de 48 logements collectifs locatifs sociaux, sis, résidence "Edonia", îlot B7, bât. E et F, 254 avenue de Marne - Emprunts de type PLAI, PLUS et PLS d'un montant global de 7 975 282 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*Note qui regroupe l'explication des votes contre les VEFA (avec 39989-39990-39995-39996-39997-40068-40069-40079-40101-40122) : nous sommes opposé-es au dispositif VEFA qui laisse trop de pouvoir aux promoteurs. Nous défendons une maîtrise publique la plus importante possible, une façon de résister à la domination des entreprises privées qui captent beaucoup trop la rente foncière et les profits sur le dos des collectivités et des habitant-es. Autre remarque, c'est vrai aussi pour les délibérations hors VEFA, pour les constructions neuves, nous critiquons une répartition des logements sociaux pas suffisamment axée sur les logements très sociaux (PLAI) car la priorité sociale, de notre point de vue, est bien de répondre aux besoins urgents des familles les plus modestes, les plus précaires. Systématiquement ou quasiment, nous votons contre ce genre de délibérations, tout en défendant une politique de logements social en rupture avec les logiques marchandes et libérales.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur  
FEUGAS, Madame MELLIER,  
Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°22) BORDEAUX - SA D'HLM CDC HABITAT SOCIAL - Charge foncière et construction de 21 logements collectifs locatifs sociaux situés Cours du Médoc, rue Aristide de Sousa Mendès - Emprunts de types PLAI, PLUS et PHB 2.0 d'un montant global de 2 318 617 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Cette note concerne les délibérations suivantes n°39991-39992-39994-39998-39999-40102. Nous faisons abstention sur les projets de constructions neuves, y compris quand cela concerne des logements sociaux. Nous essayons d'être cohérents avec notre dénonciation de l'artificialisation des sols. Nous savons bien qu'il manque dramatiquement de logements sociaux, les retards de dossiers de demande s'accumulent. Et pendant ce temps, ce sont des hôtels de luxe qui se développent dans l'agglomération. Donc nous avons bien conscience du besoin urgent. Sauf que nous regrettons l'absence d'une politique de réhabilitation et rénovation de l'existant, l'absence aussi d'une politique de réquisition de la vacance. Nous pensons que les constructions neuves doivent être le dernier recours, que les autres solutions doivent avoir été étudiées avant, à savoir les réhabilitations (recensement ?) et les bâtiments inoccupés (recensement ?). Aussi nous le précisons, nous critiquons une répartition pas suffisamment en faveur des logements très sociaux. En conséquence, comme nous le faisons régulièrement sur ce type de délibérations, nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
PUYOBRAU**

**Mme FERREIRA**

**(n°23) TALENCE - SA D'HLM CDC HABITAT SOCIAL - Réhabilitation de 53 logements collectifs locatifs sociaux situés résidence Anthinea, rue Henry de Montherland - Emprunt de type PAM d'un montant de 1 077 241 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Note qui regroupe les explications de vote pour (réhabilitations, rénovations) : 40011-40072-40073-40075-40076-40077-40078) : En fait, nous avons choisi de catégoriser nos votes (on ne sait pas si ça se dit ainsi) selon le type de chantier. S'il s'agit de rénovation ou réhabilitation de bâtiments et logements existants, alors nous votons pour, considérant que le plus rationnel, le plus écologiste, le plus économique c'est de travailler sur l'existant, en l'améliorant, en le réhabilitant. Même si comme pour la plupart des délibérations, nous critiquons le trop peu de logements très sociaux, les PLAI, qui sont pourtant une priorité sociale. Vote pour.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
PUYOBRAU**

**Mme FERREIRA**

**(n°24) VILLENAVE-D'ORNON - SA D'HLM CDC HABITAT SOCIAL - Acquisition dans le cadre d'une VEFA de 17 logements collectifs locatifs sociaux, sis, 72 à 76 av. Georges Clémenceau - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant global de 1 819 696 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur  
FEUGAS, Madame MELLIER,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
PUYOBRAU**

**Mme FERREIRA**

**(n°25) VILLENAVE-D'ORNON - SA D'HLM CDC HABITAT SOCIAL - Acquisition dans le cadre d'une VEFA de 6 logements collectifs locatifs sociaux, sis, impasse Charles Tellier - Emprunts de type PLUS d'un montant global de 636 470 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur  
FEUGAS, Madame MELLIER,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
PUYOBRAU**

**Mme FERREIRA**

**(n°26) MERIGNAC - SA D'HLM CLAIRSIENNE - Charge foncière et construction de 10 logements collectifs locatifs sociaux, sis, opération "Ilot Castorama", 32 avenue de la Somme - Emprunts de type PLS d'un montant global de 1 894 891 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
TOUZEAU**

**Mme FERREIRA**

(n°27) MERIGNAC - SA D'HLM CLAIRSIENNE - Charge foncière et construction de 8 logements collectifs locatifs sociaux, sis, ilot Fiat, Bât B, 25/28 avenue du Président JF Kennedy - Emprunts de type PLS d'un montant global de 1 338 729 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur  
TOUZEAU

**Mme FERREIRA**

(n°28) MERIGNAC - SA D'HLM CLAIRSIENNE - Charge foncière et construction de 48 logements collectifs locatifs sociaux, sis, ilot Fiat, Bât B, 25/28 avenue du Président JF Kennedy - Emprunts de types PLAI, PLUS et PHB 2.0 d'un montant global de 8 521 385 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur  
TOUZEAU

**Mme FERREIRA**

(n°29) SAINT-AUBIN-DE-MEDOC - SA d'HLM CLAIRSIENNE - Acquisition en VEFA de 28 logements locatifs sociaux, sis, opération "Domaine de Guyenne", Allée du Pas de la Tourte - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant global de 3 283 129 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur  
FEUGAS, Madame MELLIER,  
Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur  
TOUZEAU

**Mme FERREIRA**

(n°30) VILLENAVE-D'ORNON - SA D'HLM ERILIA - Acquisition dans le cadre d'une VEFA de 16 logements collectifs locatifs sociaux, sis, opération "Cornelis", 10 avenue du Maréchal Juin - Emprunts de types PLAI, PLUS et PLS d'un montant

global de 2 409 159 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur POUTOU

**Mme FERREIRA**

(n°31) CARBON-BLANC - SA d'HLM MESOLIA HABITAT - Acquisition en VEFA de 4 logements collectifs locatifs sociaux, sis, résidence "Trineo 2", 5 avenue de Bordeaux - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant global de 602 202 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité

Abstention : Monsieur MORISSET

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur PFEIFFER, Monsieur RUBIO

**Mme FERREIRA**

(n°32) SAINT-MEDARD-EN-JALLES - SCP d'HLM LE TOIT GIRONDIN - Acquisition foncière et construction de 11 logements individuels locatifs sociaux situés Résidence Picot - 149 avenue du Général de Gaulle et 2 impasse Marguerite Duras - Emprunts de types PLAI, PLUS et PHB 2.0 d'un montant global de 2 145 863 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

**Mme FERREIRA**

(n°33) LE TAILLAN-MEDOC - SCP d'HLM LE TOIT GIRONDIN - Acquisition foncière et construction de 6 logements individuels locatifs sociaux situés lotissement 13 "Le Mayne de la Bechade", 11 rue Roger Ducasse - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant global de 907 932 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

**Mme FERREIRA**

**(n°34) Sortie des titres de participation détenues par Bordeaux Métropole dans la Société d'économie mixte (SEM) Gironde Développement - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*C'est une opération comptable. On peut se poser la question du remboursement réel de ces titres dans la mesure où la société a été fermée. Nous n'avons pas les comptes et il y a de fortes probabilités qu'il n'y ait plus de trésorerie pour rembourser.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°35) BORDEAUX - SA D'HLM DOMOFrance - Réhabilitation de 17 logements collectifs locatifs sociaux situés 21 rue Carpenteyre - Emprunt de type PAM d'un montant de 1 636 252 euros souscrit auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote: Madame LE  
BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

**Mme FERREIRA**

**(n°36) Protocole transactionnel n°2 Autorité organisatrice - Proposition - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous ne comprenons pas d'où provenaient les « blocages techniques » qui ont empêché la Métropole de régler les factures. S'agit-il d'erreurs humaines liées aux changements et à la confusion, de bugs informatiques ou bien d'une volonté de nuire, d'actes de sabotage ? En ce qui concerne la liste des entreprises avec qui il y a eu un accord, au bout du compte cela fait quand même 114 000 euros de sanctions financières pour la Métropole. Nous avons du mal à mesurer si c'est normal que la collectivité paye à ce point un ensemble de sociétés privées. D'autant que nous n'avons aucun document, aucun justificatif démontrant que ces entreprises ont rencontré des difficultés suite aux retards de paiement et si ces difficultés justifient de telles indemnités. Du coup nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**M. ROSSIGNOL-PUECH**

**(n°37) Régie personnalisée METPARK - Désignation du directeur -  
Renouvellement - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous n'avons rien contre le directeur qui va entamer son troisième mandat, nous ne le connaissons pas. Nous n'avons pas d'avis, nous nous abstenons. Par ce vote, il n'est pas du tout question d'un désintéret, au contraire, nous attachons beaucoup d'importance au fait qu'il y ait une régie publique, nous pensons même que l'ensemble du stationnement, la totalité des parkings devraient être gérés publiquement.*

**Unanimité des suffrages exprimés  
Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**M. ROSSIGNOL-PUECH**

**(n°38) Modèle multimodal multi partenarial : convention de quasi régie pour  
la prestation du Cerema de gestion du modèle - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*On peut se poser la question du coût important de cette prestation 118 801€ sur 3 ans c'est un peu une rente de situation...). Étant donné l'importance du modèle dans les missions de service public (pour le dimensionnement et l'évaluation des infrastructures de transports ou des projets d'aménagement) il nous apparaît primordial, dans un souci de transparence des données, que les sources du modèle soient connues du grand public. D'autant plus que des appels au public ont été réalisés afin d'aider à l'affinement du modèle (Vélo-Cité mars 2024). Nous souhaiterions que les jeux de données soient partagés en "open data" et que le code source du ou des logiciels exploitant ce modèle soit également publié sous licence logiciel libre en accord avec le plan d'action « logiciels libres et communs numériques ». Sans ces conditions nous préférons nous abstenir.*

**Unanimité des suffrages exprimés  
Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. ROSSIGNOL-PUECH**

**(n°39) Protocole transactionnel marché Tram 302 lot 1 - Décision -  
Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Honnêtement, on ne s'y retrouve pas dans ces échanges et des augmentations de coûts. Ici c'est une vieille histoire, de plus de 10 ans. Au bout du compte, on a l'impression que les collectivités sont bonnes à indemniser toujours les sociétés privées qui elles ne se privent pas de le faire. Nous n'avons pas la disponibilité ni les moyens d'analyser sérieusement le rapport constitué de 60 pages de tableaux et de chiffres, sans aucun élément de réflexion ou d'explication. Pour nous, ce sont des documents illisibles. Nous faisons logiquement abstention en imaginant que ce genre de délibération est inaccessible à une grande partie des*

élu-es. Cela pose quelque part un problème démocratique. Quelle valeur peut avoir une telle validation en conseil métropole.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

**(n°40) Pôle industriel d'excellence alimentaire - MIN de Bordeaux Brienne - Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Tiers investisseur - Clôture de l'AMI - Protocole d'accord préliminaire - Adoption**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous continuons sur notre lancée amorcée lors du vote de la délibération n°2023-545 adoptée lors du conseil métropolitain du 1er décembre 2023 qui approuvait le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt – AMI « Tiers Investisseur ». Nous étions en désaccord et nous avons voté contre. Nous sommes opposé-es à l'arrivée d'un investisseur privé, le MIN est un service public, la meilleure façon de la préserver et même de le renforcer c'est d'éviter que le secteur privé y pénètre, nous considérons c'est un danger. Il y a assez de la marchandisation partout, des logiques libérales qui supplantent partout les logiques sociales et solidaires. Au nom de l'intérêt général, il est fondamental de protéger le secteur public de la capacité de nuisance du privé. Nous continuons donc à nous opposer à l'arrivée d'un investisseur privé, même s'il n'est pas majoritaire et décideur... pour le moment.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

**(n°42) Aides à la production et la conception d'œuvres de fiction, documentaire et d'animation - Subvention de fonctionnement - Convention - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous sommes d'accord avec le principe de soutenir des œuvres culturelles. Mais pour cette délibération, il s'agit seulement de valider la subvention de 40 000 euros pour la série Le Daron diffusée sur TF1 et produite par une grosse société JLA. Sans y être formellement opposé-es, nous doutons que ce soit un choix judicieux. Nous pensons qu'il faudrait prioritairement aider et soutenir des œuvres culturelles qui en auraient vraiment besoin, plus marginales, lesquelles ne pourraient pas exister sans ces subventions. Or la série Le Daron est déjà bien installée dans le paysage audiovisuel et bien soutenue par ailleurs. Les subventions ne devraient pas aller à des grosses entreprises privées mais elles devraient aider à la production d'œuvres culturelles, à des équipes artistiques vraiment dans le besoin. Il est important de discuter des choix, de prioriser et d'expliquer le pourquoi. C'est pour cela que nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. MAURIN**

**(n°44) Contrat de plan Etat Région 2021-2027 - Université de BORDEAUX - Participation financière de Bordeaux Métropole au projet immobilier SIREAUCO - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous n'avons aucun désaccord sur le fait de soutenir de tels projets, celui nommé Sireauco comme les autres faisant partie du contrat de plan Etat-Région (CPER), à part le projet Evering (voir notre note sur cette délibération). Mais les sommes d'argent sont très importantes (1,5 million de subvention métropolitaine pour un budget total de 24 millions d'euros) : les coûts des études, des assurances etc... nous ne sommes pas en mesure de savoir si ces dépenses sont normales ou justifiées, il y a beaucoup de détails et d'éléments à propos desquels nous n'avons pas d'avis. Nous nous abstenons parce que nous ne sommes pas certain.e.s non plus que les priorités d'investissements et de subventions soient parfaitement bien choisies. Il nous semble important de rappeler que les conditions d'études pour les jeunes comme les conditions de travail pour le personnel des universités ou encore les conditions de recherche pour les enseignant-es cherche-ses méritent d'être améliorées. Globalement, le service public de l'éducation se dégrade, les difficultés s'accroissent, du coup les besoins en soutien des collectivités, les efforts de financement mériteraient une réflexion sur les objectifs et les priorités.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. MAURIN**

**(n°45) Contrat de plan Etat Région 2021-2027 - Université de BORDEAUX - Participation financière de Bordeaux Métropole au projet immobilier EVERING - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Il y a quelque chose que nous ne comprenons pas venant d'une majorité qui revendique sa préoccupation environnementale et qui partage le constat d'un état d'urgence climatique. Il est écrit dans cette délibération que le trafic aérien va se renforcer dans les années qui viennent « L'Association internationale du transport aérien prévoit un doublement du transport aérien d'ici vingt ans. Cette évolution se traduira mécaniquement par un doublement des flottes d'avions au niveau international ». Ce qui justifierait un soutien à des projets de recherches ambitieux de manière à permettre l'essor du secteur aéronautique. Certes il est prévu de produire des avions « moins énergivore » mais il nous semble qu'il est nécessaire au contraire de limiter le plus possible le développement d'un secteur du transport particulièrement polluant car générateur de gaz à effet de serre. Il pourrait au moins y avoir une réflexion sur des objectifs qui sont contradictoires, expliquant les contraintes économiques, soulignant en tout cas que ce genre de projet pose forcément un problème. A côté de ça, les entreprises aéronautiques, comme Dassault, qui font de très bonnes affaires ces dernières années ne*

*sont pas citées, il n'est pas décrit dans quelles mesures elles participent financièrement à ces projets de recherches, le budget est trop peu détaillé, par exemple il n'est pas précisé qui sont les prestataires qui sont rémunérés 385 000 euros pour les deux hangars.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

**(n°46) Ecole supérieure des Beaux Arts de BORDEAUX - Subvention annuelle de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

**(n°47) SAINT-MEDARD-EN-JALLES - Zone d'aménagement économique ' Galaxie 4 ' - Compte rendu financier et d'activités (CRFA) 2023 - Décision - Approbation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Encore un rapport que nous n'avons pas les moyens de digérer, un rapport qui de toute façon ne sera pas débattu lors de la séance, puisqu'il n'est pas fait pour ça dans un cadre où il est impossible d'avoir des réflexions sur chacune des 160 délibérations. Du coup, logiquement, nous nous abstenons.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Contre : Monsieur MORISSET**

**M. LABESSE**

**(n°48) Dispositif métropolitain d'aide à l'acquisition de broyeurs de végétaux individuels et de kits mulching - Mise en œuvre de la délibération - critère - Attribution et versement de la subvention - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous n'avons rien contre une politique qui vise à réduire la quantité de déchets, au contraire. Nous savons que ça dépend beaucoup du conditionnement des marchandises que nous achetons, il reste d'énormes progrès à faire. Pourquoi ne pas aider à financer des broyeurs, en subventionnant la moitié du prix d'achat. Les objectifs de réduction du volume déchets est fixé par la loi, c'est entendu. Mais il ne faut pas oublier qu'en attendant la quantité reste très importante et du coup, il faut aussi assurer le maintien voire l'amélioration d'une collecte des déchets (plastiques, alimentaires...). C'est la responsabilité de la Métropole. Or, le service de collecte est réduit, les moyens mis en place ne nous paraissent pas suffisants que ce soient*

*les moyens matériels et humains. Cette politique anti-déchets doit pouvoir combiner sensibilisation, aides pour en réduire la quantité et en même temps, assurer la collecte autant qu'il le faut aujourd'hui car tout ne dépendra pas du consommateur en bout de chaîne mais bien du système de distribution dans son ensemble. Aujourd'hui le tout ne nous semble pas toujours cohérent. D'où notre abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. LABESSE**

**(n°49) CREPAQ - projet frigo anti-gaspi - subvention 2024 - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**M. GARNIER**

**(n°50) Economie sociale et solidaire - Soutien métropolitain 2024 en investissement immobilier en faveur de la laiterie artisanale OhLaitLait - Convention - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**M. GARNIER**

**(n°51) Economie sociale et solidaire - Village du réemploi solidaire Ikos - Aides à l'investissement immobilier de la SAS d'Ikos et aide à l'investissement (immobilisation financière) à la SCIC Ikos - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*La Métropole fait de Ikos une vitrine du réemploi solidaire et ne recule pas devant les moyens financiers alloués. Le montage juridico-financier comporte toujours un risque si l'activité ne s'équilibrait pas dans le temps ou capotait. Il ne faudrait pas vivre un autre Matmut ! La Métropole a déjà accordé une subvention d'investissement de 1M€ et s'apprête à faire voter 333,33K€ de complément + 500K€ pour entrer au capital de la SCIC. Pour nous ça fait beaucoup et il serait normal de faire marche arrière ? En fait il nous semble beaucoup plu judicieux d'équilibrer et répartir les soutiens pour multiplier les initiatives dans les quartiers car d'autres associations ont des projets aussi viables. Il y a donc bien autre chose à faire que de concentrer sur une initiative qui reste à risque. Comme lors de la délibération 156 présentée en début d'année 2024, nous votons contre.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**M. GARNIER**

**(n°52) Economie sociale et solidaire - Feuille de route 2022-2026 - Soutien à France active Nouvelle-Aquitaine en dotation sur outils financiers - Contrat d'apport associatif - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous votons contre cette subvention de 30 000 euros pour le mouvement France Active « spécialiste du financement des entrepreneurs ». N'avons pas de visibilité sur son activité, nous sommes loin d'être convaincus de son utilité. Par contre nous savons que la SAS France Active Investment et la SA France Active Garantie qui constituent France Active font plusieurs millions d'euros profits et donc n'ont pas à priori besoin d'une subvention publique de 30 000 euros, d'autant qu'elles aident essentiellement des entreprises hors secteur ESS.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**M. GARNIER**

**(n°53) Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine - Subvention de fonctionnement pour l'action spécifique ESS et artisanat - Convention - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous ne sommes pas opposés à ces deux subventions de 10 000 euros chacune. Nous faisons abstention parce que nous ne partageons pas la philosophie générale. Entre autres désaccords, nous avons un point de vue différent sur le secteur de l'ESS, pour nous il y a des aspects positifs et d'autres beaucoup moins. C'est comme si le secteur se regardait un peu trop, comme si les collectivités se satisfaisaient de leur rôle de subventionneur sans plus de réflexion sur les effets concrets. L'intérêt d'une économie sociale et solidaire c'est de construire un secteur qui corrige les dégâts de l'économie non solidaire et anti sociale qu'est l'économie capitaliste dominée par les logiques financières. Nous sommes d'accord pour soutenir ces secteurs d'activité mais avec un raisonnement et des objectifs affichés comme celui de répondre aux besoins sociaux, environnementaux, de construire des réseaux solidaires et sociaux qui s'adressent aux populations les plus fragiles et précaires. Le soutien à une autre économie devrait permettre de penser un autre système de production et de service, une autre façon de distribuer les produits de manière à améliorer la vie des gens sachant que nous sommes dans un monde en crises profondes (sociales, écologiques...), où les conditions de vie se dégradent pour une grande partie de la population. C'est de réflexions concrètes qu'il manque dans cette délibération, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. GARNIER**

**(n°54) Economie sociale et solidaire - Ville de BORDEAUX - 2024-2025 - Subvention en vue de l'organisation du forum mondial de l'économie sociale et solidaire (GSEF) -Convention - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous avons déjà voté contre des subventions à l'organisation du Forum de l'ESS. C'est 200 000 euros de la Métropole, c'est 900 000 euros au total de subventions publiques, soit près de la moitié du budget. C'est beaucoup et surtout pour quelles raisons ? Il est écrit qu'il s'agit d'une « vitrine » mais une vitrine de quoi et pour quels objectifs concrets ? Nous avons du mal à voir. Certes il est affirmé la volonté de développer une économie solidaire. Mais à côté de l'économie capitaliste qui n'est jamais nommée, en parallèle, sans la gêner, sans la combattre ? Il est écrit par exemples dans les documents du Gsef (réseau mondial de l'ESS) joints à la délibération : « L'objectif ? Mettre en commun les visions et les pratiques qui peuvent faire de l'ESS la « norme qui régulera l'économie de demain », imposant le primat de l'humain et du projet collectif sur le capital et structurant une économie de la proximité comme du long terme. » Puis : « À l'heure des grands enjeux de notre époque, les actrices et les acteurs de l'ESS privilégient une organisation de la société et de ses activités basées sur la coopération, la solidarité, la prise en compte des questions environnementales et la juste distribution des richesses. Ils poursuivent la construction d'un modèle pour lequel la rétribution du capital et le modèle consumériste ne sont pas la priorité. »... Il y a aussi des critiques en interne, de sociologues, d'acteur de l'ESS (voir texte de décembre 2022, « Le combat de l'Economie Sociale et Solidaire : refuser de venir en supplétif d'un néolibéralisme mortifère »). 200 000 euros pour un forum ça nous semble discutable, ça serait plus utile de subventionner les activités concrètes, pour faire en sorte que l'ESS prenne plus de place...*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**M. GARNIER**

**(n°55) Emmaüs - Année 2024 - Subvention de fonctionnement - Convention - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**M. GARNIER**

**(n°56) Economie sociale et solidaire - Soutien à l'investissement immobilier de la recyclerie de quartier La Récré à BORDEAUX - Convention - Décision - Autorisation.**

**Unanimité**

**Mme NOEL**

**(n°58) Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) - Convention opérationnelle N° 33-18-048 d'action foncière pour le développement de l'activité économique sur le site de projets de l'OIM Aéroparc - Rachat de foncier par Bordeaux Métropole dans le secteur Deux Poteaux - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous refusons de valider cette acquisition de 5 parcelles auprès de l'EPF. D'abord parce que nous n'avons pas les moyens de nous assurer du juste prix de vente, ensuite parce que nous n'avons pas de visibilité claire sur l'utilisation future de ces parcelles, enfin parce que*

*globalement nous sommes en désaccord avec les objectifs économiques/politiques de l'OIM Aéroparc, basé sur une activité aéronautique, aérospatiale et militaire que nous ne partageons pas du tout. Nous défendons le développement de l'emploi par des activités plus respectueuses de l'environnement et de l'humain, par un renforcement des services publics, par une économie qui réponde aux besoins immédiats des populations. Ce genre de développement nous semble dépassé et problématique au regard du dérèglement et de l'urgence climatique.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme NOEL**

**(n°59) Etablissement public foncier Nouvelle Aquitaine - Convention n° 33-22-093 multisites d'intervention sur des secteurs de renouvellement urbain - Avenant n° 2 - Décision - Approbation**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*Malgré le fait qu'il est difficile d'avoir une vision concrète et quelques bizarreries dans la description des objectifs (mixité sociale, qualité urbaine, etc. qui ne veulent rien dire tel quel) mobiliser l'EPF pour l'achat de terrains dans l'enveloppe urbaine existante va dans le bon sens, elle devrait permettre in fine, en tout cas c'est l'ambition affichée, de lutter contre l'expansion urbaine et l'artificialisation des sols. Nous soutenu l'idée d'acquérir du foncier, reste quand même la question pour en faire quoi. C'est une critique nous nous reprenons plus globalement. Nous pensons que l'Etablissement public foncier est un outil essentiel pour lutter contre la hausse spéculative des prix fonciers et immobiliers et pour orienter l'occupation des sols en privilégiant la construction de logements sociaux par exemple tout en luttant contre l'artificialisation des sols. Donc sur le principe, comme c'est d'ailleurs inscrit dans sa convention stratégique (voir délibération n°57-40100), on ne peut qu'être d'accord avec une augmentation du plafond d'intervention qui passerait de 7 millions à 27 millions. Par contre, il faut des règles, dont entre autres : 1) il ne faut pas que l'augmentation du plafond permettent une inflation des prix de cession du foncier de la part des propriétaires privés. 2) il faut éviter de céder les surfaces acquises uniquement à des promoteurs privés qui après font des opérations en VEFA et privilégier les ventes directes à des organismes de logements sociaux qui soient maître d'ouvrage. 3) il faut fixer des objectifs précis de constructions de logements sociaux et très sociaux (type loi SRU) de logements étudiants sociaux et EPHAD ou RPA publics non lucratifs et d'hébergements d'urgence et asile, qui doivent représenter la majorité des programmes.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Contre : Monsieur MORISSET**

### **Mme NOEL**

**(n°60) Procédure de modification simplifiée du PLU 3.1 pour intégrer la politique du zéro artificialisation nette (ZAN) - Objectifs poursuivis - Modalités de la concertation - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous partageons complètement la préoccupation de limiter au maximum l'artificialisation des sols et donc le « zéro artificialisation nette » est une avancée parce qu'elle inscrit dans la loi l'urgence de protéger les sols. Nous comprenons qu'il y a des étapes pour sa mise en place comme l'adaptation du PLU. Cela dit, ce n'est peut-être pas la faute seulement de la délibération, car la loi n'est visiblement pas claire non plus. Il manque des définitions, des explications qui permettraient de comprendre mieux la situation, d'en avoir une vision plus concrète. Il s'agirait de réduire la surface artificialisée de moitié dans les 10 années qui suivent, mais ça se calcule sur quel espace ? celui de la métropole ? Que signifie précisément une surface artificialisée ? Y a-t-il équivalence entre des artificialisations de sols pour des logements, pour des centres commerciaux, pour des zones d'activité comme les zones industrielles ? Qu'en est-il des objectifs au niveau des surfaces agricoles, dans la métropole ? La délibération ne nous semble pas suffisamment concrète. En conséquence nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

### **M. EGRON**

**(n°61) Contrat de co-développement 2024-2027 - Stratégie funéraire - Plan d'exhumation de la commune de PESSAC - Action spécifique - Convention pluriannuelle - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*En fait nous n'avons pas d'avis déterminé. Ni pour ni contre. Il nous semble utile de préciser les coûts liés aux reprises administratives (inhumations, travaux...) qui ont dû servir de base pour le calcul de la subvention demandée. Mais voilà, nous n'avons pas ces précisions. Nous faisons abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

### **M. EGRON**

**(n°62) Participation de Bordeaux Métropole aux journées nationales de France Urbaine 2024 - Prise en charge aux frais réels de la délégation métropolitaine - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**M. EGRON**

**(n°63) Fixation des tarifs de l'espace cafétéria du T1 - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*A propos des délibérations qui concernent les agent-es de la métropole, nous pensons utile et même nécessaire de faire apparaître l'avis ou des commentaires des organisations syndicales ou autres structures représentatives du personnel. Ici il s'agit d'une grille de tarifs, du coup, il aurait été judicieux de dire s'ils évoluaient, 'augmentaient ou pas. D'ailleurs qui gère cet espace cafétaria, la Métropole ou une société privée. Comme il manque ces informations, nous faisons abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur ALCALA,  
Madame AMOUROUX, Monsieur  
BAGATE, Monsieur BOBET, Madame  
BONNEFOY, Madame BONORON,  
Madame BOZDAG, Monsieur  
CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE,  
Monsieur COLES, Madame  
DELATTRE, Monsieur DUPRAT,  
Monsieur FLORIAN, Monsieur  
GARRIGUES, Madame GAUSSENS,  
Monsieur LABARDIN, Monsieur  
LAMARQUE, Madame LOUNICI,  
Monsieur MANGON, Monsieur  
MILLET, Monsieur MORETTI,  
Monsieur N'JIKAM MOULIOM,  
Madame PAVONE, Monsieur  
PESCINA, Monsieur POIGNONEC,  
Monsieur POUTOU, Monsieur PUJOL,  
Monsieur RAUTUREAU, Monsieur  
RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame  
ROUX-LABAT, Madame SABOURET,  
Monsieur SALLABERRY, Monsieur  
TROUCHE**

**M. EGRON**

**(n°64) Avenant pour le retrait d'un membre de la convention de groupement de commandes relatif à l'achat d'électricité et services afférents - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*La ville de Mérignac se retire du groupement de commande, nous n'avons pas d'explication. Cela aurait pu être intéressant. Du coup, nous n'avons pas d'avis sur l'avenant.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme CASSOU-SCHOTTE**

**(n°66) Présentation du Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2023 des services publics de l'assainissement collectif des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines - Information au Conseil**

**Communication effectuée**

**Mme DE FRANÇOIS**

**(n°69) Présentation du rapport annuel du concessionnaire ' abris voyageurs ' - Année 2023 - Information au Conseil**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*Nous n'avons vraiment pas pu travailler sur ce rapport de ... 130 pages. Comme pour les nombreuses délibérations que nous n'avons pas pu étudier, il ne s'agit pas du tout d'une forme quelconque de désintérêt. Seulement un manque de disponibilité et de moyens pour tout lire et analyser. Deux remarques quand même : d'abord, ici encore, il s'agit d'une sous-traitance d'une activité qui pourrait être gérée par la société de transport TBM qui est déjà elle-même une délégation du service public. Et puis nous tenions à réaffirmer que nous sommes opposés à la publicité sur ces abris bus, soit 1289 panneaux publicitaires sur la métropole ! Nous en sommes déjà envahi-es un peu partout dans la ville. Il serait beaucoup plus judicieux de mettre uniquement de l'information municipale, métropolitaine ou associative. Certes c'est moins rentable financièrement mais tellement moins archaïque et agressif, tellement plus en adéquation avec la lutte contre la société de consommation. Pourquoi devrions-nous subir cela, être abreuvé-es de publicité quand on attend le bus. Qu'avons-nous fait pour mériter ça ?*

**Communication effectuée**

**Mme BICHET**

**(n°70) Réseau de chaleur du Haillan - Convention pour la mise en place de moyens de production de chaleur provisoires entre Bordeaux Métropole et la ville du HAILLAN - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**Mme BICHET**

**(n°71) Convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'ADEME (2024-2027) Décision - Autorisation**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*C'est une convention qui nous laisse perplexe. Certes l'ambition que nous partageons est affichée « l'ADEME accompagne et accélère la transition écologique pour établir un modèle*

*de société plus sobre et solidaire, respectueux de l'environnement comme du vivant, mais aussi vecteur d'opportunités économiques et créateur d'emplois ». Mais au niveau des actions planifiées, cela nous apparaît très peu concret. D'ailleurs la liste d'actions particulières déjà identifiée est annoncée dans une annexe qu'on ne trouve pas dans la délibération. A part des réflexions, des études, des partenariats, nous avons du mal à voir ce qui peut se mettre en place. Il y a bien la volonté de réduire la quantité de déchets. Mais après ? A quoi peut ressembler le « modèle de société plus sobre et solidaire » ? Quelles seraient les remises en cause du système actuel, à quel niveau les changements seraient envisagés en dehors de modifications à la marge ? Il manque à notre avis, mais c'est vrai pour toutes les délibérations concernant la protection de l'environnement, la lutte contre le dérèglement climatique ou la pollution, des mesures qui s'attaquent clairement aux sources donc au système, donc au « modèle » actuel : artificialisation des sols, trafic routier, les paquebots, productivisme dans l'agriculture avec l'utilisation des pesticides, pollution visuelle (éclairage la nuit), envahissement de la publicité, multiplication des ondes avec le développement de la télécommunication électronique... Cela manque d'engagement précis concernant les remises en cause d'un système économique qui est responsable de la situation actuelle. Si le responsable n'est pas identifié, pour nous c'est un point faible. Nous faisons abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme BICHET**

**(n°72) Convention pour le raccordement au réseau de distribution publique de gaz naturel du site d'injection de biométhane CVE à AMBARES-ET-LAGRAVE et BASSENS - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous n'avons pas d'avis sur la question. Nous regrettons de ne pas avoir les moyens de travailler sérieusement sur le sujet. Nous faisons abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme BICHET**

**(n°73) Réseau de chaleur de Mériadeck - Modification de la puissance de la sous-station Musée des Beaux-Arts - Participation financière de la ville de BORDEAUX - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme BICHET**

**(n°74) Convention relative à la constitution d'un regroupement pour la valorisation des CEE (Certificats d'économie d'énergie) - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*S'agit-il de valider la convention de regroupement pour la valorisation des CEE (certificat d'économie d'énergie) ou bien de donner l'autorisation à la présidente du conseil métropole de signer les conventions d'habilitation pour le regroupement ? Ce n'est pas clair. De toute façon, cela rejoint une critique que nous exprimons régulièrement sur les limites de la démocratie métropolitaine (limite des institutions en général) qui se traduit par une concentration de pouvoir sur les président-es des collectivités. Concentration que nous désapprouvons*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme BICHET**

**(n°78) Appel à projets "Chêne" - Demande de financement - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous partageons la préoccupation environnementale affichée, à savoir renforcer la politique d'économie de consommation d'énergie notamment dans les bâtiments publics. Nous regrettons seulement un manque de visibilité sur les structures qui se mettent en place, ces groupements dont on ne mesure pas qui ça implique réellement, sur ces appels à projets qui doivent acter des candidatures de sociétés dont on ne sait pas précisément les noms. C'est un vote comme beaucoup d'autres qui nous demande de valider des procédures dont on ne maîtrise pas les suites. Nous préférons nous abstenir.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. PUYOBRAU**

**(n°79) Opération programmée d'Amélioration de l'habitat Copropriétés dégradées multisites - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Le dossier indique qu'il y a 8480 co-propriétés qui regroupent 43020 logements sur la métropole et qu'elles sont situées essentiellement à Mérignac, Talence, PESSAC (en moyenne 100 logements par co-pro) puis à Bordeaux, Bègles, le Bouscat pour des copros plus petites de moins de 12 logements. Les co-propriétés dégradées constituent un problème majeur en France puisqu'en général, elles concernent que le parc privé, avec soit des propriétaires occupants aux revenus très modestes et qui ne peuvent pas faire face aux charges et aux investissements nécessaires notamment pour la rénovation énergétiques, soit des propriétaires « indécents » type marchand de sommeil qui cherchent à se faire des ronds*

sur le dos de populations très démunies et ou en situations irrégulières type sans papiers, sans investir le moindre kopeck dans leur bien pour rénover. Dans ce contexte général, la métropole cible uniquement 4 co-propriétés : 1 à Bordeaux la résidence Mozart au Grand Parc avec plus de cent logements ; une au Bouscat, bd Godard (250 logements) et 2 à Floirac (170 logements). D'après le dossier, il s'agirait essentiellement de propriétaires occupants aux revenus très modestes. En cumulant les aides l'ANAH (28), celles de la métropole (5,8), celles des communes et celle de la Banque des territoires, on aurait un budget global de 35 millions d'aides... soit à peu près 67000 euros par logements... ce qui semble beaucoup mais ce qui en fait, quand on regarde le contenu, concerne les surtout les parties communes et les prestations d'ingénierie et très peu les aides individuelles et les travaux à faire par logement. Si la situation de revenu des propriétaires est très modeste, il y a fort à parier qu'ils ne pourront pas faire face aux dépenses d'investissement nécessaire pour leur logement. Cette politique risque être très peu efficace et ne tient pas compte de la situation sociale très difficile pour les propriétaires occupants modestes ou très modestes. Les aides individualisées doivent être augmentées pour les propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures au plafond HLM. Par ailleurs, la métropole devrait mener une politique globale vis-à-vis des co-propriétaires modestes en favorisant des dispositifs de subvention couplé à des prêts bonifiés en échange éventuellement d'un conventionnement social de leur patrimoine (ils s'engagent à ne pas vendre au-delà d'une certaine valeur indexée le bien ou à le louer aux prix de loyers HLM). En général il est difficile pour nous de mesurer si les investissements et les subventions sont corrects ou adaptés aux besoins, le fait est qu'il faut améliorer les copropriétés d'habitantes modestes ou très modestes. Cela correspond à l'idée que nous nous faisons de l'intervention des collectivités locales, à savoir soutenir les plus modestes. A priori à ce stade, il s'agit plus d'une mission de diagnostic et d'accompagnement qui fait sens. Difficile tout de même de se prononcer sans l'avis des habitants sur l'opération. Une pente glissante que pourrait emprunter le projet serait de justifier par l'intérêt patrimonial des bâtiments le fait de forcer les habitants à faire des travaux chers. Cela amènerait à faire un tri entre les habitants qui peuvent payer et resterons habiter là et les autres qui se verront reloger avec une compensation financière qui, souvent, s'avère insuffisante pour retrouver une situation similaire. On voit des cas de basculement dans le logement social par exemple ou d'éloignement des centres urbains pour retrouver un bien abordable. Pour finir, entre le positif et le négatif, nous nous abstenons.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**M. PUYOBRAU**

**(n°80) ADIL 33 - Année 2024 - Subvention de fonctionnement - Décision -  
Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
BETES, Monsieur PFEIFFER**

**Mme KISS**

**(n°81) Soliha Terres-Océan - Année 2024 - Subvention de fonctionnement -  
Convention - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous votons pour cette subvention à Soliha. Dans la présentation, Soliha parle d'une "campagne de communication et de sensibilisation auprès de propriétaires de logements vacants." menant à plus de "500 accompagnements individualisés". Nous aurions apprécié avoir accès aux détails de cette campagne, histoire d'avoir une vision plus concrète des retombées de l'action de Soliha.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur PFEIFFER, Monsieur PUYOBRAU**

**Mme KISS**

**(n°82)      Projet BORDEAUX Centre ancien : opération d'aménagement -  
Convention de partenariat pour le financement des études d'assistance à maîtrise  
d'ouvrage - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Dans cette délibération, il manque à notre avis des informations importantes : concernant le groupe de prestataires désignés, de quelles sociétés s'agit-il ? quels sont les cabinets qui sont censés réaliser les études. Les coûts de ces missions et études sont importants, ce sont 1,3 million et à 570 000 euros. Nous aurions apprécié avoir des précisions sur ces études. Enfin il s'agit de coûts estimés, nous pensons nécessaire qu'un plafond soit fixé pour éviter que les coûts dépassent de trop loin les sommes votées dans la délibération. Du fait de ces manquements, nous votons contre.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur GOMOT, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame NOEL, Monsieur PFEIFFER, Monsieur PUYOBRAU**

**Mme MELLIER**

**(n°84)      RER Métropolitain - Financement des renforts de circulation RER  
Métropolitain prévus au Service Annuel 2024 et Convention cadre de financement  
des renforts de circulation du RER Métropolitain Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous approuvons la participation financière de la métropole visant à renforcer le trafic ferroviaire (fréquence des trains en semaine comme le week-end) de 3,5 millions d'euros par an. Nous tenons à signaler une inquiétude concernant les volontés de la Région d'aller vers une privatisation de certains secteurs du TER. Nous espérons que ces investissements d'argent public ne serviront pas des entreprises privées dans les années qui viennent. Il est*

*primordial de développer le transport par train (comme le transport fluvial aussi) mais surtout de développer et renforcer un véritable service public du transport ferroviaire, comme des transports en commun en général. La gauche au pouvoir à déjà trop libéraliser et « marchandiser » les services publics. Alors voilà, nous alertons sur ce danger en exigeant des engagements fermes en rupture avec les politiques libérales.*

**Unanimité**

**Mme MELLIER**

**(n°85) BORDEAUX - Carrefour Chaigneau - Souricière - Convention de financement pour la réalisation des études APO (Avant-Projet et Projet) d'élargissement du pont rail de Chaigneau par la SNCF - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous n'avons évidemment aucun souci avec le projet de réaliser un passage véhicules et vélo/piéton sécurisé, sous la voie ferrée. Nous nous abstenons parce que nous ne sommes pas outillé-es pour valider ou invalider les conditions financières de l'opération. Aussi nous avons toujours une méfiance concernant le coût important des études, ne connaissant pas en plus les cabinets désignés ou même les conditions de leur désignation.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur MORETTI**

**Mme MELLIER**

**(n°87) Financement des études pour l'amélioration du fonctionnement du quadrant Nord-Est de la rocade de Bordeaux - Décision - Autorisation**

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Mme BLOCH**

**(n°89) La Fabrique Pola - Projet d'avenant à la subvention d'investissement - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Mme BLOCH**

**(n°90) Equipement d'intérêt métropolitain - Commune de Bègles - Réhabilitation du musée de la Création Franche - Budget du programme et appels de fonds - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Malheureusement, on se retrouve avec des coûts de travaux supérieurs à ce qui avait été prévu, voté dans un premier temps (en 2022), c'est quand même +15%, ce qui fait poser question sur l'aspect quasi systématique des hausses de coût au final, ce qui pose aussi le problème de la fiabilité des délibérations de subventions qui sont mises au vote. Nous tenons à dire qu'en dehors de nos critiques à l'égard des conditions financières qui nous amène à nous abstenir, nous soutenons les améliorations de la structure associative Pola et des autres associations qui vivent autour. C'est important de renforcer les moyens d'action dans le secteur culturel et artistique.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Mme BLOCH**

**(n°91) Equipement d'intérêt métropolitain - Commune de Lormont -  
réhabilitation et extension de la Maison des Sports des Iris - budget du programme  
et appels de fonds - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous ne sommes pas suffisamment compétent-es et informé-es sur le plan de financement pour l'approuver. Du coup nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Mme BLOCH**

**(n°92) Subventions 2024 - Manifestations culturelles dans le cadre des  
contrats de co-développement - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**Mme BLOCH**

**(n°93) Association pour le développement des épreuves combinées et du  
meeting de TALENCE(ADEM) - Décastar - Année 2024 - Subvention d'aide à une  
manifestation - Avenant à la convention - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*3 subventions (total 65 000 euros) pour le festival du film d'histoire, la nuit des bibliothèques, festival Jalles house rock.*

*Nous votons pour mais nous soulignons quand même la très grosse part réservée au festival du film d'histoire de Pessac et son budget énorme de 601 900€ comparée au festival « la Classe ouvrière fait son cinéma » qui tourne avec seulement 15 000€ et uniquement avec des bénévoles ! Il y aurait possiblement des rééquilibrages à faire. Ce qui ne signifie pas que nous aurions la moindre chose contre le festival à Pessac, bien au contraire. Mais il y a de fait, une*

sorte de traitement inégalitaire. Donc autant pour Pessac et plus pour "la classe ouvrière" ça serait mieux.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
CAZABONNE, Monsieur  
SALLABERRY**

**Mme FERREIRA**

**(n°94) BEGLES - VILLENAVE D'ORNON - Zone d'aménagement concerté  
(ZAC)Route de Toulouse - Modification du dossier de réalisation et du programme  
des équipements publics - Décision - Approbation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Pour être honnêtes, nous n'avons pas eu les moyens de travailler sur cette délibération. Nous avons une vision très critique de cet aménagement mais sur ces points précis des modifications du programme, nous choisissons de nous abstenir. Même chose pour la délibération suivante, la n°40106.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
BRU, Madame CORNACCHIARI,  
Madame KISS, Monsieur LAMARQUE,  
Madame LEPINE, Monsieur MANGON,  
Madame NOEL, Monsieur PESCINA,  
Monsieur PUYOBRAU, Monsieur  
RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES,  
Monsieur ROSSIGNOL-PUECH,  
Monsieur RUBIO, Madame SAADI,  
Monsieur THONY, Monsieur  
TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET**

**Mme FERREIRA**

**(n°95) BEGLES - VILLENAVE D'ORNON - Zone d'aménagement concerté  
(ZAC) ' Route de Toulouse ' Prolongation de la durée de la ZAC - Avenant 3 au Traité  
de concession - Décision - Approbation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
BRU, Madame CORNACCHIARI,**

Madame KISS, Monsieur LAMARQUE,  
Madame LEPINE, Monsieur MANGON,  
Madame NOEL, Monsieur PESCINA,  
Monsieur PUYOBRAU, Monsieur  
RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES,  
Monsieur ROSSIGNOL-PUECH,  
Monsieur RUBIO, Madame SAADI,  
Monsieur THONY, Monsieur  
TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET

**Mme FERREIRA**

(n°96) BEGLES-VILLENAVE D'ORNON Zone d'aménagement concerté (ZAC)  
"Route de Toulouse" Compte rendu financier 2023 (CRF) Avenant n°5 à la  
convention d'avance de trésorerie - Décision - Approbation

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Alors comme pour d'autres délibérations, notre petite équipe militante n'a malheureusement pas la disponibilité et les moyens pour étudier ce rapport de 100 pages. Nous le redisons, il nous est impossible de gérer autant de rapports et autant de pages à lire, d'autant plus que c'est une littérature technocratique pas toujours abordable. Même chose pour la délibération suivante, la n°40108.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
BRU, Madame CORNACCHIARI,  
Madame KISS, Monsieur LAMARQUE,  
Madame LEPINE, Monsieur MANGON,  
Madame NOEL, Monsieur PESCINA,  
Monsieur PUYOBRAU, Monsieur  
RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES,  
Monsieur ROSSIGNOL-PUECH,  
Monsieur RUBIO, Madame SAADI,  
Monsieur THONY, Monsieur  
TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET**

**Mme KISS**

(n°97) PESSAC - Opération d'aménagement ' Le Pontet Sud ' Compte Rendu  
Financier et d'Activité 2023 (CRFA) - Bordeaux Métropole et La Fabrique de  
Bordeaux Métropole- Décision - Approbation

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°98) GRADIGNAN - ZAC centre-ville - Compte rendu financier et d'activités 2023 (CRFA)- Convention d'avance de trésorerie - Décision - Approbation**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*Nous nous abstenons, refusant d'approuver le CRFA. Nous le redisons ici, nous n'avons vraiment pas les moyens d'analyser de tels rapports (50aine de pages), ni le temps, ni la capacité de tout décrypter. De toute façon, il n'y pas la place pour débattre de ce qui pourrait susciter questions et discussions. Car il faut le dire, nous ne partageons pas tout dans le projet de la ZAC de Gradignan, loin de là, comme dans de nombreuses opérations immobilières. Notamment la faible proportion de logements sociaux ou encore le déclassement du terrain appartenant au CCAS de Bordeaux qui comprenait l'ancien Ehpad (affaire qui semble d'ailleurs toujours traité au tribunal administratif).*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame BRU, Madame CORNACCHIARI, Madame KISS, Monsieur LAMARQUE, Madame LEPINE, Monsieur MANGON, Madame NOEL, Monsieur PESCINA, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur RUBIO, Madame SAADI, Monsieur THONY, Monsieur TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET**

**Mme KISS**

**(n°99) EYSINES - ZAC CARES Cantinolle. CRFA 2023 - Décision - Approbation**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*Nous ne pouvons pas approuver un rapport financier (40 pages) que nous n'avons pas eu le temps d'étudier. Donc c'est tout logiquement que nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

**(n°100) BLANQUEFORT - délaissé de voirie - restitution au propriétaire d'origine - CL77 et 79 - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**Mme KISS**

**(n°101) BRUGES - Liaison Est/Ouest\_Centre ville/Quartier du Tasta - Parcelles AV1159 et AV1162 Propriété de VINCI CONSTRUCTION France - Acquisition - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous n'avons pas de désaccord avec le projet d'aménagement du centre-ville de Bruges, qui consiste à améliorer la circulation dans les environs. Il s'agit ici d'acquisition d'une parcelle au prix de 189 000 euros pour réaliser le projet. Nous ne connaissons pas assez bien le quartier, nous n'avons pas le document de la direction immobilier de l'Etat qui estime le prix de la parcelle. Du coup, nous ne sommes pas en mesure de valider la décision. Nous faisons abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

**(n°102) LE HAILLAN OIM AEROPARC - Projet aménagement d'un chemin nature : entrée Sud de SAFRAN et Chemin de Drolin - Parcelles BA7- BA30 - BA31- BA 33 et BA34 - Acquisition - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*A priori nous n'avons rien contre l'acquisition des parcelles pour y faire une allée de circulation vélo. Mais nous n'avons pas les plans qui permettent de se rendre compte de la situation, de visualiser les 5 parcelles. Et nous n'avons pas le document de la Direction Immobilier de l'Etat qui estime le terrain à 201 000 euros, d'après ce qu'affirme la délibération. Nous nous abstenons.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Contre : Monsieur MORISSET**

**Mme FERREIRA**

**(n°103) LE HAILLAN - désaffectation - déclassement et cession à la Fab - parcelle AL154 - Décision -Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Comme nous le faisons pour la plupart des délibérations qui consistent à déclasser des parcelles pour les vendre, nous votons contre. Nous défendons l'idée que le foncier doit rester public, déjà beaucoup trop de surfaces ont été vendues au privé. Ici, en plus, on apprend que la maison située sur la parcelle était occupée depuis des mois. Par qui, pour quelle raison ?*

*Un squat militant pour reloger en urgence des personnes et des familles sans abris, des réfugié-es ? Une occupation et des gens qui finalement ont été expulsé-es ? Mais cette histoire ne semble pas être suffisamment intéressante pour nous la raconter. Quelle ironie quand même, une parcelle destinée à y construire des logements, empêchée par une occupation pour reloger des personnes en urgence, semble-t-il. Cela pose le problème de pouvoirs locaux incapables de répondre à l'urgence sociale, incapables de trouver des solutions qui s'adaptent à des situations particulières.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame BRU, Madame CORNACCHIARI, Madame KISS, Monsieur LAMARQUE, Madame LEPINE, Monsieur MANGON, Madame NOEL, Monsieur PEScina, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur RUBIO, Madame SAADI, Monsieur THONY, Monsieur TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET**

**Mme FERREIRA**

**(n°104) LE BOUSCAT - Libération Centre-Ville - Compte rendu financier et d'activités année 2023 - Approbation - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous ne pouvons pas approuver un rapport financier (30 pages) que nous n'avons pas le temps d'étudier. Donc logiquement et surtout raisonnablement, nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame BRU, Madame CORNACCHIARI, Madame KISS, Monsieur LAMARQUE, Madame LEPINE, Monsieur MANGON, Madame NOEL, Monsieur PEScina, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur RUBIO, Madame SAADI,**

Monsieur THONY, Monsieur  
TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET

**Mme KISS**

(n°105) Programme ' Entreprendre, travailler dans la métropole ' - BRUGES -  
Secteur d'aménagement de Terrefort - Compte-rendu financier et d'activités 2023  
(CRFA) - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

**Mme KISS**

(n°106) LE HAILLAN- ZAC Cœur de Ville - Compte-rendu financier et  
d'activités année 2023 - Approbation - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

**Mme FERREIRA**

(n°107) BRUGES - Opération d'aménagement "Petit Bruges" - Compte-rendu  
financier et d'activités (CRFA) 2023 - Décision - Autorisation

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous n'approuvons pas le rapport CRFA, certes beaucoup plus léger que les autres CRFA présentés. Nous ne sommes pas en capacité de valider les aspects financiers (à quoi correspondent les 200 000 euros d'études, qui les a faites ? ou les 100 000 euros d'honoraires concession). Nous ne validons pas non plus la proportion des logements sociaux et très sociaux que nous trouvons trop faibles, l'absence d'espaces communs pour les habitant-es, des lieux collectifs, des salles notamment ou même au niveau des commerces comme des cafés qui seraient des endroits gérés directement par les habitant-es par exemple. Il manque ici comme ailleurs cette préoccupation de favoriser la gestion des espaces par les résidents. Sans oublier un réseau de services publics de proximité trop faible.*

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame  
BRU, Madame CORNACCHIARI,  
Madame KISS, Monsieur LAMARQUE,  
Madame LEPINE, Monsieur MANGON,  
Madame NOEL, Monsieur PESCINA,  
Monsieur PUYOBRAU, Monsieur  
RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES,

Monsieur ROSSIGNOL-PUECH,  
Monsieur RUBIO, Madame SAADI,  
Monsieur THONY, Monsieur  
TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET

**Mme KISS**

(n°108) ZAC cœur de Bastide sur BORDEAUX - CRAC 2014 et clôture de la concession - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

**Mme FERREIRA**

(n°109) TVA applicable aux opérations d'aménagement - reversement à opérer par la SAEML Bordeaux Métropole Aménagement à Bordeaux Métropole au titre des concessions échues. Décision - Autorisation

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Le sujet semble être un peu trop technique pour nous. Reversement ou pas de la TVA, nous n'avons pas eu le temps d'y réfléchir et de se faire un avis. Nous faisons abstention. Même si cela semble être une bonne nouvelle puisque BMA va devoir rembourser à la CUB-Métropole frais de procédure de recouvrement à hauteur de 26K€.*

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame JAMET, Madame KISS, Madame NOEL, Monsieur PFEIFFER, Monsieur TOURNERIE, Monsieur TRIJOLET

**Mme KISS**

(n°110) LORMONT - ZAC Quai Chaigneau Bichon - clôture de l'opération - décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU

**Mme KISS**

(n°111) ZAC Cœur de Jalles à SAINT-MEDARD-EN-JALLES - CRAC 2010 et clôture de l'opération - Décision - Autorisation

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous n'approuvons pas le rapport CRFA de 100 pages faute de temps et de moyens pour l'étudier. Du coup, nous nous abstenons même si nous ne partageons pas un certain nombre de choix dans ce genre d'aménagement et de rénovation. Nous défendons une réparation différente des logements produits, nous prioriserions beaucoup plus les logements très sociaux, nous critiquons une absence de développement des services publics de proximité, aussi nous dénonçons une trop grande captation de la rente foncière par les promoteurs du privé. En clair, ces projets se font trop sous la domination des capitalistes de l'immobilier.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

**(n°112) LE BOUSCAT - Allée de Boutaut - Cession d'un terrain à l'OPH  
Aquitanis - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous sommes opposés en général aux cessions de foncier parce que sur le principe nous considérons que le foncier doit rester public, aux collectivités. Mais ici, vu le très faible nombre de logements étudiants sur la métropole et le prix d'un studio sur le marché libre, nous sommes plutôt pour. Sur le prix de vente (287000/ 220 euros le M2) ça nous semble correct, sur la base de 54 logements qu'il est prévu de construire, ça représente un coût du foncier HT de 5314 euros par logement, ce qui normalement devrait permettre de faire avec des coûts de construction maîtrisés des logements à loyers modérés. Cela dit 54 logements, ce n'est pas cela qui va rattraper le retard accumulé dans ce domaine sur la métropole. Ce qui aurait été utile, c'est que AQUITANIS précise la répartition des logements (T, T bis, T etc. logements pour personnes en situation de handicap...) et espaces communs. Nous votons pour.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
GAUSSENS, Monsieur GUENDEZ,  
Monsieur HURMIC, Monsieur N'JIKAM  
MOULIOM, Monsieur PFEIFFER,  
Monsieur PUYOBRAU**

**Mme KISS**

**(n°113) GRADIGNAN - 116 rue d'Ornon - Cession à Domofrance de la parcelle  
cadastrée section BY n° 50 - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*D'abord nous sommes opposé-es à la vente de foncier public. Ensuite nous sommes opposé-es aux projets de démolition de bâtis existants, nous défendons au contraire de travailler à l'amélioration de l'existant, à la fois c'est plus écologique et moins coûteux financièrement. Encore faut-il écouter et collaborer avec des architectes plus en phase avec les nécessités du*

*moment (sociales, environnementales). Nous pourrions aussi détailler d'autres critiques contenus dans ce projet mais l'essentiel est dit. Nous votons contre.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame  
LE BOULANGER, Monsieur PFEIFFER**

**Mme NOEL**

**(n°114) FLOIRAC - Résiliation totale de bail emphytéotique entre l'Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, la Commune de Floirac, Bordeaux Métropole et Domofrance - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

**(n°115) Bordeaux - Signature d'un protocole d'accord avec le Grand Port Maritime de Bordeaux suite à l'acquisition des emprises foncières dites Faisceau Cracovie - Allée de Boutaut et Boulevard Aliénor d'Aquitaine - Décision - Autorisation**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*Nous aurions apprécié avoir le plan cadastral des parcelles concernées, histoire de visualiser la scène. Nous actons une sorte d'équilibre dans les dépenses liées au nettoyage et à la dépollution des lieux. Mais si l'arrangement entre le GPMB et la Métropole semble correct, nous ne nous sentons pas en mesure de le valider ou de l'invalider. D'où notre abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote: Monsieur  
DODOGARAY, Monsieur ESCOTS,  
Monsieur FLORIAN, Monsieur RUBIO,  
Madame SAADI**

**Mme KISS**

**(n°116) BORDEAUX - Acquisition auprès de la Ville de la parcelle cadastrée AD 146 sise rue Charles Chaigneau - Projet d'Aménagement de Brazza - Décision - Autorisation**

**Intervention écrite de M. Poutou :**

*Nous sommes en désaccord avec l'ensemble du projet d'aménagement à Brazza. Nous avons eu l'occasion déjà de le critiquer en expliquant pourquoi lors des séances du conseil métropole précédentes. Ici il s'agit d'un bout du projet, avec l'acquisition d'une parcelle de 7000 m2 au prix de 300 000 euros, pour en faire une place très végétalisée. Heureusement car avec toutes les constructions qui s'entassent dans la zone, il va bien y avoir besoin d'aérer, de laisser des espaces libres et verts pour permettre des conditions de vie pas trop désagréables. Dans cette délibération, à noter qu'il n'y a pas l'avis des Domaines, autrement nommé aujourd'hui, à savoir, le document de la Direction Immobilier de l'Etat qui estime la valeur du foncier. Nous faisons abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

**(n°117) BORDEAUX - Acquisition auprès de la Ville d'une emprise de la parcelle cadastrée AD 166 sise rue des Queyries - Projet d'aménagement de Brazza - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Même arguments pour justifier notre abstention que pour la délibération n° 40087. Avec une interrogation concernant cette parcelle faisant partie de l'ancienne usine Soferti (production d'engrais) fermée en 2008, de mémoire, après une lutte des salarié-es pour sauver les emplois, lutte que plusieurs autres équipes militantes d'autres entreprises étaient venues soutenir, un bon souvenir mais là n'est pas le problème. Est-ce que le terrain a été dépollué, si oui par qui ?*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

**(n°118) BEGLES - Rue Jean Macé - Parcelle AW 622 - VILLENAVE D'ORNON - au Pasten - Parcelle BN 143 -Signature d'un traité d'adhésion à la suite d'une expropriation. Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Il s'agit d'un arrangement concernant deux parcelles expropriées de la Métropole pour la SNCF mais qui faisait accord, dans le cadre de la DUP concernant les chantiers de la LGV, d'un projet que nous désapprouvons. Nous laissons donc les acteurs s'arranger entre eux, nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur MORETTI**

**M. RUBIO**

**(n°120) SAINT LOUIS DE MONTFERRAND - Acquisition par Bordeaux Métropole des parcelles cadastrées AI 13 et AI 14, d'une contenance totale d'environ 3 853 m<sup>2</sup>, sises 3 impasse Georges Baudry. Décision. Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous ne sommes pas opposés à une telle acquisition surtout pour le motif invoqué qui est d'assurer la maîtrise foncière du système d'endiguement. Mais nous n'avons pas les moyens de valider le prix de la vente (240 000 euros) et nous n'avons pas idée non plus des conditions de la vente et des rapports avec les propriétaires. Du fait de ces manques d'informations, nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Mme FERREIRA**

**(n°122) Programme Habiter, s'épanouir - MERIGNAC - Secteur Marne - Compte-rendu financier et d'activités 2023 (CRFA) et avenant n°5 à la convention d'avance de trésorerie - Décision - Approbation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous sommes dans l'impossibilité de valider ce rapport de 60 pages. Sérieusement, comment peut-on analyser, étudier, avoir un avis sur un tel rapport chiffré, sachant qu'il y a 160 autres délibérations, des centaines de pages, de tableaux, de chiffres, de descriptions sur des lieux, des structures, des procédures que nous ne connaissons pas particulièrement... ? D'ailleurs quel-le élu-e du conseil peut avoir un avis tranché ? Nous notons que le bilan financier est sommaire, il manque des précisions par exemple sur les études ou les honoraires concernant les cessions achats de parcelles, quels cabinets ont effectué ces études, etc... il est difficile de se retrouver dans les pages de tableaux qui listent plus précisément les dépenses et recettes pour faire le lien avec le rapport rédigé. En clair, il n'y a pas le temps et les moyens de travailler sur ces rapports, de toute façon les séances du conseil ne sont pas des endroits où l'on peut en débattre.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame BRU, Madame CORNACCHIARI, Madame KISS, Monsieur LAMARQUE, Madame LEPINE, Monsieur MANGON, Madame NOEL, Monsieur PESCINA,**

Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur RUBIO, Madame SAADI, Monsieur THONY, Monsieur TOUZEAU, Monsieur TRIJOLET

**Mme KISS**

(n°123) **AMBARES ET LAGRAVE - Secteur Bel Air - Instauration d'un périmètre de projet urbain partenarial (PUP) Alur pour le financement des équipements publics métropolitains et communaux - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous sommes opposés aux projets de démolition. Il nous apparaît aberrant financièrement et incohérent de démolir pour reconstruire, de dépenser de l'argent pour démolir. C'est un très gros problème de la politique de l'ANRU. En plus, nous considérons que le nombre de logements sociaux ou très sociaux est beaucoup trop faible par rapport aux logements en accession libre. Encore une fois, il y a des priorités, des urgences sociales auxquelles il faudrait pouvoir répondre. Nous votons contre.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

(n°124) **AMBARES-ET-LAGRAVE - Zac centre-ville - Secteur A - Cession au profit de l'OPH Aquitanis - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous ne comprenons pas pourquoi il faudrait céder des parcelles de foncier public dans le cadre de la réalisation de projet d'aménagement. Aussi Aquitanis veut acquérir l'entrepôt Albert mais il n'est pas précisé ce qui serait prévu d'en faire. Cette information nous semble utile et même nécessaire. Nous votons contre*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame GAUSSENS, Monsieur GUENDEZ, Monsieur HURMIC, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Monsieur PFEIFFER, Monsieur PUYOBRAU**

**Mme KISS**

**(n°125) Ambarès-et-Lagrave - Rue Pasteur - Parking de La Gorp - Acquisition à titre gratuit de bien sans maître - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Il n'est pas expliqué pourquoi la commune d'Ambarès-et-Lagrave ne réalise pas elle-même l'acquisition à titre gratuit. Nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que la Métropole s'en charge, d'autant que c'est pour un projet de réaménagement d'une voie, en la végétalisant, pour une version « apaisée » nous dit la délibération. Bon alors nous votons pour.*

**Unanimité**

**Mme KISS**

**(n°126) Bassens - Bâtiment Innogaronne - Compensation financière de désordres affectant l'immeuble propriété de Bordeaux métropole - Protocole transactionnel - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous prenons acte du protocole d'accord, mais ne comprenant pas toute l'histoire, nous ne sommes pas en mesure de valider le niveau de la compensation financière de 172 772 euros. En conséquence, nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme PAPIN**

**(n°128) Attribution d'une subvention à une action spécifique en gré à gré dans le domaine de l'accès à l'énergie - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Mme PAPIN**

**(n°129) Subvention à l'association Musique de Nuits Diffusion. Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

**(n°130) Subvention de la Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine 2024  
Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Comme chaque année, nous votons contre cette délibération. Pour qu'il n'y ait pas de confusion, nous rédigeons cette explication de vote : nous sommes absolument pour une Europe, une Europe solidaire et sociale, une Europe des peuples mais pas une Europe des banquiers et des capitalistes, une Europe dont les frontières sont ouvertes aux êtres humains et pas forcément aux capitaux, nous revendiquons la liberté de circulation dans cette Europe, nous défendons un accueil plein à toutes les personnes migrantes, qui fuient les dictature, les guerres, les famines ou désertifications... à l'opposé de la politique criminelle Frontex qui plante un mur contre les réfugié-es de l'Afrique, de l'Asie et de l'Est. Notre critique de l'Europe telle qu'elle est construite n'est pas du tout sur des bases nationalistes ou souverainistes, sur les bases réactionnaires de l'extrême droite Nous sommes en désaccord profond avec les politiques antisociales et ultralibérales de l'union européenne, et c'est à ce titre que nous votons contre une subvention à une association qui se fait le relai de cette Union Européenne là (« les maisons de l'Europe se veulent être les relais entre les institutions européennes et les citoyens »). Pour le reste, nous partageons évidemment les aspirations pacifistes et écologistes ainsi que la volonté d'échanges culturels.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame ANFRAY, Monsieur GARRIGUES, Monsieur LAMARQUE, Madame LE BOULANGER, Madame PAPIN**

**Mme PAPIN**

**(n°131) Volontariat de solidarité internationale à Douala (Cameroun) et à Hyderabad (Inde) Service Civique de réciprocité à Bordeaux - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**Mme KISS**

**(n°133) AMBARES-ET-LAGRAVE - Travaux de création d'un rond-point avenue de Saint-Loubès et d'aménagement de la rue de la Commanderie des Templiers - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

**(n°135) MERIGNAC - Réalisation de voies réservées aux transports en commun et au covoiturage, et d'une piste cyclable ou voie verte le long de la RD106 / Avenue de l'Argonne - Avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre Bordeaux Métropole et le Département de la Gironde et mandat pour la conduite des procédures d'expropriation sur Mérignac - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous n'avons pas une visibilité suffisante sur le détail des coûts du projet (études et travaux) et sur les raisons d'une telle augmentation de ces coûts. Nous nous abstenons. Ceci dit nous partageons la préoccupation de faciliter les déplacements des transports en commun et le renforcement des pistes vélo comme des voies vertes.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

**(n°136) SAINT MEDARD EN JALLES - MERIGNAC - Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroparc - Requalification des avenues de Mazeau, Touban et Pagnot - Arrêt du bilan de la concertation - Décision - Approbation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous nous abstenons, nous n'avons pas d'avis sur un bilan de concertation assez limité. Nous constatons encore la grande faiblesse de participation des usager-es et habitant-es concernant les projets d'aménagement.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme KISS**

**(n°137) BRUGES - Aménagement de la rue du Réduit, entre les rues Adrien Allard et Jean Jaurès - Lancement de la procédure préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP) - Approbation - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*A priori nous n'avons pas de désaccord avec le projet de faire une voie cyclable protégée, en élargissant la voie, donc en prenant sur des parcelles qu'il s'agit d'acquérir. Il y a un problème sur l'une d'entre elles, visiblement le propriétaire ne veut pas céder, on ne sait pas pour quelles raisons. Nous n'avons pas une idée assez précise sur le fait qu'il y aurait ou pas d'autres solutions pour réaliser le projet, autre que de se lancer dans une procédure d'expulsion avec une déclaration d'utilité publique. Ne maîtrisant pas les tenants et les aboutissants, nous préférons nous abstenir.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

## **M. PAPADATO**

**(n°138) BORDEAUX- Travaux d'aménagement du parc du Grand Parc - Contrat de co-développement 2021/2023 - Avenant 2024 - Subvention d'aide à l'investissement - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous n'avons aucune opposition au principe d'une aide financière de la part de la Métropole ni même sur la somme de 350 000 euros (soit 10% du total des coûts). A notre avis, il manque les détails des travaux, les références des entrepreneurs (donneurs d'ordre et sous-traitants...), le tableau situé en annexe n'apporte pas ces précisions. Du coup nous faisons le choix de l'abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

## **M. PAPADATO**

**(n°139) Signature de la convention pluriannuelle 2025-2027 relative à l'animation des sites Natura 2000 "Réseau hydrographique des Jalles de SAINT-MEDARD et d'EYSINES", "Marais du Bec d'AMBES", "Marais de BRUGES, BLANQUEFORT et PAREMPUYRE" et "Marais de BRUGES" - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous avons l'impression que l'animation des sites « Natura 2000 » sont plutôt fermées sur les collectivités : par exemple, ce sont des élu-es, des mairies ou des vice-présidents de la Métropole qui président les comités de pilotage. Il est précisé que « Le comité de pilotage comprend les collectivités territoriales intéressées et leurs groupements concernés ainsi que, notamment, des représentants de propriétaires, exploitants et utilisateurs des terrains et espaces inclus dans le site Natura 2000. Les représentants de l'Etat y siègent à titre consultatif ». Nous ne sommes pas d'accord, nous pensons important que ces comités soient ouverts au milieu associatif et militant écologiste, qu'ils ne soient pas uniquement composés d'institutionnels. La défense de l'environnement doit impliquer très largement ce que l'on appelle parfois la société civile. C'est un désaccord sur des aspects organisationnels et démocratiques qui pose un problème de transparence et de contrôle pour la population. Nous votons contre la convention présentée pour cette raison. Pour finir, comme il est question de zones "Natura 2000" sur Parempuyre, on peut dire un mot sur le projet de site industriel Emme de raffinage de cobalt et nickel. Un projet qui nous apparaît complètement incohérent au regard de ce que la Métropole dit défendre dans cette délibération. On pourrait reprendre tous les arguments développés par le collectif "Alerte Seveso Bordeaux Métropole", dans un courrier envoyé récemment à tou-tes les élu-es. C'est même assez dingue d'entendre la Métropole ou les institutions en général affirmer défendre l'environnement et protéger la santé de la population alors que cette même Métropole défend des projets aberrants, irréflichs, dangereux pour les zones naturelles comme pour les habitant-es. Sans parler que l'actualité du nickel résonne avec les politiques colonialistes comme en Kanaky avec la répression du peuple kanak, avec les fermetures d'usines et licenciements massifs actuellement, comme les conditions d'exploitation des populations en Afrique (Congo...) et les pollutions graves*

*provoquées partout où il y a des industries extractivistes, dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. C'est assez scandaleux de se lancer dans de tels projets sans se soucier des aspects sociaux et environnementaux de ces pays. A la limite, c'est encore plus important que les retombées négatives ici sur le bord de la Garonne*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**M. PAPADATO**

**(n°140) PESSAC - Printemps du Bourgailh 2024 - Contrat de co-développement 2024-2027 - Subvention de fonctionnement 2024 - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**M. PAPADATO**

**(n°141) LE TAILLAN- MEDOC - Acquisitions foncières de parcelles boisées - Subvention d'investissement - Contrat de co-développement 2024-2027 - Décision- Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous n'avons aucun souci avec le principe d'une subvention de 18 000 euros de la Métropole pour la ville du Taillan-Médoc. Sauf qu'il n'y a pas d'explication sur l'utilisation future des parcelles acquises même s'il est écrit qu'il s'agit de « sanctuariser des espaces forestiers ». Il nous apparaît utile de préciser ce que deviendront ces parcelles, de quoi elles sont faites et si elles seront accessibles à la population. Il n'y a pas non plus de plans pour situer ces acquisitions. En conséquence, nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. PAPADATO**

**(n°143) Programme 1 million d'arbres - Evolution du règlement d'intervention - Adoption**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous avons bien noté les 504 000 plantations d'arbres et arbuste à un peu plus de la moitié du mandat, on a noté aussi le chiffres des 49 000 arbres plantés sur les 9 principales communes. Mais dans ce bilan comptable, il manque, à notre avis, le nombre d'arbres et d'arbustes arrachés suite à des travaux d'aménagement ou de construction, le nombre d'arbres et d'arbustes morts après avoir été plantés (normalement il y a un taux relativement important). Il manque aussi la traduction en superficie car le nombre ne fait pas tout. Combien de surface de forêt ou mini forêt ou espaces verts en plus au total. Nous aurions trouvé utile aussi d'informer sur la surface construite et artificialisée dans le même temps. Nous n'avons pas les moyens de nous pencher sur le choix des espèces d'arbres et arbustes plantés, ainsi que sur leur capacité de résistance, sur leurs qualités « rafraichissantes ». Même si nous*

*approuvons l'objectif d'augmenter les espaces verts et les espaces de nature contre les espaces bétonnés et dédiés à l'automobile par exemple. Depuis le début du dispositif « 1 million d'arbres » nous sommes réservé-es sur son efficacité. Le problème de fond est la politique qui ne rompt en rien avec les logiques libérales de la métropolisation, de l'attractivité, de la spéculation immobilière, de la concentration d'activité et de population dans un espace limité. Il faut réfléchir à une autre politique d'aménagement du territoire. C'est pour ces raisons que nous nous abstenons.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. PAPADATO**

**(n°144) Evolution du règlement d'aide à la végétalisation des espaces résidentiels collectifs - renforcement de l'appui aux copropriétés dégradées - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Nous sommes d'accord avec la volonté de favoriser la végétalisation dans les quartiers et d'accord aussi avec le projet de favoriser un peu plus les copropriétés dégradées de manière à améliorer le plus possible le cadre de vie. Même si cela ne résoudra pas fondamentalement ni le mal logement ni la précarité pour les habitant-es dans les quartiers populaires. Il manque quand même, à notre avis, les limites de la participation de la Métropole, quelle subvention au total concernant les copropriétés dégradées qui sont citées (Lormont, Pessac Le Burck, Cenon Palmer...). Du coup nous faisons abstention.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. PAPADATO**

**(n°145) Compensation environnementale suite à l'extension de la ligne D du tramway - Signature d'une convention d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) entre Bordeaux Métropole et la Ville du BOUSCAT - Décision - Autorisation**

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET  
Contre : Monsieur POUTOU**

**M. PAPADATO**

**(n°146) Compensation environnementale suite à l'extension de la ligne D du tramway - Signature d'une convention d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) entre Bordeaux Métropole et l'Hippodrome du BOUSCAT - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous désapprouvons le principe de la « compensation environnementale » que nous trouvons un tantinet hypocrite. Certes, cela peut apparaître cohérent et utile mais, comme des spécialistes, dans les milieux écologistes, l'expliquent, la compensation permet un peu facilement de détruire des zones naturelles, comme si cela pouvait être égal, comme pour se donner une bonne conscience écolo. Ce « principe de compensation » permet de détruire et artificialiser trop facilement, puisque de toute façon c'est "compenser". De ce que nous comprenons, ici ce sont 1000 m2 de terrain qui devraient compenser la destruction d'une zone initialement protégée (flore et faune). On nous dira que le développement du tram le vaut bien, que c'est un mode de transport « vert » qui remplace l'automobile, un autre mode de transport polluant. C'est vrai mais cela ne justifie pas forcément les choix qui sont faits, à savoir les parcours. Nous n'avons pas non plus une énorme visibilité de l'ensemble. Au final, nous votons contre. Même vote pour les mêmes raisons sur la délibération n°39648.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Mme JAMET**

**(n°147) Association Les petits Débrouillards Nouvelle Aquitaine Sud - Subvention pour action spécifique - Convention - Décision - Autorisation**

**Unanimité**

**Mme JAMET**

**(n°149) Conventions relatives à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques - SERFIM - COVAGE INFRA - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Bon là, ce n'est vraiment pas possible : 190 pages ! Nous ne pouvons pas analyser et valider un tel document, alors nous abstenons. Cela dit, nous pensons que la multiplication des opérateurs privés dans la télécommunication ou ailleurs pose un problème de maîtrise publique de la situation. La multiplication de ces installations, de la part de sociétés privées concurrentes questionne quand même.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Mme JAMET**

**(n°150) Rapport d'activités Inolia portant sur l'exécution de la délégation de service public du réseau haut débit en 2023 - Avis**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Voilà un rapport de 200 pages qu'il nous est impossible d'étudier. Il nous est demandé "de rejeter le compte rendu annuel 2023 en raison de son caractère incomplet, la Présidente de la Métropole étant invitée à solliciter les éléments complémentaires requis auprès de la société Inolia." C'est suffisamment rare pour se dire qu'il y a certainement des raisons de voter contre. Du coup, nous ne comprenons pas la délibération n°40005 qui propose le vote d'un avenant disant : "Il est nécessaire de conclure un avenant. Le secteur d'activités de cette délégation étant en secteur concurrentiel, il est indispensable que le Délégué puisse faire évoluer ses tarifs, pour rester compétitif, tout en préservant l'équilibre économique de la délégation." Il y a d'après nous une incohérence. A minima Inolia devrait fournir les éléments complémentaires exigés avant de voter cet avenant qui lui permet d'augmenter ses tarifs. Nous votons contre, notant au passage qu'il s'agit d'une DSP qui ne rend pas de comptes transparents, en conséquence la collectivité devrait être plus exigeante et poser le problème d'une rupture de contrat.*

**Communication effectuée**

**Mme JAMET**

**(n°151) Avenant n°16 à la DSP relative à la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Il aurait été judicieux de montrer clairement quels étaient les modifications de tarifs, il est écrit pudiquement « évolution des tarifs », nous supposons qu'il s'agit d'une augmentation globale, mais à quel pourcentage ? De plus la justification fournie pour justifier cette augmentation des prix, à savoir « pour une meilleure compétitivité dans un secteur très concurrentiel » est très discutable et contestable. La question reste la qualité du service et son accessibilité. Enfin, nous rappelons que, dans une autre délibération (n°39983), on nous encourage à ne pas approuver le rapport d'activité 2023 de la société Inolia et ici d'approuver l'augmentation des tarifs sans un seul document comptable. Il y a pour nous une contradiction, une incohérence. Nous votons contre.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**M. PFEIFFER**

**(n°152) Bordeaux Métropole - Demande de subvention d'aide à l'investissement au Département de la Gironde pour le programme de réhabilitation de l'Aire permanente d'accueil d'EYSINES/LE HAILLAN - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Nous votons pour solliciter une aide financière auprès du département, aide à laquelle la Métropole a droit mais qui visiblement nécessite la démarche d'en faire la demande et de voter cette demande. Nous pensons très important d'améliorer les conditions de vie des gens du voyages dans les aires d'accueil qui leur sont destinées. Nous rappelons quand même que ces aires d'accueil sont en nombre insuffisant pour accueillir toutes les familles dans les meilleures conditions, une situation qui semble résulter d'un non-respect la loi de la part des communes concernées. Donc il serait nécessaire de mettre des moyens plus importants pour répondre aux besoins des gens du voyage.*

**Unanimité**

**M. RUBIO**

**(n°153) Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde - Programme d'action visant à structurer la filière de l'écoconstruction en partenariat avec l'Opération d'Intérêt Métropolitain Arc rive droite - Convention - Décision - Autorisation**

Intervention écrite de M. Poutou :

*Franchement, subventionner à hauteur de 55 550 euros la chambre des métiers et de l'artisanat c'est abuser à notre avis. Surtout que les objectifs ou les axes du plan d'action nous apparaissent fumeux, si peu concrets. Nous pensons qu'il y a autre chose à faire de l'argent public. Dans le domaine de l'activité économique, dans l'idée de développer l'emploi, il serait primordial de prioriser le renforcement des services publics, avec l'objectif de créer directement des emplois de la part des collectivités, des emplois utiles car cela concernerait des missions et des services utiles aux habitant-es, utiles aussi car cela combattrait la précarité. En fait, nous défendons des options en rupture avec les politiques libérales, au service des entreprises privées, du monde « entrepreneurial. Vous l'avez compris, nous défendons une politique sociale, véritablement de gauche, une politique qui vise à redonner du contrôle et du pouvoir aux populations.*

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Mme RAMI**

**(n°154) Aménagement en faveur des modes actifs avenue du Colonel Pierre Bourgoïn, avenue du 18 juin 1940. Communes de MARTIGNAS-SUR-JALLE et MERIGNAC - Arrêt du bilan de la concertation - Approbation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Mme RAMI**

**(n°155) Subvention de fonctionnement de Vélocité - Décision - Autorisation**

*Nous constatons et regrettons la faible participation des habitant-es et des usager-es de la route. Mais c'est malheureusement souvent le cas lors des concertations. Il doit y avoir quelque part, en partie seulement, un problème du côté de la communication. Cela s'ajoute possiblement à une forme d'indifférence ou de résignation des personnes, qui doivent penser que ça ne sert à rien de donner son avis, un avis qui ne seraient de toute façon pas pris en compte. Nous votons pour surtout à cause des limites de ce dispositif de concertations qui pourrait être plus développé et surtout donner des moyens de décisions aux populations consultées.*

**Unanimité**

**M. THONY**

**(n°156) Groupement d'intérêt public (GIP) - Grand projet des villes rive droite (GPV) - Subvention de fonctionnement 2024 - Démarche d'Ecologie industrielle et territoriale en faveur du réemploi et du recyclage des matériaux du BTP - Convention - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*L'intention est louable mais nous doutons de l'efficacité face à un secteur de gros producteurs de déchets lesquels sont traités avec beaucoup trop d'indulgence. Nous votons pour.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur EGRON, Madame LACUEY, Madame LEPINE, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RUBIO, Monsieur TOUZEAU**

**M. THONY**

**(n°157) BORDEAUX - Accord-cadre n°2018-E0204M - Prestation globale de propreté du centre historique de Bordeaux - Protocole transactionnel - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Comme souvent lorsqu'il s'agit de protocoles transactionnels, les situations ne sont pas si claires et si faciles à comprendre. Nous n'avons pas une assez grande explication des désaccords et des arguments, ni un historique des échanges qui aboutissent à des dépenses d'argent public importantes. Au final, nous ne nous sentons pas en mesure de valider cet accord entre la Métropole et le groupe Suez.*

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**M. BOBET**

**(n°158) Zone industrielle de BLANQUEFORT - Conclusion d'un bail à construction par Bordeaux Métropole au profit de la société CMP Composites dans le cadre d'un bail à construction - Décision - Autorisation**

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**M. CABRILLAT**

**(n°159) Opération d'intérêt national BORDEAUX atlantique zone d'aménagement concertée Saint-Jean Belcier - Convention pour la réalisation du groupe scolaire armagnac sud avenant N°1 - Décision - Autorisation**

*Intervention écrite de M. Poutou :*

*Du fait de la crise dans le secteur de la construction, du fait de l'inflation aussi, il se trouve que le bâtisseur Bouygues ne livrera pas le groupe scolaire à la date prévue (2 ans de retard !) et au prix prévu (+ 1,8 millions d'euros pour la collectivité). Il y a en plus des modifications au niveau du programme de logement. On nous demande de valider cette négociation avec Bouygues sans aucun élément comptable, sans avoir les moyens d'apprécier la réalité de la crise du secteur, l'augmentation des prix, sans avoir aucun élément des finances de l'entreprise Bouygues. Résultat, c'est à la collectivité de payer toujours plus. Nous désapprouvons l'augmentation de 1,8 millions et la façon de présenter la situation. Nous votons contre la délibération.*

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur HURMIC, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH**

**Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur TOUZEAU.**

*Délibération n°3 : Remplacement de la 19ème Vice-présidente - Election - Décision - Autorisation, présentée par Madame La Présidente Christine BOST*

**Mme BOST**

**(n°3) Remplacement de la 19 ème Vice-présidente - Election - Décision - Autorisation**

## Majorité

Ne prend pas part au vote: Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE, Monsieur CAZENAVE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Madame HELBIG, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur MORISSET, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PESKINA, Monsieur POIGNONEC, Monsieur POUTOU, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE

**M. TOUZEAU** : Il s'agit de la première délibération dégroupée qui concerne le remplacement de la 19<sup>ème</sup> Vice-présidente avec une élection à laquelle nous allons procéder. Vous allez être appelés à voter, signer la feuille d'émargement et le Conseil se poursuivra bien sûr pendant le vote. Nous avons quatre scrutateurs qui ont été proposés, qui vont pouvoir se mettre en place : Madame Anne LEPINE, Madame Pascale Bru, Monsieur Stéphane PFEIFFER et Monsieur Baptiste MAURIN ; Je vais demander sur cette fonction de 19<sup>ème</sup> vice-présidente, quelles sont les candidatures.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur TRIJOLET.

**M. TRIJOLET** : Mme la Présidente Christine BOST, je suis candidat à ce poste pour Mérignac.

**Mme la Présidente Christine BOST** : C'est une bonne chose, Monsieur TRIJOLET.  
Monsieur BOBET.

**M. BOBET** : Pour vous informer que notre groupe comme il l'a fait pour les votes précédents dans ce domaine ne prendra pas part au vote. On gagnera du temps.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Madame FAHMY.

**Mme FAHMY** : Merci. Juste pour signaler que notre groupe ne prendra part au vote.  
Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Ceux qui prendront part au vote sont donc appelés à aller dans l'isoloir et à déposer leurs bulletins. Nous allons continuer à dérouler l'ordre du jour du Conseil.

*Les élus procèdent au vote.*

**M. TOUZEAU** : Délégation de Madame Andréa KISS. La trajectoire 2050 vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) - Rapport triennal de suivi et de l'artificialisation des sols

**Mme KISS**

(n°119) **Trajectoire 2050 vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) - Rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols - Décision - Approbation**

**Madame Andréa KISS** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame Andréa KISS pour cette présentation et ce point d'étape qui nous permet de ne pas nous affoler. On a un peu plus consommé que ce que nous aurions dû, mais nous sommes quand même sur une trajectoire de précaution qu'il va falloir continuer à suivre. Monsieur LABARDIN.

**M. LABARDIN** : Madame la Présidente Christine BOST, mes chers collègues, quelques remarques sur cette délibération et plus largement sur l'enjeu du ZAN (Zéro artificialisation nette). Ce rapport pose de façon la plus objective possible, l'état de la consommation des ENAF (Espaces naturels, agricoles et forestiers) sur la décennie précédente. Quant à la période 2021-2024, les services ont commencé à nous présenter des cartographies très précises et je dois dire que c'est un travail très fin que nous saluons qui exerce des contraintes, à savoir la la précision. Ces cartographies ne pourront pas être modifiées. Or, elles procèdent d'une méthode photo-interprétation, elles peuvent être demain l'intelligence artificielle qui rendent la lecture au niveau de chaque territoire difficile puisqu'il y a des secteurs classés ENAF qui ne devraient pas l'être et inversement des secteurs qui ne le seront pas et qui auraient dû l'être. C'est dommage que sur la précision cartographique, on ne puisse pas modifier les choses parce qu'on sait bien qu'en matière de cartographie et d'urbanisme, les reproductions d'erreurs peuvent être très perfides dans le temps.

Pour autant la trajectoire est vertueuse, mais l'effort va devoir être amplifié avec quelques contraintes. La première, on en a déjà débattu, l'effort particulier qui est demandé par le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) est une réduction non pas de 50, mais de 55% au nom de la solidarité régionale et des projets des autres territoires. C'est vertueux bien sûr par nature. Pour autant, c'est tout de même une pression puisqu'au fil des décennies, la réduction va s'accélérer, ce qui est une trajectoire tout à fait normale et non contestable pour réaliser à la fois notre développement économique ou la construction de logements pour notre PLH métropolitain (Programme local de l'habitat), nous pouvons être amenés à manquer de ressources. Il est dommage que ces 55% s'imposent à nous.

Puis, il y a quelquefois le fait de l'État qui construit des équipements, lesquels ne sont pas décomptés. Un exemple symbolique, celui de la reconstruction de la maison d'arrêt à Gradignan. L'État déforeste une grande parcelle sans autorisation, il construit et ce n'est pas décompté de la consommation. C'est là que je demanderai l'aide de la Métropole pour que l'ancienne maison d'arrêt, qui j'espère voir démolie, soit renaturée pour nous redonner du crédit d'espace.

Deuxième réflexion, nous ne partons pas tous de la même base. Certains ont consommé beaucoup d'espaces parce que l'ambition démographique était élevée par exemple ou certains secteurs de fort développement économique, ont consommé beaucoup d'espace dans la décennie précédente, donc ils ont un crédit, un potentiel qui, même diminué de moitié, reste important et d'autres communes qui ont peu consommé évidemment partent sur une base faible et l'effort va être très complexe à réaliser. En Effet, nous savons que dans la vie des territoires, il y a des phases d'accélération ou de décélération. Nous ne serons donc pas parfaitement confrontés de manière équitable au sujet. Cela pose la question, il y aura des commissions d'arbitrage par ailleurs, d'un dispositif qui n'existe pas et qui pourrait être mis en place, une sorte de plate-forme de distribution et d'échange. Il y a une terminologie à inventer qui permettrait de donner à chacun, selon ses besoins, et de pouvoir, selon le rythme des projets, doter ceux qui ont peu de ressources supplémentaires et à l'inverse, ceux qui en ont beaucoup pourraient renoncer à une partie.

Et puis, finalement, mais ce sera l'objet de réflexions que nous engagerons aussi sur les formes urbaines. La raréfaction des sols va nécessiter de travailler sur les typologies d'habitats ou de développements dans nos communes. Car nous avons des typologies, des identités qu'il faudra accompagner et respecter. Je pense que là aussi, c'est un défi qui est devant nous.

Pour terminer, l'arithmétique paraît simple, mais derrière, il y a des projets de territoire, des projets de vie et c'est sans doute avec finesse que l'on devra y aller en tenant compte de péréquations nous permettant les uns et les autres de trouver notre compte. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, **Monsieur Michel LABARDIN**. **Monsieur FEUGAS**.

**M. FEUGAS** : **Madame la Présidente Christine BOST** et chers collègues, le sujet de cette délibération dépasse notre Métropole et demande une vision politique d'aménagement opposé à la métropolisation des territoires. En effet, la trajectoire vers le ZAN, pose la question de la capacité foncière de notre Métropole. Elle contraint fortement pour ne pas empiéter sur des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le Groupe Communiste soutient cette volonté de préserver les espaces naturels et les terres agricoles. Déjà à l'époque, nous étions critiques et opposés à la stratégie territoriale de métropolisation. Cette concentration dans l'activité économique de logement et des services, implique nécessairement l'étalement urbain. C'est bien pour cela que nous pensons que la trajectoire ZAN dépasse notre simple Métropole. Elle doit se discuter à l'échelle nationale, régionale et départementale. Quel aménagement du territoire voulons-nous ? Quel équilibre territorial à l'échelle nationale, régionale et départementale tout en ne pénalisant pas la commune sur sa capacité à développer son territoire ? Cela pose également la question des outils fonciers dont nous devons nous doter. Laissons-nous le champ libre au foncier privé ou nous dotons-nous des outils et des moyens publics adéquats ? Quelles zones fléchons-nous stratégiquement

en réserve foncière ? Les zones commerciales sont les derniers grands espaces nécessaires pour nos projets métropolitains et les concessionnaires le savent. Nous devons donc limiter notre étalement urbain, mais nous doter des outils publics locaux pour assurer notre capacité foncière et un niveau de densité partagé.

Autre sujet sur lequel notre groupe veut alerter : l'agro-photovoltaïque. Il est important d'encadrer ce type de projet. Les projets d'État ne peuvent pas imputer les territoires sans concertation. L'exemple d'Horizeo est scandaleuse. Le projet est certes mis en suspens, mais pas enterré. Ces remarques faites, le Groupe Communiste vote cette délibération.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur RAUTUREAU.

**M. RAUTUREAU** : Oui Madame la Présidente Christine BOST, mes chers collègues. Comme l'a rappelé Monsieur Michel LABARDIN, cette délibération est plutôt factuelle puisqu'il s'agit d'acter la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers sur les trois dernières années. Je partage les interrogations sur la méthodologie conduite induisant des résultats approximatifs.

Je partage les principes du ZAN, mais son application me semble poser quelques problèmes dans le contexte actuel. En effet, augmentation du prix du foncier, augmentation des coûts de construction, hausse des taux d'intérêt, fin des dispositifs de défiscalisation. On voit tous combien le secteur de la construction est aujourd'hui à l'arrêt et touché de plein fouet, entraînant la crise du logement désormais fortement ancrée. En attendant la modification du PLU (Plan local d'urbanisme), l'application du ZAN raréfiera le foncier participant à la hausse des prix rendant encore plus compliquée la sortie des projets. Alors cette délibération, et cela a été rappelé, annonce surtout à la future révision du PLU, pour s'adapter à cette trajectoire ZAN. L'enjeu sera bien évidemment essentiel pour nos communes puisque pour compenser cette raréfaction du foncier et répondre aux besoins de logements, il va nous être demandé à n'en pas douter de renforcer les droits à construire des secteurs déjà artificialisés ou constructibles. Or, aujourd'hui, la quasi-totalité des projets qui sortent ne développent déjà pas les densités autorisées par le PLU. Si c'était le cas d'ailleurs, cela modifierait substantiellement les paysages urbains de nos villes. Les habitants, très majoritairement, ne souhaitent pas voir ces paysages urbains et leur cadre de vie profondément bouleversé, que ce soit visuellement ou en termes d'usage. Le niveau d'acceptabilité sera en jeu demain, en lien avec ces évolutions et l'augmentation des recours qui pourraient aller avec. Cela rendrait des projets plus longs à sortir, des portages fonciers plus coûteux et plus complexes, donc des prix de sortie là encore plus élevés. On voit bien que, même si le ZAN est vertueux dans son principe, cela pose de nombreuses questions d'agenda, de modalités de mise en œuvre et je crains qu'il ne complique la sortie de la crise du logement.

Je dois dire que je partage en partie ce que Monsieur Jean-Claude FEUGAS a dit à l'instant en particulier sur la nécessité d'avoir une vraie politique d'aménagement du territoire global qui permettra aussi de répondre à ces questions.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Pour aller dans le même sens que le groupe Communiste et même un peu de ce qui a été dit juste à l'instant.

En fait, nous sommes à la fois pour ce qui est formulé, c'est-à-dire la préoccupation environnementale. On le voit tous maintenant à part les climato-sceptiques, nous sommes convaincus que l'on a un gros problème. Il y a urgence aujourd'hui à modifier les politiques d'urbanisation sans parler de toutes les politiques de transport, de modifier même le fonctionnement économique. Donc on voit bien l'urgence et oui, c'est bien qu'il y ait des dispositifs comme cela qui essaient de sensibiliser et de marquer des limites. Mais après, il y a de quoi être sceptique car, que ce soit le dispositif Zéro artificialisation nette ou même le système de compensation environnementale ou même ce que l'on appelle Natura 2000. Cela existe, c'est bien, mais on voit finalement dans quelle mesure cela bloque les processus néfastes et cela pose la question de qui a le contrôle. Vous expliquez assez précisément qu'il y a trop de surface qui a été consommée par rapport au quota qui est fixé et cela risque de coïncider à un moment donné d'ici 2031. Mais après, on se demande quelle garantie il y a de ne pas aller au-delà du quota ? Y aura-t-il des sanctions ? Est-ce qu'il y a une possibilité de rattraper ? On ne sait pas tout cela, mais cela reste quand même des outils qui sont sous contrôle institutionnel et malheureusement cela manque peut-être de transparence à l'égard de la population, en tout cas à l'égard de tout un milieu associatif très impliqué dans la défense de l'environnement. Tant que l'on reste sur des choses institutionnelles, finalement on a d'un côté un discours et puis de l'autre côté du mal à vérifier que cela se réalise et qu'il y a concrètement une amélioration de la situation.

C'est un peu pour cela d'ailleurs que l'on n'a pas la même conclusion que les camarades du Parti communiste puisque l'on s'abstient sur cette délibération car tout cela nous apparaît assez compliqué.

Et justement cela a aussi été dit auparavant, c'est difficile d'envisager des dispositifs alors qu'il n'y a aucune remise en cause de la politique de métropolisation, de la densification et on sait que cela va coïncider pour construire des logements. D'ailleurs on sait qu'il manque des logements. Il faut donc construire et artificialiser. Alors tout cela ne nous apparaît pas forcément très cohérent et laisse la place pour ne pas changer grand-chose au bout du compte.

L'autre aspect aussi qui nous pose question, c'est que pendant des années, il y a eu des logiques productivistes. On artificialisait sans compter et aujourd'hui, les mêmes élus qui ont mené ces politiques semblent s'adapter à la situation nouvelle sans problème, sans débat. Là aussi, cela n'aide pas à avoir confiance dans les dispositifs nouveaux et dans les changements de politique. C'est comme beaucoup de choses, nous avons beaucoup de doute mais on ne s'oppose pas parce qu'il y a une préoccupation affichée que l'on partage complètement. En revanche, peu de confiance dans la réalité et l'efficacité de ces dispositifs.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Bien merci. **Monsieur MORISSET**.

**M. MORISSET** : Bonjour à tous. Je vais aller aussi dans ce sens évoqué par **Monsieur POUTOU**.

Je vois avant tout un rapport qui ne pointe pas du doigt les véritables causes. Finalement qui les dénonce, que ce soit politiquement ou par écrit dans des rapports et qui disent à un moment donné « que fait-on avec le PLU ? ». Je vais prendre un exemple. C'est celui justement de Natura 2000 du côté de Villenave-d'Ornon. Quelque part, il y a eu des méthodes de barbouzerie à l'époque et on pourrait presque dire que cela passe dans un rapport et puis on n'en parle plus, on ferme le couvercle là-dessus et finalement, nous élus, qu'est-ce que l'on fait ? Quand je vous interpelle sur, juste de

façon limitrophe, la piscine à vague de Canéjan : rien, il n'y a pas d'action. Donc encore une fois, un rapport qui laisse passer beaucoup de choses.

Et puis, par rapport à la façon dont on pourrait pointer les choses dans ces rapports, je crois qu'à un moment donné, il faut aussi parler de corruption dans les projets surtout quand ils sont privés. Sachant que des maires, comme cela a été le cas encore hier soir lorsque Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT disait en Conseil qu'il fallait qu'il y ait des investisseurs privés. Donc il y a une crise du logement, il y a une crise sociétale et finalement, on ne fait que constater. Moi j'aimerais que l'on élève le débat sur la reprise en main de la création monétaire et que l'on essaie de s'engager vers une sortie de crise, en particulier des artisans du bâtiment qui sont les premiers en ce moment à souffrir. Nous constatons des fermetures d'entreprises. J'avais déjà évoqué cela à plusieurs reprises, que ce soit au niveau européen ou au niveau local, on a aujourd'hui un véritable enjeu. Nous devrions être, par rapport à ce type de rapport, beaucoup plus incisifs sur la façon dont le Gouvernement se comporte et dont nous devrions, ici, soutenir tout cela. C'est-à-dire la logique de l'autonomie à la fois démocratique, peut-être même locale, pour essayer de faire en sorte que les artisans et les personnes, les familles, les foyers ne soient pas dans une descente vers la pauvreté, vers des situations beaucoup plus difficiles que l'on mettra peut-être dans un nouveau rapport.

Finalement qu'en est-il de tout cela ? Je me pose des questions et j'aimerais qu'il y ait une politique plus forte. J'espère que vous en tiendrez compte puisque, encore une fois, dans cet hémicycle, je vois que d'année en année, on a beau répéter les choses, cela ne percute pas. Je me demande même s'il n'y a pas un choix de la méconnaissance des choses à un point où finalement on constate tout simplement et puis on s'abstient.

Moi, j'aurais tendance à voter contre, mais je vais quand même maintenir une abstention parce qu'il y a une volonté de faire évoluer les choses du côté de la sauvegarde de zones naturelles. Mais il n'empêche que dès qu'elles sont défrichées, dès qu'elles sont bétonnées, dès qu'elles sont artificialisées, je me pose encore la question de l'implication de ce Conseil au niveau du mois de la résilience.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Bien, Monsieur CHAUSSET.

**M. CHAUSSET** : Madame la Présidente Christine BOST, chers collègues, je vais intervenir rapidement. Je pense que ce dossier nous met entre le marteau et l'enclume, ce concept de Zéro artificialisation nette est très compliqué. En même temps, je pense que l'on est au bout du modèle de développement de la Métropole et de métropolisation dans son ensemble parce que l'on est soumis à une double contrainte. Nous avons besoin de logements. On veut profiter de notre attractivité, on concentre les emplois, et en même temps mais on ne pourra pas tout faire. Je pense qu'il y a là une vraie difficulté, il faut que l'on se projette dans l'avenir, à un horizon 2050 pour peut-être réfléchir à notre modèle d'attractivité. Si on continue à concentrer tous les emplois sur notre Métropole, que l'on n'arrive pas à les loger et que l'on veut zéro artificialisation, on va avoir un problème. On a déjà un problème puisqu'en 20 ans, la Métropole de Bordeaux a eu la plus forte augmentation du mètre carré foncier : 350% en 20 ans. On est les champions, plus que Paris, que Toulouse, que Montpellier. Cela crée quand même une vraie difficulté. Je n'ai pas la solution bien sûr. On voit qu'il y a le débat sur Lacanau, sur le Médoc. Je pense que cela dépasse la Métropole, c'est à l'échelle du Département et de la Région. Tant que l'on continuera à concentrer tous les emplois ici, nous aurons des problèmes de mobilité et de logement. Nous avons mis en place

une centrifugeuse foncière qui contribue à éjecter des gens au-delà de la Métropole et après, ils viennent travailler ici.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Nous avons Monsieur PUJOL.

**M. PUJOL** : Merci Madame la Présidente Christine BOST. Juste réagir par rapport à certains propos qui m'ont paru très désagréables et je voudrais interpeler Monsieur Marc MORISSET pour qu'il nous dise quelles étaient les méthodes de barbouze qui avaient été appliquées à Villenave-d'Ornon. Maintenant, j'attends qu'il s'explique publiquement.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je ne suis pas certaine, Monsieur PUJOL, que ce soit utile de relancer...

**M. PUJOL** : Parce que l'on peut tout dire, j'ai bien compris, mais à un moment donné, ça suffit.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Non, on ne peut pas dire tout et n'importe quoi, mais on ne peut pas réagir à tout et à n'importe quoi tout le temps non plus.

**M. PUJOL** : Donc maintenant, s'il a des explications, je suis prêt à les écouter.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur DELPEYRAT-VINCENT a demandé la parole...

**M. PUJOL** : Merci, Monsieur Marc MORISSET. Bonne continuation.

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : Merci Madame la Présidente Christine BOST. En effet, féliciter pour le travail extrêmement compliqué qui a été fait. Je rejoins Monsieur Gérard CHAUSSET sur l'aspect régional et départemental évidemment, d'ailleurs c'est bien cela qui est complexe. Arriver à articuler l'aménagement du territoire avec le ZAN. Mais c'est aussi un beau défi d'y arriver que ce soit pour les villes ou pour les territoires métropolitains, départementaux et régionaux.

Je voulais simplement poser une question en tant qu'élue. Elle va nous être posée notamment s'agissant de nos investissements publics, de nos zones d'activité, mais aussi des bailleurs sociaux. Qu'a prévu le législateur ou que compte-t-il prévoir sur le prix du foncier ? C'est-à-dire que l'on va se retrouver dans une raréfaction des droits de construire tellement importante que l'on risque quand même d'avoir un mur foncier devant nous et cela je crois qu'il va falloir quand même que le législateur s'y penche rapidement parce que sinon cela va devenir très compliqué.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je crois que Madame NOËL a demandé la parole.

**Mme NOËL** : Oui, quelques mots à mon tour d'abord pour aussi remercier les services pour tout le travail qu'ils conduisent depuis des mois pour appréhender de la meilleure manière possible cette problématique d'artificialisation des espaces agricoles naturels et forestiers.

Vous avez pu, puisque les rencontres en communes sont en cours, mesurer le travail qui a été effectué. L'étude des cartographies permet de considérer qu'il y a des approches qui ne sont pas tout à fait exactes en termes d'occupation du sol. C'est

précisément l'intérêt de ce travail de rencontre avec les communes qui va permettre d'ajuster la réalité de l'occupation du sol sur le terrain. Ces rencontres vont permettre également d'examiner avec les communes les projets qui sont en cours et qui sont portés par la Métropole, mais également de faire un point peut être précis sur les ambitions des communes, les problématiques foncières auxquelles elles souhaitent répondre et les ambitions qu'elles peuvent avoir en matière de développement de logements, d'activités et d'équipements.

Il a été pas mal évoqué la question d'une politique globale d'aménagement du territoire. Là, je ne peux que souscrire à ce propos puisque nous n'avons pas de DATAR depuis belle lurette et qu'en matière d'équilibre des territoires, on pourrait avoir un certain nombre de choses à dire. Néanmoins, si on veut bien s'attacher à la situation un peu plus locale par rapport à un certain nombre des remarques qui ont été faites, c'est précisément le rôle du SRADDET, des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), de l'inter-ScoT, que d'approcher la répartition la plus égalitaire entre guillemets possible entre les différents territoires. Donc le SRADDET a fixé un objectif à l'échelle de la grande région, c'est-à-dire qu'il a vocation à prendre en compte l'ensemble des territoires : ruraux ou urbanisés. J'entends ici beaucoup de remarques sur la métropolisation et sur le fait que l'on a déjà beaucoup donné en matière d'optimisation du foncier, mais il faut aussi prendre en compte la réalité des faits. C'est-à-dire que les espaces ruraux ont des formes d'urbanisations qui sont beaucoup plus consommatrices et que l'on ne peut pas faire la révolution du jour au lendemain. Donc le SRADDET a vocation à fixer ce grand cadre, les SCoT ont vocation à rentrer plus dans la déclinaison territoriale et c'est ce qu'est en train de faire celui de l'agglomération bordelaise qui souhaiterait arrêter ses travaux à la fin de l'année. Pour répondre à ces équilibres de territoires très différenciés, il serait proposé un effort qui continue à être extrêmement important pour la Métropole même si de fait, elle a une intensification urbaine et foncière que l'on peut considérer supérieure à d'autres territoires.

Sur la question d'une plate-forme de distribution qui rendrait les choses plus égalitaires, je vais ne parler que de la Métropole. Mais précisément, si tout ce travail est conduit à l'échelle de la Métropole et fait par les services en prenant en compte l'ensemble des champs d'intervention (déplacements, habitat, économie, transport et équipements), c'est bien précisément pour ne pas appliquer une règle de division par deux à chacune des communes. Mais précisément parvenir à cet équilibre d'une diminution de 55% à l'échelle globale de la Métropole. C'est-à-dire qu'il y a des communes qui ne vont pas répondre totalement à cet objectif et d'autre part, les communes, je l'ai déjà dit, sont très inégalitaires devant les espaces naturels et agricoles qui composent leurs territoires. La Ville de Bordeaux par exemple, qui est la ville centre, a très peu d'ENAF, c'est vrai que cette problématique peut la concerner moins que d'autres.

Pour finir, j'encourage chacun à participer au maximum au niveau des communes pour rentrer dans la problématique à laquelle nous allons devoir répondre. Et puis aussi envisager qu'il faut aussi prendre en compte certains aspects qui nécessitent précisément que l'on préserve les espaces agricoles et naturels, c'est l'obligation d'avoir une production agricole et de répondre aux questions de souveraineté alimentaire. Et Dieu sait que la Métropole est très loin de répondre à cet aspect des choses. Puis de préserver des espaces de nature parce qu'il apparaît que précisément, les citoyens sont les premiers à souhaiter conserver des espaces de nature pour y trouver des loisirs et une forme d'aération.

Enfin pour conclure, je voulais quand même souligner qu'il est vrai que l'on entre dans une nouvelle ère avec l'obligation d'avoir de nouveaux modes de faire et c'est pour cela

qu'un travail est conduit parallèlement sur les formes urbaines. Il ne s'agit pas d'obliger les gens à habiter des formes urbaines qui ne seraient pas adaptées. Chacun souhaite avoir un espace de vie suffisant en surface, un espace de respiration avec une terrasse, un jardin ou quelque chose qui y ressemble et c'est bien l'ambition que l'on doit développer pour demain à la fois de répondre à ces enjeux d'économie d'espace et puis de développer un habitat le plus qualitatif possible.

Et dernier mot pour en rester là, je voulais souligner aussi par rapport à un certain nombre de remarques, le travail partenarial qui est entamé avec les territoires. Les collectivités périphériques ont aussi vocation à faire en sorte que les habitants puissent trouver à proximité de la Métropole un habitat qui leur convient, des emplois et que tout ne soit pas forcément concentré sur la Métropole. Mais ce travail est précisément engagé au niveau de la politique des transports et de nombreuses autres politiques. C'est un travail qui est conduit actuellement.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur DUPRAT**.

**M. DUPRAT** : **Madame la Présidente Christine BOST**, désolé d'arriver un peu comme cela au milieu de ce débat, mais c'est un sujet sur lequel je suis extrêmement sensible parce que je suis élu d'une commune qui est en périphérie et sur un quadrant Ouest/Nord-Ouest qui est très dynamique en termes d'emploi. Cela veut dire qu'il y a quelques années, THALES s'est installé. Il y a quelques années, Dassault va encore s'agrandir et nous arrivons à un point où nous ne pouvons plus accueillir ces populations. Elles s'en vont sur le Bassin d'Arcachon parce que pour la première fois en 40 ou 50 ans, on a vu arriver à la Mairie de Saint-Aubin cette semaine deux propriétaires qui nous ont demandé de déclasser des terrains constructibles. C'est-à-dire que vu les contraintes qu'il y a (zone humide, marge de recul de 50 m, ENAF), ils ont dit que « dans ces conditions, on veut que nos terrains deviennent naturels ». Ils ne sont plus constructibles alors qu'ils sont desservis par les réseaux, tellement il y a de contraintes.

Cette Zéro artificialisation nette, c'est une bonne chose mais c'est le calendrier qui ne va pas. Cela va trop vite parce que l'on n'a pas pour l'instant pris en compte ce que l'on pourrait appeler la reconstruction de la ville sur la ville qui est sans doute facile en zone très urbaine, encore qu'il faille du temps. J'avais donné l'exemple du quartier Mériadeck qui a mis 50 ans à se reconstruire, Euratlantique aura mis 20 ans. Quand vous êtes dans des zones de lotissements, pour construire la ville sur la ville, cela va être difficile et cher. Donc il nous faut du temps. J'attends avec beaucoup d'impatience la visite des services de Bordeaux Métropole pour pouvoir parler de la Zéro artificialisation nette et j'espère que cela sera marqué sur le compte-rendu. Dans quelques années, je ne serai plus maire, mais dans quatre ou cinq ans, je vais perdre des habitants parce qu'il n'y a plus de terrains constructibles alors que nous avons investi des millions d'euros pour ne pas dire des milliards d'euros dans les transports. Le tramway, je vous rappelle, c'est plus de 2 milliards d'euros. Le RER métropolitain quand on sera au bout du raisonnement, ce sera plus d'un milliard d'euros. Les gens s'en vont encore plus loin parce qu'ils ne trouvent pas le type d'habitat qu'ils souhaitent, un petit terrain même de 200 m<sup>2</sup> et on propose Ginko Bassin à flot. En revanche à Ludon, à Saint-Sauveur maintenant, encore plus loin, on propose cet habitat de 100 ou 300 m<sup>2</sup>.

Je veux bien que l'on transforme tout. Je veux bien que l'on artificialise moins. Nous sommes tous d'accord sur cela, mais donnez-nous le temps pour pouvoir y arriver parce que l'on n'a jamais fait habiter des gens dans des endroits qu'ils ne voulaient pas ou quand on l'a fait, rappelez-vous, regardez les problèmes qu'il y a aujourd'hui pour gérer

ces populations et gérer ce qu'il s'y passe. Allons-y avec un temps qui soit le vrai temps de la vie quotidienne des gens sinon on va créer des bombes à retardement dans des quartiers qui seront demain ingérables pour ceux qui seront à notre place demain.

Encore une fois, attention. Je ne parle même pas de l'activité économique parce qu'il n'y a même plus de terrain pour cela. La commune de Saint-Aubin est passée en l'espace d'une 11<sup>ème</sup> modification du PLU de 350 ha de zones humides à 1 750 sur les terrains même que Bordeaux Métropole a acheté à prix d'or il y a quelques années. Ils sont aujourd'hui avec des zones humides que l'on ne pourra pas construire. Ne nous tirons pas une balle dans le pied. Si je n'ai pas voté la 11<sup>ème</sup> modification du PLU, c'était aussi en partie pour cela.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur Christophe DUPRAT. Je vais donner la parole à Madame KISS, la rapporteuse pour conclure.

**Mme KISS** : Je pense que l'on a tous perçu. On est bien dans le règne des injonctions contradictoires en la matière, mais ce n'est pas le seul sujet et en tant qu'élus, on a un peu l'habitude de tout cela. Effectivement, comment faire plus de logements avec moins de foncier ? Comment faire plus d'infrastructures ou bien de développement économique avec moins de foncier ? Cela va être une vraie question et je crois que ce sont les collègues de Pessac qui le disaient. Néanmoins, je crois qu'il faut que l'on fasse attention, la densité ou la densification n'est pas forcément un gros mot. Monsieur Michel LABARDIN le disait, il y a aussi peut-être de nouvelles formes urbaines à inventer auxquelles on n'a pas forcément pensé, je pense notamment dans le domaine économique, on commence à voir arriver par exemple les opérations qui se font sur plusieurs étages alors qu'ici, on avait plutôt tendance à travailler uniquement sur des aplats. Je sais que j'ai dû lutter, y compris en interne dans mes propres services, pour que l'on arrête de faire des écoles qui sont toutes de plain-pied. Avoir une école à deux ou trois étages, ce n'est pas infamant et cela permet peut-être de garder un peu plus d'espace naturel. Il faut composer avec le déjà là, il faut composer aussi avec une demande pressante de nos habitants. Je ne sais pas dans vos CCAS (Centre communal d'action sociale) respectifs, mais chez moi en dix ans, le nombre de demandes en attente d'un logement social a doublé, passé de 300 à 600. Il faut l'expliquer aussi aux gens qui sont déjà là et ne veulent pas avoir de logements à côté de chez eux. Je leur dis toujours : « n'oubliez pas qu'à n'importe quel moment de votre vie ou pour vous ou pour vos enfants ou peut-être pour vous parents, vous aurez besoin d'un logement et il faut aussi accepter, n'oubliez pas non plus que vous avez été nouveaux, vous avez été nouvel arrivant dans la commune à un moment ou à un autre ». Il y a beaucoup de pédagogie à faire autour de cela.

Quant à la crise du logement, on la connaît depuis plusieurs années et puis on ne peut pas vraiment dire que les politiques des quelques années qui viennent de s'écouler aient milité en faveur d'une production rationnelle du logement, je dirais même plus, c'est que l'on a plutôt eu des mesures qui allaient dans le sens inverse notamment pour le logement social et on est obligé maintenant de corriger tout cela.

La pression un peu supérieure sur Bordeaux Métropole peut sembler injuste et les collègues l'ont rappelé. On nous demande de fournir un effort supplémentaire alors que sur les décennies précédentes, nous avons plutôt été meilleurs élèves en moyenne que les autres collectivités de la Nouvelle-Aquitaine. J'ai un chiffre là, un habitant qui arrive sur la Métropole consomme à peu près de 100 m<sup>2</sup>, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine c'est 1 400. Alors oui, cela peut sembler sévère, néanmoins c'est indispensable d'avoir ce rééquilibrage territorial, beaucoup de collègues ont employé le terme

d'aménagement du territoire. Oui, donner aussi plus de marges de manœuvre à des territoires périphériques, à des agglomérations plus petites que Bordeaux Métropole, c'est aussi un bon moyen de rééquilibrer, d'y apporter de l'emploi, de l'habitat et de faire en sorte que tout ne se concentre pas sur notre Métropole qui est particulièrement attractive.

Pour répondre à Monsieur Philippe POUTOU sur le document qui est très institutionnel, c'est la loi qui veut cela. Là aussi, nous sommes dans l'injonction contradictoire. Il y en a qui voudraient plus de précisions, d'autres qui voudraient que ce soit plus facile à lire, c'est un peu compliqué comme exercice. Aujourd'hui, notre objectif à travers ce rapport, et c'est le cas de l'ensemble des collectivités, est d'essayer de vous donner finalement des indicateurs que l'on arrive à suivre dans le temps long et que l'on ait toujours un peu la même valeur de référence. Un outil chiffré n'est jamais satisfaisant parce qu'il n'est pas le reflet de la réalité. Pour autant, cela nous permet quand même de décliner un certain nombre de tendances.

Dernier point peut-être, j'entendais que des collègues s'inquiétaient sur l'équité qui pourrait y avoir et je souscris tout à fait au propos de Madame Marie-Claude NOËL. Oui, nous aurons constamment en tête cette navette entre les communes et l'échelle métropolitaine. Nous avons volontairement fait le choix d'une lecture métropolitaine et communale en même temps. Là aussi, on sera un peu dans l'injonction contradictoire sans doute. Cela va être un peu difficile à gérer, mais l'objectif, c'est bien celui-là, c'est que personne ne soit pénalisé et que l'on fasse notre propre aménagement du territoire à l'échelle de nos 28 communes.

Puis je finirai sur une note un peu poétique. Je trouve cela très joli ce que nous a dit Monsieur Michel LABARDIN, « je vous donne rendez-vous pour la renaturation quand on aura démoli l'ancienne prison de Gradignan », ce sera un beau symbole.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame Andréa KISS. Je lance l'opération de vote.

68 pour, 35 abstentions, rapport adopté

#### **Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur MORISSET, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur**

**POUTOU, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE;**

**Ne prend pas part au vote : Madame SAADI**

**M. TOUZEAU** : Délibération n°57, Madame Marie-Claude NOËL, Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine et la convention stratégique d'intervention foncière sur les espaces en tension sur le territoire de BORDEAUX Métropole avec l'avenant n°2.

**Mme NOEL**

**(n°57) Etablissement public foncier Nouvelle Aquitaine - Convention stratégique n°33-22-006 d'intervention foncière sur les espaces en tension sur le territoire de Bordeaux Métropole - Avenant n°2 - Décision - Autorisation**

**Madame Marie-Claude NOËL** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : J'ai une note de notre conseil scientifique, mais juste avant je voulais répondre à ce qui avait été dit auparavant puisque c'est intéressant. On a vu les abstentions par sur la délibération précédente, je fais le lien parce que c'est la même question qui peut se poser dans les deux délibérations. Ce n'est pas pour rattraper un coup raté, c'est que c'est un peu la même discussion qui continue à notre avis. Il y a eu beaucoup d'abstentions de la Droite et puis des abstentions de votre opposition de Gauche. Ce ne sont pas les mêmes raisons. C'est le même vote, mais ce ne sont pas les mêmes raisons. De ce que l'on peut comprendre en tout cas, cela a été dit par Monsieur Christophe DUPRAT et par Monsieur Michel LABARDIN, c'est que, je crois que la phrase était marrante, « le ZAN, cela va trop vite ». Je ne sais pas si c'était de l'humour, mais étant donné la situation environnementale assez catastrophique, on se dit : « pourquoi cela irait trop vite ? » et on aurait pu penser que cela ne va pas assez vite justement. Mais, on sait que du côté de la Droite notamment, et c'est logique par rapport à leur idéologie ou à ce qui a été pensé et fait pendant très longtemps, c'est que cela avait été dit aussi assez clairement, par Monsieur Laurent WAUQUIEZ, qui s'était opposé au Zéro artificialisation. On voit aussi les problèmes qu'ils ont avec ces questions parce que cela se heurte à une logique de construction spéculative. C'est vrai que cela remet en cause les politiques. Mais, ce que nous reprochons au ZAN, mais ce que l'on peut discuter évidemment avec la question de l'Établissement foncier public, ce sont les bonnes intentions mais dans un système qui ne permet pas d'aller très loin.

Alors on s'abstient sur cette délibération un peu pour les mêmes raisons que sur les précédentes. D'abord, on pense que l'Établissement foncier public de Nouvelle-Aquitaine est un bon outil public qu'il faut renforcer. En revanche, ce qui est dit ou la façon dont les choses sont faites, nous pose un problème parce que cela ne va pas loin et pas dans la remise en cause du système autour et c'est cela le problème que l'on a

envie de poser. Si on veut changer les choses et cela nous apparaît urgent à la fois sur la question environnementale et sociale il y a plein de choses qui sont censées être mises en place et on s'aperçoit que finalement, la pauvreté augmente ainsi que la souffrance sociale en général. On se dit : finalement, les politiques publiques qui sont mises en place, que changent-elles véritablement à la situation. C'est pour cela que cela pose le problème de la remise en cause des systèmes, tant que l'on ne s'attaque pas aux logiques financières, marchandes, spéculatives, tant que ce n'est pas affirmé clairement, tant que l'on n'est pas en rupture, on va se retrouver noyés dans un système qui continue. C'est pour cela que la question principale n'est pas tant « est-ce que les élus ont fait n'importe quoi pendant des années ? ». On peut le penser, notamment dans les mandats précédents et même aujourd'hui quand on voit le projet qu'il peut y avoir du côté de Parempuyre, de la raffinerie de cobalt et nickel. Mais ce n'est pas tellement le problème des élus, c'est le problème encore une fois de ceux qui dirigent l'économie, des possédants, des capitalistes. On peut dire ce mot-là quand même entre nous parce que c'est quand même la description d'un système. Nous pensons qu'il faut s'attaquer à cela. Et à partir de là, on pourrait peut-être retrouver des marges de manœuvre plus importantes et une sorte d'efficacité dans les politiques publiques qui n'existe pas aujourd'hui.

C'est cette critique que l'on souhaite faire à chaque fois. C'est évidemment que l'on partage encore une fois des constats alarmants sur les questions sociales ou environnementales, mais que les outils qui sont mis en place peuvent être des bons outils à partir du moment où ils sont publics parce que cela sous-entend une sorte de confrontation avec le secteur privé et qu'au fond, c'est tout le problème d'une véritable remise en cause d'un système qui n'est pas fait. Et la Gauche, telle que vous êtes des éléments représentatifs ici dans la Métropole n'ose pas aller au bout d'un raisonnement, n'ose pas aller au bout d'une politique qui permettrait peut-être de trouver des débuts de solutions.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, **Monsieur Philippe POUTOU**. **Monsieur DUPRAT**.

**M. DUPRAT** : Oui, je viens d'écouter avec beaucoup d'attention **Monsieur Philippe POUTOU**, cela fait quatre ans que je l'écoute. Son problème est qu'il est prisonnier de dogmes qu'il répète chaque fois sans vraiment se préoccuper de ce qui se passe dans notre Métropole.

Je vais vous donner matière à réflexion, les capitalistes de Droite, vous savez que j'en suis un, je suis capitaliste et je suis de Droite et je vais livrer cette année 90 logements à Saint-Aubin : 75 logements sociaux et 20 logements privés. Vous voyez, je ne suis pas le type de Droite. Sur les 75 logements sociaux que je livre, avec l'application de la loi d'aujourd'hui, il y en a plus de la moitié que je ne pourrai pas livrer parce que les terrains sur lesquels ils sont construits ne sont plus constructibles et ce n'est pas moi qui l'ai voté. C'est ce que vous défendez qui ne va pas assez vite. N'oubliez jamais, **Monsieur Philippe POUTOU**, quand vous êtes un élu, que vous rencontrez du monde et que vous avez dans votre bureau des gens en pleurs qui veulent se loger, qu'est-ce que l'on fait ? On essaie de leur trouver des solutions en construisant des logements et pour que le marché aille bien, avec du privé et du public. Il faut que les deux avancent ensemble. S'il n'y en a qu'un qui avance et pas l'autre, cela ne marche pas. Notre capacité à construire sur la Métropole ne pourra se faire que si les deux, le privé et le public, avancent de concert. Sinon, cela ne marchera pas. Et moi, j'ai envie de dire à ceux qui rentrent dans du privé, c'est très bien. Ceux qui sont dans le public, on va essayer de les faire devenir propriétaires, par le BRS (Bail réel solidaire), par

l'accession sociale à la propriété, pour libérer des logements pour ceux qui vont arriver et qui en auront besoin. On appelle cela le parcours résidentiel, ce n'est ni de droite ni de gauche.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Malheureusement, le parcours résidentiel est un peu en panne en ce moment.

**M. DUPRAT** : Il est en panne ?

**Mme la Présidente Christine BOST** : Oui, il est très en panne.

**M. DUPRAT** : Parce que sur la délibération d'avant ...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Mais d'ailleurs sur la délibération d'avant puisque vous y revenez Monsieur Christophe DUPRAT, j'étais assez surprise, je dois vous le dire, du nombre d'abstentions sur cette délibération. D'ailleurs, j'étais déjà surprise que ce soit une délibération. Je pensais que c'était simplement une communication parce qu'en réalité, on ne fait que constater, mes chers collègues, ce que nous avons consommé. En s'abstenant ou en votant contre cette délibération, on s'abstient ou on vote contre nos propres consommations dans nos communes ou pour nos projets métropolitains. Mais il y a d'autres choses surprenantes dans la loi qui demandent aux EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) de délibérer tous les trois ans sur le constat de la consommation. On ne peut que le constater en réalité. Je ne comprends pas le sens de l'abstention, d'un vote contre ce constat, mais peut-être que je trouverai les explications, peut-être que je cheminerai aussi moi sur ces explications. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Oui merci Madame la Présidente. Je vais donner une explication de vote parce que j'avais transmis au préalable mon vote contre cette délibération et en même temps, cela permet de rebondir sur l'actualité du débat. Je crois que, pour répondre à certaines personnes, être de Droite, cela peut être aussi finalement acheter la paix sociale puisque l'on peut aussi travailler sur cette notion qui est que 70% des Français ont droit à des aides au logement. Finalement, on peut aussi être de Droite et favoriser le logement. Ce n'est pas du tout incohérent. On peut être capitaliste et capitaliser dans les espaces verts pour les transmettre aux générations futures. Il n'y a pas forcément d'incohérence là-dessus. Vous voyez, je pense qu'il ne faut pas mettre finalement les gens d'un côté ou de l'autre. Moi, je suis pour la paix sociale et essayer d'élever le débat. J'espère que l'on ne butera plus sur des mots comme j'ai pu les prononcer pour essayer d'éveiller les consciences, pour essayer à moment donné dire autre chose que ce qui s'est passé par le passé avec un constat dans un rapport. Je crois qu'avant tout, j'ai posé la question que finalement, Rothschild disait déjà à l'époque : « vous faites toutes les lois que vous voulez, mais laissez-moi la création monétaire ». Je vous pose la question. Si aujourd'hui, on en arrive à des méthodes parfois de corruptions ou de barbouzeries sans regarder ce qui s'est passé sur certains lieux avec de l'intimidation, des hommes armés menaçant avec des financements par la Belgique, par la Turquie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Pardon, mais là je pense que vous êtes un peu hors sujet. Si vous avez des choses à faire valoir, ce n'est pas ici.

**M. MORISSET** : Non, je ne suis pas hors sujet, je reviens sur la délibération.

**Mme la Présidente Christine BOST** : si, vous êtes complètement hors sujet.

**M. MORISSET** : Je crois qu'à mon sens, pour aller vers la paix sociale et justement cette délibération en fait partie, c'est travailler sur l'autonomie alimentaire et encore une fois, on n'en tient pas compte et c'est regrettable parce que c'est financé...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur MORISSET, vous aurez pleinement l'occasion de vous exprimer sur l'autonomie alimentaire au prochain rapport. Est-ce que vous avez des choses à dire sur la convention de l'établissement public ?

**M. MORISSET** : Je termine juste par rapport à cela, je pense qu'il est grand temps de changer de système pour appuyer le propos de Monsieur Philippe POUTOU.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Pour l'instant, nous sommes dans ce système.

**M. MORISSET** : Oui, mais vous avez une possibilité politique d'impulser un changement de paradigme, c'est tout simple, mais cela veut dire que c'est tous ensemble. Ce n'est pas ni Droite ni Gauche ni capitaliste ni pas capitaliste. C'est juste qu'à un moment donné, il faut se mettre autour de la table et dire ce que l'on veut pour les générations futures. C'est tout simple. Posons-nous les questions, réfléchissons intelligemment et arrêtons de buter sur des mots.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Soyons des élus responsables.

Si vous le permettez, je lance l'opération de vote.

Nous avons 99 voix pour, 1 abstention, 1 contre, et une non-participation au vote. Le rapport est donc adopté.

**Majorité**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Contre : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZABONNE, Madame CURVALE, Madame RECALDE**

**Mme la Présidente Christine BOST** : Mes chers collègues, je vais inviter Monsieur Thierry TRIJOLET à rejoindre la tribune des vice-présidents à côté de Madame Andréa KISS et de Monsieur Patrick PAPADATO. Il sera bien entouré et vous informer que Monsieur Thierry TRIJOLET est donc élu avec 60 voix exprimées pour sa désignation comme Vice-président et je vous informe que je lui confierai la délégation que portait jusqu'alors Madame Marie RECALDE sur les espaces publics.

Félicitations Thierry.

*Applaudissements*

**M. TOUZEAU** : Délibération n°142, **Monsieur Patrick PAPADATO**. Le projet Recol'Terra - Signature de convention de financement France 2030 sur les démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires.

**M. PAPADATO**

(n°142) **Projet Recol'Terra - Signature de convention de financement France 2030 ' Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ' - Convention - Décision - Autorisation**

**Monsieur Patrick PAPADATO** présente le dossier.

**Mme FERREIRA** : Merci pour cette présentation. En demande de prise de parole, j'ai **Madame Eve DEMANGE**.

**Mme DEMANGE** : Je suis aussi très heureuse et fière que la Métropole s'engage dans ce projet ambitieux au côté d'une quarantaine de partenaires du territoire.

Recol'Terra est un aboutissement concret de la politique de coopération territoriale initiée par Bordeaux Métropole. Jusqu'ici cette politique de coopération engagée depuis 2020 permettait de renforcer des actions collectives face à des enjeux communs identifiés.

Avec Recol'Terra, il y a une véritable montée en puissance avec l'élaboration d'un projet fédérateur pour les territoires de Gironde et un ensemble d'acteurs représentatifs du système alimentaire. Et puis, le fait de décrocher grâce à cette coopération et cette vision globale, de nouvelles sources de financement. Ce projet va permettre d'agir pour la saturation des filières de manière décloisonnée en coordonnant intérêts urbains et ruraux et j'insiste sur ce point essentiel. Par exemple sur la question de la création d'unités de transformation légumerie. Ce projet va permettre de penser l'implantation d'un nouvel outil sur le périmètre métropolitain et ainsi diversifier les débouchés de nombreux agriculteurs et agricultrices des territoires voisins tout en faisant évoluer l'approvisionnement des cuisines centrales girondines qui le souhaitent.

Enfin, la force de ce projet, c'est qu'il va se construire sur une connaissance fine de l'existant portée par l'ensemble des acteurs durant toute la phase de maturation. Ainsi les actions proposées viendront renforcer et alimenter les projets alimentaires territoriaux de l'ensemble des territoires. De même, un travail étroit est mené avec le Département pour que les fermes agro-écologiques Recol'Terra tout en poursuivant leur finalité propre d'expérimentation s'intègrent au réseau plus large des fermes Gironde alimentaires. Les mois qui viennent vont être intenses et motivants pour l'ensemble des partenaires engagés dans le projet Recol'Terra avec une véritable dynamique en faveur de la relocalisation des filières agricoles et alimentaires ici en Gironde et sur la Métropole.

**Mme FERREIRA** : Merci beaucoup, je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole. **Monsieur Philippe POUTOU**.

**M. POUTOU** : C'est très court. J'ai une note à lire. Si je ne la lis pas, je vais me faire réprimander par l'équipe.

« Nous proposons que le projet Recol'Terra ou plus précisément le consortium qui lui est associé intègre des associations de consommateurs et consommatrices dans

l'équipe de la quarantaine d'acteurs. L'agriculture et l'alimentation concernent tout autant la population qui consomme que les producteurs ou productrices, les chercheurs, chercheuses ou les institutionnels, il nous semble important d'ouvrir ces projets et ces dispositifs qui se mettent en place ».

Nous nous abstenons sur la délibération.

**Mme FERREIRA** : Merci pour cette intervention. Monsieur le rapporteur voulait conclure.

**M. PAPADATO** : Très rapidement, c'est vrai que, Monsieur Philippe POUTOU, vous m'avez donné un espoir en début de votre intervention parce que je me disais que pour une fois, vous alliez enfin voter ce beau projet. Je le regrette encore une fois et je regrette que votre comité scientifique ne se rapproche pas de moi et ne se renseigne vraiment pas sur le projet parce que des consommateurs, nous en avons. Il n'y a pas que les producteurs, il n'y a pas que des exploitants. Il y a toute la filière et aussi les consommateurs. D'ailleurs, il y a même la solidarité alimentaire. Je rappelle qu'il y a par exemple la Banque alimentaire qui participe à ce projet Recol'Terra, donc autant vous dire que nous sommes tous dirigés sur les mêmes sujets que vous qui vous préoccupez notamment sur la précarité et sur la solidarité. Le projet Recol'Terra embarque l'ensemble des participants sur ce projet et sur une vision métropolitaine, mais pas seulement. L'idée, c'est d'embarquer toute la filière et de réfléchir à l'échelle de tous les territoires autour de Bordeaux Métropole. C'est vrai que je le regrette. Je vous demande juste de faire passer le message auprès de votre comité scientifique de manière qu'à la prochaine délibération, nous puissions avoir dans ce Conseil l'unanimité sur un projet aussi exemplaire pour la Métropole.

**Mme FERREIRA** : Merci. En attendant d'avoir l'unanimité, on lance ce vote tout de suite.

Résultat des votes : 101 votes pour et 1 abstention. Cette délibération est adoptée.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZABONNE, Madame PAVONE**

**M. TOUZEAU** : Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, le soutien de Bordeaux Métropole à l'École de la deuxième chance Bordeaux Métropole Aquitaine (E2CBMA) - Subvention de fonctionnement.

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

(n°41) **Soutien de Bordeaux Métropole à l'École de la deuxième chance Bordeaux Métropole Aquitaine (E2C BMA) pour l'année 2024. Subvention de fonctionnement - Décision - Autorisation**

**Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT** présente le dossier.

**Mme FERREIRA** : Dans les demandes de prise de parole, je vois Madame MELLIER.

**Mme MELLIER** : Concernant le soutien de Bordeaux Métropole à l'École de la deuxième chance de Bordeaux Aquitaine. On est bien sur cette délibération. Le sujet est important et doit nous interpeler sur deux aspects.

Le premier aspect est celui de l'échec et de l'abandon de l'État sur sa mission régaliennne d'assurer un enseignement à toutes et tous et cela gratuitement. L'Éducation nationale va mal. Les moyens sont dérisoires et les ambitions politiques désastreuses. Nous dénonçons cette non-ambition qui œuvre au niveau du pouvoir. L'École de la deuxième chance est censée avoir pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire, aider à accéder à une formation qualifiante et intégrer le marché du travail. En réalité lorsque l'on regarde la charte qui donne les perspectives stratégiques du dispositif national, c'est mettre sur le marché du travail un salariat peu qualifié et opérant tout de suite. On réduit donc les perspectives à l'apprentissage de gestes techniques à la seule volonté des profits des entreprises, ce qui amène à des perspectives d'évolution beaucoup plus que précaires surtout dans une société en évolution technologique. Quelle vision étroite de l'avenir ! L'État décide donc de déléguer à des structures labellisées plutôt que de répondre lui-même à une de ces premières prérogatives en assurant l'égalité d'accès sur le territoire national, l'égalité d'accès au savoir et de traitement.

Le deuxième aspect, et pas des moindres, relève toujours de la charte de l'École de la deuxième chance et de l'association pour la formation et l'éducation permanente à Tivoli. En effet, dans cette charte nationale, aucune mention sur le principe de laïcité. Nous ne remettons pas en cause le personnel qui œuvre dans cette structure. Nous sommes conscients qu'au regard du désengagement de l'État sur sa prérogative, nous sommes bien contraints à faire appel à des associations qui ont la compétence. Cependant, mes chers collègues, nous avons à cœur la notion de laïcité et là, nous sommes perplexes. En effet, l'association est administrée par la fondation Apprentis d'Auteuil, œuvre d'église du diocèse de Paris, confiée à la tutelle de la congrégation du Saint-Esprit et dont les financements sont à 45% de fonds privés, autant de fonds privés défiscalisés.

En février 2023, l'association AFEPT, partenaire de l'université privée François d'Assise de Bordeaux, a inauguré ses nouveaux locaux. Ses nouveaux locaux sont dans cette université privée catholique dans le quartier Euratlantique. Notre collectivité comme la Région et les autres acteurs étaient présents. Belle communication de l'événement avec la bénédiction de l'Archevêque de Bordeaux Monseigneur Jean-Paul JAMES. Pour nous, la laïcité n'a pas de géométrie variable. Après toutes ces remarques, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Merci Madame la Présidente, je vais voter pour cette délibération et je tiens à souligner cette notion de la deuxième chance qui est aujourd'hui en débat sur la connaissance et j'espère qu'elle doit aussi être une deuxième chance ici, c'est-à-dire d'essayer de faire élever le débat. Quand je me souviens d'une de mes questions d'élus auprès de Madame Béatrice DE FRANÇOIS qui avait répondu sur la normalisation de nos parkings souterrains en fonction des véhicules avec des piles au lithium, par exemple, c'est une deuxième chance d'aller chercher l'information pour cette vice-présidente. C'est quelque part d'essayer de lui dire que maintenant si on met des sprinklers parce que l'on a des parkings aux normes, on a des incendies qui augmentent

sur des batteries au lithium. C'est un des exemples. Quelque part, ici, on doit aussi se donner, nous aussi, une deuxième chance.

*Rires dans l'assemblée*

**M. DUPRAT** (sans micro) : Quel est le lien entre les sprinklers et l'école de la deuxième chance ?

**M. MORISSET** : Quand vous avez Monsieur Christophe DUPRAT, vous n'avez toujours pas compris, vous avez de l'eau qui arrive...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur DUPRAT a droit lui aussi à une seconde chance

**M. MORISSET** : Oui, on est d'accord, mais Madame Christine BOST, si vous mettez de l'eau sur de la matière lithium, cela explose. Vous augmentez l'incendie. Si vous avez aujourd'hui Madame Béatrice DE FRANÇOIS qui répond que les parkings sont aux normes...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur MORISSET, ça devient hyper comique.

**M. MORISSET** : Mais oui bien sûr c'est comique parce qu'à un moment donné, la deuxième chance, c'est d'essayer de se dire que des étudiants ont besoin...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Les habitants n'attendent pas forcément que ce soit un théâtre comique ici.

**M. MORISSET** : Mais non, c'est comique dans le sens de...,

**Mme la Présidente Christine BOST** : Là, nous sommes sur un sujet qui est l'école de la deuxième chance...

**M. MORISSET** : C'est vous qui dites comique, mais je dis risible. C'est risible et j'aimerais bien que justement, quand il y a des étudiants qui ont la capacité d'avoir une deuxième chance, ils en profitent. Je dis très bien, mais vous avez eu un article qui est sorti hier sur France Bleue qui a noté qu'il y avait une file de 500 étudiants qui demandaient à mieux se nourrir à Bordeaux. Ils ont fait le tour du bâtiment tout simplement à côté de la cathédrale. Cela a été filmé, cela a été dans un article et cela fait partie aussi de cette deuxième chance d'essayer d'aider les étudiants à rebondir sur des aspects de la société que nous ne cherchons pas à résoudre aujourd'hui quand je vous expose certains sujets. J'espère que justement, on se donnera nous, tous ensemble, aussi une deuxième chance. C'était cela mon propos. Merci de m'avoir compris.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Ce n'est pas certain, mais on vous a au moins écouté. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : J'ai une note à lire aussi qui va aller dans le même sens que la déclaration de Madame Claude MELLIER du Parti communiste. On a d'ailleurs une déclaration que l'on partage complètement et notamment la dénonciation des subventions à l'école privée autant de moyens qui ne vont pas à l'école publique. Je lis la note :

« Chaque année en France, on dénombre plus de 100 000 jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ou qualification, les décrocheurs, ce sont plus de 100 000 jeunes. Ces jeunes sont globalement issus des classes populaires, on peut déjà se dire qu'il y a une relation entre le milieu social et l'échec scolaire. Alors comment répondre à l'exclusion scolaire ? Dans un premier temps, il faudrait que l'État donne plus de moyens à l'école, car l'éducation est un droit pour toutes et tous. Il faut recruter des enseignants, des psychologues, des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap), des éducateurs/éducatrices. Il faut donner plus à ceux qui ont moins et notamment au réseau d'éducation prioritaire.

Dans un deuxième temps (même si cela ne relève pas évidemment des prérogatives de la Métropole, mais c'est aussi une discussion un peu générale), si l'État n'effectue pas son travail, ce qui est quand même le cas *a priori* et le nouveau gouvernement, on ne peut pas s'attendre à qu'il le fasse mieux que le précédent. Les municipalités, la Métropole et le Département devraient permettre de mettre en place des structures pour venir en aide aux familles les plus démunies que ce soit sur les questions sanitaires, dispensaires avec des médecins, planning familial, psychologues. Ou alors sur les questions sociales, recruter des assistantes sociales, des éducateurs, des éducatrices et permettre un suivi des élèves dès le plus jeune âge, dès que les difficultés commencent. Alors oui, nous ne sommes pas opposés à l'école dite de deuxième chance, mais nous pensons que les réponses à l'échec scolaire ne sont pas adaptées. Premièrement, elle concerne trop peu de jeunes, seulement sur la base du volontariat. Deuxièmement, l'objectif de l'école de la deuxième chance n'est pas de former des esprits critiques, ce n'est pas d'apporter des éléments de réflexion de la culture, des outils pour comprendre le monde. L'École de la deuxième chance a pour objectif principal de « préparer à l'insertion dans l'emploi durable », autrement dit de favoriser l'employabilité de ces jeunes. Ils ont l'avantage de découvrir l'exploitation capitaliste, mais c'est quelque chose qui est un peu incontournable si on veut un salaire. Nous sommes pour le soutien à cette structure associative qui tente de sortir des jeunes de la précarité et du chômage en assurant une formation courte et un accès à l'emploi, mais cela mériterait de préciser quelques aspects notamment les conditions de rémunération des jeunes qui passent quatre mois en entreprise. Quelles entreprises ou quelles sortes d'entreprises accueillent ces jeunes ? Quel lien avec les autres structures de formation professionnelle ? Quel lien aussi avec le système scolaire et avec les lycées techniques ou professionnels par exemple ? Est-ce le résultat d'un système éducatif incapable d'intégrer une partie de la jeunesse ? Il aurait été intéressant d'expliquer pourquoi les écoles de la deuxième chance « existent » et doivent être soutenues par les collectivités territoriales, ne serait-ce pas à l'Éducation nationale de renforcer les moyens financiers et humains pour empêcher que ces jeunes soient exclus du cursus scolaire professionnel. En tout cas, cela pose question. »

Nous nous abstenons, car les réponses à l'échec scolaire ne peuvent être que politiques en donnant plus de moyens à l'éducation. Et puis juste pour ajouter quelque chose, il y a une journée d'action mardi 1<sup>er</sup> octobre qui concerne aussi ce sujet-là même si ce n'est pas seulement cela. C'est la question d'une retraite de la défense des services publics et des bons salaires pour tout le monde. Mais en tout cas, il y aura visiblement une mobilisation dans l'Éducation nationale, comme c'est d'ailleurs le cas dans pas mal de départements aujourd'hui puisque la situation est assez catastrophique, dans plein d'endroits, entre les classes surchargées, les enseignants ou le personnel de l'Éducation nationale qui est aussi en train de craquer faute des moyens. C'est quelque chose qui mériterait certainement un débat très large pour voir comment les collectivités territoriales peuvent aider à ce qu'il y ait quelque chose qui se passe de positif à ce niveau-là.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Je n'en vois pas. **Monsieur DELPEYRAT-VINCENT**.

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : Merci **Madame la Présidente**. D'abord peut-être pour mettre du baume au cœur, c'est amusant parce que le fondateur de cette compagnie des Apprentis d'Auteuil, l'Abbé Roussel se fit remarquer en son temps pendant la révolution de 1948 par son courage en portant secours aux révolutionnaires sur les barricades. C'est ainsi qu'effrayé par la misère il découvrit l'idée de créer cette association comme quoi le monde n'est pas toujours en noir et blanc.

Deuxièmement, le raisonnement qui consiste à dire si tout allait bien, nous n'aurions pas besoin d'association, on peut tous le partager, mais dans ce cas, il faut supprimer les Restaurants du cœur, le Secours populaire. Je ne vais pas vous faire toute la liste. On aimerait que tous les jeunes soient intégrés parfaitement dans le système scolaire, dans le système de formation, dans le système universitaire. On sait tous que ce n'est pas le cas. On souhaite tous évidemment dans cette majorité comme dans les autres groupes que l'école intègre le plus de jeunes possibles avec le plus de réussite possible. Pour ces jeunes, c'est entendu, mais on sait aussi que hélas, nul système n'est parfait et que cette École de la deuxième chance porte peut-être mal son nom parce que ce n'est pas une école, c'est un dispositif d'insertion et d'accompagnement qui accueille 130 jeunes orientés par les communes dans le but de les aider à remettre le pied à l'étrier. À trouver une formation professionnelle ici, un emploi là, un contrat d'alternance ou d'apprentissage. C'est un travail social extrêmement utile.

Quant à la laïcité, j'y suis moi aussi très attaché comme tous les républicains contrairement d'ailleurs à un discours ambiant médiatique, je pense que cette laïcité s'applique à toutes les religions, on a raison d'être vigilant mais je crois que ceux qui ont fait voter la loi de 1905 ne confondaient pas laïcité et anticlérisme ou antireligion. La laïcité, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire, de croire en ce que l'on veut et d'avoir la liberté de pratiquer et d'exercer un culte ou pas. Et le deuxième point, c'est qu'à la fin, c'est la loi de la République qui s'impose à tous et qu'elle s'applique à la loi religieuse, et il ne faut pas confondre le fait que ce soient des croyants qui organisent une formation, qui dirigent une association. Ce qui est important, c'est ce qui est fait et ce qui est dit. Est-ce que c'est conforme aux lois de la République et est-ce que les formations dispensées sont conformes aux lois de la République ? Ce qui est bien le cas, ce qui explique d'ailleurs que tous les partenaires nous accompagnent dans cette aide à cette école. Si cela peut vous rassurer, on est tous d'accord pour que l'école par ailleurs fasse plus d'efforts pour accueillir le maximum de jeunes dans de bonnes conditions.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je lance l'opération de vote.

94 voix pour, 5 abstentions, ce rapport est donc adopté.

#### **Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Madame BOUSQUET-PITT, Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZAUX, Monsieur LABARDIN, Monsieur LABESSE, Madame PAVONE, Monsieur PUJOL**

**M. TOUZEAU** : Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, la subvention de soutien au Département français langues étrangères pour réfugiés pour l'année 2024.

**M. DELPEYRAT-VINCENT**

(n°43) **Université de BORDEAUX - Année 2024 - Subvention de soutien au DEFLE pour réfugiés - Convention - Décision - Autorisation**

**Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur CAZENAVE.

**M. CAZENAVE** : Merci, je voudrais féliciter Monsieur Stéphane DELPEYRAT pour ses goûts musicaux, mais enfin revenir peut-être sur l'échange que l'on avait eu, je pense il y a un peu plus d'un an sur l'intervention de la Métropole dans le champ universitaire non pas sur l'objet précis de la délibération en tant que tel. Je peux comprendre un certain nombre de ses attendus, mais face à l'éclatement complet des interventions des uns et des autres, de tous les niveaux de responsabilité un peu la Région, un peu le Département, un peu la Métropole, un peu les villes, un peu le secteur associatif, je pense que parfois on s'y perd et que l'on finit par perdre en efficacité. Je crois qu'à l'époque, vous m'aviez dit « vous avez raison Monsieur Thomas CAZENAVE, il faut que l'on refasse notre doctrine de pourquoi est-ce que l'on intervient dans le champ universitaire ». Puisqu'au fond, pourquoi ? Il ne me semble pas que depuis vous soyez revenu vers nous en disant quel est le sens, la légitimité puis les objectifs d'une intervention métropolitaine dans le domaine universitaire.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Nous avons d'abord Pierre de Gaëtan NJIKAM-MOULIOM.

**M. NJIKAM-MOULIOM** : Madame la Présidente, chers collègues, je voudrais soutenir cette délibération, je pense que nous nous honorons d'avoir un tel dispositif qui permet non seulement d'assumer une obligation humanitaire, mais surtout de replacer la question de l'attractivité même de notre université au regard de la plus-value que constitue l'arrivée sur notre territoire de ces étudiants étrangers. Cela nous permettrait aussi d'aborder, peut-être pas aujourd'hui, mais en tout cas dans nos agendas, la question du logement des étudiants étrangers. Je sais qu'un certain nombre de nos bailleurs, et je voudrais saluer d'ailleurs la disponibilité du Président de l'Aquitain pour réfléchir à ces questions, l'association AQAFI que beaucoup d'entre vous connaissent mène un travail extrêmement intéressant. Je pense que nous devons accompagner l'effort de cette association. Bravo en tout cas pour cette délibération que nous soutenons et je pense que notre groupe s'y associe à l'unanimité.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame FERREIRA.

**Mme FERREIRA** : Bonjour à toutes et à tous, très rapidement, je comprends que l'on puisse se poser la question de l'intervention de la Métropole sur l'université. À titre personnel, j'ai une réponse très rapide et qui je pense n'étonnera personne. En tant

que collectivité, souvent on se positionne dans des secteurs où il y a des manques, où l'État est en retrait, où on a besoin de financement parce que l'on a besoin que cela arrive. On pourrait se poser la question pour l'importance du financement de la rocade par la Métropole. Là, on parle d'êtres humains qui ont besoin de bien s'intégrer sur notre territoire, alors je comprends que la question soit tout à fait légitime, mais il me semble quand même que sur le désengagement de l'État à ce sujet, la réponse est assez évidente.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame Véronique FERREIRA. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Je suppose que cela fera plaisir à Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, mais on vote favorablement et en même temps, on soutient puisque les paroles que vous avez prononcées sur la question qu'il y a une situation globale qui est plutôt inquiétante du point de vue de l'ambiance réactionnaire et xénophobe. C'était pendant longtemps le propre du RN et puis on a bien vu que cela dépassait largement les frontières du RN, y compris aujourd'hui au sein du Gouvernement qui est tout nouveau. Nous avons déjà des paroles haineuses envers les étrangers, au moins par la bouche de Monsieur Bruno RETAILLEAU. On voit bien que l'ambiance est très problématique et de ce point de vue, on a plutôt envie de soutenir à fond les dispositifs qui peuvent vanter ou en tout cas se réclamer de l'accueil des réfugiés. Là, c'est vrai que c'est particulier parce que ce sont de jeunes étudiants et étudiantes, et c'est vrai que bien souvent, on le voit un peu d'une manière différente parce que ce sont des étudiants, parce que derrière, ce sont des cerveaux ou des métiers particuliers. Mais cela dit, on revendique un accueil de l'ensemble des réfugiés vu la situation mondiale de drames, de guerres. On voit que cela a plutôt tendance à s'amplifier parce que l'on avait la guerre en Ukraine, on a la guerre en Palestine, maintenant c'est la guerre au Liban. On imagine bien que la situation va s'aggraver pour l'ensemble des populations au moins dans cette région du Monde et on imagine aussi qu'il peut y avoir un afflux de réfugiés parce qu'ils ont besoin de vivre et ils vont vivre où ? Là où il y a moins de guerres, où il y a moins de misère *a priori*, on risque d'être confronté à ces situations-là.

Nous pensons qu'il faut mettre en place des dispositifs d'accueil et y mettre des moyens. C'est normalement la politique de l'État comme disait Madame Véronique FERREIRA mais l'État ne le fait pas vraiment. Il est vrai que c'est bien que les collectivités territoriales s'en chargent et posent ce problème et en tout cas, montrent un aspect humanitaire et une volonté d'accueillir.

C'est pour cela que l'on vote pour même si les 40 000 euros qui sont dans la délibération apparaissent évidemment très limités, mais c'est toujours le problème, c'est comment faire plus et avec quels moyens.

Cela étant, ce que l'on veut dire aussi, c'est que ce n'est pas juste la question d'une politique nationale, d'une ambiance nationale ultra réactionnaire avec un fonds xénophobe et raciste. C'est aussi que l'on a un problème dans la Métropole avec l'attitude et la politique de la Préfecture, mais c'est logique puisque la Préfecture relaie la politique gouvernementale et on dénonce en tout cas les expulsions. Là, ce ne sont pas forcément des jeunes étudiants ou étudiantes qui sont dans les squats, mais on pense qu'il y a une contradiction d'un côté comme cela a été dit, même des gens de Droite qui peuvent dire « oui, il faut accueillir, il faut permettre à des jeunes d'étudier » et à côté de cela, avoir une politique d'expulsion, une politique de mépris et d'une brutalité envers des gens qui cherchent à survivre quelque part. Ce sont aussi ces

problèmes dont on a besoin de discuter. De ce point de vue, on pense que les collectivités comme la Métropole ou les grandes villes autour de Bordeaux pourraient exercer une pression beaucoup plus importante sur la Préfecture pour essayer d'empêcher ces solutions. A force d'expulser les gens et de les refuser, de toute façon, le problème n'est pas réglé.

Pour finir, on positive et on pense que c'est très bien qu'il y ait un message d'accueil, qui montre l'envie de donner des moyens pour accueillir les réfugiés quels qu'ils soient.

Et juste deux questions ; pourquoi les jeunes n'ont pas droit aux aides du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ? Et l'autre aspect, on a vu qu'il y a 45 étudiants et donc 14 nationalités différentes et on demandait, parce qu'il n'y avait aucun de nationalité africaine ou de Palestine, donc est-ce que c'est le hasard ? Parce que la situation aussi dans ces pays est dramatique. Il y avait l'Amérique latine, l'Asie essentiellement, il y avait l'Afghanistan et il y a la Syrie. On comprend, mais c'est vrai que cela est assez surprenant qu'il n'y a pas du tout de jeunes d'Afrique dont on sait quand même qu'il y a un mouvement migratoire et de réfugiés qui vient d'Afrique de manière assez importante. Puis aussi après la Palestine suite au génocide en cours qu'il peut y avoir sur Gaza.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Baptiste MAURIN.

**M. MAURIN** : Je vais apporter quelques précisions à la question de Monsieur Thomas CAZENAVE sur la question de la doctrine de l'engagement de la Métropole auprès des universités.

D'abord, rappeler que l'on a plusieurs champs d'interventions auprès des universités. Avant tout sur la question de l'aménagement que ce soit sur les campus pour la vie étudiante ou pour les bâtiments de recherche en lien avec les universités. On est dans une politique qui relève directement de l'aménagement auprès des communes qui sont concernées. Ensuite, on a un dispositif qui est davantage tourné sur les étudiants directement et qui est lié à l'action de précarité. Cela, Monsieur Thomas CAZENAVE le sait mais aussi sur la question d'accompagnement aux mobilités. Puis, jusqu'ici, il y avait une stratégie qui régissait la manière dont on intervenait. On accompagnait les universités et l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui étaient tournés vers la question des sciences sociales et cette stratégie est en cours de renouvellement. Nous avons commencé des ateliers avant l'été avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les étudiants. On va poursuivre ces différents ateliers pour s'interroger sur la manière dont la Métropole et les universités peuvent travailler ensemble notamment autour d'une problématique centrale qui est la question des transitions. Mais travailler ensemble, en tout cas définir la manière dont la Métropole peut autant accompagner la recherche et l'enseignement supérieur que l'enseignement supérieur et la recherche peut venir alimenter les politiques publiques que nous conduisons au sein de la Métropole. Cette stratégie est en cours d'élaboration et quand on aura suffisamment avancé, bien entendu, on reviendra vers vous pour la préciser.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : Merci, Madame la Présidente. C'est vrai que Monsieur Thomas CAZENAVE a déjà posé cette question, il y a quelque temps. Il y a plusieurs

explications à notre intervention à mon sens et puis je voudrais essayer de lui faire partager une conviction.

La première, c'est tout simplement la loi qui est de confier cette compétence aux Métropoles. Nous l'exerçons de fait comme l'ensemble des métropoles même si on peut discuter ce que la loi a bien fait, ce qu'elle n'a pas bien fait. L'ensemble des Métropoles bien sûr exercent les compétences qui leur sont fixées par la loi.

La deuxième raison, c'est la réforme qui a conduit à l'autonomie des universités et des modalités de gestion budgétaire qui ont évolué et ont conduit les universités à se tourner de plus en plus vers l'État ainsi que vers d'autres partenaires qu'ils soient privés dans le domaine de la recherche publique ou les collectivités. Je suis très heureux par exemple et même très fier pour la Métropole que dans le contrat de plan État/Région qui a été signé récemment, nous soyons à parité d'investissements avec l'État sur les efforts qui vont être faits en matière de logements étudiants et de bâtiments universitaires et Monsieur Baptiste MAURIN inaugure régulièrement avec moi un certain nombre de locaux qui sont vraiment remarquables par ailleurs et dans tous les domaines et toutes les disciplines universitaires.

La troisième raison, Madame Véronique FERREIRA l'a évoquée, c'est qu'évidemment comme dans toutes nos politiques ou dans toutes les politiques publiques, dans des contextes budgétaires complexes, chacun essaie de se tourner vers un maximum de partenaires pour essayer de trouver des ressources et des financements, ce n'est pas la raison principale, mais c'est aussi un élément du paysage. Puis, essayer peut-être de partager une conviction. Je crois que toutes les grandes métropoles investissent massivement dans l'université et dans la recherche. On cite souvent des exemples étrangers en Allemagne, aux États-Unis, etc. Le développement économique, c'est d'abord à long terme l'investissement dans l'université, dans la recherche et dans la formation en général. Si nous voulons garder un dynamisme économique dans cette Métropole, cela passera par une université de haut niveau et l'accueil d'étudiants étrangers. Parfois aussi de doctorants, et par une stratégie de recherche dans les entreprises, universités, écoles d'ingénieurs pour un écosystème efficace. Force est de constater que l'État, avec ses lois sur l'autonomie de l'université, transfère des compétences aux régions et aux métropoles. Je ne crois pas que l'on fasse trop, je crois qu'au contraire, on n'en fait peut-être pas encore assez puisque l'on n'en fait jamais assez finalement pour l'éducation, la recherche et l'innovation.

Monsieur Baptiste MAURIN vient de le dire, je ne pense pas que vous ayez encore reçu l'invitation, mais cela ne va pas tarder, on a commencé la révision pour la stratégie à venir en direction des universités. On a vu les présidents de l'université. Vous allez être invités – si vous n'avez déjà reçu l'invitation, en tout cas cela ne va pas tarder – à une conférence de lancement pour présenter un certain nombre d'éléments que l'on partage avec eux, qu'ils ont souhaité évoquer avec nous et j'espère que l'ensemble des groupes de cette assemblée contribuera à cette stratégie. En tout cas, c'est évidemment ce que nous souhaitons pour avoir une université la plus forte possible dans notre Métropole. Je crois que c'est l'intérêt commun et collectif.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, il a dit l'essentiel. Vous posez une question importante Monsieur Thomas CAZENAVE. Notre rôle en tant que Métropole, c'est aussi d'avoir une université qui soit à la hauteur d'un territoire comme le nôtre et nous nous devons d'avoir justement une stratégie que Monsieur Baptiste MAURIN vient de décrire. Nous nous devons d'être

dans l'accompagnement des grands projets, nous étions il y a quelques jours à l'inauguration Station Marne.

De mémoire au niveau du budget, je crois que la Métropole a dû mettre pas loin de la moitié d'investissements à côté de la Région notamment. Le reste est un emprunt auprès de la BEI (Banque européenne d'investissement), ce n'est même pas autant de l'État, c'est bien plus que l'État. Et si nous voulons accélérer les investissements, si nous voulons avoir une université à la hauteur de la dimension de notre Métropole, il faut que nous soyons là avec des financements.

Et puis, il y a aussi toute la vie étudiante, tout le statut d'étudiant. Un étudiant a besoin de se déplacer, il a besoin de se nourrir, il a besoin de se loger, et notre stratégie est aussi de mettre en place des politiques publiques qui accompagnent les étudiants. On aborde depuis quelque temps la question de la santé et en particulier la santé mentale et cela va faire l'objet d'un champ spécifique de travail parce que cette question se pose avec beaucoup de forces. Je suis d'ailleurs ravie que le Premier Ministre en fasse une grande cause nationale. Je ne sais pas si c'est l'expression consacrée, mais en tout cas – c'est ce que j'ai retenu de ces interventions – et j'espère que l'on pourra grâce à l'aide de l'État bien avancer sur cette question que nous considérons avec beaucoup d'attentions sur le territoire métropolitain. Je lance l'opération de vote.

Sur 97 votants, 97 voix pour. Cette délibération est donc adoptée à l'unanimité. Nous pouvons en être fiers, je crois.

#### **Unanimité des suffrages exprimés**

**Ne prend pas part au vote : Madame CHOPLIN, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GUILLEMIN, Madame LOUNICI, Madame PAVONE, Monsieur PUJOL, Madame TERRAZA**

**M. TOUZEAU** : Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du Grand Parc à Bordeaux.

#### **M. PUYOBRAU**

(n°83) **Convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du Grand Parc à BORDEAUX - Approbation**

**Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Je n'avais même pas appuyé qu'il savait déjà que...

**Mme la Présidente Christine BOST** : On sait pourquoi les délibérations ou pour qui elles sont dégroupées, Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : J'ai une note à lire. Je suppose que derrière, il y en a bien un ou une qui dira que le Conseil scientifique n'a pas tout compris ou mal lu la délibération puisque l'on exprime un désaccord et on argumente un vote contre.

J'ai une petite remarque avant de commencer la lecture. J'ai noté la naïveté de Madame la Présidente Christine BOST concernant le Gouvernement BARNIER parce que je ne crois pas du tout qu'il va y avoir des choses positives qui vont sortir des déclarations, qui n'étaient d'ailleurs pas positives même si on veut absolument voir quelque chose de positif. Ce n'était pas simple quand même. Et puis, je note aussi l'écart entre ce que vous dites et puis ce que peuvent déclarer vos responsables comme Monsieur Olivier FAURE ou même Madame Marine TONDELIER par rapport au Gouvernement. Il y a un petit décalage et pas le même accueil en tout cas ni la même naïveté *a priori*.

La lecture de la note est quelque chose qui est peut-être un peu exagéré, mais cela dit, nous avons des gens qui nous aident dans l'urbanisme, des architectes et géographes. Je tiens à signaler quand même que ce sont des gens compétents qui essaient de lire et de nous aider à décrypter des délibérations comme celle-là.

Le projet part d'un bon constat. Un contexte de développement inégal qui a précarisé une part importante des habitants et des habitantes du Grand Parc vivant aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Le projet se donne pour objectif central de réduire les disparités par rapport au reste de la Métropole. Mais au-delà de la rénovation de quelques équipements et d'espace public, le projet n'entend en rien améliorer la situation matérielle des habitants et habitantes du Grand Parc. Au contraire, il organise sous couvert de mixité sociale leur grand déménagement et leur remplacement par une population plus aisée ou en tout cas moins pauvre. On dilue la misère pour ne pas l'endiguer.

Pour saisir l'ampleur de la fraude, il faut s'intéresser à la logique interne du projet. Dans un premier mouvement, il réduit les problèmes que connaissent les habitants à des problèmes d'espace. Ils seraient pauvres parce que leur environnement bâti est vieillissant, les espaces publics peu qualitatifs et pas assez diversifiés. En faisant cela, on se dispense de questionner l'inégale répartition des ressources à la source des problèmes du quartier et on justifie que le projet se contente d'interventions spatiales (rénovations, démolitions, constructions).

Ensuite, on rajoute une couche d'essentialisation et de stigmatisation. On ne peut pas dire qu'il y a trop de « noirs » et d'arabes. Alors, on insinue que le projet vient résoudre un défaut d'égalité femmes-hommes, d'adhésion aux valeurs de la République et de la laïcité. Ironie de dénoncer une rupture des habitants avec les valeurs de la République alors que c'est précisément la République qui les abandonne en les excluant et en les précarisant. En faisant cela, on justifie l'action de l'État dans le remaniement de la population du quartier : à la fois le relogement ailleurs des populations racisées et précarisées et l'implantation de population plus aisée et blanche de préférence. Pour les attirer, rien de plus simple, « il faut changer l'image du quartier », « le rendre plus attractif » à travers diverses stratégies d'embellissement visant à satisfaire le goût de cette nouvelle population (moins de voitures, moins de pauvres, plus d'arbres et de petits bâtiments).

En termes de programme, on organise une perte de 400 logements sociaux et on invite les promoteurs à faire du profit en implantant une offre d'habitat moins social et en accession. La résidentialisation permettant *in fine* une micro-ségrégation par une mise à distance plus subtile d'une population que l'on ne veut plus voir « traîner » dans l'espace public. Quelle politique sur les loyers ? Est-ce vu avec les bailleurs, les promoteurs ? En conséquence des rénovations, est-ce qu'il y aura des augmentations

de loyer ? Est-ce qu'il y a des garanties que ces loyers n'augmentent pas ? Quelle réelle implication des habitants et des habitantes ? Affirmation sans réalité.

On pose la question, mais on a du mal à le voir concrètement, mais c'est vrai que c'est dit dans la délibération. C'est une affirmation à notre avis qui est sans réalité, quelles assemblées ? Quelles possibilités pour les habitants de décider, de rectifier, d'agir sur les conditions, sur les travaux. La Maison de projet existe, mais c'est un lieu d'information sans que ce soit plus que cela.

Sur les services publics aussi, est très peu abordé ce que l'on trouve concrètement, par exemple La Poste qui est menacée de fermeture. Vous savez, vous en avez peut-être entendu parler, mais il y a pas mal de bureaux de postes qui disparaissent. C'est souvent en silence. Le dernier en date, c'est celui de Gambetta. Cela ne fait pas de bruit, mais c'est quand même un problème. Cette disparition d'un service public et ce n'est pas le seul. On pose aussi le problème de lieu, de vie sociale, de rencontres gérées directement par les habitants et les habitantes, par les associations. C'est quelque chose qui manque dans ces projets de rénovation qui permettraient peut-être un peu plus de démocratie, un peu plus de pouvoir pour les populations concernées et puis aussi, les aménagements qui sont prévus, que l'on peut penser comme sécuritaires, qui pourraient être une réponse aux révoltes de la jeunesse de l'été 2023. Des réponses plus précises pour faire face au mal-logement, qui sont peu précises, en tout cas qui ne répondent pas au mal-logement et aux souffrances sociales des habitants et des habitantes.

Ce nouveau contrat dit se recentrer sur les enjeux locaux identifiés avec les habitants, mais au-delà de l'habillage social et écologique, on reste sur un projet typique de ségrégation par le haut avec tous les sous-entendus racistes et la violence néocoloniale qu'elle comporte.

C'est un avis qui est certes tranché, qui est certes fort, qui doit choquer pas mal d'entre vous mais c'est une façon aussi d'analyser un peu la politique qui est mise en place et pas seulement sur la Métropole bordelaise.

**Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur PFEIFFER.**

**M. PFEIFFER** : Merci, bonjour, je ne vais pas dire Monsieur Philippe POUTOU que vous n'avez pas compris et que votre conseil scientifique n'a pas compris. En tout cas, je vais dire que je n'ai pas compris toute votre intervention sur un certain nombre de points et je vais revenir dessus.

D'abord là, on est sur une convention entre la Ville et la Métropole sur un projet de renouvellement urbain et comme son nom l'indique, on parle uniquement de l'aménagement des espaces, des logements, des espaces publics, des voiries et des mobilités, etc. C'est normal que vous ne retrouviez dans cette convention que des éléments d'un point de vue urbanistique. Le pendant du renouvellement urbain, c'est tout le travail autour de la politique de la ville qui est mené par la Ville avec Madame Fannie LE BOULANGER et par la Métropole avec Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU. Il faut toujours, quand on regarde le projet de renouvellement urbain, mettre en parallèle quand même ces deux actions-là.

Quelque chose que je n'ai pas compris, je pense que je ne peux pas vous laisser dire qu'il y a une stratégie de remplacement des populations pour les remplacer par d'autres, je pense que c'est même exactement l'inverse qui se passe sur le quartier du

Grand Parc. Le nombre de logements sociaux à ma connaissance ne va pas diminuer, seulement certaines parties de la barre de CDC Habitat, le long de l'avenue Emile Counord, devaient être démolies mais ne seront pas démolies. On a fait le choix de ne pas les démolir contrairement à ce qui a été prévu initialement. C'est donc une trentaine de logements très sociaux, des PLAI anciens (Prêt locatif aidé d'intégration) avec des loyers très faibles qui vont rester. On a même des projets de logements sociaux supplémentaires puisque l'on va avoir la transformation d'un immeuble de bureaux en logements à travers la tour de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie). On a même de la production en accession sociale autour du projet du centre commercial. Je pense qu'*in fine*, on aura un nombre de logements sociaux et en accession sociale qui sera plus élevé tout en conservant des familles qui sont là depuis longtemps, de diversités sociales, culturelles, etc., qui vont même pouvoir vivre dans de meilleures conditions parce que tous les logements vont finir par être réhabilités dans les cinq à six ans qui viennent. En effet, on a Aquitanis qui a commencé, Vilogia qui a des permis de construire et les autres qui vont suivre derrière pour améliorer aussi cette qualité d'habiter.

Je n'ai pas du tout compris ce que vous avez dit sur les aménagements sécuritaires et sur les lieux de vie. Je pense que c'est dans les objectifs du PAE (Programme d'aménagement d'ensemble) et cette convention, que l'on va retrouver l'émergence de nouveaux lieux de vie, il y a une crèche qui a quitté ces bâtiments. Le bâtiment devait être démoli, il va rester et servira pour le quartier. Il y a le centre social qui va être réhabilité, une ferme urbaine qui va être développée à l'arrière de ce centre social. Bref, je pense à la serre aussi dans laquelle on a installé le « Territoire zéro chômeur longue durée » qui est maintenant aussi un lieu pour les habitants du quartier et le centre commercial. Je sais qu'il peut être l'objet de critique, mais qui va créer des espaces supplémentaires. Aujourd'hui, vous n'avez pas de bistrot de ce côté-là du Grand Parc. Demain, il y aura un café. Il y aura des locaux associatifs. Il y aura un centre de santé. Au contraire, on est plutôt en train de redévelopper des choses qui avaient quitté le quartier du Grand Parc.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? **Monsieur PUYOBRAU**.

**M. PUYOBRAU** : Oui pour compléter les propos de notre collègue **Monsieur Stéphane PFEIFFER** et répondre à notre collègue **Monsieur Philippe POUTOU**. Je suis toujours étonné par vos interventions dans la mesure où on a toujours l'impression que d'une certaine manière, vous êtes contre l'ensemble des projets de rénovation urbains alors que l'objectif de ceux-ci est toujours d'améliorer la qualité de vie de celles et ceux qui vivent dans ces quartiers précarisés en améliorant les infrastructures. Pour le Grand Parc, il s'agit de la réhabilitation du centre social, de la salle des fêtes, de la mise en accessibilité des trois gymnases existants, de l'extension d'un groupe scolaire, de la création d'une ferme urbaine, d'une serre, etc. Il s'agit de créer une nouvelle offre de commerce, de réhabiliter le parc de logements existants sans fragiliser le parc social, bien au contraire.

Pour ne citer que quelques chiffres et pour ne pas être trop lourd, il s'agit quand même d'une opération de 280 millions dont 52 millions sont à la charge de la Métropole, 68 millions à la charge de la Commune de Bordeaux, 132 millions à la charge des bailleurs que nous pouvons aussi remercier, car ils fournissent un effort malgré leurs difficultés structurelles assez importantes et 28 millions qui sont apportés par d'autres partenaires.

Quant à la concertation, je crois qu'elle existe et que la Ville de Bordeaux et la Métropole ont mis en place des outils de concertation pour que celles et ceux qui veulent bien assister à ces réunions, et c'est toujours très compliqué, puissent le faire. Quand je dis celles et ceux, ce sont bien sûr les utilisateurs du quartier qui sont aussi en demande d'amélioration et je crois que d'une certaine manière, nous y répondons tant que faire se peut à la hauteur de ce que je viens d'évoquer.

Quant à la ségrégation à laquelle vous faisiez référence, je m'en étonne, car le quartier du Grand Parc est un quartier où de multiples confessions, de multiples ethnies, de multiples cultures sont représentées et vivent assez bien ensemble et tout l'enjeu de ce projet de rénovation tente à améliorer les conditions du vivre ensemble. C'est en tous les cas ce à quoi nous nous astreignons au niveau de la Métropole et de la Ville de Bordeaux.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU.  
Je lance l'opération de vote.

96 votants : 95 votes pour et 1 vote contre.

**Majorité**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZABONNE, Madame CHOPLIN, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GUILLEMIN, Monsieur LAMARQUE, Madame PAVONE, Madame ROUX-LABAT, Madame SAADI**

**M. TOUZEAU** : Nous vous proposons maintenant la délibération n°86, Madame Claude MELLIER, le financement des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade.

**Mme MELLIER**

(n°86) **Financement des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade - Avenant -  
Décision - Autorisation**

**Madame Claude MELLIER** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Madame Claude MELLIER, y a-t-il des demandes de prise de parole ? Monsieur POIGNONEC.

**M. POIGNONEC** : Merci, Madame la Présidente, doublement merci de me permettre d'intervenir, d'avoir modifié l'ordre du jour de ce Conseil.

J'interviendrai assez rapidement sur ce dossier pour en évoquer un autre que vient de développer notre collègue Madame Claude MELLIER, qui est intimement lié, mais reste ignoré. Je souhaiterais qu'à la faveur de ces échanges sur la mise à 2x3 voies de la

rocade, soit réitéré le soutien explicite de la Métropole à la création d'un demi-échangeur aux suites de l'échangeur 20.

Je ne répèterai pas tout ce qu'a dit avant moi Monsieur Patrick PUJOL dans cette assemblée et ailleurs, mais le sujet de la zone d'Hourcade est assez symbolique d'un développement économique déséquilibré et à certains égards assez injustes tel qu'il est pratiqué depuis plusieurs dizaines d'années dans notre agglomération.

Le site d'Hourcade est en effet classé site d'intérêt métropolitain depuis 29 ans. C'était en 1995. Le prédécesseur de mon voisin de droite, Monsieur René CANIVENC, qui était alors Maire de Gradignan et Vice-président en charge de l'action économique. Depuis, il ne s'y est strictement rien passé, en tout cas sur sa partie villenavaise alors que l'on a vu fleurir ici et là sur notre territoire de multiples autres opérations économiques plus récentes qui ont progressé à pas de géant, tant mieux pour les communes qui ont pu en bénéficier.

Le demi-échangeur d'Hourcade est un enjeu majeur, d'abord parce qu'il est question de centaines, voire de milliers d'emplois sur le site d'Hourcade. Ce n'est pas simplement permettre à la commune de Villenave-d'Ornon de voir un quartier se désengorger. Et quand je parle d'emplois, je parle d'emplois locaux liés pour l'essentiel au métier de la logistique urbaine, celle du fameux dernier kilomètre, d'emplois qui pourraient bénéficier notamment aux habitants du quadrant sud de l'agglomération.

De plus la proximité de la gare de triage d'Hourcade constitue une opportunité de premier rang. En améliorant l'accès à ces zones, nous soutenons nos entreprises, stimulons le développement économique et créons de nouveaux emplois pour nos habitants comme je le disais il y a un instant. Il est impératif que nous prenions tous cette question à cœur, car elle conditionne l'avenir économique et social de notre territoire. Peut-être que la question du chômage occupe moins nos esprits qu'il y a quelques années, mais en matière économique, la roue tourne vite et nous serions avisés de ne pas laisser la question de l'emploi de côté. D'autant que derrière la justice d'un développement économique équilibré, il y a aussi l'impérieuse nécessité d'une localisation des emplois conformes à la démographie de notre agglomération, tout simplement parce que des emplois situés là où les gens habitent, ce sont des milliers de déplacements domicile-travail en moins. Nous ne pouvons pas d'un côté nous épouvanter des bouchons dans notre agglomération et de l'autre côté, continuer à mettre tous les emplois du même côté. J'évoquais il y a un instant la nécessité du demi-échangeur pour le développement économique de la zone d'Hourcade, mais il n'y a pas que cela, et vous l'avez rappelé Madame Claude MELLIER, car au-delà de la zone d'Hourcade elle-même, cet échangeur contribuera à réguler considérablement la circulation sur une des entrées sud de l'agglomération, celle venue de la Départementale 108 qui thrombose plus au nord les ronds-points de Rives d'Arcin. Il est essentiel pour cela aussi. Nous avons reçu l'approbation de la Métropole pour ce demi-échangeur il y a longtemps. Cette approbation a été réitérée parfois avec prudence, puis confirmée par l'État, mais rien ne se passe.

Alors, je vous remercie Madame la Présidente et à la faveur de ces rapports qui démontrent notre intérêt à adapter notre rocade et ses accès de réaffirmer votre soutien à ce projet essentiel pour notre agglomération. Je vous remercie de votre attention.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur Michel POIGNONEC. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : C'est la rocade, j'avais une petite note à lire. C'est la rocade, mais juste avant, on a eu un début de discussion avec Monsieur Stéphane PFEIFFER qui a été interrompue parce qu'il fallait que...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Pardon de vous interrompre.

*(Rires)*

**M. POUTOU** : Je pense que l'on aura des discussions de la délibération précédente, mais parce que vous n'avez pas jugé utile... je m'étais réinscrit.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Si vous voulez, il y a un principe, il y a un temps de parole par dossier de 5 minutes. Et le deuxième principe, c'est quand le rapporteur a conclu, en général, on ne parle pas derrière le rapporteur.

**M. POUTOU** : Je connais ce principe-là, cela fait quatre ans que je suis là et il me semble que je me suis inscrit avant.

**Mme la Présidente Christine BOST** : si vous le connaissez, il faut l'exploiter.

**M. POUTOU** : Ce n'est pas grave, on aura l'occasion...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Sur la rocade, Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Mais juste avant quand même...

**M. CHAUSSET** (sans micro) : Non, non, non, sur la Rcade !

**Mme la Présidente Christine BOST** : Non, sur la rocade, délibération 86. Voulez-vous que je donne la parole à quelqu'un d'autre ?

**M. POUTOU** : Non, je vais le faire et cela va vous faire très plaisir et je le dis comme je le dis à chaque fois. Pour vous, ce sera de l'incompréhension et de la mauvaise lecture de votre délibération et de votre bonne intention politique.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Voire de la naïveté.

**M. POUTOU** : C'est vrai que l'on ne comprend pas que vous soyez aussi bien intentionnés que cela. On ne comprend pas que finalement vous faites les bonnes politiques, mais qui ont des conséquences malheureusement pas terribles puisque les problèmes s'aggravent. On ne comprend jamais rien, mais je vais encore lire cette note qui va certainement vous convaincre que l'on ne comprend rien et que l'on ne comprend pas votre dévouement et votre sincérité. Je précise aussi que les notes sont rédigées par des gens qui en général ont un peu de compétences ou beaucoup de compétences et que ce n'est pas..., sinon je ne lis pas quand c'est moi ou quand c'est d'autres comme cela. Et là, vous attendez impatiemment la lecture.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Vous avez déjà pris 2 minutes Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Il reste 3 minutes, mais je pense que les 3 minutes..., je vais lire vite.

L'avenant qui est mis au vote a au moins le mérite de mettre en lumière toutes les faiblesses de ce type d'aménagement du territoire en particulier par rapport aux urgences écologiques et sociales.

Depuis quelques années déjà, les arguments s'accroissent pour remettre en cause ce que beaucoup considèrent comme une fuite en avant. L'élargissement des rocades urbaines, source de fractures urbaines, nuisances sonores et visuelles, embouteillages amenant à une augmentation de la pollution atmosphérique. Les critiques que l'on peut faire en rocade urbaine sont nombreuses et en la matière, la Métropole bordelaise ne fait pas partie des meilleurs élèves. Bordeaux fait déjà partie du top 100 mondial des axes routiers aux trafics le plus dense, environ 100 000 véhicules/jour sur la rocade bordelaise, chiffre peut-être à vérifier, mais il y a des experts ici qui vont pouvoir rectifier s'il le faut. Il n'est pas très glorieux d'être au même niveau que Paris et Marseille surtout lorsque l'on rapporte ce fait à la population. Une certaine paresse intellectuelle, mais aussi, et on le comprend, une certaine angoisse face aux problèmes posés pousse souvent les collectivités à une fuite en avant, saupoudrée de bonnes intentions vaguement écolos ici, la passerelle piéton/vélo en encorbellement du pont François Mitterrand, par exemple. Il n'y a pas de bonnes réponses, mais ce qui est certain, c'est qu'il y en a une vraiment mauvaise, celle de l'élargissement des voies lorsque comme ici, il s'agit du seul dispositif ou presque. On met de côté les voies de covoiturage qui demanderaient que soient effectuées des études d'impact.

On peut aussi se poser tranquillement la question de savoir si ce budget affecté à un projet écologiquement et socialement douteux, probablement rendu obsolète au moment de la livraison, n'aurait pas été mieux dépensé avec une mise en place d'un réseau des transports collectifs ambitieux et gratuits. Parce que cela va ensemble pour nous, pour tous les métropolitains dont les vertus s'imposent de plus en plus dans des grandes Métropoles. Nous pensons plus judicieux et nécessaire d'investir directement dans le développement des transports en commun, du transport fluvial et du train notamment pour les marchandises, en lien avec la Région, le Département ou l'État bien sûr tout en abandonnant la métropolisation, ses politiques d'attractivité en lien avec la question d'un réaménagement du territoire. Évidemment, cela a été dit au début sur d'autres délibérations ».

Nous votons vote contre.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur DUPRAT**.

**M. DUPRAT** : Oui Madame la Présidente, je vais profiter de cette délibération puisque l'on est dans le cadre des études pour dire que cette mise à 2x3 voies de la rocade est maintenant terminée, que maintenant les habitudes sont prises et que nous avons expérimenté entre la sortie 12 et la sortie 13 l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence pour y faire rouler un bus. Cela fonctionne tous les jours et je ne peux pas dire qu'il y ait de problématique particulière.

Bien évidemment, l'expérimentation a été faite pour que ce soit d'une sortie à une sortie ou une sortie ou une entrée comme vous voulez sans couper un échangeur et c'était le but que nous avait fixé l'État.

Je serai quand même assez favorable à ce que l'on puisse poursuivre l'étude et que l'on essaie d'aller au-delà d'un échangeur et utilisons cette bande d'arrêt d'urgence comme une quatrième voie qui pourrait servir aux transports collectifs. Pas partout, bien évidemment, puisque la rocade quand elle a été élargie entre les échangeurs 62 et 63 sur la première partie n'a pas été suffisamment renforcée pour y faire passer un

transport en commun. Mais toute l'autre partie, notamment Rive droite ou Rive gauche entre la 63 et le pont d'Aquitaine, c'est possible. À un moment donné, il faut être pragmatique. Je pense que l'on aurait intérêt à cofinancer une étude pour voir comment utiliser cette voie même si on peut imaginer une baisse de la vitesse en la faisant passer éventuellement à 70 km/h. Pourquoi pas, dès l'instant où on a une quatrième voie qui serait utilisée, d'avoir tous les modes de transport qui pourraient être utilisés. C'est une simple contribution que j'ai déjà faite là pour en avoir discuté en *off* avec la DIRA (Direction Interdépartementale des Routes Atlantique). Ils nous disent très clairement « il faut étudier » et là-dessus il faut que l'on y soit ensemble. Mais je pense que ce sera un bon signe qui serait donné à tous les Métropolitains et à tous les Girondins que l'on essaie de faire quelque chose pour eux pour aller travailler le matin.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur CHAUSSET.

**M. CHAUSSET** : Oui Madame la Présidente, chers collègues, je voulais vous remercier au nom de la Ville de Mérignac pour le courrier que vous avez envoyé à Monsieur le Maire pour donner votre accord pour la réalisation de la passerelle piétons/cyclistes de la sortie 12. Pour rappel, cette passerelle était prévue dans la DUP (Déclaration d'utilité publique) de l'élargissement de la rocade et il est regrettable que l'on ait mis autant de temps avec l'État qui n'a pas honoré l'engagement qui est celui d'une enquête d'utilité publique. En tout cas, je tiens à vous remercier et dire la satisfaction de la Ville de Mérignac sur cette décision qui est une décision importante.

Sur le reste du dossier, quelques petits points, pour répondre à Monsieur Christophe DUPRAT, il y a eu un groupe rocade d'ailleurs qui a été mis en place et le sujet a été évoqué et notamment sur la mise en place potentielle de lignes de bus. D'ailleurs le délégataire actuel a fait la proposition de mettre un bus avec des arrêts. Il y a, je ne vais pas dire une étude, mais enfin, il y a eu un regard quand même assez précis sur cette possibilité. Je pense qu'il faut faire cette quatrième voie de la rocade. Il y a même eu alors aussi des études qui ont été faites sur la voie spécifique au covoiturage. Cela posait des problèmes au niveau du service de l'État, mais je pense qu'il faut que l'on continue sur cette trajectoire et notamment mettre du transport collectif là où c'est possible sur la rocade. Cela pourrait être intéressant avec bien sûr des dispositifs spécifiques, d'arrêts.

Est-ce qu'aujourd'hui, on va automatiquement financer à 50% tout ce qui va se passer sur la rocade ? C'est quand même une question. J'ai évoqué le sujet en commission. Je voudrais renverser la question : recherchons-nous des projets de la Métropole pour laquelle l'État finance 50% ? Très peu en tout cas. Pourquoi faut-il que sur tout cela, il l'on soit appelé à financer 50% et pourquoi sommes-nous les seuls ? Parce que la rocade passe sur la Métropole, mais elle passe sur la Gironde, sur la Région. Est-ce que c'est une décision politique finale définitive ? Chaque fois, on va payer 50%. Je ne remets pas en cause l'utilité de certains projets comme Hourcade. Ce n'est pas cela le sujet, mais on doit à chaque fois mettre au pot 50% à la Métropole.

J'aimerais bien que l'État mette 50% aussi pour le RER Métropolitain (Réseau express régional), mette 50% pour un certain nombre de sujets à ce moment-là parce qu'il n'y a pas de raison que nous soyons appelés à mettre 50% pour la rocade et pour le reste en général. Je pense que là, il va peut-être y avoir des bras de fer. Cela me semble quand même une question, on sera sûrement amené à en rediscuter une prochaine fois. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : Merci Madame la Présidente, pas directement sur la rocade, mais pour aller dans le sens de l'intervention de notre collègue Monsieur Michel POIGNONEC, Maire de Villenave, à propos de la zone de fret. Je crois que cela a été dit un peu par Monsieur Gérard CHAUSSET également. Au moment où nous en sommes en termes d'investissement dans le secteur ferroviaire des collectivités territoriales pour le RER métropolitain, pour les aménagements Sud de Bordeaux, etc., il serait quand même de bon ton que la SNCF rouvre enfin une discussion sérieuse sur le développement du fret ferroviaire sur cette zone d'Hourcade, parce que c'est quand même un enjeu à la fois de développement local pour ce secteur, mais aussi métropolitain si on veut vraiment développer un fret conséquent dans la Métropole. Puisqu'il atteint malheureusement des niveaux relativement faibles pour ne pas dire plus par rapport au fret camion et au fret avion. Et je trouve que la SNCF traîne la patte depuis trop longtemps maintenant. Il me semble que l'on a un certain nombre d'arguments à faire valoir désormais pour remettre ce dossier en avant. Je crois que c'est assez stratégique pour la Métropole et pour son économie, une feuille de route logistique. Mon collègue Monsieur Nordine GUENDEZ l'avait porté récemment, mais je crois que c'est vraiment quelque chose d'important pour Bègles aussi, mais plus largement pour tout ce secteur de la Métropole. Sans cet outil, ce sera compliqué de développer un fret ferroviaire conséquent et de faire cohabiter les trains du quotidien, le RER métropolitain, les TER (Train express régional), les TGV (Train à grande vitesse), etc. Malgré les aménagements en cours s'il n'y a pas une base logistique conséquente et comme elle est toute prête si j'ose dire, c'est à la SNCF maintenant de faire le nécessaire pour avancer fortement. Je tenais à le souligner au titre de la délégation développement économique, cela me paraît un élément extrêmement important.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH.

**M. ROSSIGNOL-PUECH** : Oui merci Madame la Présidente, chers collègues, je vais être à l'unisson des collègues qui se sont exprimés avant moi pour vous dire qu'en tant que maire bien sûr, je suis très engagé et heureux d'entendre que mon collègue de Villenave-d'Ornon et le Vice-président en charge du développement économique vont pousser avec nous Madame la Présidente pour que la SNCF avance sur le dossier d'Hourcade. On reçoit les responsables de la SNCF régulièrement et ils nous disent que le dossier va bientôt commencer, on attend depuis 29 ans et il ne se passe rien ou pas grand-chose. Peut-être que nous pourrions organiser un événement autour du fret ferroviaire, inviter la SNCF pour un peu les pousser et qu'ils nous exposent quelle est la stratégie du fret ferroviaire national puisque les objectifs ont plus que doublés. En effet, en tant que maire, bien sûr, je souhaite que le fret ferroviaire soit développé, c'est comme l'a très bien dit Monsieur Michel POIGNONEC, c'est de l'emploi local.

Concernant le demi-échangeur, il sera peut-être nécessaire d'avoir un projet ambitieux.

Je suis très heureux que cette passerelle du pont François Mitterrand soit dans cette délibération. Elle est nécessaire pour tous les cyclistes du Sud de l'agglomération issus du Département, quand il y a un franchissement vélos, et piétons, ils sont au rendez-vous. On voit bien sur le pont Simone Veil, il y a déjà plus de 2 000 cyclistes/jour qui traversent le pont Simone Veil. Il y a aussi de très nombreux piétons et cela va permettre de compléter les franchissements sur la Garonne. Je vous remercie aussi Madame la Présidente d'avoir pris l'engagement de réaliser, malheureusement sans l'État, la passerelle sur l'échangeur 12 à Mérignac qui est également nécessaire pour sécuriser la traversée de la rocade.

Concernant le dossier de voie transport en commun et covoiturage sur la rocade, la voie d'arrêt d'urgence, je suis très heureux d'entendre que mes collègues sont favorables aussi. Je pense que c'est un dossier sur lequel on peut avancer et l'expérimentation est une réussite. Uniquement transport en commun, pas covoiturage. Pour l'instant.

Dans le cadre du car express ceinture Sud-Ouest, il va être proposé un doublement, les collègues qui suivent ce dossier sont informés, cela va être présenté évidemment à l'ensemble des élus métropolitains et aux maires concernés, ils sont déjà au courant. On sent bien que c'est un sujet qui avance, les voies réservées transport en commun et covoiturage. Notre collègue Madame Claude MELLIER suit le dossier et elle pourra nous donner les dernières informations. Cela avance également sur l'A10, sur l'A62. On aurait un réseau, des pénétrantes sur la rocade et une voie supplémentaire comme tous les projets finalement des grandes rocades, des grandes agglomérations françaises et cela fait également écho au débat que nous pouvons suivre sur le périphérique parisien.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je passe la parole à Madame la rapporteuse, mais peut-être à ce point de débat quand même deux-trois mots.

D'abord pour essayer de répondre à Monsieur Gérard CHAUSSET sur sa question « va-t-on continuer à financer 50% de la rocade ? ». J'ai même envie de dire, de répondre par la négative à cette question, on ne va pas financer à 50% parce que dans certains cas, nous allons financer à 100%. C'est le cas justement pour la passerelle piétons à Mérignac puisque l'État se désengage de ce qui a été tracé. Et je propose que cela soit aussi le cas sur la question de l'échangeur d'Hourcade. Que les études de trafic soient prises en charge par la Métropole, que l'on essaie de voir exactement où nous en sommes, la pertinence une fois aussi que l'on aura repris l'attache de la SNCF pour le fret.

À chaque fois sur ces points-là, l'État nous dit non. Nous, on sait qu'il y a un besoin avéré. On vient pleinement se substituer aux missions qui sont les missions de l'État. C'est aussi une forme de réponse à Monsieur Thomas CAZENAVE qui demandait où est notre stratégie, est-ce que l'on émiette. Force est de constater que l'on est parfois un peu obligé d'émietter et de suppléer puisque l'on voit les dernières projections et le côté abyssal du déficit de l'État. On peut imaginer que l'avenir ne va pas être très simple pour les collectivités en termes de recettes et de dépenses. Parce qu'il n'est pas simple non plus en termes d'attente et de besoins de la part de nos populations. Si on veut répondre à ces besoins, à ces urgences parfois, on va devoir faire un certain nombre de sacrifices et réviser peut-être nos politiques publiques pour continuer à être dans les actions prioritaires. Monsieur CAZENAVE, vous voulez intervenir.

**M. CAZENAVE** : J'avais trois remarques en vous écoutant, en écoutant aussi Monsieur Christophe DUPRAT, Madame Claude MELLIER a dû l'évoquer, la question de l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence. Elle a été étudiée et présente un certain nombre d'inconvénients. Et derrière l'intervention de Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH, il y a une ambiguïté fondamentale, c'est-à-dire que l'on sait très bien que l'on ne pourra pas utiliser la bande d'arrêt d'urgence pour en faire une voie dédiée au covoiturage. Je me rappelle très bien la position que vous défendiez Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH qui était de dire « est-ce que l'on peut dédier une de ces trois voies demain au covoiturage ou au transport collectif ». Cela a posé d'autres problèmes très structurants pour celles et ceux qui comme le rappelait Monsieur Christophe

DUPRAT n'ont pas la possibilité de se passer d'une voiture avec un risque d'embolie. Je pense que les études, on peut les poursuivre, mais le débat que vous soulevez indirectement Monsieur le Vice-président, c'est la question « est-ce que l'on peut se permettre de dédier une troisième voie à ces usages collectifs ? ». Et la conviction à laquelle on était un peu arrivés collectivement, c'est que cela présentait de grands risques, quand bien même en amont et en aval sur les axes autoroutiers, on avait développé ce type de solutions. Mais je crois qu'il serait un peu hasardeux d'aller dédier une troisième voie à des transports collectifs ou de covoiturage. En revanche, c'était la conclusion à laquelle on était arrivé, c'est que l'on ne se passera pas d'une réflexion à moyen terme d'investissement, d'infrastructures lourdes pour désengorger la rocade. D'où la réflexion que l'on avait porté un moment autour des barreaux bien connus ici qui d'aussi longue date que le demi-échangeur d'Hourcade font l'objet de discussion avec la SNCF, hélas !

**Mme la Présidente Christine BOST** : Madame MELLIER.

**Mme MELLIER** : Cette délibération a soulevé un débat très riche, à la fois l'utilisation de la rocade avec ses évolutions, mais surtout la question soulevée par Monsieur Michel POIGNONEC sur le développement de l'activité économique et particulièrement dans le secteur concerné.

Je partage tout à fait les propos qui ont été présentés par Monsieur le maire de Villenave-d'Ornon sur le fait qu'aujourd'hui, il y a des enjeux majeurs qui sont au centre de la délibération. La question qui est posée est tout à la fois pour la Métropole, mais soyons clairs, il y a une responsabilité de l'État et de la SNCF. Et autant, on va prendre les nôtres. Aujourd'hui, il va falloir que l'État et la SNCF prennent les leurs. Or, on sait qu'aujourd'hui avec la privatisation de la SNCF, on ne sait pas vers quoi on va. Vers un éclatement au niveau de la gestion du TER, ça y est, c'est parti. Trois régions, ça y est, c'est ouvert. Pas simple, le devenir de la SNCF ! Je pense qu'il va falloir demander une rencontre avec la SNCF sur les fameux projets du fret notamment ferroviaire et demander comme la convention entre l'État et la Métropole arrive à sa fin, que l'on ait de nouveau une rencontre et une discussion avec l'État sur sa participation et sa place sur la rocade elle-même. Il me semble qu'il y a deux axes, la SNCF et l'État, nous sommes au cœur et comme chacun doit se prononcer sur ces questions-là, je pense qu'il faut que l'on soit à l'initiative et demandions une rencontre. Cela étant, je partage tout ce qui a été dit.

La quatrième voie, c'est délicat, mais une étude, pourquoi pas. Aujourd'hui, on sait que, cela a été dit par Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH, avec le car express de la ceinture sud-ouest, il va utiliser la bande d'arrêt d'urgence. Il y a des avancées de ce côté-là, mais c'est vrai qu'il faut se mettre autour de la table pour savoir ce qui est possible dans les conditions actuelles.

Je suis très soucieuse par rapport aux questions soulevées par Monsieur Michel POIGNONEC parce que j'ai le sentiment que l'on a beaucoup discuté, on s'est beaucoup interrogé, mais que l'on n'a pas, pour l'instant, répondu à ses interrogations. Mais l'objectif, c'est d'avancer dans ce sens-là pour éviter de perdre encore des années autour de ce débat. Il faut, me semble-t-il, être à l'initiative comme je viens de l'évoquer concernant notamment ce sujet.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je mets la délibération aux voix.

98 votants : 96 pour, 1 abstention, 1 contre. La délibération est donc adoptée.

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur FLORIAN, Madame JAMET, Madame LOUNICI, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE**

**M. TOUZEAU** : Délibération n°121, Madame Andréa KISS. Quartier du Stade / La Jallère - Arrêt du Bilan de la concertation.

**Mme KISS**

(n°121) **BORDEAUX - Quartier du Stade / La Jallère - Arrêt du Bilan de la concertation - Décision - Autorisation**

**Madame Andréa KISS** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci.

Monsieur CAZENAVE.

**M. CAZENAVE** : Merci, Madame la Présidente. Peut-être quelques remarques sur ce projet qui est très structurant pour ce territoire au nord de Bordeaux, et je voudrais faire deux remarques.

La première, c'est ce que nous dit le bilan de la concertation. Je crois que celles et ceux qui ont participé souhaiteraient que l'on tire aussi des leçons des opérations d'aménagement précédentes. Je trouve que c'est intéressant quand on écoute les habitants, ils ont une attention très forte à la qualité du bâti et des matériaux employés parce qu'ils regardent aussi des opérations plus anciennes parfois à proximité et s'inquiètent un peu du vieillissement prématuré de certaines d'entre elles. Je crois qu'il faudrait que l'on arrive à tenir compte du fait qu'il y a une exigence de durabilité des opérations qui vont sortir de terre dans ce quartier.

Deuxième élément qui me semble très important à retenir, notamment des attentes exprimées par celles et ceux qui ont participé, c'est la mise en œuvre progressive des transports selon les besoins. Je pense qu'il ne faudrait pas que l'on reproduise là aussi des erreurs passées lorsque nous avons livré des logements, parfois des bureaux, sans solution de transport adaptée. Je pense qu'il y a quand même un enjeu de coordination entre les deux. Là encore, des quartiers, y compris à Bordeaux, sont concernés par un décalage dans le temps entre les infrastructures de transport et les logements qui arrivent avant.

Enfin et c'est ma troisième remarque, cela n'est l'objet du rapport de la concertation, c'est que je considère, mais je pense que j'étais déjà intervenu en sens-là en Conseil

métropolitain. Ce n'est pas uniquement la Jallère dont il faut repenser l'avenir, c'est tout le quartier de Bordeaux Nord. En effet, il y a à la fois l'entrée de ville avec le centre commercial dont on sait qu'il faudra penser à l'avenir, largement d'ailleurs artificialisé, le Parc des Expositions, le quartier du stade. Je pense qu'une opération d'intérêt métropolitain aurait tout son sens avec un champ beaucoup plus large que la seule zone de la Jallère, sa jonction avec Bacalan, avec les nouveaux quartiers. Ce quartier a d'ailleurs une identité sportive qui pourrait être renforcée.

Je renouvelle donc ma suggestion que l'on puisse étudier le fait de ne pas se concentrer uniquement sur le quartier de la Jallère, mais bien penser le réaménagement global et à long terme de Bordeaux Nord et de toute cette partie qui jouxte directement le quartier de la Jallère.

Voilà, Madame la Présidente.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame SABOURET.

**Mme SABOURET** : Merci Madame la Présidente. Quelques points ont des choses communes avec ce qu'il vient d'exprimer, Monsieur Thomas CAZENAVE.

D'abord, je voudrais saluer que cette concertation a été quand même assez importante. Il faut le saluer. Comme quoi quand on met les moyens nécessaires, les personnes s'expriment. Là, je fais référence à mon intervention du Conseil du mois de juin sur la concertation de la place Stalingrad qui n'était pas à la hauteur. Donc, je me réjouis de voir cette concertation qui a permis aux participants de s'exprimer sur différents sujets.

Je ne vais pas revenir sur tous, au moins il y en a un en particulier sur lequel je voudrais attirer l'attention, c'est celui concernant les déplacements au sein du quartier. Je n'y reviens pas. Cela vient d'être expliqué, ou en tous les cas, présenté à l'instant, mais il ne faut pas oublier les connexions du quartier avec le reste du territoire. Là, je fais référence à des échanges que nous avons déjà eus ici et pour lesquels nous renouvelons notre intérêt. C'est notamment de pouvoir développer une ligne de tramway entre la Rive Droite et ce quartier-là. Je pense que c'est quelque chose qu'il faut véritablement envisager, qu'il faut étudier avec sérieux, et j'insiste beaucoup là-dessus.

Enfin, ce que je voudrais dire c'est que ce projet n'est pas un projet en soi. Il doit s'inscrire dans un territoire plus large qui fait quand même 45 ha dont on parle depuis 4 ans. On a beaucoup évoqué ce projet respectueux des espaces naturels et nous sommes évidemment absolument d'accord avec cela. Néanmoins, pour l'instant, on ne voit pas le début d'une première concrétisation. Donc, je pense qu'il est temps d'accélérer là-dessus. En tous les cas, c'est ce que j'appelle de mes vœux.

Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Vous savez que l'on en parle depuis plus de 4 ans même. C'est une histoire de longue haleine.

Nous avons une effervescence du nombre de demandes de prise de parole. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Merci, Madame la Présidente. Je vais être très rapide. Je rebondis sur les propos de Monsieur Thomas CAZENAVE parce que je vais voter pour cette

délibération, mais justement comme on est dans l'élargissement finalement jusqu'à Bordeaux Nord, j'aimerais bien que l'on sorte de la Jallère, et que l'on résolve le problème de la galère des Français. Donc, si on pouvait mettre en place une concertation sur le RIC, le Référendum d'initiative citoyenne, peut-être que cela changera aussi en France. Puis, peut-être que l'on s'occupera un petit peu plus de la destitution de Monsieur Emmanuel MACRON. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur PFEIFFER.

**M. PFEIFFER** : Merci. Je voulais souligner les deux interventions qui ont précédé la dernière parce que je suis content que vous remarquiez qu'il y a un effort qui a été fait sur la concertation, à la fois une concertation volontaire et une concertation réglementaire. Donc, on a pu doubler aussi un petit peu les canaux, les moyens. On a fait des visites, des balades. On est parti du centre-ville de Bordeaux à vélo pour aller jusqu'à la Jallère pour identifier les ruptures cyclables. On a essayé de faire des choses un petit peu innovantes avec la difficulté de faire une concertation dans un quartier sans habitant et pas de voisinage à proximité. On avait réussi à faire venir les travailleurs du quartier et associé les habitants et les représentants des habitants de Bassins à flot et de Ginko qui sont des nouveaux quartiers qui nous permettaient d'avoir des indications.

Je suis très heureux de vos interventions et surtout celle de Monsieur Thomas CAZENAVE, je note que vous partagez notre vision urbaine qui est apportée par la Ville et la Métropole à la fois avec votre volonté et votre souhait que l'on apporte une vigilance particulière à la qualité du bâti. Donc, je vous remercie de votre soutien au label Bâtiment frugal bordelais qui m'avait échappé jusque-là. Puisque c'est un des objectifs de ce label et on en tiendra compte dans le quartier de la Jallère. Il est évident que depuis plusieurs années maintenant les méthodes de construction et les exigences ont changé. Il ne vous aura pas échappé, vous me l'avez déjà fait remarquer à plusieurs reprises.

Deuxième point sur la question des transports, c'est un enjeu prioritaire sur ce quartier. Nous avons déjà une ligne de tramway. On peut penser que sans elle, la question d'un quartier de logements n'aurait même pas été à l'ordre du jour. Aujourd'hui, on a quand même ce tramway qui dessert le quartier. Il faut que l'on retravaille les maillages de transport en commun, mais aussi de pistes cyclables pour rejoindre les quartiers plus historiques de Bacalan, Claveau, etc., mais en tout cas, cela fait partie des réflexions que l'on a dans le cadre du plan guide et que l'on va poursuivre dans les prochaines semaines et les prochains mois. C'est un des points encore de progression que l'on a sur les transports.

Puis, troisième sujet que vous évoquiez, c'était le fait qu'il fallait avoir une vision globale de Bordeaux Nord. Je pense que vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes en train de travailler à la restructuration de la zone du Auchan-Lac depuis presque six mois avec l'ensemble des propriétaires et leurs représentants pour la faire évoluer. C'est 98 % de zone artificialisée où il y aura à terme un quartier de logements et surtout un quartier où on va retrouver la nature, on va rendre la nature. En travaillant sur la Jallère et le secteur du Auchan-Lac, on travaille aussi le secteur Cardinal Richaud, le boulevard Joliot-Curie. Comment est-ce que l'on requalifie ce boulevard ? Comment est-ce que l'on rajoute des traversées pour justement arrêter la séparation entre le Bacalan plus historique et ces nouveaux quartiers ? Comment est-ce que l'on en profite pour mieux relier les Aubiers au reste de ce quartier ? Donc, c'est le travail que l'on a mené, que l'on va poursuivre. Je ne parle même pas du réaménagement du lac, du

Parc des expositions, etc. Donc, on a un projet global pour Bordeaux Nord, et je vous remercie d'en partager les grandes lignes.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Stéphane. Madame DE FRANÇOIS.

**Mme DE FRANÇOIS** : Merci Madame la Présidente. Effectivement, c'est un très beau projet sur lequel la concertation a été importante, avec un projet d'habitats et de renaturation qui me paraît important. Mais toutes vos interventions m'interpelleront beaucoup parce que l'on parle pour ce projet d'aller de Bordeaux centre vers ce projet. À chaque fois, je me permets de le dire : on oublie quand même les flux extérieurs des usagers et des transports en commun, des véhicules légers aussi puisqu'il y en a beaucoup. Il faut faire attention avec tous les habitants qui vont arriver sur ce quartier. Le flux de voitures matin et soir qui traversent ce quartier par l'avenue de Labarde et les Médoquins qui n'ont pas forcément tous les transports qu'il faudrait. Tous les matins, c'est pratiquement trois quarts d'heure pour faire 2 ou 3 kilomètres. Donc, je vous demande aussi de regarder ces flux de voitures qui s'intègrent parfaitement dans ce nouveau quartier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame KISS pour la synthèse, des réponses, des ouvertures.

**Mme KISS** : Synthèse très rapide. Effectivement, pour répondre à quelques questions.

En tirer les leçons des aménagements précédents. Oui, j'ai envie de dire que tous les élus devraient faire cela en permanence et les promoteurs aussi.

La mise en œuvre progressive de solutions transports, oui, il faut le travailler. Je pense avec le délégataire et voir au fur et à mesure des livraisons comment on peut améliorer la desserte de ce quartier, et ce que je disais, son maillage, ce qu'évoquait aussi Madame Béatrice DE FRANÇOIS. Simplement dire que j'avais déjà anticipé votre question puisque je vous ai parlé de l'incubateur avec ce périmètre un petit peu plus large. Est-ce que la solution est une opération d'intérêt métropolitain ? Je n'en sais rien. À cette étape, on n'a pas encore été à ce niveau de finesse. Est-ce que c'est cela qu'il faut faire ? Est-ce que c'est un autre outil qu'il faut que l'on utilise ?

Pour répondre à Monsieur Marc MORISSET, je vais être très lâche, mais le RIC, je suis désolée, cela sort un peu de nos compétences.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je lance les opérations de vote.

Nous avons 102 votants : 1 abstention, 101 votes pour. La délibération est donc adoptée.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**  
**Ne prend pas part au vote : Madame PAVONE, Monsieur PUJOL**

Monsieur le secrétaire.

**M. TOUZEAU** : Madame Andréa KISS : Bordeaux – Aménagement des allées de Tourny – Arrêt du bilan de la concertation.

**Mme KISS**

(n°134) **BORDEAUX - Aménagement des allées de Tourny - Arrêt du bilan de la concertation - Décision - Autorisation**

**Madame Andrea KISS** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur CAZENAVE.

**M. CAZENAVE** : Merci Madame la Présidente. Peut-être que là-dessus il y aura un peu moins de convergence sur les grandes orientations sur lesquelles on pouvait se retrouver sur Bordeaux Nord et la nécessité de rebâtir un projet urbain parce que, pour ma part, je considère que c'est ici plus symbolique qu'un projet qui répondrait à des attentes et des besoins réels.

La concertation, quand on la regarde de près, que dit-elle ? D'abord, un très fort attachement au patrimoine des allées de Tourny. Donc, en gros, celles et ceux qui ont participé ont dit : « on peut peut-être rafraîchir un peu les allées de Tourny, mais on ne veut pas de grandes transformations urbaines aux allées de Tourny. Elles sont, au fond, pas si mal que cela », et je me retrouve bien dans ce constat. D'où ma question, mais j'étais déjà intervenu sur ce sujet au moment même où, Madame la Présidente, vous dites à dessein qu'il va falloir faire attention à la dépense et où on dit que l'on a trouvé 40 000 euros pour les étudiants étrangers. 15 millions d'euros pour engager la rénovation des allées de Tourny. Là où la concertation nous dit, peut-être. Vous avez dit d'ailleurs Madame Andréa KISS en présentation : « j'ai trouvé cela très vert déjà les allées de Tourny ». Peut-être qu'il faudrait verdir un peu plus peut-être. C'est vrai. Peut-être. Est-ce qu'il y a de la place pour les mobilités douces et les déplacements à pied ? Oui, sur les allées de Tourny. Est-ce qu'il faut l'animer un peu plus ? Probablement. Mais est-ce que c'est bien raisonnable de s'engager dans un projet à 15 millions d'euros aux allées de Tourny ? Je regarde les attentes de celles et ceux qui vivent à Bordeaux ou bien sur la Métropole. On parlait des quartiers de Bordeaux Nord, je suis désolé, vous allez au Grand Parc, vous allez aux Aubiers, ce n'est quand même pas terrible l'espace public. Vous allez à Caudéran, ce n'est pas terrible les trottoirs. Vous allez à Bordeaux Sud, ce n'est pas terrible non plus. Les attentes en matière d'équipements sportifs peut-être d'intérêt métropolitain, ce n'est pas terrible. Les attentes ne sont pas satisfaites. Je veux dire gouverner, c'est choisir. Est-ce que ces 15 millions d'euros sont bien utilisés au fond ? Est-ce qu'ici nous en sommes tous convaincus ? J'ai un doute. Je n'ai pas de doute sur le fait qu'il y a probablement de bonnes idées pour remettre un peu plus de végétalisation s'il le faut, une animation différente, rafraîchir les trottoirs s'il le faut, mais franchement, dans la situation qui est la nôtre, avec les besoins immenses partout sur notre territoire, je ne partage pas l'idée qu'il faille mettre 15 millions d'euros sur les allées de Tourny.

Je pense que c'est même complètement décalé. Il suffit pour cela de se balader a minima dans Bordeaux ou même au-delà de Bordeaux pour voir que les besoins sont immenses en matière d'aménagement de l'espace public. Je suis, pour ma part, très réservé et plutôt conforté par le résultat même de la concertation qui prouve bien qu'à part quelques aménagements, ce n'est pas un nouveau projet urbain qu'il nous faut. Alors, je comprends bien, les élections municipales arrivent, il nous faut des projets

totem. Vous ne découvrez pas qu'il y a des élections municipales qui arriveront et il faut cocher la case du Grand projet urbain. La politique, ce ne sont pas que des symboles, c'est surtout répondre aux attentes de celles et ceux qui nous ont confié les responsabilités qui sont les nôtres.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame SABOURET.

**Mme SABOURET** : Merci, Madame la Présidente. Je souscris et j'apprécie les propos de Madame Andréa KISS qui a indiqué que pour les bilans de la concertation, les chiffres ont explosé. Alors, je m'en félicite puisque vous savez que plus de la moitié des participants sont originaires d'une concertation que notre groupe à la Mairie a organisée. Donc, je m'en félicite et je vous remercie d'avoir versé à cette concertation les données que nous avons apportées.

Cela étant dit, sur ce projet qui a certainement un intérêt que je qualifierai d'essentiellement cosmétique, mais cela fait aussi partie de notre qualité de vie, je peux simplement dire qu'évidemment végétaliser un peu plus le quartier a certainement un intérêt si on peut apporter quelques îlots de fraîcheur, cela sera évidemment bienvenu. Néanmoins, veillez à ce que le projet ne soit pas un immense projet qui ne répond pas exactement aux attentes qui ont été exprimées dans cette concertation. Veillez, par exemple, aussi à ce que la piétonisation qui peut éventuellement s'envisager, pourquoi pas, soit un peu plus importante qu'aujourd'hui, mais qu'elle ne se fasse pas sur l'ensemble de la place, et que l'on permette quand même une circulation à double sens. Il est important d'avoir en tête, et ne pas oublier que selon la façon dont cela sera envisagé, on pourrait ne plus avoir d'accès depuis les quais vers le centre-ville ou en sortie de centre-ville vers les quais autrement que par le cours Victor Hugo ou le cours Xavier Arnoz, et je crois qu'il faut vraiment avoir en tête cette cartographie avant de s'avancer sur ce projet.

Puis également, je pense qu'il ne faut pas le réduire ce projet uniquement à la place Tourny, mais probablement le voir de manière un petit peu plus large avec là aussi l'ensemble que constituent les Quinconces et le Jardin public. Les Quinconces pouvant être un lieu d'accueil de manifestations qui aujourd'hui ont déserté la place Tourny. Je pense notamment aux Épicuriales et qui sont quand même regrettées par une partie de la population malgré les nuisances qu'il pouvait y avoir. Je ne néglige pas les nuisances qu'il peut y avoir, mais en attendant, le départ des Épicuriales est regretté par de très nombreux Bordelais. La place des Quinconces peut être un lieu qui peut les recevoir. En tous cas, je pense que ce projet doit être vu là aussi de manière un peu plus globale et pragmatique. Et puis s'interroger sur ce qui est nécessaire de faire et le coût que cela engendre, aménager de manière un peu plus verte probablement. Cela, c'est évidemment envisageable. Voilà ce que je voulais exprimer. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Je partage les arguments que Monsieur Thomas CAZENAVE a mis en avant, c'est-à-dire le fait que c'est un projet qui ne semble pas correspondre à des besoins réels, que c'est un projet très coûteux et que cela apparaît aberrant aujourd'hui étant donné les besoins qu'il y a par ailleurs. Donc, c'est tout à fait cela que l'on voulait dire. On est d'autant plus surpris que c'est Monsieur Thomas CAZENAVE. Il me semble bien aussi qu'en matière de budget il n'est pas très fort non plus. Donc, cela fait un peu bizarre ce petit décalage-là. Voilà, c'est le côté un peu ironique, mais sinon les arguments qu'il a mis en avant, nous les partageons.

C'est vrai que l'on avait voté contre la première fois parce que l'on ne voyait pas la priorité, on ne voyait pas l'importance de refaire ces allées-là. Cela veut dire, mais comme cela a été dit par ailleurs, que l'on ne pense pas qu'il n'y a pas des choses à améliorer du point de vue de la végétalisation, du stationnement ou de la vitalité du quartier. Donc, on n'est pas en désaccord avec le fait qu'il faille améliorer les choses, mais un chantier aussi gros que cela, avec des coûts aussi importants, on n'est pas d'accord parce que l'on pense que c'est surtout un problème de priorité. C'est quoi les priorités aujourd'hui ? Nous pensons que la priorité, ce n'est pas forcément améliorer comme cela les quartiers. Ce n'est pas juste une histoire de places à refaire ou à végétaliser même si encore une fois on est plutôt pour évidemment. Mais après, c'est la question de quand on voit la difficulté de vie des gens aujourd'hui, est-ce qu'il n'y aurait pas besoin de mettre les moyens dans des choses qui correspondent plus directement à la qualité de la vie des habitants ou des habitantes dans la ville. C'est pour cela que nous pensons plus à des services, à des structures collectives qu'à améliorer les quartiers. C'est vrai que l'on assiste à des fermetures de bureaux de poste. Cela nous apparaît complètement dingue que les collectivités ne débattent pas là-dessus, laissent disparaître le service postal petit à petit. Il y a Gambetta récemment, mais il y a Grand Parc menacé. Les Aubiers ne ré-ouvrent pas. Il n'y a pas que les quartiers populaires d'ailleurs qui sont visés par les disparitions de services publics, c'est aussi d'autres quartiers. Cela nous apparaît incroyable qu'il n'y ait pas une réflexion des collectivités sur comment maintenir un service public postal et comment mettre la pression sur La Poste. Comment on peut suppléer à cela ? Cela nous apparaît fondamental qu'il puisse y avoir une réflexion là-dessus. D'ailleurs, en aparté, la Poste dégrade aussi les conditions de travail de son personnel et a tendance à réprimer. Vous êtes peut-être au courant, il y a des militants qui sont menacés de mise à pied et même peut-être de licenciement. Donc, cela, en passant, solidarité avec les salariés de la Poste.

Il y a autre chose aussi qui nous apparaît importante. C'est par exemple le Crédit municipal, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, deux tiers de l'effectif sont licenciés ou en tout cas deux tiers des emplois vont disparaître. Est-ce qu'il n'y a pas possibilité d'une réflexion parce que c'est à la fois la question de l'emploi, mais c'est aussi la question d'un service social qui est fondamental ? Est-ce que ce n'est pas possible que la Métropole ou que d'autres collectivités réfléchissent à maintenir à la fois les emplois et les services.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Excusez-moi, **Monsieur POUTOU**, mais vous savez que nous sommes au Conseil de Métropole.

**M. POUTOU** : Oui, mais vous n'êtes certainement pas obligée de me couper la parole pour dire cela. Vous me laissez finir. Je n'ai pas franchi la barre des 5 minutes. Je discute de ce que pourrait faire...

*Diverses protestations dans l'hémicycle.*

**Mme la Présidente Christine BOST** : Là, vous ne discutez pas. Vous faites un monologue. Tout le monde écoute béatement. Je suis juste en train de vous dire que l'on n'est pas au Conseil de la Ville de Bordeaux.

**M. POUTOU** : Non, personne n'écoute béatement. Ce n'est pas normal que vous coupiez la parole. Franchement, ce n'est pas normal. Vous me laissez finir. Je n'ai pas franchi la limite.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Allez-y.

**M. POUTOU** : Oui, parce que là, regardez, vous avez réussi à me faire perdre des secondes.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Oui, je vous fais perdre des secondes, et vous, vous nous faites perdre des heures.

**M. POUTOU** : Je peux finir. Ce n'est pas parce que vous ne comprenez pas, que vous n'êtes pas d'accord que l'on est hors-sujet. On peut aussi poser les problèmes. Nous pensons qu'il y a autre chose à faire que refaire la place Tourny.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je comprends très bien ce que vous dites. Non seulement je comprends très bien ce que vous dites, mais je comprends très bien ce que vous êtes en train de faire aussi, mais poursuivez.

**M. POUTOU** : En revanche, quand c'est Monsieur Thomas CAZENAVE qui parle, on laisse faire.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Mais Monsieur Thomas CAZENAVE, il a déjà une façon de s'exprimer très différente.

**M. POUTOU** : Mais quand c'est la Gauche qui parle ou l'opposition de Gauche, c'est plus gênant.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Vous n'êtes pas toute la Gauche, Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : À un moment donné, il faut aussi respecter tout le monde même si vous pensez que l'on est hors-sujet.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je vous respecte. Mais respectez-nous aussi.

**M. POUTOU** : Même si vous pensez que ce que l'on dit c'est du n'importe quoi.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Ce n'est pas ce que je suis en train de dire. Ce n'est pas du tout ce que je vous dis. Je suis complètement d'accord avec vous sur la question de la défense des services publics. Je ne peux qu'adhérer à vos propos. Je suis simplement en train de vous dire qu'ici, nous sommes au Conseil de Métropole, et que ce n'est pas dans les attributions de la Métropole.

**M. POUTOU** : Nous, on dit que si, cela peut être dans les attributions.

**Mme la Présidente Christine BOST** : D'ailleurs, je crois savoir que Monsieur le Maire de Bordeaux s'est largement positionné en défense des services publics de La Poste.

Je vous laisse terminer.

**M. POUTOU** : Nous, on répond que si, c'est possible, il y a des endroits, Bayonne et d'autres qui mettent en place des bureaux de poste municipaux. Il y a eu l'expérience de la Barrière de Pessac, donc, c'est possible, et il peut y avoir une réflexion. Nous, on discute de comment la collectivité peut réfléchir à cela, et comment on peut répondre

à des choses qui sont en train de se passer ? Parce que si l'État ne le fait pas, il est possible que les collectivités fassent des choses de manière à limiter la casse.

Pour le Crédit municipal de Bordeaux, cela vaudrait le coup qu'il y ait une réflexion. Nous pensons aussi, par exemple, à l'actualité. Les étudiants et les étudiantes, je ne sais pas si vous avez vu, il y a des gros problèmes au niveau de l'alimentation. Cela correspond à un problème social de fond, mais là aussi, est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir une réflexion de fond en dépense pour mettre en place des dispositifs, des structures qui soient utiles aux jeunes ?

Après, c'est plus ou moins dit dans le bilan de concertation. Effectivement, il y a une réflexion pour rendre la place plus vivante. Il y a l'idée de réappropriation par les habitants et les habitantes. Nous, on pense que cela peut valoir le coup de discuter plus précisément de lieu collectif, de lieu d'accueil. Cela peut faire le lien avec d'autres délibérations. Mais comment la place Tourny peut redevenir une place populaire ? Parce que vous savez très bien que les moments où elle vit très bien, c'est quand il y a des rendez-vous de manifestation, notamment pendant la bataille de retraite où il y avait du monde où cela vivait, où cela chantait. On peut très bien aussi imaginer une place qui retrouve un côté très populaire et avec des structures qui accueillent et qui permettent aux gens de se retrouver, de discuter, de réfléchir. C'est aussi cela peut-être qui peut se mettre en place. En tout cas, ce sont les idées de réflexion que l'on essaie de mettre en avant.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur POUTOU. Je voudrais quand même préciser une chose. Cela fait deux fois que vous parlez de la question de la précarité alimentaire des étudiants. Il me semble que l'on a eu...

**M. MORISSET** (Hors micro) : Non, c'est moi.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur POUTOU aussi parce que j'écoute Monsieur POUTOU aussi. Nous avons eu dans ce Conseil la présentation du projet Recol'Terra. Nous avons, Conseil après Conseil des accompagnements pour des structures. Tout à l'heure, on a évoqué la question des étudiants et le soutien de la Métropole pour la vie étudiante, il y a aussi l'accompagnement pour la précarité alimentaire. Nous soutenons nombre d'associations à Bordeaux dans les quartiers « politique de la ville ». Je crois de mémoire que l'on doit être aux alentours de 300 000 euros, mais je m'avance peut-être sur l'évaluation des chiffres. Donc, ce sont des choses que nous faisons. Nous ne nous désintéressons pas de cette question. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Merci, Madame la Présidente. Pardonnez-moi de vous avoir coupé tout à l'heure. Mon propos, c'était par rapport à l'allusion avec *France Bleue Gironde* qui parlait de précarité alimentaire. C'était par rapport à cela, mais je comprends tout à fait.

Dans cette intervention, je vais tout simplement expliquer mon vote d'abstention. J'avais déjà évoqué le côté un peu artistique qui avait été proposé. Certes, cela n'a pas été retenu, mais c'est comme cela. Pour l'instant, on est dans le bilan de la concertation. C'est vrai que moi, je m'attendais à aussi un petit peu plus d'impulsion du côté des priorités entre autres là, on était justement dans la résilience. C'était évoqué en début de Conseil. J'aurais aimé que l'on aborde un petit peu plus cet espace nourricier pour tendre vers l'autonomie alimentaire sur toute la Métropole.

Puis, je me permets de rebondir aussi encore une fois sur les propos de Monsieur Thomas CAZENAVE qui se place, à mon sens, sur les élections municipales, on l'a bien compris, c'est dans le filigrane, en parlant de la dépense future de 15 millions. Certes, c'est beaucoup, mais en attendant, il y a une dépense, comme l'a évoqué Monsieur Philippe POUTOU, qui est abyssale du côté de la dette qui coûte régulièrement à l'État français pour racheter cela. Puis, à côté de cela, on a eu pendant cette période et on continue encore à financer la guerre et les ukro-nazis pour des centaines de millions d'euros.

**M. CAZENAVE** (Hors micro) : Ce n'est pas hors sujet, là ?

**M. MORISSET** : Donc, encore une fois, je crois qu'il faut être raisonnable. Il faut aussi voir qu'il y a des projets qui peuvent peut-être embellir la ville. Je crois qu'il faut aussi essayer d'attendre un petit peu plus la suite de l'après concertation.

Merci de votre compréhension.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur CAZENAVE.

**M. CAZENAVE** : Merci Madame la Présidente. Vous avez rappelé à l'ordre Monsieur Philippe POUTOU pour son hors-piste. Vous l'avez dit : « vous êtes en train d'utiliser le Conseil de Métropole pour parler d'un débat purement bordelais ». D'abord, je voudrais vous soutenir dans cette démarche de rappeler à l'ordre celles et ceux qui font du hors-piste, mais j'aimerais que ce ne soit pas à géométrie variable. Quand vous avez des interventions qui portent sur le champ de l'État, sur le champ du RIC, de la destitution de Monsieur Emmanuel MACRON ou autre, je ne vous ai jamais entendu le moindre rappel à l'ordre, jamais le moindre... Vous allez gentiment me répondre et me renvoyer dans mes buts, mais quand même je constate que vous n'avez jamais rappelé à l'ordre les intervenants qui font du hors-piste, et que la seule remise en question, et je vous soutiens là-dedans, concerne Monsieur Philippe POUTOU qui se trompe d'instance.

**M. FEUGAS** (Hors micro) : Cela vole bas.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Vous n'avez pas bien écouté, c'est vrai. Vous êtes sorti à plusieurs reprises, mais tout le monde a le droit de sortir à plusieurs reprises. Il me semble d'ailleurs que Madame Andréa KISS a rappelé à Monsieur Marc MORISSET qu'il faisait du hors-piste. Elle ne l'a peut-être pas dit de cette manière-là, mais elle l'a repris et systématiquement.

Puis, de toute façon, et à certains moments, parfois, il vaut mieux éviter de reprendre pour éviter de remettre une pièce sur certains sujets et les alimenter. D'ailleurs, vous êtes un certain nombre parfois aussi à m'encourager à éviter de remettre de l'eau au moulin de certaines interventions, et c'est ce que je m'efforce de faire. Non sans mal, je le reconnais parfois. Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : Sur ce point, et je m'adresse particulièrement à Monsieur Philippe POUTOU, il faut accepter dans une assemblée, en tout cas, je l'espère, qu'il soit possible lorsque vous intervenez que la présidence puisse vous poser une question ou vous donner une indication. Cela me paraît quand même respectueux du débat démocratique. Je crois que vous avez largement l'occasion de vous exprimer à l'occasion d'un Conseil, et je ne comprends pas pourquoi systématiquement si la Présidente vous interpelle pour vous rappeler tel ou tel point, il

faut vous énerver comme vous le faites à chaque fois. Je pense que l'on doit se respecter les uns et les autres.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci **Monsieur DELPEYRAT-VINCENT**.  
**Monsieur PFEIFFER**.

**M. PFEIFFER** : Merci, **Madame la Présidente**. Avec votre autorisation, je vais parler des allées de Tourny.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Avec plaisir **Monsieur PFEIFFER**.

**M. PFEIFFER** : Je pense que c'est un débat qui est important parce que l'on est sur un endroit extrêmement symbolique à Bordeaux. On est en cœur de ville. On est à côté du Grand Théâtre. On a derrière la place des Quinconces, la rue Fondaudège qui a été réaménagée avec l'arrivée du tramway. Donc, ce n'est quand même pas un endroit tout à fait anodin. Je ne pense pas que quand on lance une discussion sur les allées de Tourny on puisse dire que c'est une décision, un sujet symbolique. Quand on voit que l'on a une concertation avec plus de 1 500 personnes qui participent, c'est que ce n'est pas symbolique. Cela veut dire que c'est une place qui compte pour les habitants de notre territoire. Cela veut dire qu'ils ont envie de s'engager, de se mobiliser pour l'amélioration de cette place. D'ailleurs, dans la concertation, on s'est rendu compte aussi qu'il y avait beaucoup de gens qui se projetaient, qui avaient fait leur propre dessin de leurs côtés, qui sont arrivés avec des idées très claires. Au contraire, cela a créé un véritable engouement, signe que l'on est loin du symbolisme, mais que l'on est plutôt dans la réponse à un enjeu.

Pourquoi réponse à un enjeu ? Parce que Bordeaux est une ville qui a grandi. Donc, on a la nécessité aussi de desserrer les usages du centre-ville. Aller aménager les allées de Tourny pour permettre d'autres usages, c'est un moyen aussi de libérer d'autres espaces parce que je rappelais que la rue Fondaudège a été réaménagée. Donc, on a un espace moins intéressant aujourd'hui que sont les allées de Tourny entre le haut de la rue Sainte-Catherine, la rue Fondaudège et le jardin public. Donc, il y a un moyen d'aller ramener de la qualité supérieure à cet espace-là. Puis, aujourd'hui, je ne connais personne dans mon entourage Bordelais qui dise : « tiens, je vais aller m'asseoir sur un banc sur les allées de Tourny. Je vais aller me promener sur les allées de Tourny ». Ce n'est pas un endroit qui fait rêver et où a envie d'aller alors qu'il est placé à un endroit particulièrement intéressant sur la Ville de Bordeaux. Je pense qu'il est important que nous prenions la main dessus, que nous allions vers la requalification de cette place. Il y a des difficultés. Il y a un parking en sous-sol. Donc, forcément cela limite la capacité à végétaliser, à planter des arbres. Il faudra que nous soyons un peu malins, inventifs pour trouver des solutions, mais je crois que ce qui est issu de la concertation nous y aidera sérieusement. Les trois demandes sont la végétalisation de manière assez classique parce que l'on pourrait croire qu'à Tourny, il y a des arbres, il y a de la verdure alors qu'elle est identifiée dans la datavisualisation comme un îlot de chaleur urbain avec seulement quelques arbres qui ne sont pas très hauts. Donc, il y a une nécessité à lutter contre cet îlot de chaleur. Il y a une demande d'apaisement parce qu'il y a des conflits d'usage, vélos, piétons, voiture, etc., et un besoin d'animation qui pourra revenir une fois que la place sera réadaptée et que les deux enjeux précédents auront été levés. Donc, cela ne me choque pas du tout que l'on puisse y passer du temps et de l'énergie. Oui, un aménagement d'espace public comme les allées de Tourny, cela coûte de l'argent. À titre comparatif, les 15 millions d'euros sur les allées de Tourny, c'est moins cher que la place Gambetta. Si on ramène à l'aménagement au mètre carré, cela fait 600€ du mètre carré pour les allées de Tourny. 688€ pour la place

Gambetta. Donc, on est dans des épures normales pour les aménagements d'espaces publics de ce type-là avec tout ce qu'il faut prendre en compte.

Je voudrais terminer sur un point. Je trouve qu'il est assez pénible et même insupportable de vouloir absolument mettre en opposition les quartiers les uns avec les autres. Ce n'est pas parce que l'on va réaménager les allées de Tourny pour le bien de l'ensemble des Bordelaises et des Bordelais, mais aussi des habitants la Métropole qui pratiquent cet endroit-là que l'on va moins investir à Caudéran, que l'on va moins investir dans tel quartier. Vous êtes le premier, Monsieur Thomas CAZENAVE, à nous dire en Conseil municipal : « vous n'investissez pas assez ». Cela veut dire que l'on a la capacité d'intervenir à Tourny et ailleurs. Je pense à Caudéran. Regardez le nombre de places que l'on a réaménagé à Caudéran. Regardez le nombre de voiries qui ont été réaménagées. Les trottoirs sont en cours. Cela va être long. Je connais très bien, ne vous inquiétez pas, Madame Pascale BOUSQUET-PITT aussi. Cela va être long. Il y a beaucoup travail, mais il y a un plan trottoir qui a été validé avec beaucoup d'argent aussi dans ce plan trottoir. Il se met en œuvre progressivement. Donc, je trouve cela vraiment pénible d'aller opposer les quartiers en disant : « ah, regardez, ils veulent faire leur grand projet urbain symbolique de Monsieur Pierre HURMIC. À côté de cela, vous, pauvres habitants de Nansouty, pauvres habitants de Bordeaux Sud, pauvres habitants de Caudéran, vous n'aurez rien du tout ». Je trouve que ce discours est tout à fait populiste et donc insupportable. Nous intervenons au contraire de manière équilibrée sur l'ensemble des quartiers de la Ville de Bordeaux. C'est comme cela que nous avons construit notre projet municipal, et nous nous y tenons.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur BAGATE.

**M. BAGATE** : Merci Madame la Présidente, mes chers collègues. Ce n'est pas un endroit anodin, c'est ce que vous venez de dire Monsieur Stéphane PFEIFFER, et je pense aussi profondément, et vous avez raison. En revanche, c'est un endroit symbolique, et ce n'est pas ce que vous disiez. Vous disiez : « ce n'est pas un symbole ». C'est un endroit symbolique.

Vous avez des perspectives qui ont été faites par les siècles qui sont avec au bout la colonne des Girondins. Prenez garde à ne pas la cacher. Prenez garde à ne pas la détruire au sens propre et architectural. Il y a une harmonie architecturale qui va être difficile à préserver. Je ne pense pas que cela vaille des sourires d'intervenir et de dire des choses qui sont marquées dans l'histoire. Moi, je ne suis contre rien. Je ne suis pas à Bordeaux, donc je n'ai pas d'enjeux politiques. Cependant, cet enjeu-là avec l'histoire, il ne faudra pas l'oublier, c'est tout ce que je voulais rappeler.

Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur BAGATE. Madame JAMET.

**Mme JAMET** : Je voudrais juste revenir sur la dernière intervention. Je remercie la Ville de Bordeaux, le Maire de Bordeaux en premier lieu est très attaché au patrimoine historique de la ville, nous sommes classés UNESCO (United nations educational, scientific and cultural organisation). C'est justement un cœur de ville, et comme vous l'avez dit, c'est un symbole historique.

Nous, on dit que c'est un endroit important avec une continuité avec la rue Fondaudège, comme l'a dit Monsieur Stéphane PFEIFFER, mais aussi le Grand Théâtre à côté et la place des Quinconces. Effectivement, il est hors de question de détruire ces perspectives. Monsieur le Maire de Bordeaux est à Cordoue pour des questions de

patrimoine historique au niveau de l'Unesco. Nous y sommes très attachés. Soyez-en assurés. Nous avons réussi à planter des arbres sur la place Pey Berland sans enlever la perspective entre la Tour et l'Hôtel de ville et à faire quelque chose qui est aujourd'hui beau tout en créant un îlot de fraîcheur. Donc, je pense que l'on arrive à faire les deux et que c'est ce qui sera fait.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur BAGATE**.

**M. BAGATE** : Non, la réponse est très simple. Je vous en saurai gré, Madame.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Madame KISS**, la rapporteuse qui conclut.

**Mme KISS** : Très rapidement. Juste pour raconter une petite anecdote. Je suis en train de faire reconstruire une partie de ma mairie. Cela nous a valu des débats sans fin entre élus parce que ce n'était jamais le bon moment. Ma mairie, sa dernière rénovation et extension date des années 70. Depuis, la commune a doublé de population. Elle a doublé ses effectifs en agents, etc., et ce débat, on l'aura constamment. Effectivement, il a des choix à faire sur la gestion des priorités. Pour autant, je vous invite à relire le dossier CODEV de la Ville de Bordeaux, d'aller regarder quand vous êtes en commission Infrastructures la liste des projets qui sont financés par le FIC, et vous verrez que l'on n'oppose pas les quartiers, et que la volonté de la Ville de Bordeaux, c'est bien de pouvoir traiter partout où c'est possible compte tenu des moyens financiers dont on dispose.

Justement sur les moyens financiers, bien sûr que 15 millions d'euros, cela donne le tournis. 15 millions d'euros, il faut ramener cela à l'hectare. C'est 2,5 ha. Ce n'est pas la végétalisation de trois places de parking. On est sur quelque chose de beaucoup plus grand, et clairement, c'est d'autant plus justifié que des intervenants l'ont rappelé ici, les allées de Tourny, bien sûr, c'est une place de Bordeaux, mais pas seulement. C'est aussi une place qui est fréquentée par les métropolitains. C'est une place qui est fréquentée par les touristes. Donc, elle a vraiment quelque chose de très emblématique. Je vous rappelle que c'est bien mentionné dans le rapport, en page 3, on préservera cette perspective historique qui est très jolie parce que cet ensemble a vraiment beaucoup de charme. Donc, je pense que l'on peut rassurer tout le monde. La volonté des élus de la Ville de Bordeaux et des services de la Métropole, ce n'est pas de faire quelque chose de somptuaire, mais c'est bien de répondre à la commande qui était au départ de dire : il faut que l'on végétalise davantage parce que c'est un îlot de chaleur. Il faut que l'on apaise, que l'on partage peut-être un petit peu mieux l'espace public entre les différents modes de déplacement, et surtout que l'on puisse ramener de l'animation sur cette place qui l'a malheureusement perdue.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je lance l'opération de vote.

97 votants : 91 pour, 1 abstention, 5 votes contre. Le rapport est donc adopté.

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur CAZENAVE,  
Madame FAHMY, Madame HELBIG,  
Monsieur MARI, Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CABRILLAT, Madame LOUNICI, Madame PAPIN, Madame PAVONE, Monsieur RIVIERES, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TRIJOLET**

**M. TOUZEAU** : **Madame DE FRANÇOIS** : la présentation du rapport annuel du concessionnaire « Transports » – Année 2023.

**Mme DE FRANÇOIS**

(n°68) **Présentation du rapport annuel du concessionnaire ' Transports ' - Année 2023 - Information du Conseil**

**Madame Béatrice DE FRANÇOIS** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur POUTOU**.

**M. POUTOU** : Juste pour répondre à **Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT**, vite fait. Je pense que le minimum pour que les discussions se passent bien c'est que quand on a un espace de parole, il soit respecté. C'est juste cela. On a cinq minutes. Parfois, on peut reprendre la parole. **Madame la Présidente Christine BOST** ne redonne pas la parole. C'est elle qui décide, mais je pense qu'à partir du moment où on respecte le règlement intérieur, la parole doit être écoutée même si on ne partage pas ou même si on considère que l'on est hors-sujet. On peut très bien répondre à une question politique qui est posée en disant : voilà, nous, ce que l'on ferait. Ce n'est pas du hors-sujet. Donc, je ne vois pas pourquoi on pourrait se faire couper la parole. Cela étant, rien n'empêche, **Madame la Présidente Christine BOST**, d'intervenir après mon intervention. Donc, c'est cela qui est problématique. Je pense que le débat se passerait beaucoup mieux. Cela étant, personne n'est obligé d'écouter. Il y en a d'ailleurs qui regardent autre chose sur leur ordinateur. On n'est pas obligé d'être concentré sur tout ce qui est dit. Beaucoup ne sont pas forcément très concentrés sur tout ce qui est dit. Donc, de ce côté-là, il n'y a pas de souci. Mais on peut parler sans se faire couper la parole. Je pense que c'est quelque chose qui peut être admis par tout le monde.

Après, sur la délibération en question, ce que je propose puisque vu que la qualité d'écoute est énorme, c'est comme la note est assez longue, ce que je vous propose ce qu'on la verse sur le PV (procès-verbal), si cela vous va. Je propose cela.

Il n'y a pas de vote, mais cela dit, nous pensons que le rapport met en évidence quelques dysfonctionnements et quelques problèmes notamment sur la question qui est peu abordée, mais que l'on voit en filigrane, celle des manques de chauffeurs et le problème d'effectif pour les employés de TBM (Transports Bordeaux Métropole). Il y a des soucis de modification de service qui posent un problème. Nous, on pense que derrière tout cela, c'est important de discuter et de réfléchir sur la question d'un service public du transport comme cela a été fait sur la Régie de l'eau. Quand on veut répondre aux questions sociales, les maîtriser et aux questions environnementales, le mieux, c'est une structure publique. Nous pensons que les défaillances de TBM vont plutôt dans cette optique de réfléchir à nouveau à cela et de se poser le problème de comment on peut mettre en place une régie métropolitaine du transport. Cela, ce sont des choses que l'on pense qui sont très importantes.

Donc, je vous propose de ne pas lire l'ensemble de la note, si cela vous arrange.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Moi je le regrette, je préférerais que vous lisiez la note.

**M. POUTOU** : Je la lis alors.

Cette présentation ne fait que confirmer la nécessité d'une gestion en régie du réseau de transport métropolitain. En effet, les objectifs fixés par le contrat ne sont que rarement, ou pas, atteints. D'ailleurs, ce rapport nous indique, dans ses conclusions, qu'une analyse financière approfondie des comptes du concessionnaire par Bordeaux Métropole pour apprécier la rentabilité effective du contrat pour le concessionnaire. C'est une analyse financière approfondie des comptes du concessionnaire qui est en cours par Bordeaux Métropole pour apprécier la rentabilité effective du contrat pour le concessionnaire. On nous parle d'une moindre performance financière qui s'explique principalement par la non-maîtrise des charges et des évolutions d'organisation. Quel est son coût pour la collectivité ? Sur quoi cela débouchera-t-il ? On parle de l'étude, en tout cas, de l'analyse financière approfondie.

Quelques exemples pour étayer notre propos : l'année 2023 a permis de poursuivre le retour des usagers sur le réseau TBM, mais la fréquentation réelle n'est pas encore revenue à ce qu'elle était avant le COVID, malgré une offre qui a continué à se développer.

De plus, bien que cela ne soit pas évoqué, les événements sportifs tels que le Tour de France ou le Mondial de rugby, ont amené du monde à Bordeaux, et cela ne semble pas avoir affecté la fréquentation. Pourquoi ? Peut-être qu'il n'y a pas de réponse.

Le 4 septembre a été mis en place le nouveau réseau, 4 septembre 2023. Ceci aurait dû améliorer les choses, or nous voyons que le taux de service non couvert s'est dégradé au deuxième trimestre, 4 %.

L'excuse du manque de conducteurs est à nouveau mise en avant. Combien de temps cela va durer ? Quand KEOLIS va-t-il améliorer les conditions de travail de ses salariés, sa politique managériale ? Il est évident qu'il est plus simple pour le concessionnaire de contraindre les usagers à s'adapter aux réseaux plutôt que de payer les salaires de nouveaux conducteurs. Comment peut-on lancer un nouveau réseau surtout en période de rentrée scolaire sans être assuré auparavant de la faisabilité sans que cela ne détériore les conditions de transport des usagers ? Le BatCub a été hors service d'août à novembre, cela a engendré des perturbations. Pourquoi y a-t-il eu suspension du service.

En novembre, seules 18 rames sont sorties du dépôt sur 30 jours. Augmentation du taux de panne par rapport au contrat (0,55 pour 10 000 km, ce qui est affiché au contrat). Le taux moyen en 2023 est de 0,60 (Donc, un peu au-dessus). Augmentation de la demande de Mobibus de 5 %. Un taux de refus de réservation en hausse également 3 %, supérieure à 2 points de l'objectif annuel de 1,5 %. Depuis l'appel d'offres pour le renouvellement de la DSP (Délégation de service public), notre groupe Bordeaux en Lutttes ne cesse de clamer haut et fort au-delà de notre opposition totale à toute DSP que ce service de transport pour personne ayant un handicap supérieur ou égal à 80 % devrait retenir toute notre attention. Ce service PMR (Personne à mobilité réduite) étant le seul moyen pour ces usagers de pouvoir avoir un peu de vie sociale. Il est évident que nous n'avons pas été entendus et que des personnes fragiles

sont laissées sur le bord de la route par manque de moyens humains et matériels. Nous ne parlons pas de la sous-traitance bien évidemment, mais de conducteurs formés au handicap ainsi qu'une augmentation conséquente du parc automobile adapté. Le taux d'absentéisme s'élève à 12 % alors que l'objectif contractuel est de 9 %. Quand va-t-on s'interroger sérieusement sur les causes de cet absentéisme ? N'y aurait-il pas un lien avec les conditions de travail dégradées, avec un sous-effectif permanent ? Va-t-on enfin écouter et entendre ce que nous disent les représentants du personnel, notamment les organisations syndicales ? Les dépenses par kilomètres commerciaux constatées en 2023 sont supérieures aux prévisions contractuelles. La régularité des services, un résultat dans l'ensemble mauvais, notamment bus et tramways puisqu'ils n'ont jamais atteint les objectifs mensuels de l'année. Idem pour les objectifs de ponctualité. Le taux de satisfaction du réseau baisse pour une deuxième année consécutive à 88 % après les 94 % et 92 % en 2021 et 2022. Taux de contrôle respecté, certes. Agressions envers le personnel en hausse de 8 %.

Le résultat net affiché est positif, mais nettement inférieur au résultat net prévisionnel contractuel, traduisant ainsi une moindre performance financière. Toutes ces clauses de contrat non respectées, le coût des conséquences pour le contribuable et l'utilisateur ne devraient-ils pas parler en la faveur de service public de transport, ce que je disais en introduction et aussi de la gratuité des transports dans l'intérêt de tous. Le lien n'est pas direct, mais nous, on pense que cela vaut le coup de le poser. Pour nous, cela va ensemble.

Malheureusement, l'actualité récente avec les crèches privées, après le scandale des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) aussi privés nous donne raison. En tout cas, c'est ce que l'on pense sur l'effet néfaste de l'abandon des services publics qui doivent rester publics, gérés par des collectivités locales sous le contrôle de citoyens plutôt qu'à des sociétés privées qui proposent une gestion où le profit est la seule exigence et non l'intérêt général.

Merci d'avoir écouté jusqu'au bout.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur MARI**.

**M. MARI** : **Madame la Présidente**, chers collègues. Tout d'abord, nous regrettons que le débat en commission ait été expédié en raison de la densité des sujets à traiter. Nos interlocuteurs nous renvoyant presque systématiquement à la lecture d'un rapport de 1 200 pages que nous n'avons pas eu entre les mains ni avant, ni durant ladite commission. Nous allons bien entendu éviter de vous poser de nombreuses interrogations en suspens le jour du Conseil, mais nous ne les perdons pas de vue, car n'oublions pas que les mobilités et en particulier la qualité de service de nos transports en commun restent un des sujets majeurs du quotidien de nos concitoyens. Comment mieux appréhender et différencier les problèmes ou les besoins réels à ceux exprimés sans fondement ? Et comment trouver ou proposer des solutions adaptées ? Ce rapport, à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs reflète l'expérience des usagers. Vous ne pourrez pas réduire cette expérience à un simple ressenti, car nous disposons de données factuelles que l'on ne peut pas balayer d'un revers de main.

Ce bilan 2023 exprime une régularité de services particulièrement médiocres. Seuls les BatCub et le transport pour les personnes à mobilité réduite ont atteint les objectifs du contrat. Cette première année se traduit par conséquent par une baisse continue de la satisfaction des usagers pour la deuxième année consécutive. Les témoignages soulignent plusieurs axes d'amélioration nécessaires : le sentiment d'insécurité face

aux incivilités, les interruptions de trajet ou les retards conséquents, les annulations très fréquentes de trajet en cas d'absence de conducteurs, matériel en fin de vie, nouvelle application qui semble déconnectée de la réalité, faible fréquence des services après 20 heures.

Les usagers qui payent un abonnement annuel pour un service dégradé trouvent cette situation inacceptable et le disent, vous le disent et nous le disent. Rappelons que la ZFE (Zone à faible émission) et la loi LOM sur les mobilités nous obligeront et contraindront de plus en plus les circulations automobiles ainsi qu'en termes d'effacement de places de stationnement.

Le transport en commun, si nous ne pouvons que regretter qu'il ne le soit pas encore, devrait être plus efficient, en s'adaptant notamment et plus rapidement aux besoins grandissants des usagers. Si l'on ajoute à cela des mises en sens unique idéologiques ou politiques, des axes de possibles congestions vont continuer à fleurir. C'est peut-être accepté au quotidien surtout quand il s'agit d'arriver à l'heure au travail ou à un rendez-vous.

Pour réussir le report modal, vous l'avez compris, il est impératif de garantir la fiabilité de nos transports en commun. On s'en approche peut-être, mais il reste une marge trop importante. Si on donne un horaire, on se doit de le respecter.

Cette année 2024 devra permettre de faire un point sur les modifications de réseau. La ligne 1, par exemple, cette nouvelle fusion avec l'ancienne 4 qui ne répond pas du tout aux besoins des usagers, et même pire puisqu'en dehors des horaires non respectés par la longueur de la ligne, elle ne dessert même plus la gare Saint-Jean pour les Mérignacais.

Nous serons également très vigilants quant aux changements à venir sur la ligne 9, en particulier dans le quartier de Bacalan. À ce sujet, nous avons demandé des précisions sur les arrêts concernés par la suppression de cette ligne. La réponse écrite n'a pas clarifié ces points, et nous avons constaté en commission que nous ne sommes pas les seuls groupes politiques à être préoccupés par ce sujet. Même au sein de votre majorité, ce projet inquiète. Nous profitons donc de cette prise de parole pour réitérer notre demande. C'était juste pour dire cela parce que l'on arrive en fin de réunion de Conseil et que j'étais attendu depuis une heure sur une réunion publique, mais je sais que les soirées sont longues pour tout le monde.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. On a un Conseil de Métropole, effectivement. **Monsieur DUPRAT**.

**M. DUPRAT** : **Madame la Présidente**, mes chers collègues. Nous allons essayer d'être positifs. Heureusement qu'il y a + 8 % de fréquentation parce que sinon, on s'inquiéterait même si on est encore en-dessous de l'année record que constituait 2019. Je ne vais pas revenir sur tout. Il faut se féliciter de services qui marchent bien.

Les Flex sont quand même une grosse nouveauté de ce contrat qui aujourd'hui remplissent finalement leur rôle. D'ailleurs, il y a des demandes puisque nous sommes allés en 2024 jusqu'à Martignas.

Le ScoDI, malgré quelques inquiétudes a été un beau succès commercial même si c'est à parfaire notamment à Gradignan où il y a quelques petites modifications à trouver.

Je voudrais attirer l'attention sur deux points de vigilance. Le premier, c'est le coût du forfait de charge. Certes, on est sur un nouveau contrat, mais ce forfait de charge est élevé. Même avec une hausse de fréquentation de 8 %, ce qui est quand même relativement important. Et même avec une hausse des recettes. C'est pour cela que si certains prétendent que le transport public serait génial, je leur rappelle juste que nous aurions un forfait de charge, mais nous n'aurions pas la recette. Certains qui prétendent que cela marche mieux sur des régies. Monsieur Philippe POUTOU qui a fait une petite incursion dans l'Aude il y a quelques mois, a pris la route de Toulouse. Il aurait pu continuer plus loin jusqu'à Marseille puis Nice, ces trois réseaux sont en régie, ils ont les mêmes difficultés pour recruter des conducteurs que nous. Donc, si la régie était le moyen miracle de recruter les conducteurs, cela se saurait. Il y a longtemps que certains auraient fait l'effort. Donc, c'est un problème national auquel tous les réseaux sont confrontés, et même nos collègues du bassin d'Arcachon ont livré un réseau sur la COBAN (Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord) dégradé parce qu'il manquait un certain nombre de conducteurs.

Le manque de conducteurs est le deuxième point de vigilance. C'est une vraie difficulté, et nous avons commencé à discuter un peu lors de la commission si on ne pouvait pas se mettre autour d'une table avec le délégataire pour comprendre pourquoi c'était si difficile de recruter. Pourquoi peut-être une semaine de quatre jours serait une bonne solution pour les conducteurs puisque 71 % des conducteurs n'habitent pas à l'intérieur de Bordeaux Métropole. Pour eux, peut-être que de faire quatre aller-retours au lieu de cinq par semaine peut être une solution, mais cela demandera de notre part de revoir un peu nos exigences sur certains jours. C'est pour cela qu'il serait intéressant que l'on soit autour de la table pour pouvoir prendre les bonnes décisions pour que ce service s'améliore. On est sur 2024, et nous avons des horaires dégradés sur la ligne G. Cela commence à tirer un peu parce que c'est un bon succès. Il y a aujourd'hui le matin entre 7 heures et 8 heures la fréquence à 6 minutes quand on arrive notamment au Haillan, mais cela change un peu. Donc, il va falloir que l'on regarde peut-être s'il ne faut pas revenir à la fréquence nominale.

Quant au futur bus express, notre collègue a parlé de la fameuse ligne, je crois que c'est la H, que l'on appelait autrefois la ligne de pont à pont. Elle a changé de nom, etc. Attention aux lignes qui sont trop droites et qui s'éloignent des zones d'échange. La ligne 9, si elle n'allait pas à la gare Saint-Jean, n'aurait pas la fréquentation qu'elle a. Si elle ne desservait pas le secteur de Brandebourg, elle n'aurait pas la fréquentation qu'elle a. Donc, attention à la simplification. Je vous le redis, Madame la Présidente, puisque notre collègue de Pessac m'y a fait penser, c'est que nous devons à tout prix avoir deux réunions par an : une pour déposer nos demandes, une autre pour comprendre pourquoi vous les acceptez ou vous les refusez, ce qui permettra de mieux avancer.

En tout cas, à regarder un peu les réseaux ailleurs en France, il n'y a pas beaucoup de réseaux qui n'ont qu'une augmentation de 8 % de fréquentation en 2023. Peut-être que le réseau est mauvais, que tout le monde se plaint, que personne n'est content. En attendant, il y a quand même 8 % de plus qui les prennent, et ce ne sont pas que des gens qui sont obligés de le prendre. C'est ce qui se passe aujourd'hui sur la ligne G, parce qu'il y a une fréquence, parce que quand on regarde sur l'horaire, dans cinq minutes, il y en a un qui va passer, c'est mieux que d'attendre un quart d'heure ou 30 minutes.

Voilà, de l'innovation, mais je voudrais que l'on se dise : attention au forfait de charge qui est quand même un élément important, ce qui ferme la porte à mes yeux, aux rêves, aux utopies du transport gratuit.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur DUPRAT pour ces propos teintés d'optimisme comparés aux autres.

Madame MELLIER.

**Mme MELLIER** : Je souhaite d'abord intervenir pour souligner la bonne santé de notre réseau et apprécier les améliorations qui ont été effectuées. La montée en puissance, cela vient d'être dit, de la ligne G montre la pertinence de notre politique en bus express même s'il reste des points de blocage, notamment aux abords de la gare qui appellent une réflexion particulière, mais on sait qu'aller à la gare aujourd'hui et aboutir à la gare, c'est de plus en plus difficile.

Je souhaite aussi alerter sur des modifications que nous pouvons effectuer sur notre réseau qui parfois entraînent des dégradations du service. Des exemples ont été donnés. C'est le cas notamment de la situation du quartier Chemin long à Mérignac. En effet, ce quartier a bénéficié durant des années d'un service de qualité avec la Liane 1 qui permettait aux habitants de rejoindre le centre-ville et la gare Saint-Jean. La mise en place du tramway et la ligne G ont entraîné la disparition de la ligne 1 telle qu'elle existait. Le mécontentement s'exprime, et aujourd'hui on comptabilise plus de 4 000 signatures. Ce n'est pas à ignorer, mais surtout à réfléchir et à prendre en compte. Si le tram a répondu pour partie aux besoins, il n'a pas comblé la totalité des besoins. Cela demande que nous étudions une réponse qui soit plus en adéquation avec ce qu'expriment les habitants notamment de ce quartier de Mérignac.

De la même manière, nous voudrions alerter sur des modifications de lignes qui parfois sont envisagées et qui provoquent de l'émoi dans la population. Je pense ici à Bordeaux Nord, la ligne 9, cela a été évoqué. Soyons prudents dans notre communication et encore dans notre manière de prendre des décisions. Prenons le temps d'étudier, de débattre avec la population. La réalité étant souvent plus complexe que nos études sur le papier. Donc, faire du service public, c'est aussi faire avec le public pour répondre au mieux à ses besoins.

Voilà les quelques remarques que nous souhaitons faire sur ce rapport.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Faire du service public, c'est aussi faire avec de l'argent public. On ne peut pas non plus satisfaire à toutes les exigences aussi importantes et indispensables soient-elles. On est aussi parfois obligé de faire un certain nombre de choix et de proposer des solutions qui puissent satisfaire le plus grand nombre. Parfois, on est obligé de dégrader un peu et de repositionner d'autres propositions sur des trajets un peu différents. Parfois, cela entraîne des ruptures de charge, mais parfois le temps de trajet n'est pas forcément très modifié. L'évolution d'un réseau, c'est aussi cela. Cela nécessite aussi un certain nombre de calages, mais je pense que Madame Béatrice DE FRANÇOIS y reviendra.

Monsieur CHAUSSET a demandé la parole.

**M. CHAUSSET** : Madame la Présidente, chers collègues. Il y aurait deux niveaux de mon intervention.

D'abord, il y a eu plusieurs sujets qui ont été abordés sur l'aspect service public, KEOLIS, manque de chauffeurs. Au regard de l'économie générale du transport, on peut dire que ces problèmes ne sont pas exceptionnels, cela a déjà été dit. Le manque de chauffeurs est national. En fait, le transport public a aujourd'hui un déficit et des difficultés de financement dans sa globalité, et cela se répercute ici. Là, je vais prendre un chiffre, par exemple, Transdev ou KEOLIS, c'est 7 milliards de chiffres d'affaires. Pour KEOLIS, le résultat, bénéfice, c'est 25 millions. Donc, il faut faire des comparaisons par exemple avec les services de l'eau il y a quelques années. Le bénéfice, je ne peux pas dire qu'il n'y en a pas, mais le profit des sociétés de transport n'a rien à voir avec ce qu'il y a pu avoir il y a quelques années. 25 millions de bénéfice sur 7 milliards de chiffre d'affaires, c'est vraiment très peu. Donc, les marges de manœuvre du transport public, que ce soit en régies ou sociétés privées sont très faibles. Dès qu'il y a du dysfonctionnement, dès qu'il y a des difficultés, cela va se répercuter. Donc, là, on le voit : déficit de conducteurs. Pourtant, je ne nie pas qu'il puisse y avoir des difficultés managériales et sociales dans une entreprise de 3 000 personnes. Forcément, il y en a, y compris à KEOLIS, mais cela été dit, je ne l'invente pas, le salaire du conducteur à Bordeaux est supérieur, je crois, de 20 % à la convention collective et la production en termes de conduite est inférieure à 20 ou 30 %. C'était le cas il y a quelques années, mais cela doit être à peu près pareil parce qu'il y a des règles, en rapport avec la moyenne des conventions collectives. Donc, on a un dispositif de base que l'on a hérité et qui coûte relativement cher et qui nous coûte cher. Donc, on doit faire avec.

Cela, c'est un peu le problème que l'on a et qu'il faut gérer. Si on passait en régie, on aurait les mêmes difficultés, et ce n'est pas sûr que l'on aurait des meilleurs résultats. En tout cas, aujourd'hui, il faut faire avec ce dispositif, et peut-être que justement les idées qui sont sorties de la commission Transport comme avoir une discussion y compris avec des conducteurs et des représentants pour voir comment on peut faire évoluer est une bonne chose.

Après, Monsieur Stéphane MARI est parti, mais nous avons décidé à la commission Transport d'inviter KEOLIS à la commission intermédiaire pour qu'ils puissent continuer la présentation du rapport parce que c'est vrai que c'était un peu rapide. Donc, nous aurons une présentation complète la prochaine fois. Cela, c'est le premier point.

Ensuite, sur la partie plus locale, il y a eu un certain nombre de discussions, notamment sur les BEX, sur les bus express, sur la ligne G, et le boulevard, le pont à pont. Je suis déjà intervenu là-dessus en disant : attention, si cela ne va pas à la gare Saint-Jean, il y aura des problèmes. En fait, sur l'aspect général du schéma des mobilités, il faut prendre en compte le réseau existant et les conséquences parce que le bus G, c'est un succès mais ce n'est pas gagnant-gagnant. C'est gagnant et puis, un peu perdant notamment pour Mérignac centre. Là, je le dis au nom de la ville de Mérignac, à Mérignac centre, nous avons des problèmes parce que l'on a perdu en fréquence. Vous l'avez dit, Madame la Présidente, il y a un réseau, et moi, je comprends tout à fait cela, mais les Mérignacais avaient un tram. Alors, certains disent : « c'est super. Vous avez de la chance », mais on avait entre 5 et 7 minutes depuis 15 ans, d'un seul coup, on a 10min parce qu'il y a l'aéroport. Très bien. On comprend, mais là, il y a eu plusieurs pertes. Donc, nous avons une difficulté, et si j'entends Monsieur Christophe DUPRAT qui veut du 5 minutes au lieu de 6 minutes pour le bus G, cela ne règlera pas le problème de l'encombrement notamment en allant vers Saint-Jean depuis Bordeaux centre. Eventuellement si on avait un renforcement de fréquence qui irait jusqu'à la gare Saint-Jean depuis Mérignac, on pourrait peut-être soulager. Donc, tout cela sera étudié, mais faisons du gagnant-gagnant, surtout sur des grosses mises en œuvre

comme cela. Les bus express, c'est quand même très important. Donc, il faut réfléchir un peu aux conséquences de la mise en place des bus express.

Cela, c'est un point sur lequel on va être vigilant, et puis quand même un satisfecit sur, le ScoDI. Félicitations à KEOLIS et aux services qui ont été vraiment bons, et je pense que l'on a très peu de plaintes. Donc, globalement, cela se passe plutôt bien.

Pour terminer là-dessus, un succès pour aéroport, c'est bien. J'attends quand même avec impatience les études à venir notamment sur la robustesse ou la robustification.

Je redis un petit peu ce que j'ai déjà dit, et je vais devoir terminer, on va avoir la fermeture du Pont de pierre et cela va mettre en exergue la vulnérabilité de notre réseau. Aujourd'hui, ce que les collectivités doivent gérer, si je peux me permettre modestement, c'est la vulnérabilité. Là, on en a une.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur CHAUSSET, sans vouloir être désagréable, puisque je le fais de façon posée, vous serait-il possible de réduire votre propos ?

**M. CHAUSSET** : J'ai terminé.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je vous remercie Monsieur CHAUSSET.

**M. CHAUSSET** : Vulnérabilité, priorité pour moi, pont Chaban-Delmas, tramway. Voilà, c'est tout. C'est terminé.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur CUGY.

**M. CUGY** : Oui, Madame la Présidente. J'ai écouté Monsieur Gérard CHAUSSET avec beaucoup d'attention quand il parlait de difficultés pour recruter les chauffeurs. J'ai entendu parler d'augmentation de salaire. J'ai entendu parler de social. Quand on voit les conducteurs au cabinet, puisque dans notre métier on a les chances de les voir et les entendre, et ce qui les dérange le plus, c'est la charge mentale. La charge mentale avec des véhicules qui vont à droite, qui vont à gauche, des vélos, des piétons dans tous les sens des zones extrêmement accidentogènes, et c'est un métier qui est extrêmement difficile avec des risques qui sont majeurs.

Je pense que l'on devrait avoir une réflexion sur ces endroits accidentogènes. On peut parler des quais à Bordeaux. On peut parler du cours de la Martinique. Je crois qu'il y aura peut-être de la réglementation ou des actions de police pour faire respecter le Code de la route, et faire que ces chauffeurs puissent travailler dans de meilleures conditions. Là, je voulais me limiter à cela.

Merci, Madame la Présidente.

**Mme la Présidente Christine BOST** : C'est évident que le facteur de stress et responsabilité pèse aussi beaucoup.

Je crois que nous avons fait le tour des demandes de prise de parole. Est-ce que madame la rapporteuse veut bien répondre ?

**Mme DE FRANÇOIS** : Avec plaisir, Madame la Présidente. Concernant le point qui nous interroge tous, les effectifs, d'abord, vous annoncer qu'il y a le tram de l'emploi le

3 ou 4 octobre. Mais même si nous étions en régie, je pense que Monsieur Christophe DUPRAT et d'autres l'ont dit, nous serions confrontés aux mêmes problèmes de recrutement des conducteurs.

Quant à l'analyse des comptes, mais Monsieur Stéphane MARI est parti, c'est dommage, parce que tous les ans, les services contrôlent et toute l'année au fil de l'eau, tout est contrôlé. Donc, c'est fait très régulièrement.

Mobibus, Monsieur Stéphane MARI l'a dit aussi, c'est plus 5%. C'est une belle réussite de l'offre avec cette forte augmentation du nombre de personnes qui ont demandé la carte pour Mobibus. L'offre à trottoir est pertinente, et l'offre aussi pour aller chercher les personnes en situation de handicap de l'intérieur d'un appartement ou d'un lieu de réunion est important aussi.

Souligner aussi qu'il y a eu la certification au Cap'handéo cette année pour KEOLIS.

La ponctualité, c'est un vrai problème, vous avez raison, mais il y a des travaux un petit peu partout. Il y a des travaux à la gare de Bordeaux. Il y a des travaux à Bordeaux centre. Il y en a sur nos communes. Effectivement, cela joue sur la ponctualité.

Présenter, Monsieur Stéphane MARI l'a dit, les 1 200 pages de façon exhaustive, c'est quand même très compliqué.

Je reviens à ce qu'a dit Monsieur Gérard CHAUSSET également. Nous allons avoir lors de la deuxième commission intermédiaire une deuxième présentation avec KEOLIS pour travailler sur ce dossier.

Concernant la Lianes 9 et le futur bus express, je suis quand même très surprise. Je suis contente de voir l'intérêt que cela procure, mais je suis surprise que l'on parle sans avoir vu les propositions. C'est très étonnant parce qu'à ce jour les études ne sont pas tout à fait terminées, et bien sûr que dans les études, les services de la Métropole et de KEOLIS regardent la problématique de la gare.

**M. DUPRAT** (Hors micro) : Il suffit de lire *Sud Ouest*.

**Mme DE FRANÇOIS** : Oui, mais *Sud Ouest* n'est pas une source forcément toujours au courant des derniers...

**M. DUPRAT** (Hors micro) : Ils annoncent le dimanche la levée du Pont Chaban-Delmas.

**Mme DE FRANÇOIS** : Oui, mais on n'annonce pas la levée du pont, Monsieur Christophe DUPRAT. Je pourrais continuer peut-être. On est en train avec les services d'étudier comment mettre en place une ligne express qui a été votée au schéma des mobilités. Elle doit rendre un service très pertinent à l'utilisateur puisque c'est la circulaire de pont à pont, elle est importante sans désavantager ceux qui utilisent la ligne 9 en trouvant justement les meilleures façons de rajouter ou de supprimer des arrêts de l'ancienne ligne. Aujourd'hui, nous ne savons pas tout, mais les études vont être présentées bientôt aux élus.

Monsieur Christophe DUPRAT, je voulais vous remercier quand même parce que c'est agréable de temps en temps dans cette enceinte d'avoir une attitude positive aussi bien sur la réussite de ce nouveau schéma du réseau que sur les difficultés rencontrées parce que c'est vrai que ce n'est pas facile.

Concernant le forfait de charges, vous avez raison. Il n'est pas à la hauteur de l'espérance que nous attendions, mais on y travaille aussi notamment avec notre tarif.

Le délégué travaille concernant les difficultés de recrutement avec les organisations syndicales. Il ne faut pas se tromper de rôles. Nous ne sommes pas l'employeur de KEOLIS. Nous ne devons pas nous substituer à eux, mais bien sûr, on l'a dit aussi, on va se mettre tous autour de la table pour essayer de trouver des solutions.

Concernant la ligne G, il y a des comptages qui sont en cours pour envisager des renforts ponctuels même si je déborde un peu du rapport de l'année 2023. Les changements, il y en a eu. Effectivement, tout changement crée des difficultés à ceux pour qui c'est un petit peu nouveau. Il faut s'adapter au changement quel qu'il soit. Même s'il est positif, il faut le temps de le comprendre.

En ce qui concerne la mise en place du tram pour l'aéroport, on ne pouvait pas garder non plus toutes les lignes. Ce n'est pas possible financièrement. Je pense que tous les usagers aimeraient bien voir des lignes directes dans tous leurs déplacements, mais ce n'est juste pas possible.

Concernant les perdants de la ligne G, il y en a très peu. C'est à peine 10 % de ceux qui utilisaient l'ensemble des lignes qui ont fusionné. Nous réfléchissons aussi sur ce nouveau service.

Quant aux travaux du Pont de pierre, une fois terminé, ils vont réduire la vulnérabilité, et nous allons là aussi présenter dans les prochaines semaines les études.

Voilà Madame la Présidente ce que j'essayais de dire en quelques mots.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame la Vice-Présidente. En conclusion, on peut dire que le défi de ce nouveau réseau est quand même bien relevé. La réalité et Monsieur Christophe DUPRAT le soulignait, c'est quand même une augmentation importante de la fréquentation. On peut imaginer que si la fréquentation augmente autant, c'est que les usagers doivent trouver satisfaction au développement et à la mise en œuvre de ce réseau.

Il n'y a pas de vote, je crois.

#### **Communication effectuée**

**Mme la Présidente Christine BOST** : Il nous reste deux délibérations, si vous voulez bien.

**M. TOUZEAU** : La délibération présentée par Madame Véronique FERREIRA : Eysines – HLM Immobilière Altantic Aménagement – Acquisition dans le cadre d'une VEFA (Vente en l'état futur d'aménagement) de 2 logements individuels locatifs sociaux, sis allée Bradesoc et 8 rue de Peyreyres – Emprunts de types PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration), PLUS (Prêt locatif à usage social) d'un montant global de 543 330 euros souscrits auprès de la CDC (Caisse des dépôts et consignations) – Garantie – Décision – Autorisation.

**Mme FERREIRA**

**(n°7) EYSINES - SA D'HLM IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT- Acquisition dans le cadre d'une VEFA de 2 logements individuels locatifs sociaux, sis, allée Bradesoc et 8 rue de Peyreyres - Emprunts de types PLAI et PLUS d'un montant global de 543 330 euros souscrits auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation**

**Madame Véronique FERREIRA** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Nous passons directement aux questions de Monsieur MORISSET ou intervention.

**M. MORISSET** : Merci Madame la Présidente. Oui, c'est encore une fois une intervention un peu classique que je fais sur le fait que nous ne prenons toujours pas suffisamment en compte la résilience alimentaire proprement dite dans chaque projet immobilier. Je me permets donc à chaque fois d'essayer d'intervenir sur ce point parce qu'en plus, vous l'avez évoqué en début de Conseil, nous sommes dans la résilience pour le mois prochain, et à mon sens, la résilience aujourd'hui, c'est plutôt la résilience de la bétonisation.

Je veux tout simplement dire que sur les 28 délibérations qui ont été regroupées, cela représente 1 283 logements. C'est juste un constat que sur ces 1 283 logements, il n'y a toujours pas de logique à essayer de les rendre plus justement espaces verts nourriciers avec des projets qui intègrent un peu plus justement les besoins sociaux des habitants. C'est donc juste par rapport à cela que je vais résumer mes votes pluriels par une abstention sur cette délibération. Merci de votre compréhension.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : D'habitude, on ne dégroupe pas cette délibération. C'est vrai que l'on a fait plusieurs fois des notes pour expliquer nos votes parce qu'il y a trois catégories dans la question de logements sociaux. Il y a la catégorie des constructions neuves, la catégorie de la réhabilitation et une autre catégorie que l'on considère, ce sont les VEFA.

En fait, quand ce sont des constructions, on s'abstient parce que l'on essaie d'être cohérent avec ce que l'on pense de l'artificialisation et la bétonisation, et qu'il vaudrait mieux privilégier la réhabilitation et la rénovation de l'existant. Donc, on est pour qu'il y ait des logements sociaux, mais on pense qu'il vaudrait mieux privilégier la réhabilitation. C'est pour cela que l'on s'abstient quand il s'agit de construction neuve parce que l'on a des doutes sur le fait que ce soit judicieux ou pas.

On vote pour quand ce sont des réhabilitations. Ici, on n'a pas d'hésitation, et on vote contre quand ce sont des VEFA.

Là, c'est une note de nos potes urbanistes et je vous la lis rapidement pour expliquer justement pourquoi on vote contre les VEFA. C'est quelque chose qui est très fréquent. Je crois que les militants du PC votent aussi contre, si je me souviens bien, quand c'est un dispositif VEFA. Il y a un argument, des arguments, et je vous le lis maintenant.

Typiquement, un promoteur immobilier vend les logements avant de les avoir construits sur plan. Jusque-là cela paraît normal, mais il faut comprendre l'intérêt qu'a le

promoteur à le faire de cette manière. Les libéraux justifient toujours le rôle du promoteur immobilier par le fait que cet acteur prend le risque financier dans les opérations immobilières. Il investit des fonds dans un processus de construction soumis à des aléas divers : autorisations d'urbanisme, qualité des sols, marché, etc. En faisant de la VEFA, le promoteur vend les logements avant d'avoir investi le moindre euro dans le projet. Ici, il mène des promesses d'achat de terrains dans lesquelles il est stipulé que le versement de l'argent du terrain ne se fera qu'à partir d'un certain nombre de logements déjà achetés avant que le projet ne commence. La VEFA encourage donc le modèle spéculatif de la promotion immobilière et légitime le rôle des promoteurs qui se comportent aujourd'hui comme des acteurs parasites qui ne jouent plus le seul rôle qui justifiait leur existence.

De plus en plus, la VEFA est utilisée pour construire des logements sociaux, c'est-à-dire que les organismes HLM abandonnent progressivement le rôle de consultant de logements sociaux et rachètent des logements aux promoteurs selon le modèle VEFA. En faisant de la VEFA HLM, c'est donc la puissance publique qui dérisque les opérations des promoteurs immobiliers. On soutient un modèle capitaliste de production de logement et en plus, une perte de compétence de nos organismes HLM à construire des logements sociaux en livrant cette compétence au capital. On rappelle ici que les promoteurs sont généralement des filiales de banques et d'assurances.

Les effets pervers de la VEFA en bref, c'est :

- ✓ un financement public de la marge des promoteurs,
- ✓ une baisse de qualité spatiale d'usage des logements neufs et indéniable diminution des surfaces
- ✓ les critères d'attribution prohibitifs pour les ménages à très faibles revenus,
- ✓ les riches acheteurs ne veulent pas avoir des gens trop pauvres à côté d'eux,
- ✓ un retard de livraison entraîne des répercussions particulièrement sévères pour les locataires de logements sociaux
- ✓ une gestion inefficace et opaque des fonds publics investis, surcoût, mauvaise gestion et corruption,
- ✓ pas d'implication de futurs résidents sociaux et donc mauvaise adaptation des logements aux besoins réels des locataires,
- ✓ un risque financier ou des risques financiers pour les organismes HLM impliqués,
- ✓ pertes de compétence pour les organismes HLM,
- ✓ et encore d'autres défauts.

La conclusion, c'est que ce système de l'avis de nos amis urbanistes de gauche antilibérale, je suppose, disent qu'il faut arrêter d'urgence ce dispositif.

C'était l'occasion de développer un peu notre point de vue sur le dispositif VEFA et pourquoi on votait contre quasiment à chaque fois quand il y avait un VEFA qui était en jeu.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur DUPRAT**.

**M. DUPRAT** : **Monsieur Philippe POUTOU**, ce n'est pas parce que vous affirmez quelque chose que c'est vrai. Vous êtes très mal renseigné parce que la plupart des arguments que vous voulez développer dans votre document sont faux.

Les logements en VEFA sont plus grands que les logements faits par les bailleurs. J'ai deux résidences qui sont dans ma commune. Gironde Habitat l'a fait tout seul. 7 ans.

En VEFA, 4 ans. Les habitants ne sont pas impliqués. C'est faux. Nous faisons des jardins partagés avec eux dans ces opérations. Donc, les gens qui vous ont renseigné, soit ce sont des gens qui n'y connaissent rien, soit ce sont des gens qui sont jaloux parce qu'ils n'ont pas été choisis comme architectes. Voilà tout simplement.

Aujourd'hui, les VEFA nous permettent de tenir nos engagements en termes de logements sociaux, et que nous ne pourrions pas tenir avec uniquement l'ingénierie des bailleurs sociaux parce que nous les avons ponctionnés de manière importante par rapport à leurs recettes. Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Et aujourd'hui, beaucoup de logements ont été sauvés parce que des bailleurs ont aussi acheté ces logements VEFA sinon nous aurions eu des friches, des logements qui comme en Espagne à une certaine époque n'auraient eu personne à l'intérieur. Je vous invite donc Monsieur Philippe POUTOU, j'espère, je vous souhaite qu'un jour, vous soyez vraiment dans un exécutif et vous n'aurez pas du tout les mêmes paroles, parce qu'aujourd'hui, vous êtes un opposant permanent et vous n'écoutez que des gens qui sont en opposition et pas ceux qui construisent dans le sens humaniste pour les gens.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur Christophe DUPRAT. Monsieur GUENDEZ.

**M. GUENDEZ** : Oui juste quelques mots pour aller dans le sens de Monsieur Christophe DUPRAT sur cette question, c'est véritablement un enjeu aujourd'hui. Hier, il y avait encore le salon de l'HLM à Montpellier qui montrait la situation alarmante avec plus de 2,7 millions de personnes qui attendaient un logement et où il faut utiliser tous les leviers qui sont à notre disposition pour relever ce défi. Cela a été le cas avec le plan d'action qui est proposé ici, qui nous permet juste de maintenir le niveau de production sur lequel nous avons pris un engagement. Les VEFA sont un outil qui sont à disposition et sans cet outil aujourd'hui, nous pouvons certes le regretter, mais nous ne serions pas en mesure de pouvoir produire puisque j'évoquais que 25 % de production de logements sont issus des VEFA, 37 en accession à la propriété et 37 pour des propriétaires occupants. Nous pouvons regretter que la RLS (Réduction du loyer de solidarité) ait amputé les capacités d'agir des bailleurs, mais aujourd'hui, nous devons pouvoir utiliser tous les leviers à disposition.

Je rappelle aussi qu'il y a le dispositif de VEFA inversé qui donne aussi la possibilité à des bailleurs de pouvoir construire et de revendre. Je voudrais que nous puissions nous mettre en ordre de marche pour répondre à cet enjeu au lieu de torpiller des initiatives qui sont menées ici ou là.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur Nordine GUENDEZ. Petite précision aussi pour Monsieur Philippe POUTOU. Parfois, il y a des théories qui sont, intéressantes sur le papier, avant de construire et d'artificialiser nous nous disons, nous réhabilitons, nous réemployons, mais ici, il s'agit d'un dossier qui concerne Eysines, mais il s'agit de la même logique dans toutes les autres communes de la Métropole. Nous sommes une des métropoles qui avons très peu de vacances de logements. Sur ma commune, j'ai très peu de logements libres, de logements vides, donc réhabiliter des logements qui n'existent pas, si je ne peux pas le faire, cela veut dire que je ne peux pas produire et je ne suis pas dans une course à la production de logements. Je suis juste dans une perspective d'essayer de trouver des réponses, je crois que c'est Monsieur Christophe DUPRAT qui le disait tout à l'heure, aux familles qui nous demandent des logements et en particulier du logement locatif social. Nous le savons, sur notre territoire départemental, 40 000 demandes qui sont en suspension de personnes qui cherchent soit un primo logement social, soit une mutation parce que le

logement qu'ils occupent aujourd'hui ne correspond plus à leurs besoins, à la forme de leur foyer ou à leur capacité financière. Madame FERREIRA.

**Mme Véronique FERREIRA** : Très rapidement parce que l'essentiel a été dit et je souscris à tout ce qui a été dit sur les trois dernières interventions. Parfois Monsieur Philippe POUTOU, vous posez la question « que fait notre établissement en tant que service public ? Qu'est-ce qu'il fait pour les gens qui n'ont pas de logements ? ». Par exemple on fait des garanties d'emprunt. C'est vrai que quand on additionne tout, cela fait un très gros chiffre, mais on additionne les garanties d'emprunt. Alors est-ce qu'il faut arrêter de garantir les emprunts sur les VEFA ? Vous voyez, j'ai écouté ce qu'a dit votre conseil scientifique et qui tente, je voudrais quand même lui dire que ce n'est pas en accumulant un certain nombre de mots dans une même phrase qui font énormément de redondance que cela donne forcément une vérité à ce qui est asséné. Est-ce que la VEFA, c'est la panacée ? Non. Et si nous arrêtons de garantir ? Et après, que faisons-nous ? Concrètement, que faisons-nous ? Voter contre les VEFA : idéologiquement, sincèrement, je le comprends. Pratiquement, je ne le comprends pas parce que si tout à coup nous nous mettons tous à appliquer l'idéologie, cela voudrait dire qu'il y a des gens par le vote d'un élu et c'est peut-être cela la différence entre un texte écrit par un conseil scientifique et le vote d'un élu, à un moment donné si nous votons contre, c'est que nous ne voulons pas que cela se fasse. Je souhaite que cela se fasse.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je mets donc aux voix.

79 pour, 1 abstention, 4 votes contre.

**Majorité**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Madame MELLIER, Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame BONNEFOY, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZENAVE, Madame CHOPLIN, Madame FAHMY, Madame GAUSSENS, Monsieur GUILLEMIN, Madame HELBIG, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Madame PAVONE, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES, Monsieur ROBERT, Monsieur SALLABERRY, Madame TERRAZA, Madame ZAMBON**

Monsieur le rapporteur pour la dernière délibération.

**M. TOUZEAU** : Dernière délibération Madame Delphine JAMET, l'adhésion au RIPE (Réseaux IP européen) NCC – vous allez bénéficier de mon anglais très lormontais – Network Coordination Centre. Décision, autorisation. Madame JAMET.

**Mme JAMET**

(n°148) Adhésion au RIPE (Réseaux IP européens) NCC (Network coordination centre) - Décision - Autorisation

**Madame Delphine JAMET** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Madame Delphine JAMET. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Oui, merci Madame la Présidente. Oui je voulais dégrouper cette délibération parce que j'é mets un bémol encore une fois. Il faut faire attention au numérique. Cela a été le cas par exemple avec la mise en place des serveurs Microsoft à disposition des Caisses primaires d'assurance-maladie

A mon sens, la centralisation européenne ne veut pas dire indépendance, ou d'utiliser le terme indépendance et publique, j'aimerais bien qu'il y ait justement à l'intérieur de ce genre d'organisme une gouvernance citoyenne pour savoir comment vont évoluer les données, les flux de données. Parce que d'un côté, on peut dire réduction des coûts, tout le monde peut être favorable à cela, mais derrière, il y a quand même des possibilités que cela évolue et que finalement, on se rende compte qu'après coup, comme c'est le cas avec la maladie, que finalement, il y a certaines personnes qui exploitent les données.

À mon sens, on est dans une délibération importante puisque l'on est dans le nœud informatique, l'IP, c'est important, c'est même ce qui a été demandé à l'application Telegram pour que la justice puisse éventuellement remonter sur certaines personnes qui font des fausses informations ou d'autres types d'informations. Et là, je me pose encore une fois la question pourquoi il n'y a aucune réaction contre Facebook, Instagram ou WhatsApp puisque cela appartient au même propriétaire. Lui divulgue les informations en permanence à qui il a envie, il vend les informations en permanence, il fait de l'argent là-dessus et à côté de cela, il n'est pas surveillé sur les trafics de pédophilie par exemple puisque c'est ce qu'il a avoué en commission américaine.

Selon moi, il faut se méfier. J'é mets toujours encore une fois cette vigilance citoyenne de dire qu'à un moment donné, non il faut plus de démocratie au sens même du terme dans les instances qui ont de la data et qui ont des données parfois sensibles. Donc là peut-être vous allez me dire « ce n'est peut-être pas si sensible que cela », mais enfin, moi, je ne suis pas un spécialiste non plus de ce qui va transiter dans les flux de données de cette adhésion auprès de cette officine.

J'é mets simplement cela et j'espère que dorénavant, on en tiendra compte dans les prochaines interventions de ce type pour que, finalement, à la fois le citoyen s'y intéresse et puis en même temps que les élus soient conscients de ce qu'ils font réellement en votant pour ce genre de délibération. Je m'abstiens et merci de me comprendre.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, nous en tenons compte. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Une toute petite note pour finir. Ce n'est pas un urbaniste jaloux, un architecte jaloux, c'est un informaticien avec quelques informaticiens et qui nous disent parce que nous, on ne savait pas quoi faire, on pensait s'abstenir et ils nous ont dit « il faut voter pour », d'après eux, je lis la note :

« Bordeaux est actuellement dépendante d'acteurs privés pour ses adresses IP, s'enregistrer officiellement auprès du RIPE NCC comme proposé dans la délibération, cela permettrait de gagner en indépendance et en stabilité ».

C'est leur avis, donc vote pour et il y avait quand même une question qui est posée par ces informaticiens. Ce n'est pas nous qui leur avons posé parce que l'on ne comprend rien, c'est par rapport à IPV6 et IPV4, je ne sais pas si vous suivez le truc, ce serait épuisé et il y a un risque de saturation et la délibération ne précise pas si la Métropole aurait accès à IPV6 version actuelle, une question que l'on nous a demandé de poser.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Madame JAMET va s'empressez d'y répondre.

**Madame JAMET** : Il va falloir attendre la réponse.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Demain, elle y répondra Madame JAMET.

**Madame JAMET** : Je commence demain matin par répondre à cette question, promis, parce que je vous remercie, très clairement. Attendez, j'ai peut-être la réponse tout de suite, maintenant, très clairement, oui pour l'IPV6, j'ai donc la réponse maintenant. Très clairement, c'est une vraie question de souveraineté et je remercie le conseil scientifique de Bordeaux en Lutttes de l'avoir reconnu parce qu'au moins ils ont travaillé sur quelque chose de très concret et je les remercie parce que c'est important.

Je suis assez contente même si c'est la dernière délibération, qu'il est tard, que l'on dégroupé ce genre de délibération parce que ce n'est pas anecdotique et justement dans un monde numérique qui est aujourd'hui incontournable, il y a des questions que nous devons nous poser. Et que nous devons passer une délibération sur cela, cela me semble important que chaque élu puisse, en connaissance de cause, s'intéresser à ce sujet primordial me semble-t-il dans le monde dans lequel nous vivons, mais aujourd'hui, ce n'est pas toujours le cas et cela montre encore que le numérique est une politique publique à part entière.

**M. MORISSET** (hors micro) : Vous pouvez aussi me remercier, Madame JAMET, c'est moi qui l'ai dégroupée.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame Delphine JAMET. Je lance le vote.

Donc, pour ce dernier vote : 81 votes pour, 1 abstention.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote : Madame BONNEFOY, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZENAVE, Madame CHOPLIN,**

**Madame DE FRANÇOIS, Monsieur DELPEYRAT-VINCENT, Madame FAHMY, Madame GAUSSENS, Monsieur GUILLEMIN, Madame HELBIG, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Madame PAVONE, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RIVIERES, Monsieur ROBERT, Monsieur SALLABERRY, Madame TERRAZA, Madame ZAMBON**

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je vous remercie, je vous donne rendez-vous demain matin à 09 heures et demie.

*La séance est levée à 19 heures 21.*

*La séance reprend le vendredi 27 septembre à 9 heures 32 sous la présidence de Madame Christine BOST*

**Mme la Présidente Christine BOST** : Bonjour, mes chers collègues, si vous le voulez bien nous allons, non pas débiter la séance du Conseil puisque formellement nous la débiterons après l'intervention de la Présidente du C2D (Conseil de développement durable), que nous avons le plaisir d'accueillir, Madame Brigitte TANDONNET, qui préside le C2D déjà depuis 3 ans. Monsieur Alain ANZIANI avait proposé à Madame Brigitte TANDONNET, médecin de son état, de prendre la succession de Monsieur Denis MOLLAT à la suite d'un moment que nous avons tous traversé avec beaucoup de difficultés, qui était la pandémie du COVID. Il était pertinent de nommer un médecin sur cette mission tant nous sentions déjà à l'époque que la Métropole allait devoir se positionner, réfléchir sur les enjeux de santé, sur les enjeux de prendre soin que nous sommes en train de continuer à développer avec notre établissement puisque Madame Brigitte TANDONNET va nous présenter le bilan d'activité des trois années passées avec aujourd'hui un changement important puisque vous savez que nous sommes en train de renouveler les membres du C2D. Elle va donc pouvoir faire le point à la fois sur les activités de ces trois dernières années, mais aussi se projeter dans l'avenir avec notamment cette saisine sur la question de la santé mentale sur laquelle nous travaillons dorénavant.

Parmi les travaux du C2D, je voudrais remercier l'ensemble des membres du C2D pour leur travail et en particulier pour leur travail avec nous pour « Métropole à vivre », un des derniers travaux qui a été mené par l'équipe du C2D avec beaucoup d'intérêt et beaucoup d'implication. Donc, je voulais vraiment les remercier pour nous avoir permis aussi de remettre en question un certain nombre de choses, notamment dans le vocabulaire employé, dans l'accessibilité aussi de notre langage qui parfois peut paraître un peu technique. Merci Madame la Présidente pour votre engagement, pour l'engagement de l'ensemble des membres du C2D. Je vous laisse la parole.

**Mme BOST**

**(n°5) Rapport d'activité du Conseil de développement durable - C2D 2021-2024 - Débat**

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame la Présidente. Merci pour votre engagement sur ces trois années. Puis, par anticipation, merci pour les prochaines années aussi puisque j'ai souhaité vous demander de bien vouloir prolonger, et chose que vous avez, malgré votre charge de travail associative notamment, accepté cette proposition et nous en sommes ravis.

La parole est libre et ouverte à celles et ceux qui souhaitent intervenir pour réagir au bilan rapidement dressé par la Présidente du C2D.

Madame FAHMY.

**Mme FAHMY** : Merci, Madame la Présidente Christine BOST. Quelques mots rapidement, mais notre groupe Renouveau Bordeaux Métropole, par ma voix, voulait vous remercier Madame Brigitte TANDONNET, tous les membres du C2D également bien sûr pour leur engagement et le temps que l'on sait précieux et tous ces travaux qui viennent nourrir nos réflexions. Vous avez cité plusieurs sujets. Vous êtes revenue aussi sur les propositions que vous aviez faites notamment en matière d'emploi et en matière de proximité.

Je voudrais revenir justement sur la proximité avant d'ouvrir un nouveau chapitre du C2D avec une nouvelle commission et de nouveaux travaux importants. Chacun a bien conscience sur la santé mentale de cette question de proximité parce que le C2D est cette instance essentielle qui va rapprocher les élus des citoyens, et de fait, vous avez fait quelques propositions. Je pense qu'au moment de clore ce chapitre, c'est aussi intéressant de reprendre certaines propositions dans le détail et de voir ce que nous allons en faire parce qu'après tout, c'est le moment ou jamais une fois que vous nous dites tous les sujets sur lesquels vous avez travaillé de se dire : oui, maintenant, on en fait quoi, on fait comment, et comment on prend en compte vos propositions et vos réflexions ?

Sur cette proximité, je voudrais citer deux, trois propositions que vous aviez faites par exemple pour rapprocher les citoyens de la Métropole des élus et des services de la Métropole, vous proposiez l'adossement d'un projet métropolitain aux projets municipaux des candidats aux élections. Vous avez également avancé l'idée d'un projet de territoire en lieu et place d'un simple projet de mandature, et pour tous ceux ici qui connaissent notre position, cela ne peut que nous réjouir, car il s'agit pour nous de propositions de bon sens que l'on ne doit pas poser sur une étagère, mais réfléchir ensemble.

Une mesure, pour renforcer cette proximité, serait dans la suite de ce que vous avez proposé de présenter peut-être dans chaque Conseil municipal les feuilles de route métropolitaines y compris le projet de mandature parce qu'aujourd'hui les citoyens peinent à participer pleinement aux concertations faute d'une vision d'ensemble sur les enjeux et je pense, par exemple, au schéma des mobilités. Les citoyens métropolitains aspirent à comprendre les débats et les enjeux de la Métropole et beaucoup reste à faire pour rendre cette institution, notre institution plus accessible plus compréhensible.

Vous avez parlé d'outils, de dialogue, de méthodes de travail. Je pense à un exemple. Nous avons échangé il y a un an, peut-être, quand vous étiez venue en commission sur le fait que les citoyens doivent pouvoir contacter tous les élus métropolitains. Ce sont des propositions. Nous avons beaucoup échangé sur ce point. Cela a l'air anecdotique, mais cela ne l'est pas. Un organigramme interactif qui permet de contacter directement sans forcément avoir l'adresse mail de l'élus et qui permet de contacter chacun, de voir ce que chacun des élus peut faire. Ce sont des éléments, cela me paraît

important parce que le C2D est une institution importante. Le rapprochement avec les citoyens aujourd'hui est un sujet important et je crois qu'il ne faut pas se contenter d'écouter le résultat de vos travaux et d'en prendre connaissance, et ensuite de ne pas y donner suite. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Merci, Madame la Présidente Christine BOST. Bonjour Madame. Bonjour à tous. Dans le développement durable, à mon sens, il y a une notion assez importante, c'est celle du maintien des générations futures et éventuellement même de leur développement. Aujourd'hui, on ne prend pas assez cas de ce qui se passe pour les enfants. Bien sûr, vous avez évoqué l'éco-anxiété et les problématiques de proximité. Il faudrait travailler encore plus pour que des propositions sortent sur pourquoi effectivement aujourd'hui il y a autant de stress et de trauma psychique dans la société.

Je rebondis évidemment sur les propos de notre Premier Ministre sur l'engagement du côté de l'année qui va se porter finalement sur les traumas, la difficulté psychique de la société. Il y a effectivement toujours, de mon côté, d'ailleurs une notion d'alerte, une notion de remise en question, de mise en doute, et cela fait partie de la démocratie, d'essayer justement de travailler sur comment éventuellement les personnes sont manipulées ou sont capables de manipuler les autres parce que dans le développement effectivement d'une année qui va se porter là-dessus, il est important de tenir compte des derniers travaux du Docteur Peter GOTZSCHE qui a mis en avant la problématique de la mortalité mondiale des médicaments psychiques sur lesquels on est dans la troisième cause de mortalité. Cela veut dire que les enfants sont impactés avec cela. Il y a avec cela d'autres phénomènes qui sont ceux des générations futures qui touchent directement la société aujourd'hui. Cela fait partie des parents et forcément des enfants en subissent, mais on est aussi sur une baisse de la natalité de 17 % depuis 2021. Donc, en France, il faut quand même tout doucement se poser d'autres questions que celles de constater, mais de rechercher les causes et souvent les causes des causes parce que c'est souvent imbriqué. Dans cette imbrication il y a souvent cette notion de la manipulation qui est propre à l'ingénierie sociale. Donc, je mets juste en débat le fait que le développement durable c'est aussi le développement de l'intelligence collective, et que la démocratie se fasse encore meilleure dans notre société. Merci, Madame.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur MORISSET. Madame JAMET.

**Mme JAMET** : Mme la Présidente Christine BOST, Madame la Présidente, bonjour à toutes et à tous. Je voudrais m'associer aussi aux remerciements à Madame la Présidente du C2D et à l'ensemble des membres du C2D. Je voudrais mettre en avant, et vous en avez parlé dans votre rapport d'activité sur le programme PULSE, et comment les membres du C2D ont participé à ce programme. Je voudrais vraiment vous en remercier parce que c'est important pour les services de Bordeaux Métropole et notamment pour la DGNSI (Direction générale du numérique et des systèmes d'information) que les citoyens du C2D s'emparent aussi de ces sujets et participent à la mise en place de nos politiques publiques. Le Prix que nous avons remporté, Madame la Présidents du C2D, pour PULSE aux Interconnectés est aussi votre Prix, me semble-t-il, et je voulais vous y associer. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur PUYOBRAU.

**M. PUYOBRAU** : Merci Madame la Présidente Christine BOST. À mon tour, je veux m'associer aux remerciements qui vous ont été adressés, Madame la Présidente du C2D ainsi qu'aux membres de celui-ci pour le travail effectif que vous avez réalisé ainsi que le diagnostic que vous nous proposez.

Je voudrais juste m'arrêter et faire une petite remarque sur l'état psychologique que vous avez noté de la santé mentale sur la Métropole, et plus particulièrement m'attarder deux secondes sur les quartiers « politique de la ville ». Ils sont, bien entendu, en grande fragilité depuis notamment la crise sanitaire qui n'a fait que mettre en exergue effectivement certaines difficultés déjà connues, mais d'autres difficultés liées à l'isolement et donc avec ses répercussions sur la santé mentale.

Aussi avoir un petit regard, et vous l'avez évoqué dans votre constat et à travers les outils que vous avez proposés, sur la jeunesse et notamment le milieu étudiant qui lui aussi se trouve, pour partie, en grande précarité, et notre établissement via certains dispositifs, certains outils dans le cadre de la politique de la ville et sa déclinaison via les appels à projets avec les associations étudiantes développe des actions relatives à l'alimentation, à la santé mentale, etc., pour les étudiants.

Ce que je souhaiterais, si vous en étiez d'accord, Mesdames les Présidentes d'ailleurs, c'est que nous puissions travailler de façon encore plus articulée, de façon à pouvoir dans le cadre de la rédaction de nos appels à projets coller davantage à votre diagnostic relatif effectivement à ce monde étudiant qui se trouve en difficulté depuis quelques années. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM.

**M. NJIKAM MOULIOM**: Merci Madame la Présidente Christine BOST. Bien évidemment m'associer aux remerciements qui ont été adressés à Madame la Présidente du C2D, et vraiment saluer ce travail notamment sur les différents diagnostics qui nous sont livrés.

Je voudrais simplement attirer votre attention sur deux sujets qui me paraissent évidemment devoir mobiliser également le C2D même si je sais effectivement que vous l'avez évoqué dans certaines de vos réflexions. Autour de la jeunesse, il y a cette problématique de plus en plus angoissante pour nos jeunes, des stages et des alternances. Je pense que dans l'effort que vous faites pour travailler sur les questions de jeunesse, d'emploi et de formation, il y a urgence, me paraît-il, de mobiliser et de préconiser la mobilisation de toutes les parties prenantes y compris les organismes que nous accompagnons à travers nos conventions, nos financements pour véritablement se saisir de cette question qui à toutes les rentrées, tous les ans, nous interpelle tous, soit en tant que parents, soit en tant que responsables publics, cette question effectivement de l'accès de nos jeunes aux stages et aux alternances.

L'autre sujet évidemment qui est important, qui mériterait également un champ de réflexion approfondi, c'est la question de migration. Comment est-ce qu'une aire métropolitaine, comme la nôtre, peut inventer une forme de résilience républicaine au regard de ce qui va évidemment arriver dans les prochaines semaines, les prochains mois au regard du cafouillage autour des valeurs républicaines qu'il faut craindre.

Donc, il me paraît intéressant que le C2D fasse des propositions et accompagne nos politiques métropolitaines pour que notre aire métropolitaine développe des capacités

de résilience républicaine au regard de cette question de l'accueil, n'est-ce pas, de l'autre.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame Josiane ZAMBON.

**Mme ZAMBON** : Madame la Présidente Christine BOST, chers collègues. Je vais remercier, bien sûr, Madame la Présidente du C2D et les membres du C2D pour toutes les contributions qui ont été déjà apportées au niveau du contrat local de santé, et notamment la plus récente, l'éco-anxiété, que ce soient des jeunes ou des moins jeunes, mais effectivement les jeunes ont été extrêmement frappés pendant la période du COVID, et cela a été relevé.

Nous sommes dans la démarche d'élaboration du Contrat local de santé de deuxième génération. Donc, la participation du C2D pour élaborer ce plan d'actions va être très importante d'autant que nous avons fait des séminaires et quelques réunions déjà qui ont montré du dynamisme et un intérêt énorme pour la santé, et notamment l'axe prioritaire qui s'est dégagé, c'était la santé mentale. Nous avons donc vraiment besoin du regard des citoyens et de cette collaboration avec le C2D pour bâtir un plan d'actions au plus juste et puis le plus efficace possible. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : J'ai des questions et des commentaires des camarades qui ont bossé sur le rapport. Il n'y a pas écrit qu'ils remerciaient les rapporteurs, mais je suppose que si puisque tout le monde le fait. Je remercie donc évidemment le travail qui est fait. En plus, cela avait été mesuré en nombre d'heures.

Une première remarque, c'est qu'ils trouvaient le rapport peu consistant. Ce n'est pas forcément une critique parce qu'avec tout ce que l'on a à lire les centaines et les centaines de pages par ailleurs, on ne va pas se plaindre qu'à un moment donné il y a un rapport un peu succinct, mais cela dit, cela leur apparaissait, du coup, un peu léger pour discuter.

Justement par rapport à la longueur des rapports que l'on avait, c'était aussi de remarquer que l'on avait une littérature très difficilement assimilable pour nous. Je ne veux pas apparaître comme des gens qui ne sont pas compétents, mais on peut penser que l'on est nombreux, nombreuses ici à ne pas maîtriser tous les dossiers. C'est vrai que c'est aussi une des difficultés que l'on peut avoir quand on a envie de travailler, d'étudier et d'analyser ce qui nous est présenté. On a parfois une difficulté d'accès du fait d'une littérature que l'on trouve plutôt technocratique ou bureaucratique, mais en tout cas, ce n'est pas simple d'accès pour n'importe qui en rappelant quand même que l'on est des élus politiques. Donc, avec une réflexion politique sur des projets politiques, c'est vrai que ce n'est pas toujours facile de faire le lien entre cette littérature, comment cela nous est présenté et le fait de pouvoir débattre aussi de projets politiques. Donc, c'était cela que l'on pouvait mettre en introduction. En tout cas, c'était une réflexion de l'équipe qui avait bossé sur ce sujet. J'espère, Monsieur Thomas CAZENAVE, que je ne m'écarte pas trop du sujet, que cela va vous aller comme cela, mais en tout cas c'était une réflexion.

D'ailleurs, en parlant de littérature, et j'en profite maintenant, c'est pour remercier le Maire de Gradignan et l'équipe qui bosse sur le « Salon du livre de poche » qui nous a encore offert un roman sélectionné. J'ai commencé à le lire, ce n'est pas mal du tout. En général, tous les ans, le bouquin qui est sélectionné est vraiment très intéressant.

Là aussi, c'est un petit aparté, Monsieur Thomas CAZENAVE. J'espère que je n'ai pas trop débordé du sujet.

Les remarques de l'équipe qui a bossé sur... Je reprends une phrase qu'ils ont citée, c'est un extrait du rapport : « L'attachement métropolitain sans passer sous silence les défauts de Métropole, le plaisir de fréquenter la Métropole bordelaise est ressorti. » Alors, nous, on voulait savoir de quels défauts il était question. Est-ce que c'était autour du problème de la métropolisation de l'attractivité avec les conséquences de saturation en transport avec l'impossibilité de se loger dans de bonnes conditions pour tout le monde, surtout pour les plus pauvres.

Puis, le constat aussi d'un service public qui est de moins en moins en mesure de répondre aux besoins des habitants et habitantes. Est-ce que ces défauts, ce sont ceux-là, ou est-ce que l'on a d'autres défauts dans la Métropole ?

Une autre phrase aussi qui fait poser question : « le C2D, le Conseil de développement durable, occupe une mission de gouvernance ouverte dans le champ du dialogue citoyen. Il accompagne la Métropole en vue de développer la participation de tous. » Je ne sais pas si c'est toutes et tous. En tout cas, c'est tout. Alors nous, on demandait : comment pouvait se concrétiser la participation de tous et toutes ? Le tous et toutes, c'est qui précisément ?

Ensuite, il y a une autre citation dans deux phrases : « Renforcer la prise en compte des travaux du C2D ». Ici, la remarque c'est que l'on avait du mal à voir concrètement de quels travaux il s'agissait.

Une autre phrase : « Renforcement de la présence citoyenne dans la mise en œuvre des politiques publiques ». D'accord, mais manque de précision. On a des exemples inverses avec des habitants qui voient leur avis peu ou pas du tout pris en compte. Il y avait l'exemple de la raffinerie cobalt-nickel à Parempuyre et puis d'autres petits travaux dans les villes.

Oui, il y a un courrier du collectif Alerte Seveso Métropole qui a été envoyé à tous les élus qui montrait la difficulté de prise en compte de l'avis et de l'intérêt des populations.

Dernière question, cela nous intéresse : Qui et comment interpeler le C2D ? Est-ce que nous, en tant qu'élus, on peut l'interpeler et poser des questions, poser des problèmes et faire en sorte que les dossiers soient un peu travaillés si c'est possible ? Quel lien il peut y avoir entre les élus de la Métropole ou des communes et le C2D ?

**Mme la Présidente Christine BOST** : Bien, merci Monsieur POUTOU. Je voudrais quand même vous dire que le C2D a plusieurs façons de travailler, soit en auto-saisine, soit avec des questions que le Conseil de Métropole peut être amené à lui poser.

J'attire aussi votre attention sur le fait que ce sont des citoyens engagés auprès du C2D, mais ils ont aussi d'autres activités. Donc, on ne peut pas non plus les surcharger de diverses questions.

J'attire aussi votre attention sur le fait que le document que vous avez en main est une synthèse du travail, mais qu'il y a une bonne dizaine de publications exhaustives sur l'ensemble du travail mené pendant ces trois années. Je vous invite à consulter le site Internet de la Métropole sur lequel est publié l'ensemble de ces documents.

Madame la Présidente, souhaitez-vous apporter quelques éléments de réponse à certaines questions ?

**Mme TANDONNET** : Monsieur POUTOU, sur le jargon, je me suis battue pour cela parce que j'ai découvert tout un jargon. On essaie dans la mesure du possible de « déjargonner ». On n'a jamais dit au C2D que l'on était une Métropole parfaite, que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais on essaie de prendre la mesure de ce qui va, de ce qui ne va pas, et de le faire remonter. Je n'aime pas ce mot, mais je suis obligée de l'employer, nous sommes bénévoles. Nos membres travaillent en plus de leur activité professionnelle ou de leurs engagements associatifs multiples et divers. On est prêt à répondre à vos questions, à travailler avec vous, mais dans la mesure de nos possibilités. On n'est pas un service.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame la Présidente. Merci à chacun pour vos interventions. On ne va pas reprendre tous les éléments, les propositions qui ont été faites par les uns et par les autres. Peut-être que l'on peut imaginer un petit temps de travail spécifique avec chaque membre de chacun des groupes pour venir aussi rencontrer les membres du C2D, et puis pour suivre de façon un peu plus active ou proche les travaux qui sont périodiquement menés. En tout cas, merci Madame la Présidente pour votre engagement qui n'est pas seulement celui d'un temps de parole pendant quelques minutes auprès de nous. Merci pour votre constance sur l'ensemble des sujets qui sont multiples et vous voyez que les élus ont aussi de l'imagination pour vous en soumettre d'autres. Merci beaucoup.

#### **Débat effectué**

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je vais donc à présent ouvrir la séance de ce Conseil et donner la parole au secrétaire de séance que nous avons désigné hier, Monsieur Jean TOUZEAU.

**M. TOUZEAU** : Normalement c'est le rapport de Madame Brigitte BLOCH, n°88 sur le Football Club des Girondins de Bordeaux, l'adaptation du calendrier de versement des redevances relatives à l'utilisation du stade de Matmut.

#### **Mme BLOCH**

(n°88) **Football Club des Girondins de Bordeaux - Adaptation du calendrier de versement des redevances relatives à l'utilisation du stade Matmut Atlantique - Décision - Autorisation**

**Madame Brigitte BLOCH** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Madame MELLIER.

**Mme MELLIER** : Madame la Présidente Christine BOST, chers collègues. Comme cela a été dit à plusieurs reprises, les Girondins de Bordeaux font partie du patrimoine des Bordelaises et des Bordelais, des Girondins, plus largement des Néo-Aquitains. Les amateurs de sport de football vivent donc de manière douloureuse ce qu'est en train de traverser le club.

Douloureuse parce que le lien à ce club c'est de la passion, des moments de communion collective qui dépassent le simple cadre du sport ou du moins qui en font toute sa beauté. Parce qu'en réalité, on pourra toujours parler de beaux gestes,

d'intensité sportive, d'argent. Ce qui fait la grandeur du sport, c'est aussi l'amour que les gens y portent. Il est d'ailleurs très éloquent de voir combien la passion a pénétré les travaux du Grand Stade samedi comme si les Girondins avaient joué un match de Ligue des Champions alors qu'ils jouaient contre Chateaubriand. C'est avec cela que des vautours ont joué ces dernières années.

Nous pourrions parler ici d'une nouvelle régulation du football, de nouvelle gouvernance, mais il est sûr que tant que les logiques de rapaces domineront dans ce sport, des accidents industriels comme celui des Girondins continueront à se perpétuer. Nous le savons tous ici, le pire n'est pas derrière nous. Chaque passage devant le Tribunal de commerce est une épreuve. Bien évidemment, notre groupe votera donc cette délibération pour faire tout ce qu'il est possible pour éviter la catastrophe.

Cependant, je le dis à tous et à toutes ici : nous avons notre responsabilité dans cette situation et les salariés qui seront au chômage, comme cela vient d'être dit, demain, sont en droit de nous demander des comptes. Combien ici se sont élevés pour émettre des doutes sur la reprise des Girondins par des fonds d'investissement ? Nous étions peu en dehors des élus communistes et des élus écologistes. Pourtant, la source du problème vient de là. Certains seraient bien avisés de faire preuve de modestie et d'humilité sur ce dossier au risque que nous ressortions certaines déclarations.

Madame la Présidente Christine BOST, mes chers collègues, nous voterons ce dossier pour sauver ce qui peut l'être encore, mais tout cela ne rendra pas demain aux salariés du Club leur travail. Voilà la réalité de ce qui se passe quand on laisse le sport, la culture, mais plus généralement l'économie à ceux qui font du fric.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Madame MELLIER. Monsieur CAZENAVE.

**M. CAZENAVE** : Merci, Madame la Présidente Christine BOST. Comme beaucoup d'entre vous, je ne peux que déplorer la situation dramatique et révoltante de cette descente aux enfers pour notre club, ses salariés, cela a été évoqué, ses supporters aussi, ses joueurs. Et pour notre Ville et au-delà d'ailleurs, la Métropole, le Département, Madame Claude MELLIER le disait, c'est un coup de massue et un véritable déclassement qui, d'ailleurs, je fais suite à un autre gâchis qui s'est fait dans une indifférence plus grande, c'est la disparition d'un autre club. C'est un club d'élite en handball il y a peu de temps, le BBL, et ce qui montre à quel point la question sportive reste devant nous. Je crois qu'il faut naturellement, et c'est le sens de la délibération, Madame la Présidente Christine BOST, que nous créons les conditions d'un retour le plus rapide possible au niveau que nous n'aurions jamais dû quitter et effacer rapidement cet échec collectif.

Et la Métropole, vous le disiez, est au cœur du chemin du redressement. D'abord, avec la tête, plus de 20 millions d'euros avec un montant considérable dont je crains que nous ne revoyions jamais cet argent, et une dette qui va s'accroître. Il nous faudrait d'ailleurs connaître le montant à estimer sur les cinq ou six prochaines années du soutien de fait de la Métropole au Club. Puis, enfin répondre à la question de l'activation ou pas de la lettre de garantie qui a été signée par Monsieur Gérard LOPEZ au moment de la renégociation des conditions de versement du loyer. Mais je crois que plus globalement il faut quand même tirer quelques leçons pour l'avenir de cette situation. La réalité c'est que la Métropole a subi. Elle a été mise au pied du mur à chaque fois dans l'urgence en disant : vite, vite, il faut abandonner les loyers. Il faut renégocier sinon pas de reprise, sinon liquidation et nous avons été très largement associés, Madame la Présidente Christine BOST, je vous remercie, mais force est de constater

que nous avons subi. Je crois qu'il y a un principe, c'est qui finance décide. Je pense que nous ne sommes pas en situation naturellement de gérer le Club, mais quand même cette gouvernance, nous découvrons les choses où ce sujet finalement reste très opaque pour nous, mais pas viable, n'est pas sain, et ne correspond pas non plus à la réalité dans laquelle nous sommes, c'est-à-dire que la Métropole est en soutien à ces actifs du Club. Je pense donc que l'on ne peut pas rester plus longtemps à l'écart de son avenir et de sa reconstruction.

Et pour préparer l'avenir, d'ailleurs, vous l'avez dit, Madame la Présidente Christine BOST, je pense qu'il faut que nous puissions soutenir le Centre de formation. Il n'y a pas d'avenir possible pour notre Club si nous ne formons pas les jeunes talents. Je pense que les élus locaux que nous sommes, les collectivités territoriales ont des leviers importants, et à court terme, vous l'avez également évoqué, je veux appuyer sur ce point, la section féminine est quand même une victime innocente dans tout cela. Je crois aussi qu'il faut pouvoir trouver des solutions pour permettre la poursuite de son existence.

C'est la raison pour laquelle nous voterons naturellement cette délibération, mais qui appelle de notre part une réflexion et un chemin de reconstruction qui ne peut pas être juste la simple reconduction de ce que nous avons fait par le passé. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : Merci, Madame la Présidente Christine BOST. Oui, nous sommes nombreuses et nombreux aussi à avoir un attachement au sien et profond en ce Club des Girondins de Bordeaux. Nous avons grandi avec Giresse, Tigana, Battiston, puis Zidane et bien d'autres. Ce Club a participé de manière importante au succès de l'équipe de France à plusieurs moments de son histoire, et notamment en 98, et forcément, nous partageons la tristesse des supporters. C'est un moment extrêmement difficile à vivre pour beaucoup.

S'agissant de la délibération, il est évident que nous la soutenons parce que la Métropole a la responsabilité dans cette période sombre de ne pas aggraver les choses en entraînant une éventuelle liquidation du Club qui serait quand même dramatique dont il serait difficile de se relever. Je crois que la Métropole a joué le rôle qui était le sien puisqu'elle est engagée au titre d'un PPP (Partenariat Public Privé) et sur la question des loyers, cela a été évoqué.

Tout cela étant dit, nous sommes aussi en droit d'exiger une véritable stratégie pour ce Club. Ce Club doit retrouver le haut niveau. Pour retrouver le haut niveau, il faut une stratégie sportive véritable. Il faut une organisation et une structuration du Club qui permettent de retrouver le haut niveau. Force est de constater en effet que depuis quelques années ce sont surtout des considérations financières qui amènent à des épisodes, un coup, c'est la DNCG (Direction nationale du contrôle de gestion), et puis, on fait appel. Puis, on bricole. Cela, ce n'est pas de nature à nous rassurer. Nous sommes en droit de demander des garanties au propriétaire actuel du Club. Nous sommes aussi en droit d'avoir notre réflexion sur l'avenir et le devenir de ce Club. C'est très important que des socios se soient organisés. Je vais les remercier d'ailleurs par amour du Club et avec l'envie de s'y investir.

L'économie du football, Madame Claude MELLIER en a parlé, mais elle est ce qu'elle est aujourd'hui. Nous voyons bien qu'elle est fragilisée par la problématique des droits télévisés puisque c'était l'essentiel de leurs ressources. Mais c'est lié aussi à l'avenir du

stade puisqu'au fond, ce qui nous relie au Club, c'est le stade. Rappelons que la Métropole ne subventionne pas les Girondins de Bordeaux. C'est simplement le lien avec le stade qui, depuis le début du contrat, induit cette situation. La Présidente l'a dit, il n'y a pas d'abandon de dettes. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur ce point. Je pense qu'il y a la possibilité de récupérer à condition qu'il y ait une stratégie évidemment de retour du Club au haut niveau, mais aussi parce qu'il y a des garanties qui ont été demandées au propriétaire. Evidemment, reporter le loyer aujourd'hui, cela peut donc paraître embêtant, mais cela ne veut pas dire que la Métropole renonce sur le sujet parce que cette stratégie induira aussi une stratégie pour le Stade Matmut. Ce n'est pas pareil d'avoir un club professionnel de haut niveau de football résident pour faire vivre le Stade Matmut et de ne pas avoir de club du tout. Donc, la stratégie qui sera adoptée pour un redressement que nous espérons tous du club vers le haut niveau et l'avenir du Stade Matmut sont intimement liés. En effet, je trouve particulièrement scandaleuse la manière dont a été traitée la section féminine des Girondins de Bordeaux qui avait des résultats tout à fait exceptionnels. Il y avait eu un travail qui avait été commencé et qui portait ses fruits.

Je veux aussi dire un mot pour les clubs amateurs de la Région et de la Métropole pour qui, c'était, que ce soit pour les garçons et les filles, un débouché important, et qui aujourd'hui sont à la peine dans les sections sportives ou dans les clubs. Ce sujet de la formation est majeur. C'est la base évidemment de tout projet de reconstruction.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur FLORIAN**.

**M. FLORIAN** : **Madame la Présidente Christine BOST**, chers collègues, il y aura une autre intervention aussi complémentaire par **Madame Béatrice SABOURET**.

Vous dire tout de suite que le groupe bien évidemment votera cette délibération. Je ne vais pas avoir une parole superfétatoire par rapport à tout ce qui a été dit. Bien sûr que nous partageons les commentaires, les analyses des uns et des autres tant sur la situation, l'historique, ce que représente aux yeux de la population bordelaise et plus généralement dans notre Région, même au niveau national. Quand vous regardez ce qui est écrit dans la presse nationale, la presse dédiée au sport, il y a eu une émotion autour de la situation des Girondins de Bordeaux. Cette émotion perdure. Elle perdure parce que nous sommes dans une angoisse, une anxiété sur le devenir qui aujourd'hui n'est pas stabilisé totalement. D'abord, il y a une première hypothèque. Ce sont les résultats sportifs parce que n'oublions jamais non plus que si nous en sommes là c'est aussi parce qu'au niveau sportif nous n'avons pas rempli tous les objectifs qui étaient assignés à cette équipe. Il y a donc une vraie anxiété pour l'avenir. Quand nous parlons d'anxiété, de projection, ne commettons pas les mêmes erreurs qui ont pu être commises depuis quelques années. Un attentisme des pouvoirs publics, je ne parle pas de vous, **Madame la Présidente Christine BOST**. Vous n'étiez pas aux affaires sur cette période. Nous parlons plutôt du côté de la ville de Bordeaux. Un manque d'anticipation. Cela fait quand même de nombreuses années, au moins depuis 2021 que nous savons que la situation est précaire. La situation est précaire et il n'y a eu aucune initiative politique pour mettre les propriétaires ou le propriétaire du Club devant une forme de responsabilité, sa responsabilité. Nous n'avons jamais eu d'échange profond, direct avec le propriétaire pour connaître ses intentions sur la durée, sa capitalisation immédiate, et bref, ce qu'il veut faire du club à l'avenir. De fait, c'est une défaillance et même une faute que d'avoir attendu si longtemps pour se préoccuper politiquement de ce dossier.

Je salue la décision de Madame la Présidente Christine BOST avec la délibération qui nous est présentée. Votre prédécesseur, Madame la Présidente Christine BOST, avait pris la même initiative après la période du COVID-19 dont je rappelle d'ailleurs qu'un certain nombre d'élus dans cette Assemblée n'avaient pas voulu voter l'aide promise et les facilités promises aux Girondins, mais je referme la parenthèse. Ici, il y a une fuite de responsabilité. Il ne faut plus que cela se produise. C'est le premier point.

Deuxième point, la démonstration est faite aujourd'hui qu'avec la délibération que nous avons votée, c'est en partie grâce au stade que l'on va sauver les Girondins. Donc, tout le délire qui nous a été présenté ici ou là sur l'inutilité du stade, Madame Béatrice SABOURET y reviendra, sur le coût économique du stade, elle y reviendra. Finalement, la réalité c'est grâce au stade Matmut Atlantique que l'on sauve les Girondins de Bordeaux.

### *Rires dans l'assemblée*

Je vois le Maire de Bordeaux rire, mais c'est la réalité.

La seule condition émise par le Tribunal de commerce est qu'il y ait sur le plan des recettes une activité au Matmut. Personne ne peut le revendiquer. Cela, c'est le deuxième point.

Troisième point, et cela participe de la logique, nous n'avons pas de leçon à recevoir de gens qui ont mené les affaires tels qu'ils les ont menées cet été. Pardon, parce qu'entre un jour, je suis avec les supporters, un jour, je suis avec le Président, et le troisième jour, je ne sais plus où je suis, nous n'avons pas de leçon à recevoir des uns et des autres sur ce dossier.

Pour l'avenir, Madame la Présidente Christine BOST, et ici, c'est à vous que je m'adresse parce que c'est vous qui tenez les affaires et vous l'avez prouvé. Heureusement que vous êtes ici parce que ce n'est pas le cas de tout le monde. Nous avons trois propositions à faire, très concrètes.

Première proposition : quand on parle de gouvernance, d'avoir un pied ou un œil dans la gouvernance, nous vous demandons d'exiger auprès des Girondins de Bordeaux un poste au Conseil d'administration d'un de vos représentants, Madame la Présidente Christine BOST, c'est possible, d'une personnalité dite qualifiée. Vous choisissez et vous exigez auprès du Président Gérard LOPEZ et de son équipe un de vos représentants que vous désignez, que cela soit un élu qui vous soit proche ou quelqu'un de l'Administration de votre cabinet. Il faut l'exiger. Si ce n'est pas obtenu, cela pourrait revoir un certain nombre de vos engagements et des nôtres par conséquence en tant que collectivité. Cela, c'est la première proposition que nous formulons.

Dans le même cadre que vous exigiez un rendez-vous, ce n'est même pas un rendez-vous, vous allez convoquer Monsieur Gérard LOPEZ ici en tête-à-tête pour que nous sachions exactement ce qu'il a dans l'esprit pour l'avenir. Quel est son choix sur la capitalisation du Club ? Quelle est sa position aujourd'hui ou plus tard ? J'ai cru comprendre qu'il souhaitait, il est propriétaire, rester. OK. Nous avons parlé en son temps avec mes collègues lors d'un point de presse de l'idée d'un plan de sortie. Est-ce que vous êtes en mesure de lui reproposer, de lui redire, en tout cas connaître exactement, là, on entend qu'il a remis un peu d'argent au pot, tant mieux. Est-ce que c'est récurrent ? Est-ce que c'est pérenne ? Que vous exigiez les yeux dans les yeux avec des témoins de votre entourage qu'il s'engage sur ce point.

Troisième proposition, que vous organisiez une table ronde et pas un tour de table puisque j'ai vu qu'à un moment il y a eu des tours de table de fait. Donc, une table ronde avec tous les acteurs institutionnels, économiques du Département, de la Région et en particulier l'Agglomération auprès de gens qu'ils soient décideurs locaux, grands comptes nationaux de savoir qui est prêt à s'engager. Mais cela, vous ne pouvez le faire que dès lors que vous aurez eu des assurances ou des engagements du Président actuel, du propriétaire actuel sur ou une ouverture de capitalisation ou une cession. Est-ce qu'il est prêt à céder ses parts à un moment ou à un autre et à quelle condition ? À partir de ce moment, organiser un vrai tour de table, une vraie table ronde avec des gens qui puissent nous dire : oui, nous sommes intéressés ou pas. Il y a deux atouts autour de la situation des Girondins de Bordeaux. J'imagine que certains investisseurs peuvent être plus attentifs. Bordeaux est une marque connue mondialement, et ce n'est pas neutre d'ailleurs si à un moment on a pu imaginer que certains pouvaient être carrément intéressés par le rachat du stade. C'est une marque, il faut le valoriser. C'est attractif. C'est du rayonnement. Un certain nombre d'investisseurs y seront sensibles. Où on est d'ailleurs le projet Fenway dont on ne connaît pas exactement la teneur, mais nous voyons bien qu'il y a des gens qui ont été intéressés.

Dernier point parce que je suis trop long, nous avons un stade, et il faut le valoriser. Quand nous disons le stade, il y a le stade et tout ce qui se passe autour. Nous avons un Parc des expositions. Nous avons passé une délibération autour de la Jallère. Bref, nous avons des atouts aussi du territoire, des équipements qu'il faut mettre en valeur, et il faut le mettre sur la table auprès de toutes celles et tous ceux qui veulent participer au financement et rehaussement des Girondins de Bordeaux. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame SABOURET.

**Mme SABOURET** : Merci Madame la Présidente. Bien sûr, je m'associe à l'ensemble des élus qui se sont exprimés ici pour déplorer la situation dans laquelle nous sommes. Quand on est girondin, bordelais comme un grand nombre d'entre nous, c'est sûr que c'est un crève-cœur ce à quoi nous assistons actuellement.

Je voudrais que nous nous arrêtions un instant sur le sujet du Stade Matmut qui, je vois pour l'instant ici, ne fait qu'attiser un certain nombre de ricanements. Je ne suis pas persuadée que ce soit avec les ricanements que nous allons apporter un regard objectif sur la situation et surtout régler la situation. J'avoue que je suis un peu dubitative quand je vois ces comportements.

Je voudrais que nous nous arrêtions sur le sujet du stade pour que nous en finissions avec ces contrevérités qui sont régulièrement, régulièrement et depuis trop longtemps distillés, j'ai presque envie de dire comme on distillerait un venin. Cette idée selon laquelle le stade serait la cause de tous les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui est tout simplement absurde. Cette idée selon laquelle le stade serait inutile n'a certainement aucun sens. Au contraire, le stade, tel qu'il est aujourd'hui, est un stade qui est adapté à une Métropole du type de la nôtre. Il est adapté à une Métropole qui a de l'ambition. Il me paraît aussi utile de rappeler qu'au moment où il a été créé, le stade s'inscrivait aussi dans un dispositif ou dans un programme plus global d'équipement public, culturel et sportif, mais dans les culturels, il y avait notamment la Cité du vin où je pense à la salle de spectacle du Floirac et que c'est le stade qui a permis aussi le rayonnement de notre Ville et de notre Métropole. Alors, je sais que quand on utilise le terme de rayonnement, cela peut crispier certains, mais c'est un fait, et il faut l'admettre, c'est grâce au stade que nous avons vécu de merveilleux moments

culturels, sportifs dans lequel il y a eu des grands moments d'émotion. Madame Claude MELLIER parlait d'émotion et de passion tout à l'heure. Oui, cela fait partie aussi de la vie culturelle et sportive. Évidemment sur le plan sportif, tous les événements sportifs que nous avons eus avec la Coupe du monde de rugby, les finales du Top 14 et encore récemment les matchs de foot lors des JO (Jeux olympiques) 2024, je ne les citerai pas tous, mais c'est le stade qui a permis que ces événements se tiennent.

Puis, un autre point aussi que nous semblons oublier, nous parlons de foot, mais nous pouvons aussi parler de rugby, c'est également le stade qui a permis à notre belle équipe de rugby, l'UBB (Union Bordeaux Bègles), de pouvoir se déployer au niveau du stade Chaban-Delmas, et c'est un des effets positifs collatéraux qu'il ne faut pas sous-estimer.

Autre vérité qui aussi compterait régulièrement distiller son coût. Je rappelle ici quand même que tous les stades qui ont été construits à l'occasion de l'Euro 2016, de tous les stades qui ont été construits, celui de Bordeaux est celui qui a été le moins coûteux. Ce n'est pas moi qui le dis. Les chiffres en attestent. Vous les connaissez. D'ailleurs, ils ne sont pas contestables. Je crois d'ailleurs qu'en son temps la Cour des Comptes avait également produit ces chiffres.

Par ailleurs, son modèle économique est basé sur un PPP, vous le savez, et il faut le rappeler, il est très vertueux et très avantageux pour la Métropole. Je ne pense pas que l'on puisse être triste de cela.

Enfin, et j'ai envie de dire maintenant, le modèle économique du Matmut comme quasi tous les stades, repose, nous l'avons évoqué tout à l'heure, sur un club professionnel résident. Il est aujourd'hui relégué chez les amateurs. En redressement judiciaire. Il est clair que la situation que rencontrent les Girondins impacte le modèle économique qui nous unit, les trois parties : SBA (Stade Bordeaux Atlantique), Métropole et le Club. Alors, un premier accord a été trouvé il y a quelques jours avec le club SBA. Nous nous en réjouissons véritablement. Il permet au Club de pouvoir jouer au stade. C'est une avancée nécessaire. Au passage, je précise aussi que c'est le stade qui a sauvé les Girondins de la liquidation puisque c'est l'accord avec SBA qui permettait de jouer au Matmut qui a été décisif. Restait la pérennité financière de SBA qui ne pourra passer, c'est certain, que par une contribution au moins à court terme de la Métropole. Parce qu'il nous faut regarder les choses en face avec lucidité et pragmatisme si SBA venait à faire défaut, ou si une rupture de partenariat était envisagée, nous savons que c'est la Métropole qui devrait récupérer en direct la gestion avec le gouffre financier que cela représente, et je pense qu'il nous faut absolument l'éviter. Plus que jamais et de toute évidence, c'est donc ensemble Métropole, SBA, Club, qu'il nous faut envisager des solutions. J'appelle de mes vœux que nous privilégions un dialogue ouvert, constructif dans l'intérêt de chacune des parties et donc dans l'intérêt de l'ensemble.

J'en terminerai sur ce point. N'oublions pas aussi que le stade est un atout majeur pour attirer de nouveaux futurs investisseurs et permettre au Club, je crois que nous l'espérons tous, à la fois de remonter, d'à nouveau taquiner les sommets. Soyons ambitieux. Puis aussi, c'est important de continuer de faire vivre l'histoire de Bordeaux et du foot. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Madame. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : En ce qui nous concerne, bien évidemment, nous allons voter contre. On explique pourquoi. Nous avons déjà voté contre il y a 4 ans, je crois, en 2020 ou 2021.

Donc, 2021, la première fois que le problème s'est posé, nous n'étions pas seuls à ce moment. Je crois qu'il y avait aussi les élus communistes qui avaient voté contre. Cette fois, on risque d'être un peu seuls. En fait, nous ne sommes pas contre l'idée ou le principe d'aider un club en difficulté, que l'on soit clair. Cependant, nous sommes contre aider dans la manière dont vous le faites, c'est-à-dire sans conditions. Nous pensons qu'il y a des conditions minimales. À la limite, nous pourrions être d'accord, mais cela voudrait dire déjà, cela a été abordé, la question des licenciements. Nous trouvons inadmissible une aide à un club, à une entreprise tout en acceptant le plan de licenciement. Le plan de licenciement, vous l'avez dit, c'est 90, et cela risque d'être plus en réalité. Pour l'instant, c'est 90. J'ai juste un détail : c'est le troisième PSE (Plan social d'entreprise) en 4 ans. Ce n'est pas la première fois que cela licencie. C'est un calvaire pour les salariés du Haillan. Des salaires divisés par 4 sont proposés aux survivants des premiers PSE, histoire de les achever définitivement. Une grosse centaine de salariés est impactée pour maintenant. Une grosse centaine de sous-traitants aussi parce qu'il n'y a pas que les salariés directs. Il y a aussi ce que l'on appelle les emplois induits. Donc, nous risquons de passer de 180 à 200 salariés, au bout du compte à peut-être 10 ou 12. En tout cas, c'est le pronostic qui peut être fait par certaines personnes bien au courant du dossier. Au total, cela ferait combien de licenciements et combien d'emplois perdus.

Cela, vous pourriez toujours dire : il faut aider, mais pour un pouvoir de gauche, c'est assez surprenant qu'il n'y ait pas ces conditions sociales. Vous vous rappelez peut-être l'usine Ford. Il fallait aider. L'usine Ford a été aidée. La multinationale Ford avait été aidée de partout, y compris des collectivités territoriales. L'engagement de Ford, mais comme l'engagement de Monsieur Gérard Lopez, cela se ressemble, ce n'est pas le même secteur d'activité économique, mais c'est le même principe politique, le même principe économique. On reçoit des aides publiques et on se fout complètement des engagements. Puis, après, on s'en va, ou on ferme la porte. Puis les pouvoirs publics se retrouvent piégés, à avoir prêté, et puis, nous ne pouvons plus récupérer l'argent, ou en tout cas, nous n'osons même pas fixer les conditions.

Cela est problématique, pour nous politiques, assez important et est révélateur aussi du fait que la Métropole n'est pas juste impuissante, cela a été dit. Nous étions dans l'urgence. Nous sommes un peu coincés. Non, nous sommes dans l'urgence, certes, mais dans l'urgence parce que Monsieur Nicolas FLORIAN disait : personne ne s'est occupé du dossier. Cela peut remonter bien avant la nouvelle mandature puisque la crise des Girondins de Bordeaux et la crise du Club, ce n'est pas juste Monsieur Gérard Lopez. C'était bien avant aussi. Du coup, cela fait très longtemps qu'il y a des errements, mais ces errements et ces erreurs ou ces mauvaises gestions, ce ne sont pas juste des erreurs, c'est une logique financière. Le football aujourd'hui est frappé par les logiques d'ultralibéralisme et il y a des crises dans de nombreux clubs. Ce sont des milliards ou des millions à foison. C'est de l'argent d'un côté, et puis de l'autre côté, c'est un dérèglement, des clubs qui font faillite. D'ailleurs, il y a un livre, je vous le dis en passant, *Ce que le football est devenu* de Monsieur Jérôme LATTA. Cela raconte depuis 1992 jusqu'à aujourd'hui comment le foot a été impacté par les logiques ultralibérales et avec tous les dégâts que cela veut dire. En fait, nous sommes au courant de tout ce qui se passe. Il y a plein d'exemples aujourd'hui. Cela montre aussi quelque part que ces choses peuvent être gérées complètement différemment, et ne pas laisser faire et ne pas défendre des mauvais projets.

Il y a 4 ans, nous le disions déjà parce que Monsieur Gérard Lopez, encore une fois, ce n'est pas le seul responsable, ce n'est pas juste le diable tout seul. Il est dans un système. C'est un affairiste comme les autres, plus petit que les autres d'ailleurs, mais

qui fait n'importe quoi comme les autres parce que leur problème, c'est leur intérêt particulier, c'est de gagner de l'argent, et ce n'est simplement pas l'amour du foot, ce n'est simplement pas le respect des supporters ou des habitants, ou des joueurs, ou des salariés des clubs. En fait, il y a un problème politique de fond, et c'est arriver à dénoncer ce système. D'abord, Monsieur Pierre HURMIC l'a fait, c'est vrai, cet été, mais nous aurions pu le faire depuis bien longtemps. Maintenant, après, cela pose des problèmes, et cela, c'est une autre condition, c'est qu'aider le club, pourquoi pas dans l'immédiat ? Même si nous ne sommes évidemment pas d'accord dans les conditions que vous le faites, mais cela voudrait dire aussi discuter bien maintenant du projet politique par la suite des perspectives. Il ne faut pas déconnecter. Donc, il y a l'idée d'une SCOP (Société Coopérative et Participative) ou d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Oui, il faut discuter de cela seulement parce que ce n'est pas juste avoir un conseiller ou un surveillant dans l'entreprise au côté de Monsieur Gérard Lopez. En fait, il faudrait une autre structure et des supporters aujourd'hui ont des projets et comment la collectivité s'appuie dessus. Comment aujourd'hui on favorise une idée d'un club associatif, d'un club coopératif et qui permet justement de mettre entre les mains des populations ou des habitants même mais aussi des supporters et des salariés, d'avoir le contrôle de leurs propres activités, et qu'ils ne soient pas sacrifiés parce qu'en haut, il y en a qui pense qu'affaire et argent. Cela, c'est complètement scandaleux. Ce sont toujours ceux d'en bas, ce sont toujours les salariés ou les supporters qui paient.

Cela a été dit, l'équipe féminine, un autre scandale évidemment de l'histoire, une équipe féminine qui fonctionnait et qui a été complètement méprisée et sacrifiée par la direction du club. En tout cas, cela ressemble à cela aujourd'hui. Nous pensons donc qu'il y a un problème de transparence et un problème politique à prendre à bras-le-corps. J'ai parlé, et je pense que cela va être bientôt fini pour moi.

Il y a les supporters aussi, vous savez, et cela, c'est un problème qui est peut-être un peu compliqué à gérer et qui est un peu différent, mais il y a des tensions entre supporters. Vous avez vu que le match de Coupe de France est à huis clos et qu'aujourd'hui même les supporters paient une situation. Il y a quelque chose qui n'est pas normal et qui est peut-être à prendre aussi en compte pour la suite. Je pense que pour l'instant j'ai fini.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur POUTOU. Avant de donner la parole à Monsieur CHAUSSET, je voudrais, dans le flot de tout ce que vous venez de dire, revenir sur un point qui me paraît important. Vous sous-entendez dans vos propos que la Métropole par le biais de son aide ou de son accompagnement a accordé des aides sans condition. Ce n'est pas une aide, c'est un décalage de l'échéancier, mais vous sous-entendez qu'en décalant l'échéancier qui devait être libéré au 15 octobre avec 600 000 euros, nous aurions pu par ce simple fait éviter les 90 licenciements. Je ne peux pas vous laisser dire cela parce que cela sous-entend que la Métropole, par un coup de baguette magique, aurait pu éviter la dégringolade que nous connaissons. Je vous rappelle que c'est une entreprise qui est en redressement judiciaire. Je vous rappelle que le risque c'est que l'entreprise soit liquidée. Nous reviendrons ici sur les enjeux du stade extrêmement florissant. Je ne mésestime pas l'intérêt d'avoir un stade de cette ampleur sur notre territoire. Bien au contraire, je suis d'accord avec vous. Cela participe de l'attractivité de notre territoire. Nous n'aurions pas pu organiser les JO, les grands événements Top 14, etc. cette année. La seule difficulté, le seul problème de ce stade, c'est la façon dont le PPP (partenariat public-privé) a été organisé. Nous voyons bien aujourd'hui que c'est aussi un des points d'achoppement qui pose un

certain nombre de difficultés. La problématique n'est pas le stade, l'objet en lui-même, mais ce sont tous les contours qui font les difficultés que nous connaissons.

Monsieur CHAUSSET.

**M. CHAUSSET** : Madame la Présidente Christine BOST, chers collègues. Juste un point pour répondre à Monsieur Nicolas FLORIAN qui dit qu'il n'a pas de leçon à recevoir, d'accord, mais il n'en a pas non plus à donner. Je pense que là il faut quand même remettre un peu la balle au centre. C'est d'abord du sport et peut-être qu'un match nul ou un match gagné, la situation aurait totalement changé. Il s'en est fallu de peu. Non, mais il s'en est fallu de peu pour que nous ne nous retrouvions pas également dans cette situation. Il n'y a pas que la situation financière. Le foot, c'est du sport. Nous pouvons, bien sûr, faire plein d'exégèse sur le foot, la finance, l'argent, je suis d'accord, mais au bout du compte, c'est du sport.

Quand nous investissons sur du sport, il y a l'incertitude du sport. L'incertitude du sport existe mais je n'en entends pas parler. Il y a des grands clubs qui sont descendus, certains, en deuxième division pour des raisons administratives, mais aussi pour des raisons sportives.

Donc, le mal vient aussi un peu de loin quand même. Il ne demeure pas en 2021. Monsieur Gérard LOPEZ a sûrement beaucoup de torts. Il a mis 40 millions d'euros de sa poche. Il a beaucoup sûrement de torts, mais il est un représentant du foot tel qu'il est aujourd'hui, mais la première session et la vente de M6 a quand même eu beaucoup de dégâts. Ce sont des gens qui ont pris le Club et qui ont fait n'importe quoi, et voilà. C'est la résultante de toute une histoire depuis une bonne dizaine d'années. En fait, je mets cela depuis le titre de 2009. Excusez-moi, tout a dérapé, cela fait maintenant une dizaine d'années que nous nous ennuyons en regardant jouer les Girondins. C'était vraiment lamentable. Plein d'erreurs ont été faites. Aujourd'hui voilà donc où nous en sommes arrivés. Je ne suis pas certain que la collectivité doive trop s'immiscer dans la gestion du Club. Peut-être avoir un représentant au CA, c'est tout, mais cela a déjà été fait dans le temps ancien, Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS et compagnie, les Girondins. Nous savons ce qui s'est passé. Ce n'est donc pas notre rôle d'aller gérer des clubs de foot professionnels. Après, que nous ayons un regard, seulement, mais je ne suis pas sûr. Il y a des gens dont c'est le métier. Nous pouvons remettre en cause le système. D'accord. Il peut y avoir des investisseurs, des socios. Il peut y avoir différents... voilà. Je ne pense pas que nous ayons trop intérêt à aller se mêler du football professionnel comme des autres clubs d'ailleurs. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Merci, Madame la Présidente. Je vais corroborer les propos de Monsieur Philippe POUTOU parce qu'à mon sens, depuis tout à l'heure, je vois surtout une petite partie de football en ce moment que cela soit de droite, de gauche. Finalement, on est tous sur le même terrain. Finalement, le ballon a tendance à prendre des couleurs quand cela venait d'un côté, de l'autre, ou qu'il n'est plus tout à fait blanc. Il est multicolore. Un petit peu comme on le retrouve dans les stades.

Quelque part, je me rends compte qu'il y a des propositions qui sont faites, mais à la base, vous aimez ce jeu du public-privé, c'est-à-dire des financements finalement alambiqués, complexes ou on veut amener un droit de regard et ainsi de suite. À mon sens, on s'éloigne du sport. On s'éloigne de la véritable éthique du sport. On devrait être beaucoup plus clair avec le fait que le sport devait être non-marchand et que l'on

devrait au contraire travailler sur, encore plus de logiques humaines à sauvegarder les gens qui sont là en train peut-être de nous écouter, et puis qui sont en train de dire : « ouais, cela parle, cela parle, blablabla, blablabla, mais en entendant, je suis licencié ». Il y en a 90, voire plus. Je trouve qu'il y a une forme de... je dirais presque de lâcheté pour certains, de manque de courage politique pour d'autres parce que tout le monde n'a pas les mêmes capacités de décider, mais la base aujourd'hui du discours que j'entends dans cette assemblée, c'est que l'on va encore tergiverser pendant x-années en maintenant un système alambiqué public-privé et sur lequel finalement tout le monde se satisfait. Les belles paroles, cela ne suffit pas. Il y a le concret des gens, les gens derrière qui vivent et qui essaient même de survivre parce que, encore une fois, on en est là. On met des propositions pour chercher et faire de l'attractivité. Toujours l'argent, l'argent, l'argent. Le terme argent a été prononcé, merci Madame Claude MELLIER, mais en attendant, Madame Claude MELLIER, vous votez pour. Effectivement, le groupe qui devrait sortir d'une logique de ce libéralisme du football, cela a été prononcé par Monsieur Philippe POUTOU, c'est faire une rupture avec cela. Ici, il n'y a rien. Il n'y a pas de proposition. Il n'y a pas de courage politique. Cela, c'est très décevant. Il faut vous regarder dans la glace. À mon sens, j'aurais honte surtout de rester dans ce maintien d'un système qui ne prend pas part à l'humanité, à l'éthique du football, au principe de la sauvegarde des personnes en situation difficile. Voilà ce que je vois. Je vois beaucoup de souffrance de l'autre côté, et ici, une espèce de partie de football. Vous êtes heureux de jouer entre vous, à vous balancer des vanes ou des arguments, mais on n'est pas du tout dans la sauvegarde.

**M. DUPRAT** (Hors micro) : Monsieur MORISSET est l'arbitre !

**M. MORISSET** : Oui, oui, mais vous avez du mal à entendre. À mon sens, vous n'avez pas du tout pris en compte l'urgence du problème parce qu'étaler le problème ou le décaler, c'est le fuir, et le fuir, ce n'est pas le résoudre. Voilà, c'est tout. Merci pour ces 3 minutes 42.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur MORISSET. Madame AMOUROUX.

**Mme AMOUROUX** : Madame la Présidente, mes chers collègues. Après la leçon de Monsieur l'arbitre MORISSET, quelque propos à mon tour sans vouloir alourdir, mais je crois que ce sujet est le sujet principal de notre assemblée ce matin, pour revenir sur trois points.

Le premier à quelques jours en effet d'un plan social qui va être déterminant pour les 90 salariés du Club, mais aussi pour tous les emplois induits qui vont être évidemment impactés. À notre niveau, nous n'avons pas évidemment la possibilité d'agir sur cela, mais en tous les cas, il s'agit de s'en émouvoir et nous l'avons fait ici à plusieurs voix. Je voulais le faire à mon tour.

Le deuxième sujet était celui qui a été évoqué par notre collègue Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, à savoir tout ce qui est aussi en cascade, surtout les jeunes qui jouent au football. Ils sont très nombreux dans notre département dans des clubs de notre Ville, de notre Métropole ou du Département, et qui avaient tous en point de mire de pouvoir un jour rejoindre le Centre de formation des Girondins. Cela, cela c'est aussi de l'émotion et de la déception sur les plus jeunes. Je crois que c'est très important de le mesurer.

Le troisième point, c'est sur l'équipe féminine. Nous avons pu en parler ce matin et à d'autres occasions. Elles, pour le coup, sportivement, elles n'avaient pas à rougir et elles sont victimes collatérales que nous avons l'habitude d'employer ce mot particulièrement déplacé et sur ce sujet aussi. Donc, quid de cette équipe féminine ? Est-ce qu'il a été un temps évoqué un rachat ? Est-ce qu'elles font partie intégrante des discussions des futures tables rondes ou celles qui ont eu lieu ? Je trouve que l'on ne peut pas se dire que finalement elles ont disparu, et puis paix à leur âme et puis, on n'en parlera plus. Voilà, c'était les trois sujets que je voulais évoquer ce matin, et donc joindre ma voix à d'autres collègues qui ont pu s'exprimer eux aussi à leur tour. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci **Madame AMOUROUX**.  
**Monsieur HURMIC**.

**M. HURMIC** : Merci, **Madame la Présidente**. Je pense comme nous toutes et nous tous ici que le sujet m'inspire beaucoup et pour m'amener à faire des digressions extrêmement longues. Je vais essayer de m'en tenir à la délibération qui nous est aujourd'hui proposée. J'éliminerai donc le débat sur l'opportunité du Grand Stade sur lequel certains ont été loquaces à défaut de parler de la délibération pour dire : écoutez, vous connaissez toutes et tous notre position sur l'opportunité de ce Grand Stade. Je veux simplement partager avec vous l'idée que l'équilibre économique du projet initial reposait sur un club résident qui payait un loyer de 4,7 millions. Force est de constater qu'il y a longtemps que ce club réside et cette manne financière a disparu des radars, je ne sais pour combien de temps, mais je crains que ce soit pour longtemps. Donc, cela permet de relativiser, à mon sens, quelque peu les mérites de l'équilibre économique de construction hasardeuse de ce Grand Stade à Bordeaux.

Je note enfin et j'ai dit que je n'en parlerais pas davantage, que tout le monde perd de l'argent avec le Grand Stade que ce soit la collectivité, que ce soit le gestionnaire SBA, que ce soit également le Club résident qui s'est avéré incapable de payer le loyer.

Je n'en dirais pas plus. Je ne veux pas réécrire l'histoire sur le Grand Stade, mais comme certains en ont parlé, je voulais quand même dire deux mots pour débiter mon intervention.

Sur la délibération elle-même, pour l'apprécier, je pense qu'il faut que l'on se situe vraiment dans ce qu'est la temporalité de la pérennité du Club des Girondins à ce jour. **Madame la Présidente de Bordeaux Métropole** et moi-même pourrons vous dire que nous avons passé un été assez difficile, assez occupé pour tenter de sauver ce qui peut rester de ce Club des Girondins que ce feuilleton a quelque peu perturbé nos vacances estivales. Je dis cela pour montrer que nous sommes extrêmement mobilisés comme vous l'êtes aujourd'hui en participant à cette délibération au devenir de ce Club des Girondins. **Madame Claude MELLIER** parlait du patrimoine. Oui, c'est le patrimoine immatériel pas seulement sportif, c'est le patrimoine immatériel, sentimental et affectif pour beaucoup que de continuer à voir vivre ce Club des Girondins.

Alors, le court terme, effectivement, est menacé. Une procédure de redressement judiciaire le menace actuellement sérieusement. Nous sommes sollicités en fonction de nos moyens pour éviter la liquidation judiciaire du Club des Girondins. C'est ce que nous faisons à travers cette délibération en disant : nous accordons certaines facilités, non pas de gratuité, mais certains délais de paiement. Mais je note que pour la première fois, c'est ce qui m'incitera sûrement à voter cette délibération, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé s'agissant d'aide à porter au Club des Girondins, c'est qu'il y a une conditionnalité, cela ne vous a pas échappé, en matière de transparence de la

gestion du Club en disant : OK, nous sommes au pied du mur. Nous voulons éviter la liquidation judiciaire, nous faisons cet effort conséquent. Je pense que ce serait bien d'ailleurs que le propriétaire du Club de temps en temps pense à nous en remercier au lieu de nous accabler de certains propos désagréables. Donc, nous faisons aujourd'hui un effort conséquent pour aider le Club à franchir cette étape du redressement judiciaire et éviter la liquidation, et en posant, je le redis, un certain nombre de conditions de réciprocité, ce qui est tout à fait nouveau dans les relations que nous avons avec les clubs de football. Je regrette qu'on ne l'ait pas fait plutôt, mais en tout cas, j'apprécie que nous le fassions enfin aujourd'hui. Donc, voilà la délibération telle qu'elle nous est aujourd'hui présentée et proposée.

Cela étant, on ne peut pas s'empêcher d'évoquer l'après. L'après, c'est quoi ? C'est que j'espère que le Club sera sauvé, et il sortira de cette période de redressement judiciaire. Il va retomber dans le droit commun. Retombant dans le droit commun, pour ma part, et je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus, il faut totalement exclure que nos collectivités territoriales ne soient uniquement et durablement perçues comme étant uniquement les partenaires des pertes et des déficits comme c'est le cas aujourd'hui. Nous n'intervenons que dans l'urgence en disant : attention, le Club va disparaître. Donc, on vous demande une aide exceptionnelle. C'est ce que j'appelle ce partenariat des déficits et des dettes. Je pense que ce modèle-là n'est pas durable. Ce modèle n'est pas durable pas plus que le modèle économique du football français et le modèle de gouvernance du Club des Girondins.

Il nous faut profiter, je dis « profiter », entre guillemets, de la situation actuelle que nous traversons, c'est-à-dire un grand club devenu un petit club pour dire que pour que ce petit club redevienne un grand club, il faut le réinventer. Il faut réinventer un modèle économique à bout de souffle. Il faut réinventer une gouvernance proposant uniquement des impératifs financiers et spéculatifs pour ancrer davantage le Club des Girondins dans son territoire. Cette crise va nous permettre de réinterroger le modèle du club et son identité.

Nous devons à l'avenir exiger des futurs gestionnaires du Club girondin qu'ils travaillent avec nous pour une horizontalité dans la gouvernance, mais également un club qui se tourne davantage sur son Centre de formation et son territoire. J'ai fait partie de ceux qui ont été furieux d'apprendre par voie de presse que les gestionnaires du club avaient décidé de sacrifier le Centre de formation professionnelle du Haillan, non pas parce que la Ville de Bordeaux en est la propriétaire et que nous n'avons jamais été ni associés, ni avisés de cette décision, mais parce que la richesse d'un club, des clubs aujourd'hui, c'est leur Centre de formation. C'est leur joyau. Et nous n'avons pas à rougir du Centre de formation du Club des Girondins qui a formé des générations de grands joueurs de football locaux, mais également nationaux et européens, et qu'est-ce que l'on voit ? On apprend un beau jour que ce Centre de formation a été sauvé pour tenter d'aider le Président du Club à sauver une partie des sommes qu'il avait investies. Donc, le Centre de formation professionnelle, sachez que vous pouvez compter sur la ville de Bordeaux et sur son maire pour qu'à l'avenir il ne puisse plus être bradé ou sacrifié comme il l'a pu l'être dernièrement. Donc, un club davantage ancré aussi sur son territoire qui s'appelle le Club des Girondins. Il faut que ce club vive avec son territoire davantage avec ses supporters, avec ses acteurs économiques locaux qui ont systématiquement été éliminés quand ils ont pu faire des propositions d'associations à la gestion du club. Il est de notre devoir de les remettre aujourd'hui autour de la table pour discuter du devenir des Girondins. En tout cas, en tant que Maire de Bordeaux, je m'emploie beaucoup à les recevoir, à les mobiliser et à faire en sorte à l'avenir qu'ils puissent être associés à la future gouvernance du Club des

Girondins. Donc, ce nouveau modèle qui permettra d'associer toutes les parties prenantes, les supporters, les anciens joueurs, les acteurs économiques locaux, les salariés, les collectivités territoriales, ce modèle doit être étudié rapidement sitôt que l'on sera sorti de la période difficile du redressement judiciaire.

Je pense que c'est seulement cette gouvernance nouvelle, transparente et solidaire qui va permettre de retrouver un ancrage du Club sur son territoire en se basant sur les valeurs qui ont fait son histoire. Donc, des réflexions, sachez-le actuellement, sont en cours pour doter le futur Club des Girondins d'un nouveau type de gouvernance. Certains travaillent beaucoup autour d'une SIC, c'est-à-dire d'une société coopérative qui aurait le mérite d'associer les différentes parties prenantes que je viens d'évoquer pour la gestion future du club. Mais pour moi, cela est totalement incontournable, et nous devons faire preuve d'exigence quand il s'agira de la reconstruction du club pour que nous sortions des griffes de la financiarisation du football un club comme celui des Girondins. Il y a donc des pistes de travail qui existent. Je pense que toutes les propositions qui pourraient être faites ici ou là sont les bienvenues.

En tout cas, vous pouvez compter sur notre détermination, sur la mienne en tant que Maire de Bordeaux pour ne pas laisser disparaître le Club des Girondins, pour réécrire une nouvelle page d'histoire qui assurera une pérennité de ce club dans le patrimoine durable de notre collectivité. Voilà ce que je voulais vous dire. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur le Maire de Bordeaux. Il y a des demandes de prises de paroles de personnes qui sont déjà intervenues. Certes le dossier est très important, il nous a animé au-delà de ce Conseil pendant plusieurs longs mois, même plusieurs longues années, je pense qu'il nous animera encore pendant plusieurs années. Je vais donc donner la parole à Monsieur BAGATE qui ne l'a pas prise jusqu'à présent, mais on va éviter les jeux de...

**M. FLORIAN** (Hors micro) : C'est juste pour une information pour Monsieur le Maire de Bordeaux qui ne semble pas connaître la réalité des choses.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je pense que l'on connaît quand même beaucoup de choses, Monsieur FLORIAN. Deux secondes.

**M. FLORIAN** : J'ai l'impression que le Maire de Bordeaux n'est pas au courant de la situation d'un centre de formation. Si, excusez-moi. Les Girondins de Bordeaux perdent le Centre de formation parce qu'ils ont perdu le statut professionnel. C'est la loi. Donc, ne venez pas expliquer que vous regrettez. C'est la loi.

Par ailleurs, quand bien même ils redeviendraient professionnels, il faudra attendre un an avant qu'ils récupèrent un Centre de formation. Donc, ne venez pas expliquer que c'est une volonté politique de garder le centre de formation. C'est la loi. Les Girondins ne sont plus professionnels. Ils n'ont plus de centre de formation.

**Mme la Présidente Christine BOST** : D'accord, Monsieur FLORIAN. Même si nous l'ignorons jusqu'à il y a quelques mois, je peux vous assurer que nous sommes tous au fait de ce point. Monsieur BAGATE.

**M. BAGATE** : Merci, Madame la Présidente Christine BOST. Mes chers amis, mes chers collègues. Que de passion autour du sport ! Nous aurions aimé dans le mouvement sportif avoir autant d'allant, mais quand cela allait bien. Le monde sportif est triste. Tout le monde du sport pleure. Les Girondins ne sont plus en première

division. Je voudrais vous dire à tous, nous sommes tous responsables. D'abord, le sportif parce qu'une descente, comme l'a dit mon ami, Monsieur Gérard CHAUSSET, c'est d'abord sur le terrain. Mais il y a aussi la fédération qui est rentrée dans une logique financière complètement délirante et qui n'a pas freiné les égarements de beaucoup de dirigeants sportifs. Certains politiques ne nous ont pas aidés non plus. Nous avons eu des attitudes méprisantes pour le sport en général. Nous pensons au sport que pour les Jeux olympiques, et encore.

Sur le stade, je voudrais revenir parce que nous parlons du stade de Matmut, mais j'ai eu une expérience en tant que dirigeant fédéral d'un grand stade qui s'appelle le Stade de France. Le contrat était léonin. C'est le mot que nous avons utilisé quand le Premier Ministre de l'époque a obligé les Fédérations à payer pour venir au stade. C'est le rugby, le football qui ont payé pour les autres. Ce contrat est encore en cours. D'ailleurs, si vous regardez bien. Voilà, ce n'est pas que le Matmut. Le sportif, c'était important parce que c'est un patrimoine immatériel. Le Centre de formation, c'est une déchirure. Les féminines, cela en est une autre. Que dire des salariés, de tous ces gens qui aiment ? Je jouais à La Rochelle au rugby et pourtant, je soutenais les Girondins de Bordeaux, mais ce n'est pas que d'ici. Les gens de Niort. Toute la région est concernée. C'est pour cela que pour demain il faut que cela serve de leçon. Il faut que tous ensemble nous ayons une gouvernance saine et un modèle politique qui implique tout le monde, la Région. Ce n'est pas la peine de se disputer entre Pierre, Paul et Jacques, pardon Monsieur Pierre HURMIC, mais il faut que tous ensemble nous en sortions. Il faut que tout le mouvement sportif aussi s'y intéresse parce que ce n'est pas simplement le foot. Il y a le handball aussi, nous en avons parlé tout à l'heure. Il ne faut pas oublier cela. Nous avons eu quelques attitudes méprisantes de certains d'entre nous. Je me souviens en tant que Président du CAB (Club athlétique béglais) à l'époque et du CABB (Club athlétique Bordeaux Bègles) de tout ce qui se passait derrière. Il faut avoir un peu plus d'humilité, et nous allons y arriver, mais il faudra que nous soyons tous ensemble. S'il y en a un qui commence à ramer dans un autre sens, nous allons au désastre. Merci de votre attention.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci Monsieur BAGATE pour ces propos empreints de sagesse.

Pour faire la synthèse un peu de tout ce qui a été dit, j'ai le sentiment que nous sommes tous unis derrière les enjeux majeurs qui nous conduisent d'ailleurs à proposer cette délibération. D'abord, évidemment, éviter la liquidation du club, renouer avec le sport d'élite parce que c'est important pour l'ensemble de notre territoire et pour ce que cela génère aussi dans la société de façon générale. Évidemment, nous sommes tous attristés par le sort et la destinée de l'équipe des filles et par le Centre de formation, cela a été dit à plusieurs reprises et par les salariés.

La méthode qui est la nôtre et le seul pouvoir qui est le nôtre, celui de la Métropole, c'est de proposer cette délibération pour décaler les échéances de paiement. La méthode, c'est aussi de garder le lien avec le club et avec SBA bien évidemment. Je vous rassure Monsieur Nicolas FLORIAN, nous échangeons régulièrement avec le Président du Club, et d'ailleurs, je ne le convoque pas et il ne me convoque pas. Nous avons des relations un peu plus urbaines.

Puis, l'autre point, c'est également d'intéresser les investisseurs, particulièrement des investisseurs locaux à prendre aussi part dans la vie de ce club, et je crois pouvoir dire parce que je l'ai vu de très près que c'est ce à quoi s'emploie et s'est employé le Maire de Bordeaux. Je crois que nous pouvons le remercier pour cela.

Ma priorité en tant que Présidente de la Métropole, c'est aussi, et je vous l'ai déjà dit, de préserver les finances publiques et c'est ce que nous faisons en proposant l'étalement de la dette. Ce n'est pas un renoncement de la Métropole. C'est un étalement. Si par malheur, le Club devait être liquidé, nous serions ici dans une posture tout à fait différente. Donc, le fait de proposer aussi cet étalement, le fait de proposer les conditions qui se font aujourd'hui et qui préservent le Club d'une liquidation, c'est aussi préserver nos finances locales.

Voilà le sens de cette délibération que nous proposons aujourd'hui, et j'espère que l'on n'en aura pas d'autres à proposer dans ce même contexte, mais l'avenir nous le dira.

Je mets donc aux voix. 103 votants : 101 voix pour, 2 votes contre.

**Majorité**

**Contre : Monsieur MORISSET,  
Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur  
CUGY**

Mes chers collègues, je vous remercie pour l'intensité de ce vote et de nos débats.  
Monsieur le secrétaire.

**M. TOUZEAU** : Maintenant, nous passons à la délibération de **Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE** : le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'eau industrielle, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif – Décision – Autorisation. C'est la délibération n°65.

**Mme CASSOU-SCHOTTE**

**(n°65) Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics (RPQS) de l'eau potable, de l'eau industrielle, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif - Décision - Autorisation**

**Madame CASSOU-SCHOTTE** présente le dossier.

**M. HURMIC** : Merci, **Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE**. Je donne la parole à **Monsieur FEUGAS**.

**M. FEUGAS** : **Madame la Présidente**, mes chers collègues. La présentation annuelle sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, l'eau industrielle, l'assainissement collectif existant donne un bilan important de cette première année de fonctionnement de la Régie de l'eau de Bordeaux Métropole. Les différents documents mis à disposition des élus témoignent de l'engagement du Conseil d'administration où les groupes politiques participent ainsi à la mise en œuvre des grands axes du contrat d'objectif jusqu'en 2028. Ces documents sont le travail de l'ensemble des services de la Régie et démontrent avec sincérité la réussite de la continuité du service avec des satisfactions, mais également les défis à relever pour améliorer encore le fonctionnement de la Régie. D'ailleurs, les deux éditos du rapport annuel synthétisent

une volonté de réussite des objectifs en lien avec l'autorité organisatrice Bordeaux Métropole. Le groupe Communiste vote donc favorablement pour ce dossier.

Volontairement, je ne reprendrai pas tous les sujets abordés par notre Vice-présidente déléguée à l'eau, à l'assainissement et aussi Présidente de l'eau Bordeaux Métropole, car ce premier bilan est dans l'ensemble satisfaisant et les perspectives à venir sont posées pour être étudiées afin d'avoir un service public performant tant pour les usagers que pour la préservation de ce bien commun qu'est l'eau.

Un défi important se présente pour la mise en œuvre du passage en régie de l'assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Actuellement, cette exploitation est assurée par la SABOM (Société d'assainissement de Bordeaux Métropole), filiale de VEOLIA. Le fonctionnement, les travaux et les obligations de la SABOM sont sujets à réflexions diverses dans le bilan de cette année 2023, mais c'est la situation financière qui attire l'attention, car une nouvelle fois déficitaire. Or, cela est la conséquence de l'attitude de VEOLIA qui, en 2019, pour gagner ce nouveau contrat de concession a proposé les avantages pour la gestion de ce marché qui s'avère difficile.

Ce transfert en régie est déjà un sujet de réflexion avec une animation d'équipes, un groupe de travail qui, depuis 2023, préfigure cette intégration. Lors de la cinquième réunion a été abordée l'étude du prix futur de l'assainissement que les usagers auront sur leur facture. Cette étude obligée pour diverses raisons est prioritairement politique dans le choix. La mise en place de nouvelles réglementations dues notamment aux contraintes urbaines, environnementales de santé va avoir un impact sur le prix du mètre cube d'assainissement. En effet, avec la formule « l'eau paie l'eau », il s'agit de savoir qui supporte cette exigence. En fonction de la part de Bordeaux Métropole finançant les investissements et de la redevance de l'Agence de l'eau, car le sujet principal concerne l'enjeu du financement des investissements importants à réaliser année après année avec un ordre de grandeur évalué à 1,3 milliard entre 2026 et 2040.

Sans rentrer dans les détails complexes, il est nécessaire de comprendre les contraintes qui en conclusion risquent de faire supporter aux usagers les manquements financiers de l'État envers les agences de l'eau et qui, par répercussion, se traduiront sur la facture.

En effet, dans le budget de la nation, le gouvernement n'en fait pas une priorité fondamentale dans le cadre de la transition écologique, de la préservation de ce sujet pourtant vital de l'eau. Des décisions restrictives ont entraîné d'importantes difficultés financières pour les Agences de l'eau qui, en l'absence d'un soutien de l'État, ont indiqué qu'elles étaient contraintes d'appliquer l'austérité et de réduire de manière inédite les financements accordés aux intercommunalités et aux syndicats, ce qui va à l'encontre de la nécessaire adaptation au changement climatique et aux impératifs de la préservation de la ressource eau et de la santé.

En cette période où le pouvoir d'achat des habitants doit être une préoccupation des élus, il est donc nécessaire que l'État ne se désengage pas du financement des agences de l'eau. Une part du financement de ces actions doit continuer de relever de la solidarité nationale, car la préservation de la ressource de l'eau nécessite un engagement pérenne de l'État. Or, la présentation du budget 2025 du nouveau Gouvernement porte déjà un supplément d'austérité annoncé qui de fait va impacter la participation des Agences de l'eau, et par voie de conséquence notre Régie de l'eau et de l'assainissement.

Une solution radicale se pose, à savoir la nécessité d'une nationalisation de ce bien commun, secteur essentiel à la vie qui n'est peut-être un bien de marchandisation.

Voilà la position du groupe communiste face aux dangers de la situation concernant ce sujet de l'eau et de l'assainissement.

Merci de votre attention.

**M. HURMIC** : Merci Monsieur FEUGAS. Je passe la parole à Stéphane MARI.

**M. MARI** : Pardon, j'allais dire Madame la Présidente, mais Monsieur le Vice-président, chers collègues. Une brève intervention sur ce dossier. Nous comprenons qu'il s'agit d'un tout premier rapport de la Régie de l'eau, et qu'après une première année de fonctionnement des ajustements sont inévitables.

Cependant, ce rapport confirme que les craintes exprimées lors de la création de la Régie étaient justifiées. Contrairement à ce qui avait été minimisé dans vos différents débats en Conseil, la Régie a bel et bien rencontré des difficultés, en particulier sur le plan du recrutement et de la passation des marchés. Cela a conduit logiquement à de mauvais résultats par rapport à un contrat d'objectifs, ce qui représente des points d'alerte : des investissements limités à 15 millions d'euros, soit 51 % en dessous des prévisions, une diminution de 45 % des travaux de branchement par rapport à l'ancien délégataire, des indicateurs de résorption des fuites en deçà des objectifs fixés, des charges d'exploitation seulement à 55 millions d'euros, bien supérieures à celles de l'ancien exploitant SUEZ qui se situe entre 43 et 44 millions d'euros en moyenne sur les six dernières années. Cela alors même que tous les recrutements prévus n'ont pas encore été réalisés.

Encore une fois, tout en reconnaissant la nécessité d'une phase d'ajustement pour cette première année, nous attendons de la Régie de l'eau qu'elle respecte pleinement les objectifs fixés par Bordeaux Métropole en 2024. Nous comptons sur nos collègues élus métropolitains siégeant au Conseil d'administration de la Régie pour assurer un suivi rigoureux et défendre ainsi les intérêts de notre collectivité. Nous remercions les employés et les cadres qui ont su s'adapter et garder le cap avec volonté durant cette transition. Je vous remercie.

**M. HURMIC** : Merci, Monsieur MARI. Je passe la parole à Monsieur TROUCHE.

**M. TROUCHE** : Mes chers collègues, Madame la Vice-présidente, merci pour ce rapport qui montre que la Régie s'est mise en place en 2023 tout en assurant la continuité du service aux usagers et également la continuité de la perception du paiement de leurs factures pour alimenter sa trésorerie. C'est déjà un résultat.

Néanmoins, d'autres aspects sont moins satisfaisants. Ils ont également été présentés dans le rapport. Il s'agit, d'une part, de la dégradation du rendement du réseau, les pertes, qui n'était déjà pas particulièrement brillant, et d'autre part, le retard de mise en place des programmes d'investissement. Donc, selon l'explication donnée, la principale raison dans les deux cas est le temps de mise en place des marchés de travaux avec les entreprises sous-traitantes. Il nous a été précisé que les marchés sont maintenant en place depuis la fin 2023 et que les travaux sous-traités ont pu prendre ou reprendre un régime établi avec les moyens d'améliorer progressivement et durablement le rendement du réseau, c'est ce que vous venez de nous dire. Nous espérons voir les premiers résultats sur le rendement sur l'exercice annuel en cours.

Il est temps maintenant de s'assurer que les coûts de fonctionnement sont maîtrisés dans l'absolu et par comparaison à ceux de l'opérateur précédent. C'est pourquoi nous demandons que le prochain rapport qui portera sur l'exercice 2024 développe ce point particulier. Cette maîtrise des coûts est particulièrement nécessaire pour assurer les investissements dans l'eau potable sans alourdir la composante eau potable de la facture d'eau des usagers, en particulier au moment où se posera la question d'une augmentation de la composante assainissement de cette même facture principalement pour faire face aux investissements nécessaires à terme pour répondre au renforcement des réglementations européennes et nationales, renforcement guidé par le souci que nous partageons de mieux protéger les milieux naturels. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST : Monsieur DUPRAT.**

**M. DUPRAT** : Madame la Présidente, mes chers collègues. C'est donc le premier rapport sur la mise en place de cette Régie de l'eau avec un document qui est fort intéressant. Je rappelle juste que c'est pour la plupart des élus de ce Conseil le seul document qu'ils peuvent consulter sur l'eau. Comme mon collègue précédemment, j'ai bien vu les recettes, j'ai bien vu les dépenses d'investissement, mais je n'ai pas vu les dépenses de fonctionnement (charges de personnel, charges à caractère général), ce serait intéressant que nous puissions avoir accès à ces documents tout simplement à titre d'information, ce qui est le minimum. Vous imaginez si nous présentions à nos collègues dans nos Conseils municipaux un budget dans lequel ces chiffres n'apparaissaient pas. Les oppositions s'en donneraient à cœur joie et à juste titre.

Un point positif, j'étais intervenu l'année dernière en vous disant que le service d'assainissement non collectif avait quelques difficultés, cela va beaucoup mieux. C'est une nette amélioration et les délais sont beaucoup plus raisonnables qu'ils pouvaient l'être précédemment. Je ne pourrais pas parler de l'eau industrielle parce que je ne suis pas assez féru de ce sujet, mais concernant l'eau, j'ai une proposition à vous faire tout comme vos collègues d'ENEDIS, d'EDF, d'Orange, c'est peut-être que nous ayons un numéro d'urgence dédié lorsqu'il y a des fuites parce que nous nous apercevons aujourd'hui que ce sont souvent les mairies qui informent les riverains lorsqu'il y a des fuites, et nous aurions une information assez précise sur le délai, cela serait intéressant.

Il y a quelques années nous avons voté des sommes importantes pour la résorption des conduites en plomb qui présentaient une difficulté et nous avons fait de nombreux investissements. Je pense qu'aujourd'hui nous avons une fragilité de notre réseau sur les conduites qui contiennent de l'amiante. D'abord parce qu'elles sont extrêmement fragiles et qu'avec les épisodes pluvieux, gonflement d'argile ou pas gonflement d'argile, ces tuyaux finissent par casser, et lorsque nous les réparons, c'est très compliqué puisqu'il faut compter 3 à 4 heures parce qu'il manque une pièce, il faut que les agents de la régie s'habillent avec des tenues particulières pour pouvoir traiter cette amiante. Il serait donc intéressant que nous puissions peut-être les recenser de façon à les changer quand il y en a besoin.

Nous avons fait une proposition lors de la mise en place de la Régie de l'eau d'avoir un système mixte et de proposer à une entreprise un contrat de concession pour la résorption des fuites avec un intéressement au nombre de fuites qui diminuaient. Nous n'avons pas été entendus, soit. Le débat va commencer sur la mise en régie de l'assainissement. Vous l'avez tous constaté, mes chers collègues, vu l'hiver, le printemps, l'automne que nous avons passé très pluvieux, nous avons de plus en plus d'eaux parasites qui rentrent dans des réseaux parce que les nappes ont eu tendance

à remonter. Le réseau n'arrive pas à certains endroits à absorber parce que ces eaux parasites comblent le réseau, et cela ne lui permet plus de jouer son rôle. Le traitement des eaux pluviales est compliqué. Je vais vous refaire une proposition parce que je suis landais, un peu têtus. Vous savez les Landais ont ce défaut ou cette qualité, je n'en sais rien après tout, ils sont têtus. Je vais vous faire la même proposition pour l'assainissement : « Peut-on ne pas mettre un contrat de concession pour la gestion de nos usines ? ». Ramsès, nos usines de station d'épuration, etc., auront besoin de jouer un rôle sans intermédiaire. C'est peut-être une solution mixte qui pourrait être intéressante parce que nous aurions peut-être besoin d'un système qui soit mixte pour nous permettre de passer pour quelques années. Je ne dis pas qu'il faut le faire pour longtemps, mais pour quelques années. Cela serait peut-être une idée qui pourrait nous permettre de passer ce cap parce que, disons-le, aujourd'hui, ce n'est pas faire de reproche à personne, la mise en place de la Régie a été compliquée. Le temps que les marchés se passent, le temps que les choses se mettent en place, cela a été difficile. Cela va mieux aujourd'hui. C'est une réalité. Donc, servons-nous de cette expérience, de ces deux ou trois années un peu compliquées à la mise en place d'un service pour peut-être partager les risques avec d'autres ou indexer les risques sur quelqu'un d'autre, ce qui pourrait être une solution pouvant éventuellement convenir à tout le monde. En tout cas, sur notre groupe, cela nous conviendrait. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur POUTOU**.

**M. POUTOU** : Alors j'ai quelques notes de camarades qui ont travaillé sur le rapport, un rapport de 250 pages avec une synthèse de 10 pages. Cela a été étudié par quelques camarades dévoués. Comme je vous l'ai déjà dit, on ne peut pas tout lire dans le détail. Donc, on s'organise. Ce n'est pas le Conseil scientifique parce qu'il se trouve que l'on n'a pas d'experts sur la question de l'eau, mais ce sont les camarades qui s'intéressent au sujet et qui ont bossé dessus. C'est une façon de s'organiser parce que je vous rappelle que l'on n'est pas un groupe, je suis tout seul ici, et que l'on n'a pas de moyens, et on se débrouille comme on peut, et on s'organise comme on peut. C'est pour cela que je détaille cela parce que cela veut dire qu'aussi on n'a pas à noter, ou ne doit pas pouvoir tout noter. En tout cas, il y a quelques sujets qui sont mis en avant seulement quelques-uns parce que l'on sait que l'on n'a pas loisir ici de pouvoir débattre de tout. Donc, je vous lis un peu ce qui est ressenti par cette équipe.

D'abord, vous dire que l'on est foncièrement pour évidemment l'idée d'un service public de l'eau. Donc, on avait voté pour, et on est pour la construction de ce service public de l'eau qui comprend aussi l'assainissement. Voilà, c'était en introduction. On dit cela parce que l'on s'abstient sur la délibération. Donc, ce n'est pas du tout une prise de distance par rapport à ce principe de service public, mais il y a des choses dans la gestion qui nous posent problème.

Il est écrit dans le rapport de l'année 2023 que l'année 2023 était très pluvieuse, cela a été signalé déjà tout à l'heure, alors qu'elle a fait le grand écart entre une sécheresse estivale et la pression sur les nappes, et une fin d'année très pluvieuse. C'est écrit fois deux par rapport à la normale, qu'il y ait un record, ce qui a été, je crois, dit aussi précédemment. Avec des dépassements de normes de rejet dans la Garonne, des incidents nombreux, dont un incident majeur sur Bordeaux Nord et Ouest, privés d'eau potable pendant quelques jours alors que l'on nous disait avant que la qualité de l'eau distribuée en 2023 était excellente. Il n'est pas dit combien d'habitants ont été concernés par cet incident, mais on peut penser visiblement que cela serait 10 % des abonnés, ce qui est énorme, en fait, pour une coupure d'eau potable dans une grande ville. Cela a pris tout le monde de court. Plus d'eau dans les supermarchés. Pas de

distribution par la Régie. Pas vraiment d'information. Cela, c'est un regret ou un constat. Il y aurait beaucoup à dire pourtant sur cette crise.

Bref, tout cela préfigure parfaitement les années futures en mode « climat tropical » avec une saison sèche en été et une mousson d'hiver plus ou moins prolongée et toute la vulnérabilité que cela représente sur les infrastructures aussi bien d'eau potable que d'assainissement. La question de l'anticipation donc est posée. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'inadaptation du système de surveillance à la suite de ces événements.

Il est écrit aussi dans ce rapport que l'on va avoir un plan à venir pour 2050. Il faudrait voir. De plus, même si ce n'est pas du ressort de ce rapport RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public), il faudra aussi penser à la montée du niveau des eaux de l'estuaire vers la Garonne à Bordeaux. On a déjà des problèmes quand les quais sont inondés, et nous avons lu dans les incidents cités en 2023 le blocage des conduites d'évacuation des eaux pluviales de la Ville par les arbres par exemple.

Remarque supplémentaire : il n'y a pas un seul mot sur le prix de l'eau et la tarification ni dans la délibération ni dans la synthèse du rapport. Comment se fait-il alors que la partie prix de l'eau fait partie intégrante du RPQS, quel est le document qui doit informer les usagers de la qualité et du prix du service rendu ? Il faut aller regarder dans le rapport complet à la page 40 pour commencer enfin à lire quelque chose sur le prix de l'eau.

Une dernière remarque qui est notée comme un point préoccupant : la SABOM, la filiale à 100 % VEOLIA, cela a été signalé aussi par l'élu communiste, la SABOM, la filiale à 100 % VEOLIA dont le contrat s'achève fin 2025 est déficitaire. On va passer au service public de l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 avec ce handicap. C'est la Métropole qui devra « éponger ». La Métropole a-t-elle anticipé sa difficulté à venir et son impact sur les finances du service et donc l'impact sur l'augmentation éventuelle du prix de l'eau en perspective. C'est la fin de la note.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur CHAUSSET**.

**M. CHAUSSET** : **Madame la Présidente**, chers collègues, je vais faire une intervention rapide. Beaucoup de choses ont déjà été dites.

Simplement pour dire que personne n'a dit que de passer en régie, cela serait facile. Il ne faut quand même pas oublier qu'il y a un passif du contrat de l'eau. Maintenant, il y a déjà un passif du contrat d'assainissement. Je rappelle qu'il ne faut pas quand même oublier l'histoire. Cela a été quand même un feuilleton de 30 ans. Forcément, nous avons accouché dans la douleur, et même les accouchements dans la douleur, cela fait des bons petits enfants après. Je pense donc que nous pouvons dire aujourd'hui que la Régie a fonctionné. L'eau a été distribuée. Il n'y a pas eu de rupture de service notamment et je pense que d'ailleurs on les traite en régie, mais peu de monde s'en est aperçu. Cela, c'est le point très positif.

D'autre part, cela fonctionne. Le Conseil d'administration fonctionne. Il y a des groupes de travail. Il y a la représentation des associations, l'opposition. Tout cela est transparent. Tout le monde peut voir comment, quelles sont les difficultés. Certes, il y a eu des retards. Oui, ce n'était quand même pas une chose simple. D'abord, la tâche n'a pas été forcément facilitée non plus par le cédant. C'est peut-être de bonne guerre, mais c'est quand même une réalité. Globalement, cela fonctionne. Cela va fonctionner,

et les résultats, je pense, sont déjà d'ailleurs plutôt positifs et seront à la hauteur. Nous verrons que nous avons bien fait de passer en régie.

Des points sur la dégradation notamment du taux de rendement pour répondre à Monsieur Jean-Marie TROUCHE. Ce n'est pas d'aujourd'hui. Je suis présent depuis peut-être de trop nombreuses années pour certains. Je n'ai jamais vu vraiment augmenter ce taux de rendement. Nous sommes aux alentours de 82, 83. Nous sommes peut-être montés une fois à 84. En fait, nous héritons d'une situation. La Présidente vous le dira. Le programme d'investissement, c'est nous allons passer de 5 km de renouvellement de réseaux, de « tuyaux » par an à 30 km. C'est cela qui est prévu. Cela veut dire qu'au lieu d'avoir 5 km de chantier d'eau dans la Métropole, on en aura 30 km. Il y aura aussi des conséquences. C'est-à-dire qu'il faut mettre ce niveau d'investissement pour augmenter le rendement. On n'arrivera jamais à 100 %, ce n'est pas possible, mais peut-être essayer d'atteindre 88, 89, 90 %, c'est-à-dire 2 ou 3 millions de mètres cubes d'économisés. C'est cela l'enjeu. Pourquoi ? Parce que nous avons quand même un peu sous-investi, et le réseau a son âge. Il y a des casses. Il s'agit de n'accuser personne, mais ici, maintenant, il faut mettre, je dirais, le turbo. Cela va donc être un gros chantier. C'est vrai que nous stagnons depuis des années sur le taux de rendement. Ici, ce n'est pas acceptable. Nous n'allons donc pas refaire tout le procès sur le contrat de l'eau, mais aujourd'hui, je pense que nous sommes dans les bonnes perspectives.

Puis, bien sûr, il va y avoir l'assainissement. Ici, c'est sûr. C'est pareil. Nous reprenons la régie. On va dire : « ah oui, la régie, la régie, la régie ». Oui, la régie va récupérer un service déficitaire. Pourquoi ? Cela a déjà été dit. Nous n'allons pas refaire non plus l'histoire récente parce que VEOLIA voulait tout ramasser. Donc, ils se sont dit : on va soumissionner, comme cela on va avoir l'assainissement, et on va être en position de force pour récupérer le marché de l'eau. Mais tous les plans sont calamiteux aujourd'hui et qu'ils ont cassé les prix aujourd'hui. C'est la course à faire un peu moins. Même si bien sûr tout le monde essaie d'effectuer son travail au mieux. Nous allons donc récupérer cela. C'est la Régie qui va récupérer ce fardeau. Il va falloir remonter la pente sur le service d'assainissement. Cela va être compliqué. Est-ce que la bonne solution de Monsieur Christophe DUPRAT, c'est de confier une partie en concession ? Forcément, de toute façon, la Régie ne peut pas faire toute seule. Elle ne peut pas travailler toute seule. Elle est obligée de travailler avec des entreprises, avec des spécialistes dont c'est le métier également. Nous ne sommes pas dans la soviétisation du régime de l'eau. Nous sommes sur une gestion et une décision de l'eau et de l'assainissement par le politique avec des interventions en régie, mais évidemment nous ne pouvons pas nous passer des compétences et des expertises qui existent.

En tout cas, je vous souhaite beaucoup de courage et de réussite à cette régie. Il restera bien sûr le dossier de la ressource. Nous n'allons pas encore refaire le débat sur ce point, les champs captants, tout cela, mais ici, c'est un véritable enjeu puisque cela a été dit par les uns et les autres. L'eau va être de plus en plus une ressource qui va devenir très rare, très chère, et chaque goutte économisée, chaque goutte que nous pouvons récupérer est importante et nous servira à préserver ce patrimoine. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame le rapporteur, Sylvie.

**Mme CASSOU-SCHOTTE** : D'abord, je pense que nous nous accordons tous, il me semble, dans cette assemblée à considérer qu'une première année, nous ne pouvons pas être aussi efficace que nous aurions pu tous le souhaiter bien évidemment. Je ne

vais pas nier ces difficultés. Je pourrais vous les expliquer, mais je pense que vous pourrez tout à fait comprendre que de passer d'un système d'une entreprise privée à une gestion publique, dont les marchés publics, c'est quelque chose de complexe, vous le savez déjà. Mais en plus, quand vous n'avez pas toutes les informations qui vous ont été transmises et communiquées comme elles étaient dues par l'ancien concédant, on se retrouve avec des marchés infructueux.

Aujourd'hui, je pense vous avoir rassurés sur le fait que nous nous sommes mis véritablement en ordre de marche et ceci, c'est plutôt derrière nous. Et même s'il y a quelquefois de la difficulté de recrutement dans ces métiers, je dirais que c'est propre à toutes les régies, mais aussi à toutes les structures d'exploitation de l'eau. Ce n'est pas uniquement à Bordeaux, sachez-le, nous avons eu et nous avons su sans doute être suffisamment attractifs pour avoir tous les postes et notamment dans le domaine des marchés publics, donc des acheteurs pour pouvoir répondre aux exigences de cette régie et de tous ces marchés.

Donc, première année y compris vous l'avez dit, vous l'avez souligné. Oui, nous n'avons pas eu les investissements. Nous n'avons pas eu cette capacité d'investissement. Ce que je vous ai dit, et je serai ravie en 2024 de vous démontrer le contraire par toute la montée en charge que nous connaissons. Je vous l'ai dit pour la réparation des fuites et ce fameux taux de rendement qui est stable depuis maintenant plusieurs années. Nous souhaitons bien atteindre un objectif qui est quand même très haut puisque cet objectif, c'est 90 %. Donc de passer de 81 à 90, nous avons une belle marche, mais nous nous sommes engagés à le faire. Nous le démontrons déjà en 2024, et sachez-le aussi, nous avons aussi doublé nos effectifs dans le domaine de la réparation des fuites. Cela a été un choix qui a été fait pour être en mesure de répondre à cet enjeu, et nous continuerons dans ce sens.

Par contre pour ce qui me concerne, je vous remercie des propositions, des préconisations que vous pouvez me faire, nous faire pour être encore plus efficaces dans l'avenir. Il y a, par exemple, cette bonne idée du numéro d'urgence dédié, mais il existe déjà. Certes, il est insuffisamment connu. C'est un problème. Je l'entends. Je pense qu'il va falloir que nous communiquions un peu mieux sur ce numéro d'urgence dédié parce que vous avez fait d'ailleurs, Monsieur Christophe DUPRAT, la proposition, rappelez-vous, dans une réunion territoriale, et cela avait été entendu. Nous devons donc le communiquer un peu mieux, et je vous le communique aujourd'hui pour tous. C'est le 09 77 40 10 13. Il existe. Je le redis : 09 77 40 10 13.

Sinon, d'autres propositions sont faites et des constats sur les tuyaux cassants qui contiennent de l'amiante : oui, tout cela, nous l'avons répertorié. Cette première année de 2023 a permis aussi de pointer et d'identifier toutes les difficultés, tous les problèmes auxquels nous devons faire face. Nous devons y trouver les solutions. J'entends certaines de vos préconisations. Je les ai notées. Comme j'ai noté que vous souhaiteriez en 2024 avoir beaucoup plus d'informations sur le fonctionnement et la gestion du fonctionnement de cette régie, nous le ferons de façon plus claire. Ce rapport d'activité, c'est une première aussi. Vous savez que le document qui a été remis à Bordeaux Métropole était de plus de 1 000 pages. Nous retrouvons donc tout cela, mais c'est assez ardu. Donc, un effort à faire dans ce sens. Je le retiens.

Le système mixte, je l'entends. Monsieur Christophe DUPRAT, je ne vous cache pas que je ne suis pas forcément la plus favorable, mais je ne l'écarte pas parce que comme vous l'avez dit, il y a des urgences. Il faut donc que nous sachions, nous, régie, ce que nous sommes capables de faire dans le temps qui nous est imparti. Nous ne nous

voilons pas la face. Nous avons déjà eu d'ailleurs un premier essai avec l'eau potable. L'intégration à l'assainissement va être complexe même s'il était normalement plus aisé puisque nous avons ici une société dédiée, la SABOM. Le passage devrait donc être un peu plus facilité, mais l'expérience me fait dire qu'il faut être prudent.

Le Ramsès était un outil dont nous pouvons être très fiers et nous nous devons de le rendre plus performant. Effectivement, il y a ici un problème d'un système informatique qui va être, je ne dirais pas obsolète, mais qui va être mis à mal, et nous devons effectivement investir dans cet outil rapidement. Pourquoi Rapidement ? Vous l'avez dit. Effectivement, vous l'avez tous connu, il ne suffit pas de l'écrire. Nous l'avons tous vécu. Cela a été une année très pluvieuse, mais c'est intéressant aussi parce qu'elle nous permet de nous préparer à ce qui risque de se produire de façon plus récurrente encore dans l'avenir. C'est ici et je crois qu'ici vous l'avez aussi tous pris en compte que l'assainissement est un domaine d'activité qui est essentiel. C'est du quotidien, vous le savez tous. Les riverains sont très attachés et de toute façon très sensibles à juste raison d'ailleurs sur ces questions. Nous devons être rendez-vous. Pour être au rendez-vous, il y aura une grande marche à faire en matière d'investissement. La Régie, ce n'est pas la première année qu'elle les fera. Nous allons sur ce point aussi être très prudents et raisonnables, mais la deuxième année assurément. Nous nous mettons donc déjà en ordre de marche. Pourquoi il ne le fera pas la première année ? Parce qu'il y a un déficit structurel de la SABOM, et ici, nous devons aussi ensemble, et je le dis par rapport au groupe de travail qui s'est beaucoup impliqué dans ce domaine, voir comment nous préparons l'avenir et donc comment nous allons régler ce schéma directeur de l'assainissement que nous attendons et qui nous permettra de voir quelles sont les marches dans un délai qui sera court, moyen et long terme, et comment nous allons pouvoir procéder dans la capacité à faire tous ces investissements.

En tout cas, nous avons un héritage, nous avons eu un héritage pour l'eau potable. Quand je vois aujourd'hui en 2024 ce que nous avons fait et ce que nous sommes capables de faire, Je trouve qu'en une année, pour une première entreprise publique, nous nous en sommes plutôt bien sorti. Je suis donc très rassurée et je suis aussi très optimiste sur notre capacité à remonter la pente en matière d'investissement. De toute façon nous n'aurons pas le choix. Nous devons aujourd'hui et pour les générations à venir investir assurément comme beaucoup d'autres métropoles en France. Vous avez certainement dû suivre l'actualité sur Lyon, sur Nantes, nous sommes sur 800 millions d'euros, 1 milliard d'euros. C'est extrêmement important. Nous allons donc devoir, les uns et les autres, aussi fournir des efforts et voir comment arriver à faire face à ce défi, mais je suis confiante sur notre capacité à le faire et dans la capacité de la régie à le faire sur le temps long.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci beaucoup Madame la Vice-présidente, à la fois pour la présentation de ce rapport d'activité, mais aussi pour votre implication et celle des équipes. L'année 2023 était une année complexe. Les résultats que vous avez déployés même s'ils ne sont pas à la hauteur optimisée comme nous l'aurions rêvé sont quand même tout à fait satisfaisants. Puis, nous savons d'ores et déjà que la trajectoire pour 2024 est déjà très positive et très bonne. C'est donc aussi le fruit de votre travail et celui de l'ensemble des équipes que je souhaite vraiment remercier parce que le défi était de taille. Puis, il y a un second défi qui nous attend aussi dans les mois à venir. Merci aussi pour la qualité des débats et l'implication des différents collègues sur ce sujet d'importance.

Je lance le vote. 102 votes : 67 voix pour, 35 abstentions.

## Unanimité des suffrages exprimés

Abstention : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Monsieur FLORIAN, Madame GAUSSENS, Madame HELBIG, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur POUTOU, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE;

Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZENAVE, Madame FERREIRA

Monsieur le secrétaire.

**M. TOUZEAU** : La délibération n°67, c'est l'information au Conseil sur ce rapport d'activité de la Régie de l'eau. Une information, Sylvie.

### **Mme CASSOU-SCHOTTE**

(n°67) Présentation du Rapport d'Activité de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole 2023 des services publics de l'Eau, Eau industrielle, et SPANC - Information au Conseil

**Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE** présente le dossier.

C'est Monsieur Philippe POUTOU qui a demandé, je crois, le... Sur la 67. C'est globalisé.

**M. POUTOU** (hors micro) : Je ne comprends pas, il n'y a pas de présentation pour la 67 ?

**M. TOUZEAU** : Elle a présenté les deux.

**M. POUTOU** : Cela se tient de faire les deux, mais j'ai un petit truc à dire si cela ne vous dérange pas. C'était une remarque et des questions. Là, il n'y a pas de vote. Donc, pas besoin de réfléchir sur ce que l'on va faire. Rapport de 70 pages. Dans l'introduction, on cite une phrase : « Lors de cette première année de fonctionnement, la Régie de l'eau a repensé de façon collégiale la structure tarifaire afin que la facture de l'eau soit à la fois plus juste, plus sociale et environnementale. ». Page 7, « cette volonté politique s'est traduite par une nouvelle tarification de l'eau à la fois plus juste et plus environnementale dans une perspective à la fois sociale et solidaire. ». En fait la question que nous voulions poser, c'est que l'on ne doute pas de la préoccupation de faire en sorte que le prix soit le plus juste possible, et puis de préoccupation aussi environnementale, mais cela repose le problème de..., vous savez, cela se discute de plus en plus dans le milieu associatif, y compris dans les collectivités, de la gratuité des premiers mètres cubes d'eau. Donc, est-ce que cela, c'est une question qui est en réflexion dans le service public de l'eau métropolitain ? Nous pensons que c'est une bonne idée, et que cela va dans le sens de ce qui est dit là. Donc, d'aller vers une tarification sociale.

Ensuite, il y a un Conseil d'administration qui est constitué de 9 élus métropolitains, de 2 représentants associatifs et de 2 représentants du personnel ou représentantes. Nous nous disions que ce serait bien de modifier leur proportion et de faire en sorte qu'il y ait un équilibre entre justement les représentants associatifs et représentantes associatives et représentants du personnel ou représentantes du personnel. Donc, qu'il y ait un équilibre qui permettrait certainement de modifier un rapport de force, et peut-être d'aller plus facilement vers les décisions un peu sociales ou environnementales. Cela, c'était une réflexion ou une proposition.

Sur le comité des usagers, il est composé d'une trentaine de membres. Ce comité d'usagers offrira dès 2024 un espace de réflexion et de débats. Justement, on trouve cela très intéressant. La question, c'était qui choisit ? Parmi qui ? Quel pouvoir pourrait avoir ce comité des usagers au-delà de la réflexion, au-delà de faire des propositions ? Donc, c'est en lien aussi avec un Conseil d'administration. Quels seraient les rapports ? Cela pose toujours le problème aussi démocratique du contrôle et du pouvoir des usagers.

Ensuite, ces concertations, écoutes, co-construction, c'est page 23. « En 2023, la Régie a ainsi posé les fonds baptismaux du futur comité des usagers qui se mettra en place dans le courant de l'année 2024 avec la volonté d'enfin une instance démocratique et participative, mais aussi laboratoire d'idées ». Donc, là, je cite. Le rapport fait état d'action de sensibilisation auprès des jeunes, notamment à travers des associations, mais à notre avis, cela doit descendre au niveau des quartiers. Ce n'est pas avec un comité des usagers de 30 personnes que l'on pourrait faire avancer les choses même si c'est un début. En fait, c'est la question d'amplifier cela, et encore une fois de bien clarifier la chose, c'est-à-dire quel moyen de contrôle et de pouvoir, encore une fois, il peut y avoir par en bas du côté des usagers, des habitants et des habitantes.

Accord avec l'introduction sur l'idée que la seule politique cohérente et juste socialement, juste pour l'environnement, c'est la gestion publique de l'eau. Donc, cela, on est entièrement d'accord avec cette façon de voir les choses, mais on se disait, mais je crois que je l'ai dit hier aussi rapidement, on disait que ce qui est vrai pour le service de l'eau, en fait, c'est vrai aussi pour les énergies, pour les transports, le logement, la santé et pour l'essentiel de ce qui correspond aux besoins fondamentaux des

populations. On souligne quand même cet écart ou ce décalage de raisonnement qu'il peut y avoir. Pourquoi sur l'eau il est possible d'avancer vers cela, et pourquoi sur d'autres services publics ou d'autres besoins fondamentaux ce n'est plus du tout le même raisonnement alors qu'il me semble que cela s'adapte parfaitement à toutes les situations. Donc, c'est la question d'une maîtrise publique contre la maîtrise privée égoïste. C'est comme cela que l'on peut faire du social et du solidaire.

Il y a une dernière idée, dans « Les défis 2024 », à la page 64, c'est le titre d'un paragraphe et dans « les indicateurs », page 67, n'apparaissent pas les politiques d'effectif et les politiques salariales pour ce que vous appelez vos collaborateurs. C'est vraiment le langage patronal assez répandu, les collaborateurs. Après, les collaborateurs, ils ne collaborent plus quand cela va mal. On l'a vu avec le Crédit municipal de Bordeaux ou on le voit avec les Girondins de Bordeaux. C'est toujours les mêmes qui trinquent, mais c'est comme cela. C'était aussi pour signaler qu'il y avait un manque aussi sur le détail sur ces questions sociales alors que cela avait, je crois, été mis en avant par des mobilisations syndicales et salariales il y a quelques mois.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur CUGY a demandé la parole ? Non, c'est une erreur. il n'y a pas de vote.

#### Communication effectuée

Monsieur le secrétaire.

#### **Mme BICHET**

(n°75) **Règlement d'intervention pour la création d'un fonds de soutien financier aux particuliers pour le changement de leur appareil de chauffage au bois peu performant, dit "Fonds air bois" - Décision- Autorisation**

#### **Mme BICHET**

(n°77) **Règlements d'intervention financiers du dispositif 'MaRénov Bordeaux Métropole' pour les copropriétés et les logements individuels - Décision - Autorisation**

**Mme Claudine BICHET** présente les 2 dossiers.

**M. TOUZEAU** : Nous passons à la délibération n°75 de Madame Claudine BICHET : Règlement d'intervention pour la création d'un fonds de soutien financier aux particuliers pour le changement de leur appareil de chauffage au bois peu performant, dit « Fonds air bois ».

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur FEUGAS.

**M. FEUGAS** : Madame la Présidente, une précision : est-ce que l'on vote les deux en même temps ?

**Mme la Présidente Christine BOST** : Non. On votera séparément.

**M. FEUGAS** : D'abord la 75 et j'interviendrai sur la 77.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Non, mais tu peux parler de la 77, et après, on fera les votes séparés.

**M. FEUGAS** : Madame la Présidente, chers collègues, dans cette délibération n°77, il est écrit une phrase essentielle pour aborder la complexité que revêt le sujet. Je cite : « L'instabilité des règlements, la complexité des démarches et leur durée sont unanimement reconnues comme des freins importants ». Cela explique en grande partie le niveau de résultat des rénovations énergétiques. Nous sommes tous d'accord que rénover les bâtiments relève d'un chantier complexe, coûteux et long. Cela requiert de la confiance dans les acteurs. Mais comment s'y retrouver quand le montant des aides ou le niveau d'accompagnement de l'État, change en fonction d'arbitrage qui évolue à chaque nouveau projet de loi de finances ?

Premier sujet, celui de la visibilité. Sur les particuliers, évidemment, ils ont besoin de visibilité à long terme. Pour cela, nous pensons que l'État doit investir en offrant une garantie qui permette d'emprunter à long terme. C'est pareil sur la rénovation du parc social. Où en sommes-nous, par exemple, de l'enveloppe de 1,2 milliard d'euros sur 3 ans de l'étape pour la rénovation du parc social ? En juillet, elle était déjà gelée par l'ancien Ministre, Monsieur Bruno LE MAIRE. L'Agence nationale de l'habitat, l'ANAH, en bénéficiant de recettes régulières garanties grâce à des rentrées fiscales fléchées pourrait devenir une entité propre à faire des emprunts à long terme. Cela permettrait d'investir assez pour avoir terminé la rénovation d'ici 2050 tout en remboursant sur 50 voire 70 ans. Si le changement de modèle que nous avons adopté pour que la rénovation thermique des bâtiments bénéficie d'un investissement programmé et ne soit pas soumise à des changements d'arbitrage. C'est la seule manière de rétablir la confiance nécessaire.

Deuxième sujet dont relève l'ambition de rénovation énergétique, c'est l'organisation concernant l'accompagnement des ménages. Aujourd'hui, l'ANAH distribue des aides, mais ce qu'il faudrait à notre avis, c'est un grand service public de la rénovation énergétique sur le modèle qui avait été celui après 1945. L'exemple de Paris est intéressant dans un très bon rythme de rénovation du parc social et une très forte accélération dans le parc privé. Ce succès est dû au fait que la ville de Paris se positionne en gestionnaire d'un vrai service public. La Ville offre un service d'accompagnement équivalent à Mon accompagnateur Rénov', mais gratuit et universel. Cet accompagnement dure pendant tout le processus de rénovation, ce qui permet de garantir la pertinence des choix et la qualité des travaux.

Face à la complexité des démarches nécessaires pour les rénovations globales, l'accompagnement est devenu obligatoire, mais son coût varie entre 3 000 et 5 000 euros. Même avec une subvention à haut niveau, le reste à charge, rien que pour cette partie accompagnement, est trop important. C'est décourageant. Si ce service n'est pas gratuit, cela ne fonctionnera pas.

Le troisième sujet, c'est celui des moyens qui sont dédiés à la rénovation. Il y a quelques 30 millions de logements à rénover d'ici 2050, soit environ 1 million par an. Au coût de 15 à 20 000 euros par logement, cela représente 20 milliards d'euros par an. Il faut donc que l'État garantisse des recettes dédiées d'environ 10 milliards sur la base desquelles se feront les emprunts. Il faut un modèle d'investissement pérenne, de long terme. C'est capital parce que la rénovation thermique a un réel impact sur la vie des gens. Une étude a été réalisée sur les logements sociaux à Paris, la seule du genre, et elle montre que cela fonctionne en termes d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, d'autant que la rénovation est aussi nécessaire contre les canicules. Une

bonne rénovation du logement permettrait de faire baisser la température intérieure de 10 à 15 degrés pendant les canicules.

Ensuite, c'est le quatrième point de l'intervention du groupe, nous souhaiterions insister sur la priorisation des cibles faisant l'objet des rénovations énergétiques. Nous considérons que pour répondre au mieux à l'urgence sociale et écologique, nous devons porter l'ambition première de cibler les accompagnements et appuis de la rénovation de l'habitat du parc social. Les autres cibles sur lesquelles il nous semble important d'insister sont les habitats de propriétaires occupants et de bailleurs uniques tels que les petites copropriétés en excluant les multipropriétaires tels que les sociétés immobilières du type SCI (Société civile immobilière), SCPI (Société civile de placement immobilier), etc.

Nous sommes opposés au financement des études ou des travaux de rénovation des multipropriétaires qui perçoivent des loyers des locataires dont l'objet ne devrait pas être de spéculer, mais bien d'entretenir l'habitat.

Pour finir, nous le redisons, et c'est un cinquième et dernier point, il est crucial de développer l'industrialisation de la filière de la rénovation énergétique. Nous ne pouvons pas décemment penser que l'artisanat à lui seul répondra aux besoins de rénovation de l'habitat.

Ces remarques faites, nous voterons cette délibération.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Monsieur FEUGAS. Madame HELBIG.

**Mme HELBIG** : Madame la Présidente, chers collègues, notre groupe souhaite intervenir brièvement pour saluer cette délibération qui permet un ajustement de nos moyens en réponse aux besoins réels des propriétaires, ici, les copropriétés et les logements individuels. Toute cette action, cette délibération montre notre complémentarité avec les aides de l'État puisque le nouveau règlement d'intervention renforce l'efficacité de notre action lequel, je cite un extrait de la délibération, « a profondément revu son système de subvention depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour le parc privé, afin d'accélérer les rénovations énergétiques globales et performantes grâce à des subventions renforcées des dérogations pour les plus petites copropriétés. Ces aides sont nettement plus élevées jusqu'à deux fois plus. Elles atteignent des niveaux très importants pour les publics les plus fragiles de l'ordre de 70 à 90 % des coûts des travaux ».

Ce rapport met en lumière l'importance des rénovations, qu'elle soit geste par geste ou globale avec une attention particulière pour les copropriétés privées. Le défi reste de taille, vous l'avez souligné. Même si de nombreux projets ont été identifiés, ils peinent à être financés. Les charges des copropriétaires ont fortement augmenté ces dernières années notamment en raison du coût des fluides entraînant le gel des projets de rénovation.

Il sera donc pertinent, à notre avis, de faire un point dans quelques mois pour évaluer si ces nouvelles mesures nous permettent enfin d'atteindre notre objectif de 11 500 rénovations par an alors que nous n'en sommes aujourd'hui qu'à 2 800.

Nous saluons aussi ce qui a été dit, c'est-à-dire aller vers la simplification, vers l'accompagnement des demandes. Effectivement, vous l'avez souligné la nécessité de

communiquer de manière claire et simple envers les particuliers afin qu'ils se saisissent de ces aides.

Nous voterons évidemment cette délibération. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur PUYOBRAU.

**M. PUYOBRAU** : Merci Madame la Présidente. Juste pour vous donner quelques chiffres et compléter l'intervention de Madame Claudine BICHET relative aux économies d'énergie à réaliser dans le cadre de notre politique habitat. Je voudrais revenir plus précisément sur le logement locatif social et vous rappeler quelques données chiffrées, à savoir la différence qui est faite dans le cadre du financement du logement en QPV (Quartier politique de la ville) et hors QPV.

Pour rappel : notre règlement d'intervention en politique de la ville, il est précisé que le financement est plus important et dépend du montant investi par le bailleur par logement. La Métropole finance donc à cet égard entre 3 000 et 8 000 euros par logement, ce qui nous donne au total un nombre d'environ 10 000 logements qui seront concernés par les travaux de réhabilitation dans le cadre de nos 11 PRU (Programme de renouvellement urbain) sur le territoire métropolitain.

S'agissant des résidences hors QPV, la participation est différente. Elle correspond à une participation de 10 % qui est plafonnée à 3 000 euros par logement et une prime de 1 000 euros de logement s'ajoute si l'occupation est très sociale et fait l'objet d'une réhabilitation qualitative, à savoir lourde et conséquente en termes d'économie d'énergie. L'aide de la Métropole est ici plafonnée à 200 000 euros par opération.

Sur le logement social, sur des chiffres 2022, je voudrais aussi porter à votre connaissance que ce sont 709 logements locatifs sociaux qui ont été concernés pour 2023. Il y a donc un travail de recollement qui est en cours et nous pourrions approcher et coller finalement la délibération programmée qui a été vue en 2023 et votée ici en Conseil métropolitain, et nous pourrions tourner autour des 2 497 logements sociaux qui pourraient être concernés.

Juste et pour conclure, s'agissant de la refonte du RI en matière de rénovation énergétique, s'agissant des logements locatifs sociaux, nous travaillons avec les bailleurs dans le cadre de réunions transversales qui nous permettent d'accompagner et d'échanger pour assurer une meilleure production en termes de rénovation des logements qui est absolument nécessaire dans le cadre de notre objectif écologique, mais aussi dans le cadre du reste à charge des locataires sur leur pouvoir d'achat.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur RUBIO.

**M. RUBIO** : Merci, Madame la Présidente. Je voulais tout d'abord intervenir pour saluer le travail réalisé par Madame Claudine BICHET au travers de ces deux régimes d'intervention qui devraient nous permettre, je pense, de pouvoir accélérer et de passer à la phase supérieure en essayant d'inciter au maximum l'ensemble des acteurs à se lancer dans des opérations de rénovation du logement qui sont un enjeu majeur pour notre collectivité et pour notre territoire. C'était mon premier point.

Le second point, c'était pour illustrer la complémentarité de l'ensemble des dispositifs et des politiques portées à l'échelle métropolitaine. Notre Métropole embrasse l'ensemble des enjeux sur cette thématique. Bien entendu la question financière, la

question de comment nous allons faire pour accélérer la rénovation, et Monsieur Jean-Claude FEUGAS le disait tout à l'heure, il nous faut en face de ces aides incitatives pouvoir trouver des artisans, des entreprises pour pouvoir réaliser ces travaux. Je voudrais simplement souligner la convention qui est à l'ordre du jour de ce Conseil de Bordeaux Métropole, qui faisait partie des sujets groupés qui est la Convention de partenariat portée par l'Opération d'intérêt métropolitain Rive Droite, avec la Chambre des métiers et de l'artisanat qui vise à impulser aussi, en tout cas à accélérer sur la Rive Droite à la fois l'accompagnement de nos artisans, la question de la formation, essayer de les acculturer, parfois les accompagner à changer leur process et leurs méthodes de faire. Puis surtout, densifier encore le tissu artisanal qui est une véritable richesse sur notre Rive Droite pour pouvoir répondre à ces enjeux, et parfois parce que cela a été souligné tout à l'heure essayer de rétablir un peu le climat de confiance parce que c'est vrai que quand nous savons faire les devis, quand nous essayons d'avancer sur ces sujets, nous nous demandons un peu à qui nous avons affaire, et l'enjeu notamment porté par les objectifs de l'OIM (Opération d'intérêt métropolitain) c'est véritablement de trouver et d'accompagner l'ensemble des acteurs pour pouvoir être dans une phase opérationnelle tout à fait efficace. Et c'était l'occasion de dire que la Rive Droite était au rendez-vous de ces objectifs de transition en complémentarité avec ces deux régimes d'intervention.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci et toutes nos félicitations à la Rive Droite. Madame ROUX-LABAT.

**Mme ROUX-LABAT** : Merci, Madame la Présidente. Je vais intervenir sur la délibération 77. Madame la Présidente, mes chers collègues, jusqu'à présent la rénovation énergétique de l'habitat vise en priorité les économies de consommation énergétique hivernale et la réduction de la facture correspondante, et ce, en priorité par l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments. Nous nous contentons de considérer que cette amélioration de l'isolation traite également le besoin de protection par rapport aux chaleurs extrêmes des saisons chaudes. Et pourtant, il existe des solutions destinées à améliorer la résistance à la chaleur en protégeant les bâtiments du rayonnement solaire par des solutions telles que les volets, les pare-soleil ou les peintures réfléchissantes. Nous excluons évidemment les systèmes individuels de climatisation.

Dans le cadre du présent règlement d'intervention, il serait souhaitable d'intégrer ces points dans nos conseils relatifs à la rénovation, de l'habitat et de les soutenir financièrement au même titre que les solutions visant à réduire la facture d'énergie et même si ces solutions ont peu d'incidence sur la consommation énergétique elle-même. Je vous remercie.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Si j'interviens, c'est pour lire deux notes vite fait. On ne tenait pas à intervenir là-dessus, mais particulièrement, on a prévu des notes, mais comme cela a été dégroupé, si on veut que notre note apparaisse, il faut que l'on intervienne pendant le Conseil métropolitain. Ce sont deux petites notes qui ont été rédigées.

La première, c'est sur la délibération 75 : soutien financier au remplacement chauffage à bois. Nous partageons le principe d'une aide financière pour encourager les habitants et les habitantes à remplacer les vieux systèmes de chauffage à bois polluants par des systèmes plus respectueux de l'environnement et la santé publique. Mais, nous nous abstenons parce que nous ne sommes pas certains que la répartition des aides

différentielles selon les revenus des habitants concernés, selon le statut de propriétaire occupant ou bailleur, soit bien équilibrée et réellement adaptée aux besoins, notamment les besoins financiers des plus modestes. On préférerait qu'un effort plus important soit mis en œuvre pour les foyers les plus modestes.

Puis, il y a plusieurs autres détails de la réglementation que nous ne sommes pas en mesure de valider. À noter : nous avons un problème avec les centrales à biomasse qui pourraient peut-être se contredire avec le fait de diminuer la pollution et du chauffage à bois. Donc, on a un problème avec les centrales à biomasse. Peut-on avoir des éléments concernant les centrales à biomasse ?

Les scientifiques, médecins, cela, c'est quelque chose que l'on avait déjà demandé à la ville de Bordeaux, on a eu des réponses que l'on trouvait un peu insatisfaisantes, mais on pense qu'il y a un débat et une réflexion sur ce sujet. Des scientifiques et des médecins, plusieurs articles notamment sur le site très chouette qui s'appelle *Reporterre*, se sont prononcés sur les potentiels dangers des émanations de ces centrales et notamment des particules fines en sachant que les centrales à biomasse sont au cœur souvent des quartiers et des habitations. On pense que ce serait bien qu'il y ait aussi, en lien avec toutes ces délibérations avec la préoccupation de la santé publique et de la pollution, des réponses sur dans quelle mesure tout cela est bien protégé. Du coup, on voulait poser ce problème à l'occasion de cette délibération.

Sur le rapport numéro 77, règlements d'intervention financiers du dispositif MaRénov', pareil, une petite note. Nous n'avons pas eu le temps ni les moyens réels pour étudier sagement le nouveau règlement d'intervention. Difficile donc de valider toutes ces conditions et les clauses, les tarifs et les cas particuliers. Du coup, nous faisons abstention.

Cela dit, nous approuvons totalement cette préoccupation affichée qui est celle d'aider financièrement les habitants à rénover les logements en tenant compte des difficultés de pouvoir d'achat. C'est un souci d'efficacité dans l'amélioration des économies d'énergie que nous partageons.

Deux choses à préciser : quelle assurance malgré les aides que les propriétaires les plus modestes pourraient réaliser les travaux sans s'endetter ? Quelle prise en charge dans ces situations difficiles parce que ce n'est pas parce qu'il y a les aides que cela rend possible pour certains propriétaires très modestes d'assurer les travaux.

Nous avons une remarque et une proposition. Il est important et même nécessaire que dans les conditions d'attribution pour les bailleurs, il y ait des engagements de non-augmentation de loyer après travaux de rénovation.

Puis, petite question, mais cela a aussi été soulevé, je crois par l'élu communiste, nous nous posons la question de la volonté de l'État, mais en réalité, on ne se la pose pas vraiment. On voit que la volonté de l'État n'est pas très forte sur ce sujet. Avec des règles qui sont fluctuantes face à l'ampleur de la tâche, cela suppose donc un soutien national ou étatique qui permettrait de rendre un peu plus possible et efficace les politiques.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur RIVIÈRES**.

**M. RIVIERES** : Madame la Présidente, chers collègues, beaucoup de choses ont été dites, mais ces deux délibérations sont très importantes et il faut souligner l'ambition, la qualité de la méthode proposée et la réactivité dans l'évolution de notre dispositif.

Elles s'inscrivent dans la nécessaire contribution de la Métropole de Bordeaux dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation de nos sociétés et de chacune de nos villes à ce changement climatique.

Les enjeux à adresser sont très, très nombreux et imbriqués, plus ou moins complexes : les mobilités, les achats divers et variés, l'industrie, la manière dont on se nourrit et dont la nourriture est produite, mais concernant le secteur de la qualité du logement, les données d'entrée sont sur le papier les plus claires que nous en ayons. Nous savons combien de logements il faut rénover par an. Nous savons où ils sont. Nous savons combien cela coûte. Nous savons combien de temps cela prend, et surtout tout le monde en ressortira gagnant. Les habitants qui ne vivront plus dans des passoires thermiques l'hiver et des bouilloires thermiques l'été. Il est possible d'adresser les deux enjeux d'ailleurs en faisant emploi de matériaux isolants à partir de fibres végétales biosourcées. Qui est contre le fait de remplacer des matériels de chauffage au bois qui polluent les logements qui l'utilisent, mais aussi l'air collectif ? Et enfin, qui est contre le fait d'aider en priorité les habitants qui en ont le plus besoin sans pour autant oublier d'accompagner ceux qui ont la plus grande marge de progression ?

De plus, ces travaux sont bons pour l'emploi local et non délocalisable avec de nombreux corps de métiers qui peuvent en bénéficier. Effectivement, il y a un enjeu de compétences qui sont diverses et variées en local et dont dépend en partie l'atteinte des objectifs.

L'enjeu est donc d'avoir des dispositifs qui soient bien calibrés et accessibles pour les habitants, et c'est ce qui est fait ici me semble-t'il, je vais simplement revenir sur trois exemples.

Le subventionnement du remplacement des chauffages au bois anciens et peu performants grâce au Fonds air bois qui est nouveau et dont il s'agit de faire connaître auprès de la population.

Le deuxième exemple c'est celui d'ouvrir la possibilité d'amorcer la rénovation énergétique geste par geste des logements individuels plutôt que de devoir directement s'engager dans une rénovation globale, ce qui effraie un certain nombre de propriétaires de prime abord. Je pense donc que c'est un levier fort et un premier pas vers cette rénovation globale.

Enfin, dernier exemple et non des moindres, c'est celui de l'assouplissement des règles des aides pour les petites copropriétés qui avaient du mal à atteindre les performances d'économies demandées.

Ces délibérations sont un bon exemple de ce que peut être une partie de la transition écologique, une transition énergétique dans un esprit de justice sociale qui permet d'améliorer la qualité de vie et la santé des habitants. Donc, charge à chacun et chacune d'entre nous d'en faire le relais dans nos communes avec bien sûr l'accompagnement attendu de Bordeaux Métropole. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Merci Madame la Présidente. Je vais profiter du dégroupement de ces deux délibérations pour les commenter. J'aimerais que cela soit un vote unanime. J'espère que du côté de certaines personnes, on passera de l'incertitude à la certitude sur lequel il faut apprendre de ce qui était avant les lanceurs d'alerte, c'est-à-dire les gens qui ont commencé tout doucement à dire : « on a des particules qui sortent de nos foyers par le bois ». Il faut faire des choses. Il faut mettre en place une politique de prévention ou de rénovation. Je pense que cela fait partie des bonnes choses aujourd'hui de prendre cela en compte et de favoriser ces aides et ces financements comme cela a été dit à plusieurs reprises.

Je vais intervenir sur justement la façon dont on peut encore anticiper tout cela. Je vous avais proposé début juillet de mettre ici en débat une question sur les Chemtrails puisque les PM 10, PM 5, PM 2,5 sont simplement des particules que l'on arrive à mesurer, mais au niveau atomique, c'est-à-dire directement disséminées à haute altitude, il est bon de rappeler que cela aussi a un impact sur la santé de nos habitants ici comme ailleurs, et que cela joue un rôle en particulier sur les maladies aussi. Donc, on est véritablement au cœur d'une forme de déni puisqu'ici, vous avez été alertés déjà sur une première question, vous avez été sollicités sur une deuxième question, mais aucun d'entre vous réellement n'a réagi pour que cela rentre en débat. C'est-à-dire je rappelle qu'il y a une règle dans nos conditions démocratiques, c'est si 10 % d'entre vous ont envie de poser cette question, elle se pose de toute façon, et ma question de début juillet, c'était au sujet de l'interpellation de nos députés. Donc, si on n'est, nous, ici, pas capables de les interpeler, ce sont les citoyens lambda qui vont le faire, et c'est déjà le cas puisque cette pétition continue d'augmenter pour que l'on prenne en compte les particules atomiques qui sont émises à haute altitude.

J'espère que vous en ferez quelque part une forme d'apprentissage. J'espère que demain ici nos élus seront dans ma rénovation de vos connaissances pour à un moment donné faire d'autres délibérations pertinentes aussi sur ce sujet parce que le déni, cela ne marche pas. À un moment donné, il y a quand même la réalité qui est là, et je crois qu'il est bon de rappeler que certains pays et en particulier tout proche l'Espagne, ont accepté de dire ouvertement à la population espagnole qu'ils avaient utilisé les Chemtrails. La France le fait, c'est une réalité, et c'est aujourd'hui un constat puisque l'association ACSEIPICA a porté cette deuxième pétition, et je l'espère, sera abondé après ce Conseil par certains d'entre vous. Merci de votre écoute.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame BICHET.

**Mme BICHET** : Merci, Madame la Présidente. Je vous remercie pour vos interventions. Je vais en profiter pour dire puisque je ne l'ai peut-être pas dit dans ma présentation, une des nouveautés de ce règlement d'intervention c'est de prendre en compte le confort d'été à la fois pour les maisons individuelles et les copropriétés. C'est donc bien un sujet qui est pris en compte, qui a été déjà pris en compte dans le fait d'inciter à l'usage de matériaux biosourcés qui sont beaucoup plus isolants que ce soit par rapport au froid, mais également par rapport à la chaleur, mais nous avons aussi des systèmes d'occultation par rapport au soleil qui sont aidés, accompagnés. Puis, dans tous les cas, nous cherchons à vraiment prendre en compte la qualité de l'isolation du logement que ce soit sur le froid et le chaud. C'est vraiment donc un sujet qui est intégré et qui est renforcé à travers ce règlement d'intervention.

Par rapport au sujet des centrales biomasses, Monsieur Philippe POUTOU, je crois que nous vous avons amplement répondu, et qu'en l'occurrence vous parlez des gros systèmes qui sont plutôt ceux utilisés dans les réseaux de chaleur urbains. Dans tous

les cas, les systèmes pour les particuliers que nous accompagnons doivent être labellisés Flamme verte et doivent répondre à des critères extrêmement stricts en termes d'émissions et ne génèrent pas de pollution atmosphérique, et c'est bien tout l'objet du règlement d'intervention sur le système des chauffages bois.

Pour répondre par rapport aux aides des bailleurs, juste dire quand même que nous devons accompagner à la rénovation tous les logements de la Métropole et que la plus grande majorité des logements sont loués sur notre territoire, et que nous ne devons pas occulter cette réalité et occulter derrière les conséquences qui y sont pour les locataires de vivre dans des logements mal isolés et de payer des factures énergétiques beaucoup trop élevées. C'est donc la raison pour laquelle nous avons fait ce choix d'accompagner les propriétaires bailleurs. Néanmoins, en mettant des conditions qui sont très strictes pour déjà limiter le nombre de rénovations qui pourraient être faites en nombre, et également donner des conditions dans la durée de façon à nous assurer que ce ne soit pas fait dans des visées opportunistes, mais bien pour améliorer la qualité de l'habitat des personnes qui vivent dedans.

Ensuite, par rapport aux autres interventions, ce que je voudrais dire et rappeler, c'est qu'aujourd'hui nous sommes à un tiers de l'objectif que nous nous sommes fixés pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone sur le territoire. Donc, nous avons parfaitement conscience qu'une dynamique a été enclenchée, mais qu'il faut clairement poursuivre l'atteinte de ces objectifs. Que pour ce faire un comité de pilotage est proposé dans la délibération de manière à pouvoir piloter au mieux notre dispositif et le faire évoluer le cas échéant comme nous le faisons aujourd'hui 2 ans après avoir mis en place un premier dispositif de manière à vraiment être au plus près des besoins, et être le plus efficace possible.

Cela a été dit aussi, la communication est indispensable. Si les personnes n'ont pas conscience d'une part des enjeux, et ne connaissent pas les dispositifs, nous avons du mal à imaginer que tout cela pourra être suivi d'effet.

Les filières, vous en avez parlé, oui, c'est fondamental. Nous avons un énorme sujet de filières qui sont un enjeu majeur si nous voulons y arriver, il faut que tout soit vraiment développé, accessible pas seulement en prix, et que les artisans soient formés y compris pour les filières de matériaux puisque nous encourageons clairement au recours de matériaux biosourcés. Nous avons un vrai enjeu parce qu'aujourd'hui il est difficile pour le plus grand nombre de s'y retrouver et les artisans formés à des rénovations performantes sont encore trop peu nombreux, et cela c'est vraiment quelque chose que l'on doit aussi encourager, notamment à travers tout ce qui est fait sur la Rive Droite, j'en suis parfaitement consciente et reconnaissante, mais on va avoir aussi besoin de soutien sur la formation qui vient de l'État et de la Région. Je pense que cela est un impératif si nous voulons atteindre nos objectifs climatiques.

Enfin, je voudrais conclure sur des propos qui sont revenus à plusieurs reprises sur la lisibilité et la stabilité des systèmes d'aide. C'est vraiment pour moi une condition indispensable de la réussite. Certes, l'État a fait évoluer dans le bon sens ces aides, et je peux le dire puisque finalement le pas qu'il a fait se rapproche finalement de tout ce que nous avons mis en place en 2022 en mettant vraiment l'accent sur les rénovations globales performantes, en les accompagnant financièrement de manière forte et en mettant aussi l'accent sur le conseil. Tout cela, bien sûr, fait que nous nous rejoignons donc sur ces impératifs. Néanmoins, à partir de maintenant, je pense qu'il va falloir arrêter de changer le système et essayer vraiment de le faire durer, faire en sorte qu'il

soit le plus facile d'accès possible parce qu'aujourd'hui, je pense que si nous en arrivons à couper les financements de l'État de 1 milliard, c'est tout simplement parce que le système est encore trop difficile d'accès et que nous avons inscrit des montants au budget que nous n'arrivons pas à dépenser parce que nous n'avons pas rendu ce système suffisamment accessible. Nous devons travailler à cela. C'est vraiment ce que nous cherchons à faire à notre échelle avec ce que nous pouvons faire à l'échelon métropolitain, mais cet enjeu est vraiment majeur, et il devra vraiment être traité à tous les niveaux à commencer par le niveau de l'État.

Voilà ce que je voulais dire en conclusion et je vous remercie pour vos soutiens et interventions sur ce sujet important. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci, Madame la Vice-présidente. Merci aussi pour votre engagement sur ce travail. Nous avons la chance pendant ce Conseil de pouvoir proposer les deux délibérations de façon concomitante, ce qui va permettre aussi d'accompagner ce souhait de tous de la lisibilité de nos dispositifs parce que c'est aussi ici qu'il y a une petite faiblesse, où les citoyens ont un peu du mal à s'y retrouver dans la forêt de dispositifs qui existent. Les enjeux en termes de communication, et vous l'avez dit, sont donc extrêmement forts. Sur ce point, nous n'avons pas une problématique d'engagements budgétaires puisque sur ces deux lignes nous avons un peu plus de pratiquement 30 millions d'euros qui sont d'autorisation de programme et qui sont déjà inscrits. La Métropole est donc proactive en la matière. Maintenant, il faut que les citoyens se saisissent de cette opportunité pour améliorer l'impact environnemental et améliorer aussi un enjeu de santé publique. Merci et espérons donc que dans les mois à venir ces dispositifs soient usés et abusés.

Je lance le vote sur la première délibération, la 75, sur le Fonds air bois.

Donc 99 pour, 1 abstention.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZENAVE, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GOMOT, Madame LOUNICI**

Je vais lancer le vote sur la délibération 77 sur le règlement MaRénov'.

97 voix pour et 1 abstention.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZENAVE, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GOMOT, Madame LOUNICI, Monsieur ROBERT**

Les délibérations sont adoptées.

Monsieur le secrétaire.

**M. TOUZEAU** : Nous poursuivons avec la délibération 76 : Mission 100 villes climatiquement neutres en carbone et intelligentes d'ici 2030 – Contrat climatique (*Climate city contract*).

**Mme BICHET**

(n°76) **Mission UE 100 villes climatiquement neutres en carbone et intelligentes d'ici 2030 - Contrat climatique (Climate city contract) - Décision - Adoption**

**Madame Claudine BICHET** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Y a-t-il des demandes d'interventions ?  
**Monsieur MORISSET**.

**M. MORISSET** : Merci, Madame la Présidente. Madame Claudine BICHET, je vais essayer de vous aider à sortir de cette logique de l'objectif carbone.

*Rires*

**M. MORISSET** : Non, mais vous avez répété à plusieurs reprises "objectif climatique". C'est un mot fourre-tout, mais quelque part, d'ailleurs, vous êtes toujours dans la logique du carbone. Je fais un petit rappel quand même. Le carbone, c'est 0,04 % de l'atmosphère.

L'activité humaine a un impact là-dessus de 0,0013 % au niveau mondial. Donc, imaginez un petit peu quand même les choses.

Puis, vous avez un institut de statistique norvégien qui vient de sortir un rapport et qui a dit :

*Diverses moqueries dans l'assistance*

**M. MORISSET** : Les Norvégiens, oui, oui, oui, c'est important quand même. Ce sont des gens qui ont fait beaucoup d'éoliens. Oui, on est d'accord. En l'occurrence, cet institut officiel norvégien a stipulé que le carbone n'avait aucun impact sur le changement climatique. C'est eux-mêmes qui l'ont dit parce que c'était tellement faible et tellement négligeable que l'on se leurrerait. C'est ce qui ressort d'ailleurs des milles et quelques pages du rapport du GIEC (Groupement intergouvernemental d'experts sur les évolutions du climat). Donc, les scientifiques confirment des choses, mais le rapport politique du GIEC, c'est-à-dire le condensé de trempage, lui, par contre, met en exergue toujours cette problématique parce qu'il y a des enjeux financiers. Bien sûr, Monsieur AL GORE est là pour avoir accédé ces entreprises spécifiques pour faire les quotas carbonés. Donc, vous voyez qu'il y a un aspect politique et un aspect scientifique.

À mon sens, cela devrait rentrer dans le débat public de savoir de quoi on parle parce que sinon on se leurre en permanence et on croit à des choses parce que certains l'ont

dit, mais certains l'ont dit. Mais qui l'a dit, avec quel conflit d'intérêt ? Il est important aujourd'hui d'avoir une parole libre, vraiment libre, et que l'on ait de véritables débats. Je l'avais déjà demandé ici dans cette instance pour faire vraiment venir des scientifiques des deux côtés de ce dogme qui est en train de se mettre en place et qui est trompeur. Moi, j'ai été trompé, et je fais partie des gens maintenant qui alertent sur la tromperie. Donc, j'espère que ce sera entendu.

Mais je tiens à souligner quand même qu'au niveau européen, nous avons eu un député, il est Autrichien, il s'appelle Gerald HAUSER qui a rendu public le fait que l'Union européenne bloquait certains sites au Parlement européen. Il a voulu faire des recherches au Parlement européen à Strasbourg sur un article du blog *derstatus.at*, et a reçu le message suivant : « *we block this website to protect you* ». Je vous traduis : « nous avons bloqué ce site pour vous protéger ». Il a déclaré : « il semble que nous, les parlementaires, ne soyons pas en mesure de décider nous-mêmes quel média nous contactons et quelles nouvelles nous consommons ». Donc, je vais vous faire encore une fois appel au fait qu'au niveau européen, il y a eu un Monsieur BRETON, commissaire qui est démissionnaire, qui a quand même eu un rôle particulier à essayer d'éviter qu'il y ait du débat. Donc, il a fabriqué la censure, et c'est exactement ce que je dénonce régulièrement au niveau de l'Union européenne nazitaire. Ne pas confondre avec les députés européens. Ne pas confondre avec des gens qui sont élus à titre consultatif, mais de bien voir qui nomme aujourd'hui les gens qui décident au niveau de l'Union européenne.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Il reste une minute.

**M. MORISSET** : Donc, merci Madame la Présidente. Il me reste une minute, et j'espère que cette petite minute qui me reste sera suffisante pour essayer de vous faire comprendre que vous êtes en grande partie manipulée par cette Union européenne.

**L'assistance** (Hors micro) : Ah !

**M. MORISSET** : Par cette Union qui vous cache la réalité, qui vous cache en particulier la véritable science, les sciences en particulier qui sont contre les dogmes financiers, qui sont contre cette finance, qui essaient de finalement rendre l'Europe la plus totalitaire possible sur le système actuel. C'est-à-dire que l'on a des délibérations de ce genre qui fabriquent finalement un pass carbone, qui fabriquent aussi un pass numérique, et qui demain sera vraiment un pass qui nous empêchera de vivre de façon digne parce que l'on ne pourra peut-être plus respirer, parce que l'on émet, nous aussi, du carbone...

**Un intervenant** (Hors micro) : Complotiste !

**M. MORISSET** : Et la nature aujourd'hui a besoin de carbone. Vous le savez très bien. La nature en dessous de 0,012 % de carbone dans l'atmosphère, les plantes ne vivent plus. Donc, il faut absolument essayer de tenir compte de cela. Cela veut dire qu'aujourd'hui si on regarde la période précédente, on a besoin de ce carbone. Et arrêtez s'il vous plaît de rester sur cet objectif climatique qui vous trompe en permanence. Merci de votre écoute.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Cela y est Monsieur MORISSET. Je pense qu'il faut instaurer des séances de yoga collectives que tout le monde soit...Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : Je lis une note parce que cette délibération a été dégroupée par Monsieur Marc MORISSET, et on avait prévu de juste la laisser à un autre, mais bon. Comme je vous disais tout à l'heure, si on veut que notre point de vue, notre explication de vote soit exprimée, on est obligé de la lire. Donc, désolé pour le temps que je prends en espérant qu'il y ait un peu plus de respect à l'égard des minorités qui s'expriment. Moins d'arrogance de majorité.

*Diverses protestations dans l'hémicycle.*

**M. MORISSET** (hors micro) : Merci Philippe !

**M. POUTOU** : Je savais que j'avais déclenché cela. Vous êtes incapables d'écouter les autres, en fait.

**Mme la Présidente Christine BOST** : S'il vous plait, ne souscrivez pas à la provocation. Monsieur DUPRAT. N'allez pas dans ce sens.

**M. POUTOU** : Vous imaginez dans l'autre sens ? C'est irrespectueux, c'est incroyable de montrer cela. Vous avez du bol que personne ne regarde cela, que le public ne regarde pas. Vous êtes ridicule. Vous vous rendez compte que nous, on ne fait pas cela. On écoute. On écoute plus ou moins, c'est vrai, mais on écoute. En tout cas, on ne perturbe pas la parole de l'autre. On n'intervient pas pour dire « ouh, c'est nul ». On ne fait pas cela. Pourquoi vous le faites, vous ? Pourtant, on ne partage pas votre point de vue bien souvent. C'est important aussi de faire en sorte qu'il y ait un respect mutuel.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur POUTOU, je suis tout à fait d'accord avec vous. C'est important qu'il y ait un respect mutuel, mais à un moment donné, il faut aussi que vous puissiez entendre et comprendre qu'il peut y avoir un petit débordement, un petit ras-le-bol. Une exagération avec laquelle l'un et l'autre, vous occupez ce Conseil.

**M. POUTOU** : Mais si on ne supporte pas. Oui, mais après, on peut le dire. Bien sûr. Non, mais cela, on peut comprendre, mais cela peut se dire après une intervention suivante pour désapprouver ou pour critiquer. Cela peut se faire, mais pendant le temps de parole, je pense qu'un minimum de comportement normal, c'est peut-être de respecter...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Mais interrogez-vous sur les raisons pour lesquelles... rares sont ceux qui provoquent ce type de comportement en assemblée.

**M. POUTOU** : Je dis quand même qu'il y a pas mal de choses qui sont dites, qui sont insupportables. On regarde le silence. Ce n'est pas parce que la majorité parle qu'elle a raison. Vous voyez ce que je veux dire. Donc, il y a aussi des fois, et je pense qu'il faut faire gaffe à cela. Il faut avoir une attitude très respectueuse même quand on ne partage pas le point de vue de l'autre.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Est-ce que vous pouvez présenter votre note ?

**M. POUTOU** : Bien sûr, je peux le faire, mais c'était important aussi de pouvoir rappeler peut-être certaines règles démocratiques de base.

Nous sommes sur la mission Union européenne 100 villes climatiques neutres en carbone. Je le dis en français parce que je ne sais pas du tout le dire en anglais.

Nous n'approuvons pas le contrat climatique de l'Union européenne. En fait, c'est comme très souvent, on se retrouve devant un discours officiel, soucieux de l'environnement, certes, que l'on peut partager avec un objectif de neutralité carbone notamment. Sauf que l'on nous parle de contrat d'engagement, de label, etc., mais les politiques menées par l'Union européenne comme celles menées par les collectivités territoriales nous apparaissent tellement incohérentes et parfois contradictoires, hyper limitées du point de vue de la remise en cause d'un système économique autant destructeur. D'ailleurs, c'est une inaction qui est dénoncée par plusieurs associations écologiques et environnementales. Par exemple, les non-remises en cause des pesticides, du productivisme agricole, du trafic aérien, des paquebots de croisière, de l'artificialisation des sols, nous font poser question. Alors, nous sommes sceptiques sur l'efficacité des politiques qui sont mises en place. D'après nous, les intentions affichées qui perdent en crédibilité, d'où notre abstention.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur RIVIÈRES**.

**M. RIVIÈRES** : **Madame la Présidente**, chers collègues. Très rapidement pour féliciter la qualité du rapport et des ambitions, et également revenir sur le mois de la résilience puisque si on l'ouvre pile au milieu du document, on voit que simultanément dans trois communes, il y a des fresques du climat qui sont organisées. Donc, j'invite chacun de nos collègues qui ont des doutes sur l'origine et les conséquences du changement climatique à venir interroger les personnes qui sont en mesure de vulgariser toutes ces données scientifiques.

Puis, je trouve assez grave qu'il y ait autant de minutes qui soient accordées à du déni de réalité et de faits scientifiques qui font consensus même si la science évolue. Donc, peut-être que pour la version en ligne de la diffusion du Conseil métropolitain, il faudrait mettre en place un dispositif de *fact checking* technique comme dans les débats télévisés, quelque chose qui permette de filtrer certaines informations qui sont en l'état actuel de nos connaissances parfaitement fausses. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Madame BOZDAG**.

**Mme BOZDAG** : **Madame la Présidente**, chers collègues. Les enjeux climatiques, c'est vraiment un sujet d'actualité qui nous concerne tous et qui concerne nos enfants, l'avenir de la planète que nous allons laisser à nos enfants.

Nous sommes ici dans un hémicycle qui est un Conseil métropolitain, et je pense que nous devons penser à nos concitoyens, et déjà je ne suis pas ici à titre personnel pour écouter des thèses complotistes. Passer du temps à entendre des aberrations, des choses qui sont inentendables ailleurs, et nous les entendons ici. Nous les laissons s'exprimer. Ensuite, quand nous disons que nous ne sommes pas d'accord, nous nous faisons quasiment insulter de majorité qui s'écoute entre nous, que nous ne voulons pas les laisser parler. Mais excusez-moi, vous êtes hors-sol. Les concitoyens, ce que vous dites, cela ne les intéresse pas, et heureusement que l'on ne nous entend pas parce que franchement, j'aurais honte.

Là, je ne sais pas comment je vais faire sur Pessac quand on va dire : mais c'est quoi ces débats. Je ne sais pas. À un moment donné, collectivement, on doit se poser la question : est-ce que l'on doit laisser ces thèses s'exprimer ici ? Est-ce que c'est le lieu ? Je ne sais pas **Madame la Présidente**. À un moment donné, il faudra recadrer quand c'est du hors-sol. Quand c'est du hors-sujet, on doit ne pas les laisser s'exprimer.

Moi, je suis désolée. Je ne suis pas ici, je ne suis pas élue pour entendre ces thèses complotistes. C'est honteux et j'ai le droit de m'exprimer. Excusez-moi, si je ne suis pas d'accord avec vous, moi aussi je fais partie de la minorité, et peu importe majorité ou minorité, je ne suis pas là pour vous laisser vous exprimer et dire des aberrations comme cela.

*Applaudissements*

**Mme la Présidente Christine BOST** : Sur le fond, vous avez raison. Sur la forme, nous sommes tous élus démocratiquement. L'ensemble des collègues siège ici avec la légitimité du scrutin, et nous avons tous un temps de parole. D'ailleurs, lorsque ces propos sont tenus, je crois que chacun fait bien la part des choses. Je crois que personne, ici, n'adhère et n'accepte les propos qui sont tenus. Madame PAPIN.

**Mme PAPIN** : Merci, Madame la Présidente. Je suis moi aussi particulièrement choquée par les propos qui ont été tenus et notamment la référence à des démarches de députés d'extrême droite qui je crois malheureusement ne vont pas dans le sens d'une démocratie européenne qui fonctionne bien.

Je voulais, de mon côté, féliciter tout le travail qui a été conduit par les services pour aboutir à ce contrat. Cela a été de nombreux mois d'échanges, de partage avec les équipes de Net zero cities, les villes qui sont impliquées dans cette grande démarche européenne. Je voudrais à l'inverse également de tout ce qui a pu être indiqué par Monsieur Philippe POUTOU, souligner la dynamique qui est lancée à travers cette démarche portée par l'Union européenne dans laquelle nous avons voulu nous inscrire dès le début aux côtés de plus d'une centaine de villes. Cette démarche est utile pour nous challenger, pour nous permettre d'échanger nos expériences, pour partager nos freins opérationnels et financiers, et aussi pour porter la voix des collectivités, des autorités locales dans les difficultés concrètes qu'elles peuvent rencontrer dans la mise en œuvre de ces objectifs de neutralité carbone, les porter auprès des instances européennes pour notamment plaider en faveur de financement accru et nous permettre de mener à bien nos politiques.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur DELPEYRAT-VINCENT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : Merci, Madame la Présidente. Je voudrais féliciter Madame Claudine BICHET pour ce travail, mais aussi rappeler quand même l'ambition climatique qui est la nôtre, qui est extrêmement importante. Contrairement à ce que j'ai pu entendre il y a quelques minutes dire que nous ne ferions rien par rapport à cet enjeu climatique est absolument étrange pour le moins.

Je vous invite Monsieur Philippe POUTOU à venir peut-être avec nos collègues de la Métropole à Saint-Médard voir, par exemple, nous venons de recevoir le Prix meilleure ville pour la biodiversité, ce qui est fait par la Régie de l'eau avec les sources, ce qui est fait avec Monsieur Patrick PAPADATO sur les ZPENS (Zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles), ce qui est fait sur la protection de l'environnement de manière générale le plan climat. Et vous verrez que nous sommes très loin de l'inaction, et qu'au contraire, nous sommes l'une des Métropoles qui agit avec le plus de détermination sur ce point. Donc, dire en permanence que rien n'est fait, c'est assez facile, mais à un moment, cela trouve un certain nombre de limites.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Madame BICHET.

**Mme BICHET** : Je vais essayer de conclure brièvement le sujet même de cette délibération et ne surtout pas porter crédit à toutes ces contrevérités qui ont pu être dites ici.

Clairement, avec l'Union européenne, nous sommes inscrits avec 100 villes européennes dans un objectif d'accélérer la trajectoire vers la neutralité carbone. Il faut donc vraiment voir cela comme une forme de catalyseur, de partage d'expérience qui nous permet d'aller plus loin parce qu'en échangeant, nous aurons vraiment des pratiques vertueuses d'autres villes que nous pourrons ensuite réutiliser ici sur notre territoire, et que cela nous permet aussi d'accélérer avec les acteurs locaux dans le cadre de ce contrat. En fait, nous associons, il n'y a pas que la Métropole, nous avons embarqué d'autres acteurs du territoire qui ont clairement un poids pour atteindre la neutralité carbone et qui ont décidé d'accompagner la Métropole dans cette démarche pour bien montrer que la neutralité carbone ne s'atteindra pas que par des collectivités. C'est vraiment une action globale avec l'ensemble des parties prenantes qui doit être menée et c'est aussi le sujet de cette délibération puisque ce contrat est cosigné avec un certain nombre de partenaires territoriaux. Je tiens d'ailleurs à ce sujet à les remercier de leur confiance et de leur association à cet objectif très ambitieux. Merci.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je lance les opérations de vote.

100 voix pour, 1 abstention et 1 vote contre.

**Majorité**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Contre : Monsieur MORISSET**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur GOMOT, Monsieur MANGON**

Monsieur le secrétaire.

**M. TOUZEAU** : **Madame Céline PAPIN** : Le budget participatif métropolitain – La 2<sup>e</sup> édition.

**Mme PAPIN**

**(n°132) Budget participatif Métropolitain - 2ème édition - Décision - Approbation**

**Madame Céline PAPIN** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ?  
**Madame FAHMY**.

**Mme FAHMY** : Je vous remercie, **Madame la Présidente**. Il y a 3 ans vous nous avez proposé le premier budget participatif de la Métropole. C'était une nouvelle orientation puisque jusqu'à présent les Métropoles accompagnaient plutôt les communes dans leur budget participatif, et de fait, partout en France, les Métropoles prennent de plus en plus d'initiatives en matière de budget participatif, ce qui est somme toute assez logique

tant la Métropole s'occupe du quotidien des habitants : le logement, les mobilités, les déchets. Je ne vous ferai pas toute la liste, vous la connaissez. C'est donc un lien supplémentaire avec les habitants que nous développons ici, un peu plus éloigné de l'image d'une intercommunalité que vous défendez parfois.

Pour ce premier budget participatif, nous n'avons pas eu le temps d'y revenir un peu, mais au moment de lancer la deuxième édition, c'est important aussi de rappeler ce qui s'est passé pendant la première édition, nous n'étions pas favorables au fait de limiter le budget participatif à votre politique publique en l'occurrence à l'époque « Un million d'arbres » hier, « Métropole rafraîchissante » demain. Vous avez sur ce budget participatif première édition 7 projets pour les 28 communes. Vous avez engagé 350 000 euros sur les 500 000, donc 70 % du budget qui avait prévalu à l'époque, et il y a eu à peine 0,2 % de nos habitants qui ont voté sur ces projets.

Mon but n'est pas du tout aujourd'hui de critiquer la participation à ce budget participatif. Nous savons que tous les outils de démocratie participatifs prennent du temps. C'est comme un muscle qui doit s'entraîner au fur et à mesure, et je pense vraiment que cela évoluera favorablement. Ce que je voudrais en revanche c'est que nous nous arrêtions deux minutes sur la première édition, et que nous nous posions les bonnes questions pour cette seconde édition.

Je ne suis pas tout à fait favorable non plus, vous le savez bien, à Bordeaux comme ici, pour limiter les budgets participatifs aux demandes des associations. Je pense toujours que les habitants pris individuellement ou même en tout petit collectif doivent avoir la libre initiative des budgets participatifs. Ce qui nous pose vraiment question aujourd'hui néanmoins c'est plus la thématique encore une fois, le fait de faire un budget participatif thématique. Je ne suis pas la seule à le dire. Quand nous voyons les études sur les budgets participatifs, il y a de plus en plus de personnes qui disent que oui, le fait d'imposer une thématique bride quand même le choix des habitants, et que surtout ce n'est pas forcément efficace parce que l'urgence du réchauffement climatique, l'urgence des enjeux écologiques fait que de fait, ce sont des projets qui vont générer le plus de voix des citoyens à la base. Il n'y a pas besoin de leur imposer cela. Tout le monde va vers ce type de projet.

Je voudrais quand même revenir sur l'idée même d'un budget participatif pour que ce soit un processus démocratique, il faut leur laisser l'initiative. Cela stimule la liberté, l'initiative, la créativité. Ce sont des projets, les budgets participatifs, qui doivent répondre à leurs attentes, à leurs besoins bien sûr, mais aussi à leurs attentes et à leurs aspirations, et en cela, en créant des budgets participatifs thématiques, vous vous éloignez complètement de l'utilité démocratique de ce dispositif, et vous contournez complètement son objet. Le budget participatif n'est pas un outil pour votre feuille de route, n'est pas un outil pour vos politiques publiques. Le budget participatif appartient aux habitants dès l'origine du projet, et dès l'idée du projet. Nous nous privons d'initiatives et les frigos partagés viennent de là. Les défibrillateurs cardiaques dans l'espace public viennent de là. Il y en a qui vont développer des jeux par rapport aux JO, surfer sur la vague, créer une piste pour le break dance, c'est cela aussi le budget participatif. C'est mettre aussi de la joie et de la gaieté. Ce n'est pas seulement répondre aux besoins. Cela, c'est notre travail. Eux, ils ont aussi besoin d'un peu de rêve.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur POUTOU**.

**M. POUTOU** : J'ai une note à lire aussi. Ce n'est pas le Conseil scientifique là. Ce sont des camarades qui ont bossé dessus. Sur le budget participatif, c'est donc encore un appel à projets avec 10 projets maximum, 100 000 euros par projet au maximum, soit un budget de 1 million d'euros si on a bien compris. Donc, pourquoi pas. Les associations peuvent évidemment faire du très bon travail dans le thème, à choisir à savoir rafraîchir les quartiers. Mais comme le lien est fait avec la santé publique, celle des habitants qui souffrent de l'augmentation de la chaleur, pourquoi le budget participatif, puisqu'il s'agit d'impliquer les habitants et les habitantes, ne propose-t-il pas de réfléchir au renforcement d'un service public de santé dans les quartiers pile au moment où celui-ci est fragilisé, démantelé, voire carrément en crise ? Il suffit de voir les effets difficiles pour les nombreux hôpitaux, les services d'urgence qui sont dépassés comme certains, viennent même à fermer comme à Bordeaux provisoirement durant l'été 2023. Ce sont d'ailleurs des sujets qui sont beaucoup moins abordés que le sort du Club des Girondins de Bordeaux. Pourquoi toujours faire des appels à projets qui semblent ne pas avoir l'efficacité souhaitée, les projets n'étant pas forcément complémentaires et coordonnés, alors qu'il s'agirait peut-être de mettre en place une politique plus cohérente et plus coordonnée ? Pourquoi ne pas lancer un appel aux professionnels et au personnel de la santé pour réfléchir à la mise en place de maisons publiques de santé, de structures municipales dans les quartiers pluridisciplinaires un peu comme ce qui est fait à Saint-Médard, de ce que l'on a compris. Donc, je pense que Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT va être très content que l'on puisse faire référence au travail qu'a fait la mairie de Saint-Médard. Pourquoi ne pas solliciter et bousculer les responsables, les ministères et sa déclinaison régionale, l'ARS ? Pourquoi faire comme si la situation allait bien. Une politique volontariste avec des moyens financiers et humains importants permettrait peut-être de répondre sans doute, à notre avis, de répondre plus efficacement aux besoins qui augmentent.

Nous ne sommes pas opposés à cet appel à projets, mais nous pensons aussi qu'il faut s'appuyer sur les réseaux associatifs. Cela n'empêche que les pouvoirs publics animant ces collectivités, à notre avis, devraient s'impliquer beaucoup plus largement et massivement auprès des populations, d'aider à ce que justement dans les quartiers les gens s'organisent par eux-mêmes, discutent de leur propre vie sociale, de mettre en place des activités et des services qui leur sont utiles, d'aider à construire des structures démocratiques à la base pour débattre et décider directement.

Donc, on a une position intermédiaire. En fait, on est pour les démarches qui sont mises en place qui sont défendues, mais c'est ce que l'on explique, c'est que pour nous, c'est limité, et que la gravité de la situation sociale nécessite des prises en charge directes des pouvoirs publics. Cela, c'est une nuance dans la façon dont on raisonne qui semble parfois vous échapper, notamment par rapport à ce que disait Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT justement tout à l'heure, c'est que sur la crise climatique, on ne dit pas que rien n'est fait, que vous ne faites rien, ou que tout le monde ne fait rien. C'est essayer de discuter que si on veut avoir des politiques efficaces, peut-être qu'il faudrait prendre à la mesure de ce qui se passe parce que ce soit le climat ou les questions sociales, ou les questions de santé publique, je pense que vous savez comme nous que cela se dégrade globalement, malheureusement. Pour une bonne partie de la population, il y a une souffrance et un accès aux soins dégradé. Donc, nous pensons qu'il y a plein de choses utiles à faire et s'appuyer sur les réseaux associatifs y compris sur les questions climatiques, comme tout à l'heure, mais nous pensons que cela ne règlera pas le problème, et que cela veut dire qu'il faut que l'on s'empare de la critique d'un système qui est destructeur, qui va à l'encontre. C'est cette nuance qui semble que vous ne perceviez pas. C'est pour cela que je le redis parce que Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT : « vous dites que l'on ne fait rien, que l'on ne fait

rien », mais non, ce n'est pas cela que l'on dit. C'est que l'on n'est pas d'accord sur la façon dont les choses sont prises en compte, et on n'est pas d'accord sur les politiques qui nous apparaissent très limitées.

Du coup, on parle d'incohérence et de contradiction. On ne dit pas que rien n'est fait. Donc, c'est aussi important de se comprendre. C'est pour cela que c'est important de s'écouter même si parfois on dit des bêtises à votre avis. C'est important de s'écouter parce que quelquefois on répond à côté parce que ce n'est pas cela que l'on dit exactement.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Monsieur MORISSET**.

**M. MORISSET** : Merci, **Madame la Présidente**. Je ne voulais pas intervenir sur cette délibération, mais à la suite des propos qui ont été tenus dans cette instance par certains élus, à mon sens, il était normal de clarifier encore les choses.

Je vais voter pour cette délibération parce que le budget participatif, oui, sur le papier, tout va bien, mais je m'inquiète par rapport à ce qui s'est produit tout à l'heure, c'est-à-dire que dès que l'on dit des arguments, dès que l'on donne des arguments qui sont en plus sourcés, qui sont libres et indépendants, qui sont traités peut-être de complotistes, mais le mot complotiste a été inventé par la CIA qui elle-même complot.

*Rires*

**M. MORISSET** : Oui. Même cela, vous avez du mal à le comprendre, c'est-à-dire que vous avez des comploteurs et vous avez des complotistes. Je fais partie des complotistes, c'est-à-dire des gens qui dénoncent les comploteurs. Donc, si vous n'arrivez même pas à comprendre cela et que vous butez sur des mots comme cela, mais c'est grave parce qu'il faut regarder le fond. Il ne faut pas regarder la forme. Il faut regarder le fond. Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? C'est qu'il y a une mainmise sur l'information.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Non, là, on est sur le budget participatif. Je veux bien que vous ayez un débat avec vous-même sur les complotistes, mais, là, notre sujet n'est pas celui-là.

**M. MORISSET** : Justement, j'y viens. Si, parce que je m'inquiète sur le fait que comment vont être amenés les débats dans un budget participatif où finalement on ne va peut-être pas donner la parole à certaines personnes qui vont s'exprimer. Tout simplement parce que voilà. C'est de l'info ou ce sont bien des mensonges. Mais non, il faut savoir écouter tout le monde. Cela fait partie du débat démocratique, et à mon sens, on est en train d'avoir des gens...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Je pense que l'on est assez rompu à l'exercice.

**M. MORISSET** : ... qui sont en train de s'orienter, de glisser tout doucement vers une normalité et voire je dirais presque à une standardisation des propos. Non, l'intelligence, ce n'est pas cela comme le disaient certains. C'est savoir sortir de la norme justement. C'est savoir essayer de sortir de cela, et j'espère que j'aurais encore le droit d'être intelligent à vous donner d'autres propos que ceux que vous croyez comprendre, vous de votre côté. Cela fait partie du débat.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci **Monsieur MORISSET**.  
**Monsieur DELPEYRAT**.

**M. MORISSET** : Il reste deux minutes quand même. Vous avez tendance...

**M. DELPEYRAT-VINCENT** : J'écoute toujours ce que dit **Monsieur Philippe POUTOU** avec beaucoup d'attention. Mais je pense qu'en effet, on se comprend mal. Qu'il y ait à changer un système économique qui, aujourd'hui, nous conduit dans une impasse climatique et qui a des conséquences géopolitiques que l'on voit aujourd'hui d'excès de consommation des ressources, de conflits pour l'eau, pour toute une série de terres, etc. Nous en sommes tous parfaitement conscients. La seule chose que nous vous disons, **Monsieur Philippe POUTOU**, c'est que ce n'est pas ici que nous sommes en mesure de traiter ces problèmes. Ici, nous sommes en mesure de mener des politiques publiques métropolitaines. Vous pouvez considérer que peut-être ce n'est pas assez, mais je pense qu'il y a plein d'autres combats à mener dans d'autres lieux. D'ailleurs, vous en avez été vous-même l'acteur récemment à Carcassonne. Et qui nous permettrait en effet de faire évoluer un certain nombre de choses. Mais c'est parfois dans vos propos une petite ambiguïté de laisser penser qu'ici, nous pourrions régler des problèmes que nous ne pouvons pas, hélas, résoudre dans cette assemblée. Mais j'ai le plus grand respect toujours pour vos interventions.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. **Madame PAPIN**.

**Mme PAPIN** : Je vais répondre très brièvement en me centrant sur les remarques qui ont concerné la délibération proprement dite, notamment les remarques de **Madame Anne FAHMY**.

Concernant la première édition du budget participatif, nous avons bien évidemment effectué un bilan en en tirant des leçons sur des leviers d'amélioration. Je vais en citer deux notamment : la question de la communication pour inciter davantage nos concitoyens à voter et à prendre connaissance des projets proposés, la question aussi du champ d'application. Cette thématique pour cette seconde édition, par exemple, englobera à la fois des projets matériels, j'ai envie de dire des dispositifs très concrets, mais aussi des propositions immatérielles. Je pense que le champ d'application et des possibles est beaucoup plus grand que sur la première édition.

Sur votre remarque au regard d'un titre de thématique choisie pour le budget participatif, je crois qu'il faut bien comprendre que cette conception du budget participatif métropolitain s'inscrit en complémentarité des budgets participatifs communaux. Un grand nombre des communes de la Métropole a mis en place ces dispositifs, et il ne s'agissait pas pour nous de proposer un dispositif qui viendrait en quelque sorte concurrencer les budgets participatifs communaux ou engendrer un flou auprès des citoyens sur les modalités et l'objet même de ce budget participatif. Exercice difficile, mais je crois que nous avons réussi à construire avec à la fois un champ d'application restreint à une ambition métropolitaine spécifique, mais qui, en même temps, est assez large pour quand même, je crois, inciter l'intelligence collective et avoir des idées particulièrement innovantes et s'adresser à des collectifs constitués pour justement se dissocier des budgets participatifs communaux qui, eux, s'adressent à des individus.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je lance l'opération de vote.

93 voix pour et 8 abstentions.

### **Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur BAGATE, Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame HELBIG, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame DELATTRE, Monsieur GOMOT, Monsieur MANGON**

Monsieur le rapporteur, dossier suivant et dernier dossier.

**M. TOUZEAU** : Dernier dossier, Madame Céline PAPIN : l'attribution de subventions dans les appels à projets dans le domaine de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la gestion durable des déchets.

#### **Mme PAPIN**

**(n°127) Attribution de subventions - Appels à projets dans les domaines de l'accès à l'eau et l'assainissement et de la gestion durable des déchets Décision - Autorisation**

**Madame Andréa KISS** présente le dossier.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Pierre de Gaëtan NJIKAM-MOULIOM.

**M. NJIKAM MOULIOM** : Madame la Présidente, chers collègues, je voudrais simplement souligner que cette délibération va dans le très bon sens. Je pense qu'il y a là aussi de la part de la Direction des relations internationales et de notre collègue, Madame Céline PAPIN, un effort pour diversifier nos capacités de financement et d'accompagnement à la fois des collectivités partenaires, mais aussi des acteurs de notre territoire qui participent bien évidemment à notre action internationale.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Monsieur POUTOU.

**M. POUTOU** : C'est la dernière explication de vote de la journée et de cette séance de notre Conseil. Donc, je lis, pareil, une note qui a été rédigée et qui était prévue à être mise dans les notes, mais comme elle a été dégroupée, je ne sais plus par qui, peut-être par le groupe de droite qui vient de parler.

Alors, nous ne sommes pas opposés à cet appel à projets comme plusieurs autres qui sont mis au vote lors de ce Conseil, mais encore une fois et ce ne sera pas la dernière, nous ne soutenons pas ce genre de dispositif qui met les associations, à notre avis, en concurrence au lieu de favoriser les coopérations. C'est d'ailleurs une critique qui est bien développée par les sociologues sur pas mal de livres et qui font que des associations, pour équilibrer leurs finances, vont tenter de capter la subvention, et

élaborer un projet parfois de manière opportune. Nous avons l'impression que cela renforce plutôt les aspects clientélistes au lieu de renforcer un tissu associatif qui se coordonne. C'est la critique de fond que nous faisons aux appels à projets.

Ici il est question de 12 projets avec une subvention de 50 000 euros en moyenne pour chacun. Nous le répétons : nous n'avons rien contre les projets et ni même contre les associations qui sont choisies par le jury. Même si nous apprécions en plus les thèmes de l'accès à l'eau et la réduction de la quantité de déchets, nous nous abstenons sur des choix politiques que nous ne partageons pas.

Pour répondre à Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, ce sera la dernière petite remarque, je suis bien content qu'il écoute avec beaucoup de respect les interventions..., mais justement, sur la question du rapport entre ce que nous pouvons faire localement et ce qui peut être fait nationalement, ce que l'on ne peut pas faire, ce n'est pas noir et blanc, c'est-à-dire comment les collectivités territoriales peuvent agir et mettre la pression quand une politique n'est pas menée suffisamment dans le sens que l'on voudrait.

Là, d'ailleurs, il se trouve que dans la délibération, il y a un lien avec l'Union européenne puisque c'est la mission de l'Union européenne qui est reprise ici par la Métropole. Donc, on peut faire ce lien-là, et essayer de discuter du rapport qu'il peut y avoir entre les différents étages du pouvoir et comment finalement ce que nous pensons ne pas être fait, par exemple, à un certain niveau puisque l'inaction climatique est une réalité. Le gouvernement français a été condamné pour inaction climatique, et même l'Union européenne, ce n'est pas... Donc, comment tout cela, cela peut... C'est pour cela on peut parfois déborder parce qu'il y a un lien, et on ne peut pas être cloisonné comme cela et penser que finalement tout, ils discutent là, et que l'on ne peut pas aborder ce qui est à côté parce que... et on a besoin aussi de faire tomber les cloisons et de voir comment tout cela peut s'entremêler, et comment finalement, nous d'en bas, on peut agir, mais c'est vrai aussi pour les habitants à travers la discussion sur le budget participatif. C'est comment des associations, comment des gens qui ne sont pas dans la vie politique, comment des gens tous seuls peuvent agir dans cette vie-là ? Donc, tout se tient. C'est pour cela que l'on a besoin de coordonner. Ce n'est pas une conclusion. C'était pour discuter.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Très bien. Merci. Monsieur MORISSET.

**M. MORISSET** : Merci. Je vais être bref. Je vais voter pour cette délibération. J'en profite pour faire de la publicité puisque là, quelque part, on est dans un droit d'alerte avec cet appel à projets des citoyens. Donc, c'est bien aussi de voir qu'ils savent aussi se réunir. J'ai bien aimé les propos de Monsieur Philippe POUTOU parce que justement cela permet d'avoir des différences approches sur la façon dont sont menés ces appels à projets. On voit bien qu'il y a un projet aujourd'hui qui met en danger l'eau puisque là, c'est le sujet, c'est que la LGV (Ligne à grande vitesse) vers le Sud de Bordeaux va rassembler prochainement plusieurs collectifs, plusieurs citoyens et des associations comme Trans'Cub, la K2. Je crois que c'est bien d'entendre leurs arguments. Donc, ils vous donnent rendez-vous de façon très globale les 11, 12 et 13 octobre et sachez que déjà en préambule pour vous inciter à comprendre un petit peu leurs arguments, il y a un rendez-vous à l'Université de Bordeaux-Montaigne ce lundi à 12 heures 30 à la Maison des étudiants...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur MORISSET, on ne fait pas l'agenda du week-end. On est sur l'attribution d'appel à projets dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Où êtes-vous parti là ?

**M. MORISSET** : Il y a un accès à l'eau qui est en jeu, malgré tout. Merci de me comprendre. Si vous ne voyez pas, c'est dommage parce que les grandes rivières...

**Mme la Présidente Christine BOST** : Monsieur LABESSE.

**M. LABESSE** : Juste pour répondre très brièvement. J'ai eu la chance de participer aux jurys de sélection des projets concernant les déchets. Monsieur Philippe POUTOU, ce sont bien des projets qui sont sur le terrain qui sont essentiellement pour les déchets. En Afrique Noire et au Maroc, il y a une association support, mais c'est bien le projet de terrain qui est subventionné par la Métropole.

**Mme la Présidente Christine BOST** : Merci. Je vous propose de lancer le vote.

1 abstention et 101 voix pour. La délibération est adoptée.

**Unanimité des suffrages exprimés**

**Abstention : Monsieur POUTOU**

**Ne prend pas part au vote : Madame DEMANGE, Monsieur GOMOT**

La séance est terminée puisque Monsieur MORISSET, comme vous le savez, nous a transmis deux questions qui ne sont pas recevables puisqu'elles n'ont pas trait aux affaires métropolitaines puisque l'une concerne les vaccins anti-COVID, et l'autre concerne l'Éducation nationale avec le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Donc, la séance est levée. Je vous indique qu'il y a un buffet préparé par la Régie de restauration, pas la Régie de l'eau.

*La séance est levée à 13 heures 31.*